LE DEVOIR

Vol. LXXVIII — No 146 ★ | Averses ou orages. Max.: 30. **Détail page 20.** | Montréal, vendredi 26 juin 1987 | extérieur de Montréal métropolitain: 50 cents Côte-Nord, Gaspésie, Toronto, Nouveau-Brunswick: 60 cents | **50 CENTS**

La maison sera fermée du 4 au 26 juillet

...ÉS GUY ET DODO

Dîners d'affaires — Les Jardins de Paris — Table d'hôte midi et soir

Cuisine Bourgeoise — Service personnalisé

4024 STE-CATHERINE OUEST

Métro Atwater — Réservations 935-3277

ÉQUITÉ SALARIALE

«Il faut forcer les patrons»

MICHEL VASTEL

OTTAWA — La Commission canadienne des droits de la personne veut que le Parlement fédéral oblige les entreprises de plus de cent employés à adopter un plan d'équité salariale.

Les ministères fédéraux, sociétés de la Couronne et 3,545 entreprises soumises à la Loi canadienne sur les droits de la personne emploient 903,732 personnes. Ils adoptent des plans d'équité salariale sur une base volontaire et, après dix ans, le président de la Commission, Gordon Fairweather, constate que « cela permet aux employeurs de se traîner les pieds ». Il faut en effet que des groupes d'employés se

Voir page 12 : Équité

La Cour suprême ouvre la voie à l'accession des femmes aux emplois réservés aux mâles

RENÉE ROWAN

Le Canadien national devra désormais embaucher une femme sur quatre pour combler ses nouveaux postes de cols bleus et ce, jusqu'à ce que les femmes représentent 13 % de cette masse salariale!

Ce jugement de la Cour suprême du Canada donne raison à Action Travail des femmes (ATF), qui accusait la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada (CN) de discrimination dans sa politique d'embauche.

Dans un verdict unanime qui aura vraisemblablement de multiples répercussions sur l'ensemble du marché du travail, la Cour suprême intime par le fait même au CN de rétablir en son entier l'ordonnance du tribunal de la Commission canadienne des droits de la personne, émise en août 1984.

Après une lutte de plus de sept ans, ATF se réjouissait, hier, de la « grande victoire » qu'elle venait de remporter et sablait le champagne pour célébrer ce jugement qui consacre les programmes d'accès à l'égalité au travail.

Ce groupe criait victoire, non seulement pour les femmes désireuses de postuler au Canadien national, mais aussi pour toutes les travailleuses intéressées par les métiers non traditionnels.

« Un tout petit groupe est parvenu à obtenir un jugement très significatif », a déclaré en conférence de presse Me Hélène Lebel, l'avocate qui représentait ATF, un groupe montréalais voué à la promotion des femmes dans des secteurs d'emploi traditionnellement réservés aux hommes.

Le verdict ne touche pour le moment que la région du Saint-Laurent, à savoir le Québec et les Maritimes, mais dans cette seule région, le CN emploie 5,000 cols bleus. De ce nom-

Voir page 12 : La Cour suprême

Waldheim est comblé

Photo AP

Le pape Jean-Paul II rencontre le président autrichien Kurt Waldheim. Il s'agissait de la première sortie officielle du président, quelque peu isolé en raison des soupçons pesant sur son passé nazi.

« Le pape savait ce qu'il faisait », dit-il

ROME (Reuter, AFP) — Le pape Jean-Paul II a reçu le président autrichien Kurt Waldheim en audience pendant 35 minutes, hier matin, à la cité du Vatican. Il a ainsi permis à l'ancien secrétaire général de l'ONU, accusé de cacher un passé nazi, de briser son isolement sur la scène internationale, depuis son élection, il y a un an.

Le pape « savait ce qu'il faisait en me recevant », a affirmé le président autrichienaprès son audience, ajoutant que cette visite avait « été plus loin » que ce qu'il en attendait.

M. Waldheim a répété que « l'attitude de Jean-Paul II est bien claire : elle est confirmée par le fait que ma visite a eu lieu ». « Le pape était parfaitement conscient des conditions dans laquelle il allait prendre sa décision » de le recevoir,a insisté M. Waldheim.

Mais si M. Waldheim a pu qualifier cette audience de « très cordiale », celle-ci a en revanche suscité des réactions hostiles des communautés juives de par le monde, et suscité une polémique au sein de l'Église de France en raison des soupçons qui pèsent sur les activités du chef de l'État autrichien pendant la Seconde Guerre mondiale.

Après leur tête-à-tête d'un peu plus d'une demi-heure, le pape et M. Waldheim ont été rejoints par leurs suites, pour un échange d'allocutions.

Les deux hommes ont fait assaut d'amabilité. Après avoir souligné que sa première visite officielle au Vatican, en tant que président autrichien, avait été l'un de ses souhaits les plus chers, M. Waldheim a déclaré à Jean-Paul II : « vos déclarations constantes en faveur du bien et de la

Voir page 12 : Waldheim

Doré parle de discrimination

Rien à faire pour les Alouettes

PIERRE CAYOUETTE

Parce que la partie était perdue d'avance, le maire de Montréal Jean Doré a lancé la serviette hier. Rien à faire. Toute tentative de sauvetage des Alouettes de Montréal lui semble dorénavant impossible.

Irrité, M. Doré accuse la Ligue canadienne de football d'avoir une politique de « deux poids, deux mesures » et de manquer de professionnalisme. « Je m'étonne de l'attitude de la Ligue canadienne de football qui, à toutes fins pratiques a traité les gens de Montréal différemment de ceux de Régina. En Saskatchewan, on a sensibilisé la communauté un mois à l'avance aux difficultés financières de l'équipe. On a alors pu mobiliser la communauté de facon à assurer la viabilité financière de l'équipe. Tandis qu'à Montréal, on nous place devant un fait accompli, après avoir pris une décision en catimini ».

« Ça m'inspire essentiellement que dans certaines régions du Canada on semble se réjouir du fait que Montréal ait été rayée de la carte. J'ai bien hâte de voir de quelle façon les dirigeants de la ligue réagiront quand d'autres villes auront des difficultés financières », a dit le maire.

M. Doré a dit avoir reçu quelques appels hier matin, peu après son arrivée à l'hôtel de ville, de gens d'affaires intéressés à s'impliquer. Il leur a fait savoir qu'il n'y avait plus rien à faire.

Le simple fait que l'on ait annoncé

Voir page 12 : Les Alouettes

La loi des langues acquiert des dents

Unanimité sur le projet de réforme

MANON CORNELLIER

OTTAWA — Le gouvernement a réussi à faire l'unanimité qu'il espérait depuis longtemps avec son projet modifiant la loi sur les langues officielles, projet que le ministre de la Justice, M. Ray Hnatyshyn, a déposé hier aux Communes. « Voilà un grand pas en avant », ont lancé tous en coeur les groupes de défense des minorités, le Commissaire aux langues officielles et les partis d'opposition.

Le gouvernement leur a donné satisfaction en incluant dans sa réforme la plupart de leurs recommandations et l'opposition n'entend pas retarder l'adoption d'une série de mesures qu'elle appuie:

- le projet concilie les objectifs de la loi sur les langues officielles avec la Charte des droits et lui donne préséance sur toutes les lois fédérales;
- toute personne aura droit d'être entendue dans la langue officielle de son choix devant tous les tribunaux fédéraux, sauf la Cour suprême, par un juge qui puisse la comprendre directement, sans l'aide de traducteur. De plus, un amendement au Code criminel obligera les trois dernières provinces (Alberta, Terre-Neuve et Colombie-Britannique) qui ne se conforment pas encore à cette disposition dans les cours criminelles, à s'y plier avant le 1er janvier 1990;
- des plaintes concernant l'application de la loi pourront toujours être adressées au Commissaire aux langues officielles qui fera enquête puis rapport à l'organisme visé. Mais fait nouveau, s'il n'obtient pas satisfaction, le plaignant ou le Commissaire lui-même pourra entamer une poursuite judiciaire devant la Cour fédérale et, en cas de succès, être dédommagé;
- la loi reconnaîtra explicitement le

Voir page 12 : Les langues

Le NPD redevient second

Un autre sondage montre la descente aux enfers du PC

EXCLUSIF

JEAN-PIERRE PROULX

Les deux-tiers des Québécois sont « plutôt insatisfaits » du gouvernement conservateur de M. Mulroney. Par ailleurs, il n'est pas du tout certain, contrairement à ce qu'indiquaient deux sondages récents, que le NPD fédéral occupe la tête du peloton dans la faveur des Québécois.

Le dernier sondage omnibus du Centre de calcul de l'Université de Montréal, mené entre le 15 et le 28 mai dernier, révèle en effet que 50 % des Québécois auraient à ce moment voté pour les libéraux, 32 % pour les néo-démocrates, 17 % pour les progressistes-conservateurs et 2 % pour d'autres formations.

D'après un sondage Sorecom-Le Soleil mené entre le 8 et le 24 mai —au même moment donc que celui du Centre de calcul— et publié le 6 juin dernier, c'était plutôt le NPD fédéral qui venait en tête avec 42 % des intentions de vote, contre 38 % aux libéraux et 20 % aux progressistes-conservateurs. Un sondage Angus Reid mené en avril avait aussi placé le NPD en tête mais un Gallup accordait la première place aux libéraux.

Le sondage Sorecom et celui de l'Université de Montréal diffèrent aussi quant à la proportion des indécis: ils formaient 12 % des 1214 répondants du premier contre 25 % des 2100 du second. Les uns et les autres ont été rejoints par téléphone.

Les résultats des deux sondages révèlent aussi des différences, mais moins marquées, sur les intentions de vote au niveai provincial: d'après le Centre de calcul, 60 % des électeurs auraient favorisé le PLQ, 25 % le PQ, 11 % le NPD-Québec, et 4 % d'autres formations. Selon Sorecom, le vote se serait plutôt distribué comme suit: 55 % aux libéraux, 33 % aux péquistes, 8 % aux néo-démocrates et 4 % aux autres formations. Sorecom a compté 15 % d'indécis et le Centre de calcul, 25 %.

Constatant la défaveur du PQ, le Soleil écrivait le 6 juin dernier: « Avec 33 % des intentions de vote, le PQ reste exactement au même point qu'il y a trois mois. C'est six points de plus que le plancher absolu du 27 % auquel le PQ était tombé en mai 1985, à l'époque où M. René Lévesque en

Voir page 12 : Sondage

AUJOURD'HUI

UNE BOMBE À WASHINGTON

Les États-Unis n'écartent pas la possibilité de convertir en fusées plus courtes les missiles qu'ils retireraient d'Europe dans le cadre d'un éventuel accord avec Moscou. **Page 5**

NOUVELLE PRÉSIDENCE AU PUBLICITÉ-CLUB

Un mandat sous le signe du changement pour Mme Ginette Cadieux. **Page 7**

DOMTEX RATE BURLINGTON

C'est le groupe dirigé par Morgan Stanley qui met le grappin sur Burlington. **Page 7**

Gorbatchev veut promouvoir l'innovation et le secteur privé

Mikhael Gorbatchev

MOSCOU (AP) — Une réforme en profondeur du système économique soviétique est à l'ordre du jour du plenum du Comité central du Parti qui s'est ouvert hier à Moscou. Il s'agit là d'un test important pour l'autorité de M. Mikhaïl Gorbatchev, à côté duquel le dernier plenum — en janvier dernier — était un simple exercice de style.

L'ouverture du plenum a été annoncée au dernier moment en deux lignes par l'agence Tass : l'ordre du jour, a précisé l'agence, est consacré « aux tâches du Parti en ce qui concerne la restructuration radicale de la gestion de l'économie ».

Lors d'une réunion préparatoire organisée il y a trois semaines, M. Mikhaïl Gorbatchev avait souligné que ce plenum devrait « prendre des décisions permettant la mise en place d'un système complet de gestion de l'économie ». Le secrétaire général a en effet tracé un tableau sombre de la situation économique du pays et dénoncé un certain nombre de maux : il doit maintenant se donner les moyens de sa politique et forger les outils qui lui permettront d'aller de l'avant.

Les objectifs du secrétaire général sont connus : il veut stimuler la productivité, améliorer la qualité et les délais de la production, encourager l'innovation et les entreprises privées, alléger les contraintes bureaucratiques.

Ce plenum a été précédé d'un vaste débat dans la presse et dans les milieux politiques et économiques au cours duquel des propositions très inhabituelles, voire carrément iconoclastes, ont été formulées (un économiste s'est même pro-

Voir page 12 : Gorbatchev

Côté rêve d'une police de la route

BERNARD DESCÔTEAUX

QUÉBEC — La seule chance qu'auront les Québécois d'échapper à la rigueur du nouveau code de sécurité routière qui entre en vigueur lundi prochain sera l'absence d'une véritable police de la route sur le territoire québécois.

Ce répit sera toutefois de courte durée puisque dès l'automne, a indiqué hier le ministre des Transports, Marc-Yvan Côté, le gouvernement québécois devrait arrêter une solution à l'incapacité de la Sûreté du Québec de faire respecter le Code de la route de façon satisfaisante.

Le ministre Côté qui faisait le

Voir page 12 : Côté

Marc-Yvan Côté

Le silencieux

L'ERREUR est humaine, plus spécialement quand elle est bête.

■

Absurdité — Quand, sous l'effet de la colère, on perd la tête, comment peut-on prétendre dire tout ce qui nous passe par elle ?

■

Contresens — « Le chien est le meilleur ami de l'homme. » Pourtant, il n'y a pas de pire injure que de traiter celui-ci de celui-là.

■

Il y a un avantage à être modeste quand on en tire orgueil.

— ALBERT BRIE

Macintosh mc!

Dans le secteur des affaires, il est primordial que la présentation des documents soit de qualité professionnelle. Le Macintosh et le LaserWriter* Apple* représentent la solution technologique idéale. Ils ont su démontrer qu'il était maintenant possible d'obtenir qualité, rendement et efficacité à un coût minime. En plus, leur facilité d'utilisation les rendent accessibles à tous.

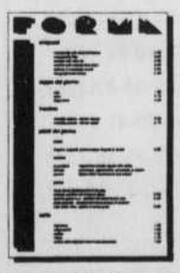

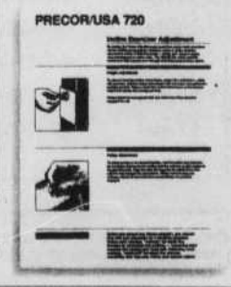

Macintosh est une marque de commerce d'Apple Computer Inc. Apple, le logo Apple et le LaserWriter sont des marques déposées d'Apple Computer Inc.

Il nous ferait plaisir de vous faire parvenir, sur demande, un document comprenant des informations supplémentaires ainsi que des exemples de produits finis. **Pour obtenir votre copie, vous n'avez qu'à communiquer avec nous au: 849-7533**

Grâce à la conception de haute qualité des produits Apple, vous verrez comme il est facile d'obtenir un rendement et des résultats professionnels et ce dans une période de temps très courte.

Séminaires d'information sur Macintosh disponible

Membre MULTISOLUTIONS — MICROSYSTEMES MICROSYSTEMES MICROSYSTEMES Centrale

1460 rue City Councillors — Montréal — 849-7533 — Concessionnaire autorisé

Plusieurs commissions siégeront avant le 20 octobre

À l'automne, les députés auront un menu plus chargé

GILLES LESAGE

M. Pierre Paradis

QUÉBEC — Le menu automnal de l'Assemblée nationale sera plus étoffé que celui du printemps.

En effet, quelques pièces législatives majeures sont prévues pour cette portion de session, allant de la réforme de l'aide sociale à la politique familiale, en passant par la réforme électorale et, possiblement, des modifications à la charte de la langue française (loi 101 de 1977).

De plus, pas moins d'une quinzaine de commissions parlementaires seront tenues à compter du début d'août.

Quand les députés reprendront les travaux législatifs proprement dits, le mardi 20 octobre, ils en seront à la 131e séance de la première session du présent Parlement. Ce dernier s'est réuni le 16 décembre 85, deux semaines après l'élection du gouvernement libéral, et c'est la même session qui court depuis lors, d'une saison à l'autre. Elle ne prendra fin apparemment qu'à la veille de Noël et aura donc duré deux ans. C'est probablement un record au Québec. Tant et si bien que ce n'est qu'à la reprise, à la mi-mars 1988 et au milieu de son mandat, que M. Robert Bourassa présentera un second discours inaugural.

M. Pierre Paradis sera fort occupé au cours de l'automne. Avant toute chose, le ministre du Travail devra disposer du projet de loi 30, portant création de la Commission des relations du travail (CRT), qu'il comptait faire adopter avant l'été. Mais, aux prises avec des critiques des parties en cause, menacé d'une lutte à outrance (filibuster) de l'opposition péquiste, il a dû se résigner, à son corps défendant, à remiser son projet sur la glace. Un retard de six mois n'est pas dramatique, sauf qu'il prolonge l'incertitude pour les juges et fonctionnaires touchés par les chambardements administratifs.

Il y a plus. Cette fois à titre de ministre de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, M. Paradis se proposait, une fois la nouvelle CRT créée, de consacrer toutes ses énergies à la réforme de l'aide sociale, assortie à la politique de soutien du revenu, revue et corrigée. Il y tient d'autant plus que son projet est en chantier depuis plus d'un an. Mais, encore plus que le projet 30, cette réforme majeure suscitera sûrement débats et controverses, surtout à la lumière des engagements libéraux quant à la parité de l'aide sociale pour les moins de 30 ans.

D'autre part, sur le front linguistique, rien n'est certain, comme a dit M. Bourassa mardi. Mais le projet 140, présenté en décembre dernier par Mme Lise Bacon et portant réforme des organismes issus de la loi 101, est toujours au feuilleton de l'Assemblée. De plus, la ministre a l'intention de présenter des amendements à la charte, par voie législative ou réglementaire, sans attendre la Cour suprême concernant l'affichage bilingue. Tout en évoquant ce recours, M. Bourassa n'exclut pas non plus une intervention gouvernementale dès l'automne. Si tel est le cas, ça va chauffer à l'Assemblée, avant les Fêtes, comme l'an dernier.

Mme Bacon fera aussi étudier à l'automne le projet 59, intégrant la Société générale du cinéma à la Société de développement des industries de la culture et des communications (SODICC), sous le nouveau nom de Société générale des industries culturelles (SOGIC).

Pour sa part, Mme Thérèse Lavoie-Roux fera connaître à l'automne la politique familiale du gouvernement. Promis et attendu depuis des années, cet ambitieux projet serait au menu dès octobre et adopté avant les Fêtes, prévoit la ministre.

Au moins deux projets de loi feront l'objet d'audiences publiques en commission parlementaire, avant leur étude par les députés. Il s'agit des projets:

■ 46 — proposant une refonte du cadre législatif du financement agricole, les 18, 19 et 20 août;

■ 54 — concernant le registre des associations et entreprises, à compter du 13 octobre.

Plusieurs avant-projets de loi seront soumis à la consultation publique au cours des prochains mois. En voici la liste, avec les dates prévues:

■ réforme de l'organisation policière et de la Commission de police, du 24 au 26 août;

■ l'organisation territoriale municipale (livre 2 du futur code des municipalités), à compter du 8 septembre;

■ projet de Régie du gaz naturel, à compter du 13 octobre;

■ réforme au code civil du Québec du droit des sûretés réelles et de la publicité des droits, dates à déterminer;

■ réforme des indemnités de l'assurance automobile, les 24 et 25 septembre, puis du 14 au 16 octobre.

D'autres commissions étudieront publiquement divers sujets, dont les suivants:

■ l'immigration des années 88 et 89, à compter du 6 août;

■ levée du moratoire sur la conversion des immeubles locatifs en copropriété divise, à compter du 17 août;

■ infrastructures de transport en commun de la région de Montréal, à compter du 25 août;

■ application de la réduction de la taxe-ascenseur sur l'essence, telle que prévue depuis le 18 décembre 1985, dans quatre régions dites périphériques, à compter du 9 septembre.

D'autre part, le ministre Michel Gratton a amorcé le processus de révision de la loi électorale qui, à l'automne, fera l'objet d'une commission parlementaire, chargée de dégager des consensus sur des amendements. Une autre commission étudiera le nombre, la délimitation et les compétences des commisions permanentes, au nombre restreint de 8, depuis la réforme de mars 1984.

De son côté, le ministre John Ciaccia a laissé entrevoir que le gouvernement songe à réviser la loi d'Hydro-Québec afin de pouvoir lui donner des directives et des orientations. Il veut rendre cette société semblable aux autres sociétés de la Couronne. Ce geste s'inscrit dans la foulée du récent refus de l'Office national de l'énergie d'autoriser Hydro-Québec à exporter ses surplus d'électricité aux Etats-Unis. Sans le dire expressément, Québec estime qu'Hydro a fait mal ses devoirs et il veut l'aider à mieux les préparer à l'avenir, en grugeant quelque peu sa superbe autonomie.

Finalement, l'actualité politique fournira sûrement d'autres sujets de débats parlementaires, tel le livre blanc sur la réforme fiscale fédérale, tel encore le projet de libre-échange Canada-États-Unis. Ce dernier pourrait faire l'objet d'une commission parlementaire publique d'ici la fin de l'été.

Bilan de la session mars-juin

Une dizaine de projets d'importance adoptés, et des ajustements mineurs

GILLES LESAGE

QUÉBEC — L'adoption du premier chapitre du futur code des municipalités et la refonte de la loi des mines sont au premier rang de la trentaine de lois votées mardi, juste avant l'ajournement estival.

Plusieurs projets de loi ont été étudiés et adoptés par l'Assemblée nationale, au cours de sa session printanière, de la mi-mars à la veille de la Saint-Jean. Mais une dizaine tout au plus sont de quelque importance, les autres étant surtout des ajustements mineurs ou d'un impact limité.

Il faut noter, par contre, que cette portion du calendrier parlementaire est surtout consacrée à l'étude des crédits annuels des ministères et du budget. Au surplus, le double débat constitutionnel - en audiences publiques sur le communiqué du lac Meech, puis sur la résolution résultant de l'accord d'Ottawa - a accaparé une centaine d'heures de délibérations.

Parmi les principales lois votées par les députés, signalons les suivantes, précédées de leur numéro de référence:

■ 20 — portant réforme au code civil du Québec du droit des personnes, des successions et des biens;

■ 21 — assouplissant les règles qui s'appliquent aux Québécois qui désirent adopter un enfant à l'étranger, tout en tentant de diminuer le trafic d'enfants et les adoptions effectuées de manière plus ou moins correcte;

■ 25 — introduisant un certain nombre d'éléments de réforme en matière de délimitation des circonscriptions électorales; ainsi, le nombre de comtés est désormais fixé à un minimum de 122 et un maximum de 125, plutôt que d'être laissé flottant comme c'est le cas à l'heure actuelle;

■ 26 — modifiant la loi sur le protecteur du citoyen (ombudsman) et facilitant les recours des citoyens victimes de difficultés dans leurs relations avec l'administration publique québécoise;

■ 27 — régissant désormais et contrôlant les activités liées à l'usage des pesticides, en vue d'éviter ou d'atténuer les atteintes à la santé des êtres humains ou des autres espèces vivantes, ainsi que les dommages à l'environnement ou aux biens;

■ 43 — introduisant dans la loi sur l'aménagement et l'urbanisme des règles encadrant le pouvoir d'une municipalité de procéder par étapes au zonage d'une aire délimitée de son territoire; cette loi confère de plus au ministre de l'Environnement la responsabilité de s'assurer que les municipalités respectent la politique de son ministère en matière de protection des rives, du littoral et des plaines inondables;

■ 55 — prolongeant à nouveau, cette fois jusqu'au 31 décembre prochain, les dispositions législatives et réglementaires inconciliables avec la loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels; cette loi n'acquerra donc son statut de loi prépondérante plus de cinq ans après sa sanction, en juin 82;

■ 100 — marquant la première étape du processus de révision des lois municipales; cette loi refond ou revoit toutes les dispositions des lois qui traitent des élections et des référendums dans les municipalités. En chantier depuis quatre ans, cette loi est le premier chapitre du futur code des municipalités du Québec; elle uniformise le processus électoral municipal et rassemble les matières connexes, dont le financement des partis et la déontologie. La loi 100 entre en vigueur le 1er janvier prochain;

■ 104 — instituant le Conseil permanent de la jeunesse, formé de 11 membres, et chargé de conseiller le premier ministre;

■ 161 — refondant la loi sur les mines; adoptée mardi, cette loi régit les modalités d'allocation des droits miniers délivrés sur les substances minérales et les réservoirs souterrains faisant partie du domaine public.

Signalons par ailleurs qu'une loi d'exception a été sanctionnée le 7 mai. Elle porte le numéro 48 et visait à la reprise des cours et services de l'Université du Québec à Montréal (UQAM).

Un projet de $ 725 millions

Ottawa lance Radarsat et Québec réserve sa position

MICHEL VASTEL

OTTAWA — Le gouvernement fédéral a décidé d'aller de l'avant avec le projet Radarsat qui prévoit la construction, au coût de $ 725 millions, d'un satellite d'observation de la terre, et son lancement en 1994.

Il s'agit d'un projet international, le gouvernement fédéral fournissant le radar et prenant en charge les coûts d'opération — $ 329 millions —, les États-Unis assurant le lancement — $ 112 millions - et la Grande-Bretagne fournissant la plate-forme — $ 197 millions.

Le ministre des Sciences et de la Technologie a en outre demandé aux provinces une participation financière de $ 59 millions. M. Frank Oberle a déclaré hier à Toronto, que « le gouvernement fédéral encourage fortement la coopération et l'investissement des provinces dans le programme ». Mais il s'est fait recevoir plutôt froidement par son collègue du Québec, Pierre MacDonald.

LE DEVOIR a en effet appris que le gouvernement du Québec réserve sa position jusqu'à ce qu'il connaisse la décision d'Ottawa quant à la localisation de l'Agence spatiale.

Montréal et Ottawa sont toujours en concurrence pour accueillir l'Agence qui gèrera notamment les deux programmes MSAT - piloté par le ministère des Communications et Telesat - et RADARSAT - piloté par le ministère de l'Énergie et des Ressources. Telesat a déjà décidé de situer à Montréal, dans la Cité des Ondes, la direction du MSAT.

Le document publié hier par le gouvernement fédéral sur RADARSAT identifie $ 98 millions de dépenses industrielles au Québec, $ 96 millions en Ontario, $ 19 millions dans les provinces de l'Ouest et $ 13 millions dans les Maritimes. On estime que 10,300 années personnes seront créées durant la vie du satellite.

Cette répartition des contributions industrielles des diverses régions du Canada confirme l'argument du gouvernement du Québec selon qui la majeure partie des éléments du programme spatial canadien viennent effectivement de la région de Montréal. (Les contributions industrielles de l'Ontario sont partagées entre Ottawa et Toronto).

Le RADARSAT constituera une première mondiale et permettra de recueillir toute une gamme d'informations sur l'agriculture, les ressources naturelles, les océans et la foresterie. Le gouvernement fédéral y voit en outre un autre moyen de mieux assurer sa souveraineté dans l'Arctique. Le secteur privé canadien a proposé l'établissement d'un consortium pour prendre avantage de l'avance technologique prise par le Canada et commercialiser les données recueillies par le satellite: Ottawa évalue son marché à $ 150 millions pendant la période opérationnelle du satellite.

Mulroney redit son intention de soumettre l'accord au Parlement

PIERRE APRIL

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Brian Mulroney a réaffirmé son intention de proposer au Parlement canadien pour approbation l'accord constitutionnel de 1987 tel que négocié dans la nuit du 2 au 3 juin dans la capitale nationale.

Au cours de la période des questions, hier aux Communes, le député libéral Robert Kaplan a vainement essayé de faire dire au chef du gouvernement qu'il tiendrait compte des recommandations du Comité spécial mixte chargé d'étudier l'accord et qu'il accepterait des amendements.

« Est-ce qu'attitude de la majorité conservatrice dans ce comité, a-t-il demandé, sera d'accepter des amendements qui peuvent améliorer l'accord, ou sera-t-elle de l'adopter sans tenir compte des suggestions d'amendement ? »

Comme il l'avait déjà signalé, lundi, au cours d'une entrevue, le premier ministre a refusé de se laisser prendre et a rappelé que les premiers ministres canadien et des provinces s'étaient engagés, en signant l'Accord du lac Meech, à le présenter tel quel à leurs législatures respectives et au Parlement canadien.

Le premier ministre a rappelé à son interlocuteur que si le Parti libéral du Canada s'attendait vraiment à proposer des amendements à l'accord du 3 juin, il aurait dû prévenir le premier ministre du Québec, Robert Bourassa, qui l'a déjà fait entériner, mardi, pas l'Assemblée nationale.

« Est-ce que la position du Parti libéral du Canada, a demandé M. Mulroney, est que l'Accord du lac Meech est entaché et exige a priori des amendements. Car si c'est le cas, vous auriez dû prévenir le premier ministre du Québec qui a présenté le document tel quel ».

Le Comité spécial mixte, composé de 12 députés et de cinq sénateurs, tiendra des audiences publiques à Ottawa au cours des prochains jours et on s'attend à ce qu'il propose des modifications touchant entre autres la reconnaissance des peuples autochtones et le caractère multiculturel du pays.

Le premier ministre Mulroney n'a pas voulu rejeter toutes les suggestions qui pourraient émaner des travaux du comité, mais il a insisté pour qu'elles ne soient considérées que lors d'une deuxième ou une troisième ronde de négociation, une fois que le Québec, grâce à l'Accord du lac Meech, aura été officiellement réintégré dans la constitution.

« L'objectif, a-t-il dit, est de ramener le Québec et cela n'écarte pas d'autres gestes dans l'avenir. Après la ratification de l'Accord du lac Meech, il y aura une deuxième ronde ».

Le premier ministre n'a pas voulu prendre d'engagements envers le comité. « Si vous avez des questions, ou si un député a des questions à adresser aux parlementaires, qu'ils soient conservateurs, libéraux ou néo-démocrates, je présume que le député va vouloir le faire en temps opportun, mais je ne suis pas en mesure de répondre pour le comité. »

De son côté, le député libéral de York West (Toronto), Sergio Marchi, a émis un communiqué dans lequel il a cité un extrait du texte de l'ancien premier ministre Pierre Trudeau, publié le 27 mai, quelques jours avant la ratification desprincipes contenus dans l'Accord du lac Meech. « Les Canadiens qui se sont battus pour un Canada unique, bilingue et multiculturel, peuvent dire adieu à leur rêve. »

Johnson: un bilan négatif

NORMAN DELISLE

QUÉBEC (PC) — Le chef de l'opposition péquiste Pierre Marc Johnson dénonce l'absence de projets de loi importants du gouvernement Bourasssa.

« C'est un gouvernement en chaise longue, qui envoie du chloroforme en aérosol aux Québécois », a affirmé M. Johnson hier alors qu'il traçait devant la presse un bilan très négatif de la session parlementaire.

L'Assemblée nationale a suspendu mardi ses travaux jusqu'au 20 octobre prochain.

Selon le chef péquiste, le gouvernement libéral n'a soumis aucun projet de loi important aux membres de la Chambre, sauf le controversé projet de loi 30 sur les relations de travail, qui a été mis de côté après avoir soulevé les protestations tant du monde syndical que du patronat.

Le reste du programme législatif était constitué d'une quarantaine de lois comptant moins de 10 articles, d'amendements techniques à des lois existantes ou de portée mineure.

M. Johnson a également dénoncé le comportement libéral en Chambre qu'il associe à une « attitude cynique et méprisante à l'égard du parlementarisme ».

Il a ainsi dénoncé la présentation « en catastrophe » du budget le 30 avril à la suite d'une fuite dans des médias d'information, l'utilisation « abusive » d'une motion d'urgence pour « abréger » le débat démocratique sur la constitution et l'absence de discours inaugural, le dernier ayant eu lieu le 16 décembre 1985.

Selon M. Johnson, le gouvernement « évite systématiquement les débats publics sur les grandes questions. C'est du cynisme dans le traitement des grands dossiers de la société ».

Le chef de l'opposition a également dressé une liste des engagements que le gouvernement Bourassa aurait normalement dû respecter et qui sont demeurés lettre morte.

Il a cité le révision du zonage agricole, la réforme de l'aide sociale, la participation des femmes au foyer au régime de rentes, l'établissement d'un statut pour l'artiste, la mise en place du nouveau Code civil, la refonte des lois municipales, la mise en place d'une politique familiale et d'une politique pour les garderies.

M. Johnson a également rappelé l'inaction du gouvernement en matière linguistique alors que se multiplient des infractions à la loi 101 qui demeurent impunies. « Il n'y a rien de neuf dans ce dossier et le gouvernement poursuit son louvoiement et son attentisme dans ce dossier », a dit M. Johnson.

En dépit de son inaction, le gouvernement Bourassa demeure en tête dans les sondages qui mesurent la popularité des partis politiques, a dû reconnaître le chef péquiste.

Mais il croit que l'automne pourrait amener des changements à ce niveau.

« Le gouvernement favorise le coma politique, le nirvana et l'indifférence. Mais cela ne va faire qu'un temps.

« Les Québécois en général sont habitués à regarder la politique comme un endroit d'où viennent des signaux intéressants ou importants, et ce n'est pas le cas actuellement », a-t-il dit.

« Dans deux ans, aux États-Unis, le contexte social va occuper une grande part de la politique et au Québec, on va encore être en train de se gaver et de s'autosatisfaire en lazy-boy », a conclu M. Johnson.

LOGEMENT À LOUER

LOUEZ À COÛT SÛR!

SPÉCIAL DANS NOS ANNONCES CLASSÉES

Faut LE DEVOIR pour le croire!

LE DEVOIR

RENSEIGNEMENTS	(514) 844-3361
Administration	(514) 844-3361
Rédaction	(514) 842-9628
Publicité	
Générale	(514) 842-9645
Annonces classées	(514) 286-1200
Abonnements	
Montréal	(514) 332-3891 ou (514) 844-3361
Québec	(418) 687-2021
Extérieur — Indicatif 514	1-800-361-6059
Indicatif 418	1-800-463-4747
Indicatif 819	1-800-361-5699
Indicatif 613	1-800-361-5699

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

Faut LE DEVOIR pour le croire!

Résultats

Loto 6/49

Vous pouvez miser jusqu'à 20 h 00 le jour du tirage.

Tirage du 87-06-24

3 15 40 41 43 47

No. complémentaire: **38**

	GAGNANTS	LOTS
6/6	0	1 680 898,40 $
5/6+	5	127 001,20 $
5/6	156	3 112,70 $
4/6	10 797	86,50 $
3/6	202 256	10,00 $

Ventes totales: **12 795 311,00 $**

Prochain tirage: 87-06-27

Gros lot (approx.): 3 700 000,00 $

RÉSULTATS ANTÉRIEURS

TIRAGE DU	NUMÉROS
20 juin	5-20-22-25-36-48 (9)
17 juin	10-17-24-34-37-41 (33)
13 juin	8-16-29-32-40-46 (28)
10 juin	6-8-15-17-20-23 (45)
7 juin	4-10-19-32-39-41 (36)
3 juin	4-7-11-35-40-41 (10)
30 mai	3-12-18-22-31-36 (37)
27 mai	16-18-21-23-34-38 (32)

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Le projet de loi sur le statut des réfugiés

Le Canada ne pense pas manquer à ses obligations internationales

ISABELLE PARÉ

Le ministère de l'Emploi et de l'Immigration ne s'inquiète pas outre mesure de l'intervention du Haut commissariat aux réfugiés (HCR) des Nations-Unies, qui recommande au gouvernement canadien d'amender le projet de loi C-55 sur la reconnaissance du statut de réfugié.

Bien que le ministre ait pris note du point de vue du Haut commissariat, il considère toujours que le projet de loi, dans son état actuel, ne contrevient nullement à ses obligations internationales, a indiqué M. Gérald Maffre, porte-parole du ministère.

Le HCR, dans une lettre addressée au gouvernement canadien, critique l'absence de procédures d'appel justes et équitables dans le projet de loi Bouchard. Les commissaires craignent également que le projet de loi, adopté tel quel, empêche l'entrée au pays à de véritables réfugiés.

Les recommandations du Haut commissariat viennent donc s'ajouter aux tollés de protestations qu'avait provoqué le dépot du projet de loi en mai dernier. Des centaines de groupes d'aide aux réfugiés, de syndicats et de groupes religieux à travers le pays, ont déjà vertement dénoncé le projet de loi du ministre Bouchard.

Mme Fiorella Badiani, déléguée du HCR à Ottawa, a fait savoir que le mémoire, reçu à la mi-juin par le gouvernement canadien, émanait directement du siège de l'organisation à Genève. Toutefois, la déléguée s'est refusé à commenter la teneur du mémoire. Il s'agit d'un document interne, résultant du dialogue normal que maintient l'institution avec le gouvernement canadien, allège Mme Badiani.

La Coalition pour les réfugiés de Montréal a applaudi l'intervention du HCR, qui vient appuyer la position vigoureusement défendue par les organismes d'aide aux réfugiés depuis la présentation du projet de loi. La Coalition avait pressé le Haut commissariat d'étudier le projet de loi canadien, mais selon la délégué du HCR, l'intervention de Genève ne découle pas des pressions exercées par des organismes indépendants.

D'autre part, Ottawa refuse pour l'instant de commenter le projet d'imposition d'un visa aux ressortissants brésiliens, auquel le ministre de l'Emploi et de l'Immigration Benoît Bouchard aurait donné le feu vert mardi dernier. Un porte-parole du ministère de l'Immigration, ayant requis l'anonymat, aurait indiqué au quotidien torontois *Globe and Mail* qu'une consigne à cette effet avait été signée en début de semaine par M. Bouchard.

Gérald Maffre, porte-parole à l'immigration, a indiqué qu'il ne pouvait donner plus de précisions sur la « fuite », tant que son ministère n'en ferait pas l'annonce officielle. Toutefois, M. Maffre a dit que depuis janvier, on avait noté une nette recrudescence du nombre de Brésiliens à nos frontières, 1 200 ressortissants de ce pays ayant réclamé un permis de travail ou un statut de réfugié au Canada.

La majorité d'entre eux proviennent de la région de Belo Horizonte, mais le ministère ne sait pas encore si une campagne informelle de publicité, semblable à celle menée en Turquie, est à la source du grand nombre d'arrivées au pays.

« Nous ne comptons pas que sur un visa, a indiqué M. Maffre. Nous essayons aussi de contrôler la situation par d'autres moyens, notamment par la diffusion d'informations sur place, pour clarifier à la population brésilienne la loi d'immigration canadienne ».

La RAAQ n'a pas commandé d'étude

Personne n'a demandé d'autopsier toutes les victimes d'accident

PIÉRRE CAYOUETTE

Si l'institut médico-légal de Montréal affiche complet, la Régie de l'assurance-automobile du Québec (RAAQ) n'y est pour rien. La Régie n'a jamais demandé que l'on fasse systématiquement subir des autopsies aux conducteurs, piétons et passagers qui sont morts ou mourront lors d'accidents de la route cet été.

C'est ce qu'a fait savoir hier un porte-parole de la RAAQ, M. Pierre Théberge.

Débordé, le directeur de l'Institut médico-légal de Montréal, M. André Lauzon, avait dit la veille que sestechniciens et médecins pathologistes étaient contraints par une directive du coroner en chef d'effectuer des autopsies sur tous les conducteurs, piétons et passagers décédés dans des accidents de la route entre le 1er juin et le 1er septembre.

Le coronef en chef, le Dr Jean Grenier, expliqué au DEVOIR qu'il n'avait pas émis de directive particulière en ce sens. Il a toutefois dit qu'il avait accepté d'autoriser des autopsies cet été, soit dans les hôpitaux, soit à l'Institut médico-légal, sur toutes les personnes décédées dans des accidents de la route entre le 1er juin et le 1er septembre.

« Nous le faisons à la demande de la Régie de l'assurance-automobile qui mène une recherche visant à étudier la possibilité de survie des accidentés de la route, dans l'espoir d'améliorer les opérations de sauvetage des traumatisés. Souvent, si on intervenait plus rapidement et plus adéquatement, des blessés de la route pourraient échapper à la mort ».

Un porte-parole du président-directeur de la Régie M. Jean-Paul Vézina, a cependant catégoriquement nié cette information. « Nous n'avons jamais commandé d'étude sur les accidents de la route » a dit le porte-parole de la Régie.

« Nous nous penchons toujours sur le phénomène du 'Golden Hour' (l'heure qui suit un grave accident) pour voir ce qui techniquement peut être fait pour éventuellement sauver la vie de ces polytraumatisés ».

Les récents accidents de la route ont provoqué des embouteillages à l'Institut médico-légal de Montréal. « Nous n'avons de faction que quatre techniciens et cinq médecins. Nous n'avons pas assez de personnel et cela a certainement un lien avec les restrictions budgétaires », a dit Mme Danielle Rodriguez, porte-parole de l'Institut. Elle voit mal comment les pathologistes, en pleine période de vacances, pourront faire face à la demande.

L'an passé, 1,050 personnes sont mortes sur les routes au Québec, dont 362 entre le 1er juin et le 1er septembre. Au cours de la même période en 1985, la route a fait 504 victimes. Avec la mort de cinq adolescents au cours des derniers jours, l'été 1987 s'annonce très meurtrier.

Le financement des écoles catholiques en Ontario est constitutionnel — la Cour suprême

GUY TAILLEFER

OTTAWA (PC) — La Cour suprême a déclaré hier constitutionnelle la nouvelle loi ontarienne portant sur le financement complet des écoles secondaires catholiques de la province.

La Cour suprême a jugé unanimement que la loi ontarienne n'était pas incompatible avec les dispositions de la Constitution, y compris celles de la Charte canadienne des droits et libertés.

La loi 30, adoptée l'année dernière, étend le financement public des écoles catholiques en Ontario aux 11e, 12e et 13e années du niveau secondaire et supprime les frais de scolarité au montant d'environ $ 1,000 par étudiant.

La Cour suprême a maintenu un jugement majoritaire rendu en février 1986 par la Cour d'appel de l'Ontario.

Une coalition de 14 organisations scolaires religieuses, publiques et indépendantes en ont appelé du jugement de la Cour d'appel devant la Cour suprême, soutenant que la nouvelle législation violait les garanties constitutionnelles d'égalité devant la loi et de liberté de religion.

La Cour suprême a rejeté hier l'appel et jugé que la loi 30 « constitue un exercice valide du pouvoir provincial d'ajouter aux droits et privilèges des contribuables des écoles séparées catholiques ».

« La protection des droits religieux des minorités constituait une préoccupation majeure lors des négociations qui ont abouti à la Confédération », ajoute le jugement.

Pour juger de la constitutionnalité de la loi 30, les juges de la Cour suprême avaient notamment à interpréter l'article 93 de la Loi constitutionnelle de 1867, un article qui porte sur la compétence provinciale en matière d'éducation et les droits des écoles séparées.

Comme l'article 93 s'applique partout au Canada, un jugement contraire de la Cour suprême aurait risqué de bouleverser le système d'éducation confessionnel au Québec, avait fait valoir le procureur du Québec Jean-K. Samson, lors des audiences que la Cour suprême avait tenues à ce sujet en février dernier.

Hier à Ottawa, un représentant du Ontarian Institut for Studies and Education, M. Christopher Olsen, a très mal accueilli le jugement de la Cour suprême.

« Les dangers pour le système d'enseignement ontarien dans son ensemble sont aggravés par la création d'un nouveau réseau d'enseignement secondaire dont la province n'a pas les moyens.

« Je n'éprouve pas la moindre animosité à l'égard des catholiques, mais je ne crois tout simplement pas qu'un groupe religieux devrait recevoir des fonds publics plutôt qu'un autre », a affirmé M. Olsen.

En revanche, le directeur exécutif de l'Association des commissaires des écoles séparées de l'Ontario, M. Ernest F. Nyitrai, s'est déclaré « extrêmement satisfait » de la décision, estimant qu'elle réglait définitivement une question qui fait l'objet de vifs débats depuis deux ans en Ontario.

Pour sa part, M. Jim Cooney, président de l'Association des enseignants catholiques de l'Ontario, a estimé que les grands gagnants étaient les étudiants, « qui vont pouvoir passer l'été avec la certitude de pouvoir étudier dans leur langue ».

La loi 30 a entrainé l'année dernière l'inscription dans des écoles secondaires catholiques de quelque 21,500 étudiants qui étudiaient auparavant ailleurs. Environ 460,000 étudiants fréquentent maintenant ces institutions.

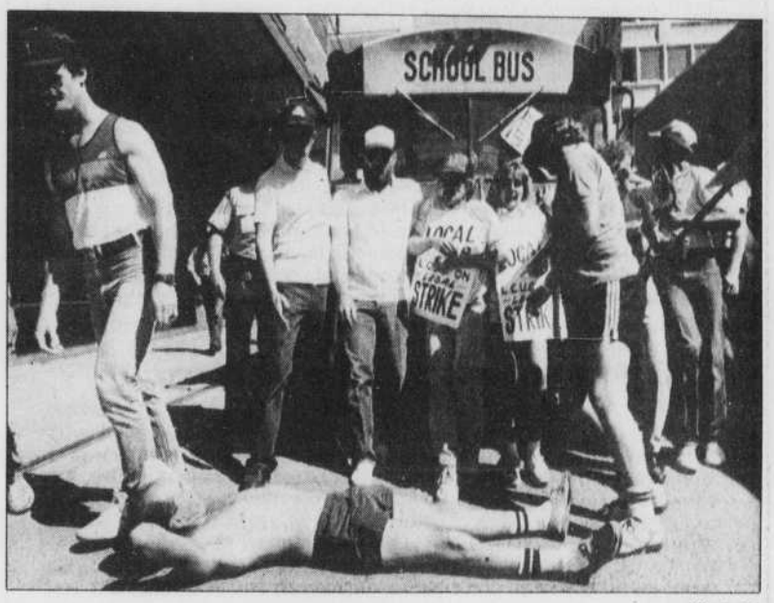

Photo CP

Des travailleurs occasionnels ont été arrêtés hier à Lethbridge par un facteur qui s'est couché devant l'autobus qui les transportait. Les briseurs de grève ont pu entrer au travail.

Le pharmacien Kesler est acquitté de meurtre

CALGARY (CP) — Steven Kesler n'a pas caché son soulagement et sa joie hier en entendant le président du jury l'acquitter de l'accusation de meurtre au deuxième degré qui avait été portée contre lui.

Il a quitté le Palais de justice de Calgary entouré de ses filles Marlene, 13 ans, à gauche, et Patricia, 11 ans, qui ont toutes deux montré elles aussi leur soulagement.

Kesler, propriétaire de pharmacie, avait ouvert le feu le 8 novembre en direction d'un homme qui venait de cambrioler son établissement. Timothy Smith, âgé de 27 ans, avait été atteint d'une décharge de fusil de calibre .12 en plein dos et avait succombé à l'hôpital.

La pharmacie de Kesler avait déjà été cambriolée et il avait soutenu tout au long du procès qu'il avait acheté le fusil pour assurer sa protection.

Des fonds avaient été levés dans la ville de Calgary pour assurer la défense de Kesler.

Photo CP

Le pharmacien Steven Kesler à sa sortie du Palais de justice de Calgary où il a été acquitté hier de l'accusation de meurtre au deuxième degré qui pesait sur lui. Kesler est entouré de ses filles Marlene et Patricia.

Un contrat de $ 23 millions avec GE

La police de la CUM modernise ses communications

PIERRE CAYOUETTE

D'ici à 1989, le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) modernisera son système de communications.

À cet effet, le président du comité exécutif de la CUM, M. Michel Hamelin, a annoncé hier la signature d'un contrat de $ 23,2 millions avec la compagnie Générale Électrique du Canada.

L'entente permettra d'implanter au service de police de la CUM au cours des trois prochaines années un système informatisé de télécommunications intégrées. « Cette nouvelle infrastructure permettra notamment de répondre plus rapidement aux appels d'urgence et donnera aux policiers patrouilleurs un accès direct aux banques de renseignements externes », a dit M. Michel Hamelin.

Le directeur du Service de policice de la CUM, M. Roland Bourget, a précisé que d'ici à décembre 1989, « environ 410 autos-patrouille seront dotées de terminaux d'ordinateur. Tandis que 840 véhicules de la flotte seront munis de nouveaux radios mobile. Les policiers auront quant à eux à leur disposition plus de 930 postes émetteurs-récepteurs portatifs ».

La police de la CUM, a rappelé M. Bourget, utilise un système de communications désuet, qui date de 1963.

Le nouveau système, a-t-il dit, permettra au service de police d'être directement relié au service d'urgences « 911 ». De sorte que les appels seront traités plus rapidement et le processus de répartition en sera accéléré.

« Ce type de système informatisé facilitera le travail des policiers sur la route dans l'exécution des vérifications. En résultera une augmentation du nombre d'arrestations de personnes recherchées », a dit M. Bourget.

Les policiers patrouilleurs de la CUM répondent annuellement à quelque 780 000 appels.

Postes: Cadieux refuse toujours un médiateur

La grève des Postes a suscité un nouveau débat à la Chambre des communes, hier, quand le ministre du travail, M. Pierre Cadieux, a maintenu sa décision de ne pas nommer de médiateur pour aider à résoudre le conflit, malgré l'insistance de John Turner et d' Ed Broadbent

Le chef du parti libéral a accusé le gouvernement d'alimenter la confrontation en urilisant des « scabs » dans le but de livrer une partie du courrier.

« Si les choses empirent, ce sera au premier ministre d'en porter la responsabilité » a-t-il dit.

Pierre Cadieux a déclaré que les négociations aient repris, hier, sans la présence d'un médiateur était une preuve qu'il avait pris la bonne décision en refusant d'en nommer un.

« Laissons les parties négocier » a-t-il dit, en rejetant tout changement de cette stratégie.

Par ailleurs la violence a diminué sur les lignes de piquetage, — dans la capitale fédérale, qui était touchée pour la seconde fois depuis le début du conflit. Un incident sérieux s'est toutefois produit au bureau de poste près de la Colline parlementaire, deux grévistes ont du être conduits à l'hopital et deux autres ont été arrêtés, après une échauffourrée qui a éclaté quand les policiers sont intervenus en faveur des briseurs de grève.

Préservatifs fiables

À l'exception de ceux fabriqués en intestin d'agneau et de ceux vendus après la date limite d'utilisation, la plupart des préservatifs peuvent être considérés comme d'efficaces moyens de contraception et de protection contre les maladies transmises sexuellement.

Les 27 marques de condoms testées par *Protégez-vous* répondent en majorité aux normes gouvernementales, révèle le magazine dans son édition du mois de juillet.

Ces préservatifs ont démontré leur étacnchéité et leur intégrité lorsque remplis de 300 millilitres d'eau et ont résisté à l'éclatement lorsque soumis à la pression exercée par un volume de 25 litres d'air.

CONGRÈS DES HUMANISTES

Congrès des humanistes d'Amérique du Nord du 26 au 28 juin

Avec la participation de

La Libre Pensée Québécoise.

À l'hôtel du Parc, 3625 ave du Parc, Montréal

La philosophie humaniste peut se résumer à la recherche du bien-être de l'humain en dehors de toute croyance surnaturelle. Parmi les personnalités présentes:

Margaret Atwood et Henry Morgentaler

Pour plus d'informations: 642-4108

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS

Fondée en 1892
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce

1514, Docteur Penfield, Montréal, Canada, H3G 1X5

Tél.: (514)934-0272
Télex: 05-268656
Cable: MARION
Télécopieur

Communiqué

UNION DES FACTEURS

Message important

Ceci est une mise en garde contre la publicité de la Société canadienne des postes envers le personnel non syndiqué qu'elle engage durant la grève légale des facteurs. L'Union des facteurs du Canada, local 10, Montréal, dénonce cette publicité qu'elle considère comme mensongère et trompeuse.

Même si la Société promet la sécurité à son personnel, les facteurs lutteront avec détermination pour conserver leur emploi, coûte que coûte.

L'UNION DES FACTEURS DU CANADA, LOCAL 10-MONTRÉAL

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Photo AP

Une grosse manif à Séoul

Les deux chefs de l'opposition sud-coréenne, MM. Kim Young-sam (à gauche) et Kim Dae-jung, seront aux premières loges du défilé monstre qui doit avoir lieu aujourd'hui à Séoul, pour protester contre la dictature. L'importance de la « Marche pour la paix » montrera si le mouvement de contestation s'essouffle ou maintient son rythme.

Une bombe arrive de Washington, qui indisposera Moscou

Les É.-U. pourraient convertir les missiles qu'ils retireraient d'Europe

WASHINGTON (AFP) — Le département d'État a laissé la porte ouverte hier à la posibilité de convertir des missiles Pershing-2 — qui doivent être retirés d'Europe en cas d'accord avec Moscou — en fusées à plus courte portée Pershing-1B pour les fournir à la RFA.

Tout en soulignant qu'il n'existait actuellement aucune proposition de Washington ou de Bonn pour procéder à une telle conversion, Mme Phyllis Oakley, porte-parole du département d'État, a fait valoir que le projet américain de traité sur les missiles intermédiaires (INF) permet la conversion des Pershing-2 à longue portée (LRINF) en fusées à plus courte portée (SRINF).

« Notre proposition, a-t-elle dit, permettrait aux deux parties de parvenir à l'égalité soit en détruisant des systèmes, soit en les convertissant en des systèmes autorisés ».

Le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Marlin Fitzwater, avait déclaré plus tôt que les États-Unis « n'ont pas l'intention » de transformer les Pershing-2 en Pershing-1B, ajoutant que le gouvernement américain n'avait reçu aucune demande pour procéder à une telle modification. Un responsable de la Maison-Blanche a toutefois indiqué par la suite que les propos de M. Fitzwater ne reflétaient pas exactement la position américaine.

M. Maynard Glitman, responsable américain du dossier INF aux pourparlers de Genève, avait déclaré à Bonn que ses experts étudiaient s'il serait possible, dans le cadre d'un accord américano-soviétique, de procéder à la conversion de certains missiles pour les donner à Bonn.

En cas d'agrément de la RFA, ces missiles convertis serviraient à remplacer les 72 missiles Pershing-1A en voie d'obsolescence appartenant officiellement à l'armée de l'air allemande mais dont les ogives nucléaires sont contrôlées par les Etats-Unis.

Moscou insiste pour que ces 72 missiles soient inclus dans un accord sur l'élimination d'Europe des LRINF et des SRINF, baptisée option double zéro. Certains experts estiment que la suggestion américaine sur la possible conversion de fusées Pershing est une tactique de négociation visant à amener le Kremlin à renoncer à cette exigence, qui constitue l'un des obstacles à la conclusion d'un accord sur les INF.

Mme Oakley a fait valoir qu'« en matière de contrôle des armements, la conversion est depuis longtemps une méthode acceptée d'élimination des systèmes limités par traité, méthode que l'URSS a elle-même utilisée ».

Elle a ajouté qu'en cas d'accord sur l'option double zéro, les États-Unis « ne pourraient déployer des Pershing-1B eux-mêmes », laissant ainsi entendre que cette interdiction ne s'appliquerait pas aux forces tierces allemandes.

Le porte-parole a noté que le gouvernement ouest-allemand n'a pas encore pris de décision sur la modernisation de ses Pershing et que cette décision revient aux autorités de Bonn.

Mais elle a déclaré que Washington était d'accord avec les autorités militaires de l'OTAN pour qui « la modernisation des Pershing maintiendrait et renforcerait la dissuasion nucléaire de l'OTAN et sa capacité de riposte flexible ».

« En conséquence, nous soutiendrions pleinement une décision ouest-allemande de modernisation », a-t-elle poursuivi.

Mme Oakley a affirmé que les négociateurs américains ont toujours indiqué clairement à leurs interlocuteurs soviétiques qu'ils n'accepteraient pas que les négociations bilatérales avec Moscou affectent la coopération américaine avec ses alliés.

LE MONDE EN BREF

■ *Lévesque au procès de Barbie*

LYON (Reuter) — Le procès de l'ancien nazi Klaus Barbie est « utile et exemplaire », au-delà des frontières, a estimé hier l'ancien premier ministre René Lévesque, de passage à Lyon, après avoir assisté à la 31e audience, l'avant-dernière consacrée aux plaidoiries des parties civiles. « C'est une excellente leçon d'histoire, ça a fait le tour du monde », a déclaré à la presse M. Lévesque, venu à Lyon pour inaugurer le Centre culturel franco-québécois Jacques Cartier. Il a précisé qu'il avait notamment tenu à assister à l'une des audiences, car « cela fait partie des souvenirs de ma génération ». Interrogé sur l'impact du procès au Québec et au Canada, l'ancien premier ministre a répondu que la télévision avait « montré des images et des réactions qui avaient quelque chose d'utile et d'exemplaire ». M. Lévesque s'est refusé à commenter l'audience accordée par le Pape Jean-Paul II au président autrichien Kurt Waldheim, en déclarant simplement qu'il ne faisait l'objet d'aucun procès et qu'il était chef d'État.

■ *Nouveau raid au Temple d'Or*

NEW DELHI (AP) — Les forces de l'ordre ont pénétré hier dans le périmètre du Temple d'Or d'Amritsar, et arrêté dans les petits hôtels qui entourent l'édifice une centaine de Sikhs soupçonnés d'être des extrémistes. Environ 80 d'entre eux ont ensuite été relâchés, selon l'agence United News of India. À 25 km de là, au cours d'une autre descente effectuée dans le périmètre du temple sikh de Tarn Taran, 50 personnes ont été arrêtées. C'est en 14 mois la cinquième opération de police au Temple d'Or, sanctuaire devenu un bastion du séparatisme sikh.

■ *Colère chinoise contre Washington*

PÉKIN (AFP) — La Chine s'est « indignée » hier de « l'ingérence grossière » dans ses affaires intérieures que constitue selon elle l'adoption récente de deux amendements par le Congrès américain sur la situation des droits de l'homme en Chine et au Tibet en particulier. Les deux amendements, l'un portant sur la « prétendue question » des droits de la personne en Chine et l'autre sur « la violation des droits de l'homme au Tibet », adoptés le 18 juin dernier par la Chambre des représentants, constituent « une grave déformation de la vraie réalité », a indiqué au téléphone un porte-parole du gouvernement chinois. Cet acte a « blessé les sentiments du peuple chinois », a-t-il ajouté.

Le remaniement en Hongrie

Un vent de pragmatisme

VIENNE (AFP) — La hiérarchie politique hongroise a été complètement modifiée hier lors d'un remaniement qui fait émerger deux personnalités susceptibles de succéder un jour au chef du parti, M. Janos Kadar, estiment les observateurs.

M. Karoly Grosz, nommé premier ministre, et M. Janos Berecz, nouveau responsable de la propagande au bureau politique, vont désormais chercher à faire la preuve de leur aptitude à devenir secrétaire général du Parti. M. Kadar, 75 ans, ne manifeste toutefois aucune volonté d'abandonner le pouvoir qu'il détient depuis 1956.

Tous deux âgés de 57 ans, MM. Berecz et Grosz sont des hommes ambitieux. Aucun des deux n'est considéré comme particulièrement libéral mais ils ne sont pas non plus des adversaires des réformes en cours en Hongrie.

M. Grosz, qui était chef du comité du parti à Budapest, est un homme énergique et pragmatique. M. Berecz est un homme modéré, qui avait déjà la haute main sur l'idéologie et la propagande comme secrétaire du comité central.

Le nouveau numéro deux du parti, M. Gyorgy Lazar, ne risque pas d'être un concurrence pour MM. Grosz et Berecz. M. Lazar est un fonctionnaire du parti de 62 ans, dont le principal de la carrière est derrière lui. Il a détenu le poste de premier ministre durant douze ans.

Le poste de secrétaire général adjoint du parti a été créé au dernier congrès en 1985 pour alléger les tâches de M. Kadar.

Le remaniement d'hier contribue également à renforcer le poids et la capacité d'action du gouvernement. À la différence de M. Lazar, le nouveau premier ministre, M. Grosz, est un homme jeune et ambitieux.

La gestion d'une économie qui marche de plus en plus difficilement risque toutefois d'être une épreuve difficile pour M. Grosz. Le « modèle hongrois », à l'heure où il devient à la mode dans les autres pays socialistes, se heurte à des difficultés croissantes qui suscitent un mécontentement dans la population. Le pouvoir d'achat baisse, la dette extérieure augmente. La nouvelle loi sur les faillites crée un chômage difficilement accepté.

Un troisième homme, M. Imre Pozsgay, qui était souvent cité comme un éventuel candidat à la succession, est un oublié du remaniement. M. Pozsgay, ardent défenseur des réformes et avocat d'une démocratisation de la vie politique, est secrétaire général du Front patriotique, qui regroupe les principales organisations de masse. Toutefois les observateurs estiment que le pouvoir veut désormais donner à des institutions comme le Front patriotique ou le Parlement un rôle relativement indépendant de celui du parti.

Enfin que pour la première fois depuis le congrès de mars 1985, une femme, Mme Judith Csehak, siège au bureau politique.

LSD

Cobaye débouté

WASHINGTON (AFP) — Un ancien sergent de l'armée américaine, « cobaye » à son insu d'une expérience menée à la fin des années cinquante pour déterminer les effets du LSD (un hallucinogène puissant), a été débouté hier par la Cour suprême des États-Unis de sa demande de dommages-intérêts auprès du gouvernement fédéral.

La plus haute instance judiciaire américaine explique qu'accéder à cette demande aurait pour effet de « désorganiser l'institution militaire ».

L'ancien sergent-chef James Stanley, aujourd'hui âgé de 53 ans, s'était porté volontaire en février 1958 pour participer à un programme de recherche de l'armée. Ces recherches, lui avait-on dit, devaient porter sur les moyens d'améliorer la protection des troupes en cas de guerre chimique.

En fait, M. Stanley devait ingurgiter par quatre fois du LSD, une drogue synthétique devenue populaire dans les années 1970 chez les hippies et le mouvement psychédélique.

Cette expérience, affirme le plaignant, a ruiné sa vie et provoqué la rupture de son mariage.

Pendant de nombreuses années, le sous-officier a continué à avoir des hallucinations récurrentes et a vécu des périodes pendant lesquelles il lui était impossible de réfléchir de façon cohérente. En une occasion, il s'était réveillé en pleine nuit, frappant violemment sa femme et ses enfants, sans même s'en souvenir le lendemain.

James Stanley ne devait apprendre l'origine de ses malheurs qu'en 1975 après qu'il eut été contacté par l'armée qui souhaitait étudier le comportement des sujets testés 18 ans auparavant.

La décision de la Cour suprême a été prise à la plus petite majorité possible (cinq voix contre quatre), un des juges minoritaires, M. William Brennan, assimilant même l'épreuve vécue par M. Stanley à celle des victimes des expérimentations nazies dans les camps de concentration. « Des recherches pratiquées sur un homme à son insu sont moralement et légalement inacceptables », écrit-il.

North a modifié une déclaration de Casey

Irangate : Israël fournit des documents-clés

WASHINGTON (AFP) — Des documents « révélant des faits importants », sur le rôle d'Israël dans les livraisons d'armes américaines à l'Iran ont été fournis par l'État hébreu aux commissions d'enquête du Congrès sur l'Irangate, a annoncé hier le président de la commission sénatoriale, M. Daniel Inouye.

La réticence d'Israël, qui a joué un rôle majeur dans ces livraisons d'armes, à fournir ces documents, constituait un important obstacle au travail des deux commissions (Sénat et Chambre des représentants) chargées de l'enquête.

Un autre obstacle important, concernant le témoignage du lieutenant-colonel Oliver North, avait été levé mercredi soir après que son avocat eut accepté les conditions fixées par les commissions au témoignage de son client.

Le lt.-colonel North doit commencer à témoigner en public le 7 juillet prochain, une semaine après avoir été interrogé à huis clos. Cet interrogatoire serait cependant limité, ainsi que l'avait réclamé M. Brendan Sullivan, son avocat.

Le sénateur Inouye a annoncé la fourniture par Israël de documents sur l'Irangate dans une déclaration préliminaire au témoignage de M. Charles Cooper, principal conseiller juridique du département de la Justice, qui avait été chargé par l'attorney general (ministre de la Justice) Edwin Meese de l'enquête initiale sur l'Irangate.

La seule restriction imposée par Israël à l'utilisation de ces documents concerne la non-publication de ceux ayant trait à sa sécurité nationale, a précisé M. Inouye. Le général israélien Rafael Vardi a été autorisé par ses chefs à répondre aux questions du Congrès, a-t-il ajouté. Le général Vardi avait été chargé par son gouvernement de rédiger un rapport sur le rôle d'Israël dans les ventes d'armes à l'Iran.

M. Charles Cooper a révélé de son côté certains détails de la tentative de dissimuler au Congrès les ventes d'armes américaines à l'Iran et du débat à ce sujet au sein des plus hautes instances gouvernementales. Il a ainsi confirmé qu'Oliver North avait personnellement rectifié les termes d'une déclaration que William Casey, alors directeur de la CIA, devait faire le lendemain devant une commission du Sénat, afin de dissimuler que l'agence de renseignements était informée de la nature d'un chargement de missiles anti-aériens Hawk livrés à l'Iran en novembre 1985.

M. Cooper a ajouté que M. North avait fait cette correction en présence de Casey et de l'amiral John Poindexter, alors chef du Conseil national de sécurité NSC), et que ces derniers n'avaient pas bronché.

Ces manoeuvres, a précisé le témoin, avaient conduit le secrétaire d'État George Shultz à alerter quelques heures plus tard le président Reagan. Elles avaient également conduit M. Abraham Sofaer, conseiller juridique du département d'État, à menacer de démissionner si M. Casey persistait à vouloir mentir aux enquêteurs.

À la suite de ce débat, a poursuivi M. Cooper, M. Casey avait fait retirer de sa déclaration la phrase corrigée par le colonel North. Le directeur de la CIA, décédé en mai dernier, s'était toutefois abstenu de toute référence à cette livraison d'armes pendant son témoignage.

Margaret Thatcher

Le programme législatif de Thatcher relance les réformes radicales

Moins d'assurance-chômage, une éducation plus centralisée...et des pubs ouverts l'après-midi

LONDRES (Reuter, AFP) — Forte du troisième mandat que lui ont accordé le 12 juin les électeurs britanniques, Mme Margaret Thatcher a dévoilé hier son programme pour les cinq années à venir, qui prévoit une série de mesures allant dans le sens d'un plus grand choix individuel dans des domaines comme le logement et l'éducation.

Conformément à la tradition, ce programme a été lu par la reine Élizabeth à la Chambre des lords au cours d'une cérémonie au rituel quasiment inchangé depuis neuf siècles.

Poursuivant dans la voie des réformes radicales entamées depuis son arrivée au 10 Downing Street, en 1979, Mme Thatcher a fait annoncer par la reine une série de mesures controversées, comme une réforme de la fiscalité locale qui ne manquera pas de susciter une forte opposition dans les rangs de l'opposition travailliste.

Une véritable mini-révolution a en outre été annoncée sous les plafonds dorés de la vénérable Assemblée : mesure très attendue mais critiquée par les médecins et l'Église, les pubs d'Angleterre et du pays de Galles seront autorisés, comme en Écosse, à ouvrir l'après-midi. Cela devrait créer 50,000 emplois.

Aux termes des réformes envisagées dans le secteur de l'éducation par Mme Thatcher, qui dispose d'une majorité de 101 sièges aux Communes, les établissements publics pourront choisir d'échapper à la tutelle des autorités locales pour dépendre directement du gouvernement central. Des frais supplémentaires pour l'enseignement musical, les transports et les excursions pourront être demandés au parents.

En ce qui concerne le logement, le gouvernement, qui désire encourager la mobilité des emplois malgré une migration freinée par les écarts de loyers entre les régions déshéritées du nord et celles du sud plus prospère, veut augmenter le nombre de logements disponibles.

Le marché de la location privée, réduit depuis la mise en place de la législation protégeant les locataires, sera relancé.

Les locataires de logements sociaux seront autorisés à conserver leur bail si ceux-ci passent au privé. Les locataires seront par ailleurs encouragés à acquérir leurs logements.

Un des projets les plus controversés porte sur la création d'une taxe d'habitation, applicable à toutes les personnes de plus de 18 ans, qui se substituera à l'impôt sur la propriété.

Mme Thatcher estime que les locataires regarderont ainsi à deux fois avant de voter pour les conseils municipaux de gauche peu économes des fonds publics dans la mesure où ils seront ainsi directement mis à contribution.

Ce projet ne fait pas l'unanimité au sein même du Parti conservateur de Mme Thatcher, certains jugeant qu'il est directement à l'origine des déboires des tories en Écosse — ils y ont perdu 10 de leurs 21 députés le 11 juin —, une région où il est déjà appliqué.

Il revient à faire payer un millionnaire dans sa résidence autant qu'un étudiant dans son studio, a fait remarquer hier le député conservateur Sir George Young, en estimant que la nouvelle taxe se devrait d'être proportionnelle aux revenus.

Un autre projet sujet à controverse est l'arrêt des versements d'allocations-chômage aux jeunes quittant l'école qui refuseraient une formation professionnelle proposée par l'État, garantie à tous ceux qui ne trouvent pas de travail.

Le responsable de l'emploi du Parti travailliste, John Prescott, s'est d'ores et déjà élevé contre cette disposition, qu'il a assimilée à un « service de travail obligatoire », en s'engageant à s'y opposer par tous les moyens.

Le nouveau gouvernement Thatcher a par ailleurs réaffirmé son engagement à conserver et à developper la force de dissuasion nucleaire britannique. Le gouvernement « soutiendra la contribution britannique à la défense occidentale en modernisant la force nucléaire indépendante de dissuasion par la mise en place du programme de sous-marin trident, et en augmentant l'efficacite des force conventionnelles de la nation », a annoncé la reine.

La défense de la présence britannique aux Malouines a par ailleurs été réaffirmée, sans revenir sur les efforts de normalisation des relations avec l'Argentine.

avis de demande d'un permis d'alcool

Régie des permis d'alcool du Québec

Toute personne, société ou groupement visé dans l'art. 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assermenté et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis ci-après énumérée, dans les 15 jours de la présente publication, ou s'il y a eu opposition, intervenir en faveur dans les 30 jours de cette publication.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée du certificat attestant de son envoi au requérant ou à son procureur, par poste recommandée, et être adressée à: **La Régie des permis d'alcool du Québec, 1 rue Notre-Dame est, suite 9.200, Montréal, Québec, H2Y 1B6.**

Nom et adresse du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
CAFÉ TERRASSE PASCAL GAGNON INC Carrington Club 6862 Est Jarry St-Léonard	Addition d'autorisation de danse dans Bar avec augmentation de capacité	6862 Est Jarry St-Léonard
KYRIAKOPOULOS, Evgenia Chez Les Deux Amis Enr. 3801 rue Masson Montréal	1 Restaurant pour vendre sur terrasse	3801 rue Masson Montréal
CREATIONS DUVAL (1981) INC. Restaurant Pizzeria Lodico 420 rue Pierre Mercure Montréal	1 Restaurant pour vendre	920 rue Iberville Repentigny
BRISEBOIS, Claire Dépanneur Raymond 2401 de Lasalle Montréal	1 Épicerie	2401 de Lasalle Montréal
2524-9996 QUÉBEC INC. Café Chantilly Enrg. 1515 rue Van Horne Outremont	2 Restaurants pour vendre dont 1 sur terrasse	1515 rue Van Horne Outremont
2434-3154 QUÉBEC INC. Paris-Express 1432 Stanley Montréal	1 Restaurant pour vendre	1432 Stanley Montréal
LEPINE, Roch Le Capitaine 900 avenue St-Laurent Laval	Brasserie avec danse et spectacles	900 avenue St-Laurent Laval
BOUCHERIE DE FRANCE 1974 INC. Boucherie de France 1974 Inc 730 boul. Décarie St-Laurent	1 Épicerie	730 boul. Décarie St-Laurent
RESTAURANT AU ROYAUME DU SPORT Brasserie Lebertin 10715 boul. Pie IX Montréal-Nord	Changement de catégorie de Brasserie à Restaurant pour vendre Changement de capacité du Bar et autorisation de danse et spectacles dans le même bar	10715 boul. Pie IX Montréal-Nord
CAFÉ ROYAL BISTRO INC. Café Royal Bistro 257 Ouest Laurier Montréal	1 Bar (suite à cession)	257 Ouest Laurier Montréal
MARIE BROSSARD & TITO GUGLIELMINETTI L'INCONTRO 2112 St-Denis Montréal	Permis additionnel 1 Bar	2112 St-Denis Montréal
RESTAURANT ANDOVER INC. Restaurant Andover Inc. 8405 chemin Dalton Mont-Royal	1 Bar et 1 Restaurant pour vendre	8405 chemin Dalton Mont-Royal
BISTRO 31 INC. Bistro 31 Inc. 34 rue Nelson Montréal-Ouest	2 Restaurants pour vendre dont 1 sur terrasse	31 rue Westminster Nord Montréal-Ouest
154332 CANADA INC. Au Vieux Stanley 1264 Stanley Montréal	1 Brasserie (suite à cession)	1264 Stanley Montréal
NORMANDIN, Richard Antoine Taverne Chez Rocky Enr. 1673 rue Ste-Catherine Est Montréal	Autorisation de spectacles dans 1 Taverne	1673 rue Ste-Catherine Est Montréal
SYLVIE DUPUY & CLAUDETTE DUPUY Café Les Folatries Enr. 7401 rue St-Denis Montréal	1 Restaurant pour vendre	7401 rue St-Denis Montréal
150393 CANADA INC. L.P. Pizza et Sous-Marins 3343 C. Boul. Des Sources Dollard des Ormeaux	1 Restaurant pour vendre	3343 C. Boul. Des Sources Dollard des Ormeaux
BROCHETTERIE MYKONOS INC. Brochetterie Mykonos 5828 Sherbrooke Ouest Montréal	Permis additionnel 1 Restaurant pour vendre sur terrasse	5828 Sherbrooke Ouest Montréal

Le président et directeur général Ghislain K.-Laflamme, avocat

Québec

AFFAIRES SOCIALES

■ Carnet de grossesse

Dès la fin de juin, les médecins accoucheurs et les femmes enceintes disposeront d'un carnet de grossesse. Initiative de la Corporation professionnelle des médecins du Québec, la publication de luxe, intitulée *Neuf mois pour la vie*, répond à une attente maintes fois exprimée par les femmes: avoir accès, à l'intérieur d'un document de consultation facile, à de l'information claire et précise sur le déroulement de la grossesse, la prévention, le dépistage, le diagnostic et les divers traitements qui peuvent s'imposer. Pour chaque mois de la grossesse, on indique le développement du foetus illustré d'une très belle photo couleur. On trouve en plus une bande aide-mémoire, tel un agenda, pour y noter rendez-vous, impressions, questions à poser au médecin ainsi qu'une énumération des signaux d'alarme à surveiller et qui peuvent indiquer une complication. Visant à une plus grande humanisation de la grossesse et de la naissance, le carnet, de par sa facture même, invite la femme enceinte à dialoguer plus ouvertement avec son médecin et à le questionner. Grâce à une importante collaboration financière des caisses populaires et de l'Assurance-vie Desjardins, le carnet de grossesse a été tiré à 100,000 exemplaires. Il sera distribué aux médecins accoucheurs, au prorata de leur exercice obstétrical, et remis à la femme enceinte dès sa première visite. Depuis trois ans, il y a, au Québec, en moyenne 80,000 accouchements par année.

■ Sages-femmes et libre choix

La Fédération québécoise des infirmières et infirmiers (FQII) vient de lancer une nouvelle brochure intitulée *Femmes et maternité: féconder de nouveaux choix et donner naissance à de nouvelles ressources* qui apporte sa contribution au débat sur la légalisation de la pratique des sages-femmes. Le conseil fédéral de la FQII a approuvé récemment la reconnaissance légale de la sage-femme comme professionnelle autonome pourvue d'une formation universitaire de premier cycle. Cette semaine, l'Office des professions du Québec a recommandé au gouvernement provincial de suivre cette voie, tout en écartant pour l'instant l'institution d'une corporation professionnelle des sages-femmes.

■ Le service de relais Bell

Désormais, les personnes qui utilisent un appareil de télécommunications pour personnes sourdes (ATS) pourront se servir du téléphone de façon indépendante, au travail ou à la maison, pour prendre des rendez-vous ou simplement pour s'entretenir avec leurs parents et amis. La société Bell et le Centre québécois de la déficience auditive viennent en effet de lancer un service de relais qui permet aux personnes sourdes de communiquer avec n'importe qui, n'importe où dans le monde. Un ou une téléphoniste sert d'intermédiaire durant toute la conversation. Pour utiliser le nouveau service, une personne sourde compose le 1-800-363-6511 et transmet son message au moyen d'un appareil de télécommunications pour personnes sourdes (ATS), à un(e) téléphoniste du service de relais Bell qui a reçu une formation spéciale. Le service est offert à tous les abonnés de Bell et à ceux des territoires desservis par les compagnies de téléphone indépendantes, 24 heures sur 24, sept jours par semaine. Le service est en vigueur depuis le 15 juin pour les abonnés dont l'indicatif régional est 514 et le sera le 29 juin prochain pour les abonnés des indicatifs 418 et 819. Les communications locales sont gratuites, mais des frais sont prévus pour les interurbains.

■ À bas l'hypertension . . .

La Fondation du Québec des maladies du coeur entreprendra prochainement un vaste programme d'éducation publique sur l'hypertension, un fléau qui touche de 10 % à 20 % des adultes québécois. D'une durée initiale d'un an, le programme débutera le 1er juillet prochain et se poursuivra de façon intensive jusqu'au 30 juin 1988. Il vise surtout le dépistage et les divers aspects du traitement: régime alimentaire, exercice physique, médicaments.

■ L'enfance maltraité

Les enfants qui ont participé au programme de prévention contre les mauvais traitements qui peuvent leur être infligés sont mieux préparés à reconnaître tout mauvais traitement éventuel et à faire face à une situation d'abus, estiment leurs parents. Plus de 1,000 élèves de 3e et 4e année de 13 écoles françaises et anglaises de la commission scolaire Laurenval (Duvernay) ont participé à un programme de prévention d'une durée de huit semaines intégré au milieu scolaire. Au cours des cinq dernières années, le nombre de cas rapportés d'enfants ayant besoin de protection a augmenté de 50 %. L'année dernière, les directeurs de la protection de la jeunesse ont reçu environ 37,000 rapports, dont 22,000 ont été retenus pour enquête. Subventionné par Burger King, le programme sera étendu à d'autres écoles de la commission scolaire Laurenval en septembre prochain. Des discussions sont en cours pour que le programme de prévention contre le mauvais traitement des enfants soit implanté dans l'une des commissions scolaires de l'île de Montréal.

■ Les patients avant les structures

« Le patient et les services aux patients doivent passer avant les structures », affirme le président de l'Association des médecins de CLSC. Le Dr Jean Rodrigue commentait ainsi la démission de trois médecins du CLSC du Richelieu. À la suite d'une décision unilatérale de l'administration, les médecins omnipraticiens ne peuvent plus pratiquer la médecine familiale comme cela se faisait depuis une dizaine d'années. La nouvelle approche modulaire adoptée pour les services de santé fait en sorte que le médecin, lorsque son patient change de tranche d'âge ou d'état de santé (ex. si une femme devient enceinte ou si une personne est en perte d'autonomie ou a un cancer) doit l'avertir qu'il ne pourra plus le suivre. Cette approche, soutient l'Association des médecins de CLSC, est en contradiction flagrante avec les conclusions du rapport Brunet qui voulait favoriser la médecine familiale dans les CLSC. Elle contredit également l'affirmation récente de la ministre de la Santé et des Services sociaux, Mme Thérèse Lavoie-Roux à l'effet que « les services devaient passer avant les structures ». Plusieurs CLSC ont des difficultés à recruter des médecins omnipraticiens. « Plus les médecins seront soumis à l'arbitraire des administrations, plus ils risquent de refuser de travailler dans ces établissements », a-t-il soutenu en conférence de presse hier.

■ Pas de fusion

Après plusieurs mois de pourparlers et d'études, les conseils d'administration de l'Hôpital Royal Victoria et de l'Hôpital général de Montréal ont décidé de ne pas donner suite à leur projet de fusion. Cependant, les deux centres hospitaliers ont conclut qu'il leur serait profitable d'établir une collaboration plus étroite. Ils ont donc formé un comité mixte des conseils qui sera chargé d'examiner des questions qui les préoccupent mutuellement telles le partage des services et la coordination de la planification à long terme.

■ Locataires de HLM

L'Association des Offices municipaux d'habitation du Québec souhaite que le projet de règlement restraignant la sélection des locataires de HLM soit adopté avant la fin de l'année. Élaboré par la SociétÉ d'habitation du Québec, le projet de règlement a été testé pendant près d'un an et demi par un groupe pilote d'offices municipaux. Dénoncé par les associations de locataires, le projet de règlement pourrait conduire à l'élimination de milliers de candidats qui convoite un logement social dans les 48,000 appartements publics gérés par les 485 offices québécois.

Renée Rowan et Laurent Soumis

Vive contestation à l'école Westminster

Des parents veulent faire annuler l'élection de leur comité, où cinq enseignants ont été élus

JEAN-PIERRE PROULX

Un groupe de parents de l'école franco-protestante Westminster demandera au tribunal d'annuler l'élection de leur comité d'école du 4 mai dernier, si la Commission des écoles protestantes du Grand Montréal reconnaît officiellement ce comité. Ces parents, dont une partie ont été battus le 4 mai, prétendent que cette élection, entâchée de vices de procédure, est le résultat d'un « complot ».

Pour la principale porte-parole des parents contestataires, Mme Sonia Peillon, le noeud de cette affaire est l'élection inopinée au comité d'école de trois enseignants et deux membres du personnel du service de garde dont les enfants fréquentent aussi l'école. Leur élection, a-t-elle dit au DEVOIR, n'est rien de moins qu'un « complot ». Ce personnel aurait réagi à la volonté du comité d'école sortant de resserrer le contrôle sur les dépenses de la cantine du midi et des subventions du comité aux professeurs pour les sorties et l'achat de matériel didactique. Le comité d'école recueille chaque année entre $ 10,000 et $ 12,000 auprès de la population locale .

Dans une lettre au ministre de l'Éducation le 15 mai dernier, neuf parents, pour la plupart membres du comité sortant défait le 4 mai, expliquent que l'élection de cinq membres du personnel « créée, incontestablement, un énorme conflit d'intérêt lors d'éventuelles confrontations avec la direction de l'école, ou lorsqu'il s'agira des intérêts des enseignants. En fait, les enseignants ont obtenu 23 % de la représentation au sein du comité de parents. »

Dès le lendemain de l'élection, une douzaine de parents dont la présidente sortante, Mme Suzanne Kadoch, ont contesté publiquement l'élection et réclamé une nouvelle élection arguant des irrégularités de procédure commises la veille. Puis, profitant de la tenue d'une élection pour élire un membre démissionnaire le premier juin dernier, l'assemblée des parents a « annulé » l'élection du 4 mai par 50 voix contre 15 et réélu sur le champ un autre comité d'école. Pour Mme Peillon, la nouvelle élection du premier juin constitue un message évident: le refus de la première élection.

La CÉPGM a pour sa part prié la directrice de ne reconnaître ni l'un, ni l'autre en attendant que les parents règlent leur différend. Elle leur a donné jusqu'au 30 juin après quoi, a indiqué au DEVOIR l'animatrice des parents Mme Gaby Ostro, la commission scolaire prendra une décision en s'inspirant d'un avis juridique obtenu du Conseil scolaire de l'île de Montréal. Mme Ostro n'a toutefois pas voulu nous indiquer le sens de cet avis.

Les parents contestataires ont réagi en sollicitant à leur tour un avis juridique sur l'élection du 4 mai. Des vices de procédure, arguent-ils, ont entâché le mode de convocation, l'information aux parents, la détermination du nombre de postes à pourvoir, la présidence de l'élection, les mises en nomination et le dépouillement du scrutin. D'après eux, ces irrégularités sont suffisantes pour faire annuler l'élection.

Dans bien des écoles, a reconnu Mme Ostro, la procédure réglementaire n'est pas intégralement suivie. Pour la directrice de l'école, Mme Estair Stotland, les élections du 4 mai « se sont déroulées comme toutes les élections antérieures ». Bref, laisse-t-elle entendre, les parents mécontents du résultat de l'élection ont trouvé l'argument des irrégularités pour en contester le résultat.

Depuis, l'imbroglio perdure. Les parents contestataires ont suggéré que tout le monde démissionne à nouveau et que l'on procède à une troisième élection. Pour l'heure, huit parents refusent de le faire.

Médecine en régions désignées

On cherche en vain 50 spécialistes

(R.R.) — Trouvera-t-on les 50 candidats volontaires prêts à exercer leur spécialité dans certaines régions désignées du Québec ?

La Corporation professionnelle des médecins du Québec craint que non. Une fois de plus les 50 postes additionnels en spécialité réservés aux médecins qui veulent exercer leur profession dans un territoire insuffisamment pourvu ne pourront, semble-t-il, être comblés.

« Si on a 40 candidats, ça sera beau », commente à quelques jours de la date limite pour les inscriptions le président de la Corporation, le Dr Augustin Roy.

Les intéressés n'ont été informées qu'à la fin de mai, plus précisément le 21, de la décision du conseil des ministres d'accorder ces 50 postes additionnels

Les participants à la table de concertation permanente sur les effectifs médicaux, mise sur pied en juin 1986 par la ministre Thérèse Lavoie-Roux, recommandaient pourtant en octobre dernier que ces besoins soient annoncés beaucoup plus tôt,laissant ainsi suffisamment de temps aux étudiants en médecine et aux médecins intéressés pour poser leur candidature.

On voulait ainsi éviter une répétition de l'an dernier alors qu'à une demande semblable, sur les 50 postes supplémentaires accordés, seulement 37 avaient été comblés.

Mais d'autres facteurs entrent aussi en ligne de compte. « Un grand nombre de nouveaux médecins se sont déjà trouvés un poste intéressant; certains ont changé d'idée et n'ont plus envie de se spécialiser. D'autres ne veulent tout simplement pas prendre d'engagement face à une région en particulier. Ils refusent toute attache: ce qu'ils veulent, c'est la liberté à tout prix. »

La solution est peut-être d'abaisser jusqu'à 200 le niveau du contingentement: « À ce moment-là, il y aurait assez d'applications pour remplir tous les postes », soutient le Dr Roy.

En attendant les discussions à la table de concertation, c'est le statut quo.

Emploi et Immigration Canada
Employment and Immigration Canada

Mesures spéciales pendant le conflit postal

Mandats d'assurance-chômage

Présentez-vous à votre Centre de distribution le même jour où vous recevez habituellement votre mandat.

Celui-ci vous sera remis sur présentation de votre carte d'assurance sociale et d'une autre pièce d'identité portant votre signature.

Vous devez également remettre vos cartes «Déclaration du prestataire» au Centre de distribution.

Pour les Centres d'emploi du Canada:	Centres de distribution:
Viau, Henri-Bourassa, Crémazie, Clark	Sous-sol, église Saint-Rémi 10 251, av. Laurentides, Montréal-Nord
Laval	Centre 2 000 3195, boul. Saint-Martin ouest Chomedey, Laval
Centre-ville, Frontenac, Verdun	Centre administratif Centre-sud 2085, av. Union, 4e étage, Bureau 470
Rive-Sud	Sous-sol, église Saint-Pierre Apôtre 210, rue de Gentilly ouest, Longueuil
Broadway, Anjou, Langelier, Ontario	Buffet Brunet 6850, rue Sherbrooke est
Jarry, Saint-Denis/Rosemont, Laurier, Outremont	Église Saint-Édouard 6 500, rue Saint-Vallier
Lachine, La Salle	Sous-sol, église des Saints-Anges 50, 15e Avenue, Lachine
Pointe-Claire	Centre commercial 187, boul. Hymus nord, Pointe-Claire
Ferrier, Atwater, Saint-Laurent	Place Décarie 5250, rue Ferrier, 4e étage
Terrebonne	1060, rue Belcourt Terrebonne
Ste-Thérèse	202, Boul. Labelle Ste-Thérèse
St-Eustache	Centre Commercial Place St-Eustache 367, Boul. Sauvé, St-Eustache (Ancien magasin Kif Kif)
Repentigny	579A, rue Notre-Dame Bureau 308, Repentigny

Canada

Vous déménagez?

Évitez de vous priver temporairement de votre DEVOIR. Faites transférer votre abonnement dès maintenant. Votre DEVOIR déménagera en même temps que les vôtres.

Remplissez et retournez le coupon réponse à: **LE DEVOIR, service aux abonnés, 211 St-Sacrement, Montréal H2Y 1X1**

Nom.....

Adresse actuelle..... Code postal.....

..... No. tél.....

Nouvelle adresse..... Code postal.....

..... No. tél.....

Date de déménagement.....

LE DEVOIR ESSENTIEL!

AVIS PUBLICS

Voir aussi en pages 8-21

COUR MUNICIPALE AVIS

Aux défendeurs dont les noms sont énumérées ci-dessous:

PRENEZ AVIS que les sommations émises dans les dossiers de la Cour municipale de Montréal portant les numéros mentionnés en regard de chacun de vos nom et prénom vous sont, par le présent avis et en vertu d'une permission obtenue de l'un des juges de ladite Cour, dûment signifiées.

Vous pouvez obtenir copie de chacune des sommations qui vous concernent et ainsi connaître l'(les) infraction(s) qui vous est(sont) reprochée(s) en vous présentant au greffe de la Cour municipale, 775 rue Gosford, Montréal H2Y 3B9, les jours ouvrables, entre 8h30 et 16h30. Ces sommations peuvent également vous être transmises par la poste si vous en faites la demande écrite, à l'adresse mentionnée ci-dessus, ou verbale, en téléphonant au 872-2533.

La date fixée pour votre comparution est le **3 août 1987.**

La signification qu'implique la publication du présent avis vous permet de faire l'un des choix suivants:

a) Reconnaître votre culpabilité et être dispensé de comparaître à la Cour, en payant le montant indiqué sur votre sommation; ce paiement doit parvenir à la Cour, 775 rue Gosford, Montréal H2Y 3B9, AU PLUS TARD à la date fixée pour votre comparution; un paiement après cette date, ou d'une partie de ce montant, sera encaissé par la Ville à titre de PAIEMENT PARTIEL ET NE POURRA, EN AUCUN CAS, METTRE FIN AUX POURSUITES ENGAGÉES CONTRE VOUS, dont les frais supplémentaires seront à votre charge;

OU

b) Contester l'accusation portée contre vous en faisant parvenir au greffier de la Cour municipale, à l'adresse indiquée ci-dessus, un plaidoyer écrit de non-culpabilité, AU PLUS TARD à la date fixée pour votre comparution. Vous devrez indiquer, sur ce plaidoyer, l'adresse à laquelle doit vous être envoyé un avis vous prévenant de la date de votre procès, à défaut de quoi un tel avis vous sera signifié au greffe de la Cour;

OU

c) Contester l'accusation portée contre vous en vous présentant à la Cour au jour fixé pour votre comparution; la date de votre procès vous sera alors immédiatement indiquée.

VILLE DE MONTRÉAL

—C—

0085LE TUAN BAD 866271136
AIDA LINGERIE LTÉE 834450256
ALARIE DANIELLE 442613673
ALLARD JEAN-FRANÇOIS 835081030
ALVEAR TEDDY 834548105 832396622
AMANTE ANTIDA 437712133
AMYOTTE COLETTE 835191803
ANGELINI BENEDETTO 838239264
ANITA DEMENY 151959846
ANTONELLI GÉRARD 439309065
ARMENIS CHARALAMBOS 432282524 438132940 835502323 835461023 836168675 836111581
ARNOULT CATHERINE MILLEREAU 436693294
ARSENAULT ALAIN 442451461
ARTEMIO RAFAEL 865835740
ASSELIN RÉGIS 134645593 443855565 448445045 852994741
AUBE MARIO 837283005
AUCLAIR AIMÉ 156919556 443636944
AUCLAIR JEAN 835628942
AUCLAIR MARIO 832331124 832331021
AUGER RAYNALD 816680771
AUTOMOBILE RIVIERA INC. 437212915
BAILLARGEON PIERRE 450745385 450232112
BAIRD LÉO 138219200 837589174 837589185
BARLETTA GIOVANNI 156363944
BARRETT RAYMOND 434344142 437539130
BARRY EDOUARD 436120495
BARSALO DIANE 437452481
BARSALOU LINDA 832246111 832246122
BAZINET LAURENT 440732935
BEAUCHAMP ANDRÉ 837514193
BEAUCHAMP BERNARD 438056570
BEAUCHAMP DENIS 816427194 816427205 817105645
BEAUCHESNE JOSEPH ANTONIO 837291700
BEAUDET LISE GUIDI 831348184 831348055
BEAUDIN JEAN 815398684 830901164
BEAUDOIN ANDRÉ 437490060
BEAUDOIN CHRISTIAN 834964793 834964804 834731063
BEAUDOIN ROLAND 437269980
BEAULIEU ADRIEN 440906616
BEAULIEU GONTRAND 838118352 838118363
BEAUREGARD DANIEL 831987144 831987155 831987166 831987170
BÉCHARD DANIEL 832190575
BÉDARD JACQUES 831805586 836658432
BÉDARD SANDRA 443133250 444287362
BÉDARD SIMON 443353654
BÉLANGER BENOÎT 831528154 837227591
BÉLANGER DENIS 150606960
BÉLIVEAU ROBERT 836896981
BELLANTIL JEAN L 438044353 442318424 440980503 443348636
BELLEAU CLAUDE 838349330
BELLOC JOAQUIN 831378870
BELVISI JOELLE 835251734
BENAISSO RACHID 451660204 451149145 445875393 449718010
BENAKOPOULOS STAUROS 832434982 832434993 832389526 836095411
BÉNARD MICHEL 431616846 835364596 835352254
BENOIT DENIS 442614561
BENOIT MARCEL 437905462 437906615 432830823
BERNARD COLEMAN 837051095
BERNARD LÉVIS 835482421
BERNARD RICHARD 836209102
BERNARD ROLEX 156186085 437731501 433979022 449422153 837286343
BERNIER MARIO 836399082
BERNIER RICHARD 836433146
BERNIER STÉPHANE 831263506
BERTHELETTE GILLES 437517032
BERTHELETTE MICHEL 157271520
BERTRAND ROLLAND 448620200
BÉRUBÉ MAGELLA 834704323
BÉRUBÉ ROBERT 442239081 831708194
BESKAU ROBERT F 434540960
BESNER PAUL 453578532 442233934 442499050
BIBEAU JACQUES 838295404
BIBEAU MICHEL 851061676
BIELLO ALAIN 834572830
BIGRAS ROBERT 838757673
BILEHJANI SHAHRUKH 832115513 854742836
BILLECI CHANTAL 437422904
BILODEAU DENIS 836702613
BILODEAU JEAN 850365885
BINETTE MICHEL 838020120
BLOUIN FRANCINE 117693461 435149934
BLOUIN JEAN-PIERRE 438965962 832277913 850352963 439959671
BOIS DES FILIONS TRANSPORT INC. 836808733
BOIS JACQUES 835656780
BOISCLAIR FRANÇOIS 135408464 439513034 438985525 438985971 439174455 835857372 851204502 855541444 851204012 855541455
BOISJOLY PIERRE 437512294 831586615
BOISSONNEAULT DIANE 439933771
BOISVENUE DIANE CARON 838942031
BOISVERT JACQUES 443073680
BOIVIN JAY 831411346
BOIVIN JEAN-GUY 135975593
BOLDUC ANNE 435346413 440819212 836375573
BOLDUC CLAUDE 838203984
BOLDUC LUC 835158004
BOUCHARD CHANTAL 440918085
BOUCHARD DENIS 153197575 440531081 855989422 855989411 850588023
BOUCHARD MYLEN 852577305 852577294
BOUCHARD RICHARD 831678186 859283961
BOUCHARD SYLVAIN 836825684
BOUCHER DANIEL 852199423
BOUCHER JEAN-CLAUDE 440358936 445700636 861156671
BOUCHER LIONEL 838061206 850420270
BOUCHERIE LE BON RÔTI INC. 136002731
BOUDREAULT GILLES 136999225 136999026 137712643 138631345 138262482 438680443 437734920 439145825 438237181 439234821 439426002
BOUGARD MICHEL 838121071
BOULAY CHARLES 853402480
BOULAY DENIS 838050905 838050894
BOULET CAROLE 440533306
BOURASSA CLAUDE 832346336 832346325
BOURDAGES RICHARD 832142581
BOURDEAU YVES 444483115
BOURGON JEAN-CHARLES 442387024 440882503 438756496 438050896 442876184 442860180 850103321
BOUTHILLETTE JOSÉE 836207680 836207676
BOUTILLETTE GÉRARD 837863526
BRIE CLAUDE 439953146 443427110 832450496
BRIGHT KATHLEEN 136389326 437699371
BRISEBOIS GUY 442674271
BRISSON SYLVAIN 832294072
BROCHU SYLVAIN 815064622
BROCHU SYLVIE 434634734
BRODEUR RICHARD 838702141
BROSSEAU MICHEL 136354632 438683173
BROUILLET YVES 442245974 439583465 837313584 837313595
BROUSSEAU CLAUDE 837412354
BROUSSEAU RICHARD 435383314
BROWN DONALD 135571520 435384154
BROWN MICHEL 835519134
BROWN PETER 831396882
BROWN ROBERT 836287266
BRUNET JACQUES 837990893 863503104
BRUNET MARIO 444739142 838331266
BRUNET PIERRE 838601492
BRUNET SYLVIE LESAGE 137956602
BRUNETTE RÉAL 836339151
BUCHANAN GUY 442686414 441087986 835513954 835488194
BURTICA MARIANA 831083186
BUTTLE HOWARD 438143926
CABANA GERMAIN 433811921
CADIEUX CLAUDE 831440960
CAILLOUX MARIETTE 830963103
CALDERWOOD JOHN DOUGLAS 832064796
CALLE JORGE E 137013870
CAMERLAIN FRANÇOIS 838231936 835917482 835917471
CAMERON WILLIAM 137870924 440447685 440461884 832464570
CAMPBELL JAMES 436105994
CAPTAIN PURVIS HENRY 138003666
CARMICHAEL RYAN 440824300 436142755 440419910
CARNOY MARYSE 832047333 832047344 832047322 836209054 836209065
CARON CHANTAL ROY 838408642
CARON FRANCE & GUITARD JOHNNY 135149303
CARRIER ANN 152961303 152134441 439379275 439683786 836964575 836964564 443061732 443237885
CARRIER GILLES 837707231 851191563 851574010 851616964
CARRIÈRE PIERRE 832378024
CARROSSERIE ANJOU LTÉE 443226755 444700756
CARTIER FRANÇOIS 444040671
CASTAGNER RAYMOND 434453283
CASTILLOUX JEAN-SERGE 836642015
CAUCHON LYNE 137700850 435053474 437883272 436099941 437719133 437723941 437887660 437889211
CAYA MANON 134559950
CAYER JEAN-CLAUDE 446498323 834276343
CERVANTES ALEXANDRE 834007554
CHAD EDDY 135562766 437069216
CHADNICK STEWART 440375810
CHAGNON CLAUDE 850047881
CHAIM SAM 162411701
CHALIFOUX MARIO 852272842
CHAMPAGNE JEAN-GUY 832825212
CHAMPOUX DANIEL 838409950
CHAN DARUN 438030773
CHARBONNEAU PIERRE 432809101 438083520 835595946 836023042 835466870
CHAREST CATHERINE 837701944
CHARETTE MARIO 837331191
CHARLES JOEL 440124812 440409502 443838124 837421163
CHASLES JEAN-GUY 434585211
CHEMISES LLOYD INC 442852664
CHEVRIER DANIEL 850228540 850228536 856297971
CHIOU EKATERINI GINOS 834289212
CHRÉTIEN RENÉ 151484734 429971953 134572572 136871951 440807275 437937813 447671431 443272675 446415955 850261930 855508636 430677306
CHRISTIAN RENAUD 837304996 850134633
CHU HANG WING RAYMOND 437805631
CHUSSEREAULT SHARON FOURNIER 439709373
CIACCIA MORRIS 137664376
CLÉMENT LUC 838436174
CLOTIEU ALAIN 834301440
COHEN SAMUEL 138690996 151996633
COMEAU JEAN-MARIE 437470353 436920400
CONSTANTIN LOUIS 836111824
CORBEIL CAROLE A 831024902
CORBEIL STÉPHANE 837456012
CORNEILLE LOUISE GUY 835614581
CORNUT NORMAND 835082091 836015073
CORRIVEAU CAROLE 136966174
COSSETTE SERGE 836750552 836751020
CÔTÉ DANIEL 136707082
CÔTÉ DENIS 440291180
CÔTÉ PIERRE 435015206 436496196 434367474
CÔTÉ SERGE 836690013 836716370
CÔTÉ VALMONT 434935572
COTRONI FRANCESCO 836676492
COULOMBE JOSEPHTE 156945865 138015986
COURCY LAURAINE 438159223 835728681
COURTEAU BRIAN M 836860205
CRÉATIONS ÉLIANE FASHIONS REGD 153102106
CRÉATIONS PALERME INC 437359484
CREVIER PATRICE 838124431
CROISETIÈRE MICHEL 850546476
CROSS BERNARD 851088232
DAVID RIVAS GERMAN 850139721
DAWN COLLINS DAVIS 835632733
DANIS MICHEL 852469251
DOUGLAS GRANT WARREN 837253970
FELDMAN JOHN W 864573150
GUY RICHARD COUVREAU INC 444022854
HAIKEL DONALD 851449130
HAMDI SAFWAT 136058215
HARLAN DAVID BERCOVICI 865844420
HARRIS RICHARD 834784915
HOSKE STEFAN 870480811
ICHAI GILLE MARC FRANCIS 865831120
IVIMEY FRED E 157312632
KELLY YAYNE JOHN 836966325
LAFARGUE GÉRALD 850016230
LAMB CARRIE 836071176
LARRE JACQUES 156472610 156453452
LEMIEUX MONIQUE DAIGNAULT 436957474
LES LIQUIDATIONS REZLER LTÉE 434109502 443961755 443543505
LES SABLAGES M A G LTÉE 832275544
LES SURPLUS LAVAL INC 831419072 831419083
LES VENTES RIAL LTÉE 426377976
LEVEY FRANCINE SOLARCHIK 441015676
LOCATION D'AUTO SAKO LTÉE 137950514 134703413
LUCEY WILLIAM S 136635391
MAC NEIL GORDON C 447632253
MACKENZIE DAVID F 436950463
MACLEAN IAN A 134332494 435394116 435127884 434961483 434606900
MACNEIL JOHN A 451553944 445898935
MAD INC. 442820350 442281464 442858850 838978324 838959181 853644960 853644982
MADRIGGA DENNIS 437254005
MAGANA CARLOS ENRIQUE 834838395 834838406
MAGNAT PATRICE 838295172
MAGNY JEAN FRITZ 155561700 434678720 446167142
MAGTENMGI D 838923503
MAHAR MICHEL 832503980
MAHEU CLAUDE 426223346 438994625
MAHEU MICHEL 865518054 851317423
MAHEU RICHARD 150107123
MAHIET BERNARD 434234743
MAIDBOTIS RAPHAEL 442486984
MAIGNAN JEAN GARDY 436023545 435574834 835530242 835530253
MAILHIOT STÉPHANE 832372170
MAILHOT JOSEPH HERMAN 850451151
MAILHOT LÉOPOLD 438680970 438458462 837203441
MAILLOUX GERMAIN 150284956 852606705
MAINVILLE GILLES 866282351
MAINVILLE JEAN-GUY 435734622
MAISON MINH 134879150 436929135 435787321
MAISONNEUVE MICHEL 438384870 136989274 439906434 439443745
MAISONNEUVE PIERRE 437589596 860735934
MAJDASAJADI SODABEH 835773702 836727953 831249462
MAJID ZAHID 152689180 152684652 451646580 450810496 446073891 451877215 452251483 836848235 445757841 853503755 851168054
MAJOR HUBERT 831277915
MAKRIS STELLA 831179381
MALECOT STEPHAN 439945995
MALENFANT JEAN-MARC 852968922 854949874 854949863
MALENFANT JOSÉE 438729896
MALETTE MARC 436327124 838550263 831688631 850105222
MALLETTE JEAN 838944551 838944783 863126014
MALLOY DEREK 439797175 831739834 850475894 863812110
MALO CAMILLE 438850285
MALO STEPHEN 163954383 135069992 438837556 863022904
MALONEY POLLY ANN 439650621
MALTAIS DENISE 440225483
MAMIZ FERNANDO 837692564
MAMMITZSCH JOHN 443133423 864458991
MAN CHI HO ALAN 832464474
MANDAMADIOTIS GEORGIOS 438297005 438593245
MANDANICI GINO 130506095 853278790
MANDEVILLE LUCIEN 832382924 832382935 860279733 860279722
MANGINI HAROLD ANTHONY 838496186
MANNA COSTANZO 442847064 451174360
MANNO ANTONIO 857172046
MANON HASSEIN 442438360
MANOUSOS JOHN 153275135
MANSIONEM INC. 438856493
MANUEL MARTIAL 443240781
MANUFACTURE GRANDE ÉTOILE ENRG 436264356
MANUFACTURIERS KOJAK ALUMINIUM 439335820 440998294 440579823 438602533
MARCEAU ALAIN 861069952 162709735 162699880 440423712 442817060 863496922 863496911 862946711
MARCEL DUGAS 435120615
MARCELLIN ROBERT 838258735
MARCHAND GAÉTAN 831993960
MARCHÉ GRAND PRIX 437193772
MARCIL ARMAND 443115901 447571552 450663323
MARCIL JEAN-PAUL 831358172 861051984 853862133 852283165 852283154
MARCIL ROBERT 835935306 860833772
MARCONE ANTONIO 437337666
MARCOTTE BENOÎT 835789102
MARCOTTE GILLES 836046912
MARCOTTE JACQUES 832153276 832153265
MARCOTTE YVON 136343594 435978616 435841663 437783172
MARCOUX ROBERT 136392023 136750320 439089825 439342971 850289204 850105255 831665321 834534131 451492554
MARECKI STÉPHANE 838258223
MARIASINE STEVEN D 439732510
MARIEN MICHEL 435119285 435776305 435924845
MARIER BERNARD 837173444
MARIN GILLES 835664325
MARIN RAYMOND 439966516 443827786 450024960
MARINI SERGIO 154429004 151406813 137923951 137921335 442461016 442232663 443032962 440860195 449930040 850514361 449227623 449689435 446176511 450053354 445432234 854680083 850641293
MARIO BOUCHARD 434676723
MARIO CLERMONT 435015626
MARIO DUCHESNEAU REMOR ENR 434033736
MARION DENISE FREDETTE 437655455
MARKAKOS ATHEDA 834359046
MAROIS ELISABETH 836363533
MAROIS GÉRARD 136253401 134915056 831507412
MARQUIS MARK 830092966 854562450 851574360 851574356 853428516
MARRONI NORMAND 831648764
MARSAN SERGE ANTOINE 837500296 837500311 837500300
MARSHALL GEORGE 850976744
MARSHALL GEORGE T 436405115
MARSHALL ROSS & CO LTD 152636875 442883210
MARSILLO MARIO 438349225
MARSMAN THEODORE RAYMOND 850454566 850454555
MARTEL EDDY 152624463 443079151 439339143 438427043 864437781 865427102 865427371 865427091 864437792
MARTEL FERNANDE 851570952
MARTEL GHISLAINE 436947431
MARTEL JACQUES 443091843 838302625 445506036 836229590 445202085 853512752 851224673 853508762 851224662
MARTEL MARLENE 443195561 443567994
MARTEL NORMAND 438534110 445209866 445610966
MARTEL YVAN 442978045 156438914 854567210 851476581 852108810 856547451 856547462 856547440
MARTEL YVES 134774496
MARTIN ADELAIDE 443203036 444682420
MARTIN CLAUDE 838581332 859038924 857700852
MARTIN LINDA 439073294
MARTIN LOUIS 852593243
MARTIN MANON 836797426
MARTIN MICHAEL 834359444
MARTIN MICHEL 443549820 442272880 836135462
MARTINEAU CAROLE 438089293
MARTINEAU MICHEL 157601732 437613164 444601054 447113881 452304075 444579472 831801095 857853673 855548315
MARTINEAU PAUL-ÉMILE 850108814 836225703 838772395 850106095 861044310 861055182 861065030 853101270
MARTINEAU RÉAL 164429204 438919681 864863904
MARTINEZ NANCY 439851230 441038721 440985145 448267131 449607211
MASCHAS STELLA 436116656
MASHAAL ÉMILE 438398601
MASSE DANIEL 831345896 831345885
MASSIAH MAURICE LESLY 837904642
MASSICOTTE CONSTANT 853437546 853437550 439881411 445967045 444378443
MASSON ALAIN 838651181 838659080 838659102
MASSON PIERRE 836771040 836771036 862954816
MASSON SYLVIE 442920026
MASSON YVON ROBERT 837649750
MATE PHYLLIS 134336624 438197340
MATEUS JOSE V 152483586 152482050
MATHEUS ODMANNE 836401020
MATHIEU GILLES 443997573
MATRICARDI ANTONIO 136333525
MATTE LAURETTE LABELLE 153143130 153143126 439129213
MATTE PIERRE 137269392 441029551
MATTIA GIUSEPPE 831206622
MATURO NICOLA 837262462 838651365 851045311 851045300 836800683 836800470 837306470
MAUGHAM RICARDO 834470641 834470630 834470626 853152366 854708993
MAURICE NELSON 837266813 837266802
MAY ALAIN 439778216 137692516 439573330 439289734 439752725 439408130 836997501 837655674 137656481
MAYER GEORGE 850112804 835351226
MAYER RICHARD 137671225 150071073 150070572 437908752 444263691 448494410
MAYRAND HUGUETTE 436752061
MAYRAND RICHARD 862280672
MAZEROLLE ANTHIME 134949463
MAZUEL SYLVIE PEPONNET 832064332 832064321 832064343
MAZZEO VERA 837580914 440931212 440820752 438723283 437281526
MC ALLISTER WILLIAM 438102335
MC BURNEY GORDON 435827475
MC CLINTOCK KATHERYN 437770955 436937071 437771714 437723381
MC CONNELL CHRISTOPHER W 452896393 443835033 451781120
MC CONOMY BRUCE 436820591
MC GRAW GILLES 816462032 816462021 838316953 838010832
MC CULLOCH JEAN 437622194 438580295
MC DOUGALL DAVID JAMES 162644064 162042300 162041110 162035285 161875195 160649694 155421976 154664366 440606596 444483056 860579440
MC DOUGALL DEBBIE 454559803 153010410
MC FADDEN DAVID 437069986 437087523
MC GILL BARRY 434284163 438694060 155656023
MC GREGOR KEITH 136973056
MC GROUGH CHRISTOPHER J 439146713 437611882 438683011 439646325 437851433 438774464
MC INTYRE GILBERT 152892250 152892154 447656145
MC LAUGHLIN BEVERLEY 136081621 438790590
MC LAUGHLIN JOHN 836749524 836749513
MC LAUGHLIN PETER 435709422
MC LEAN CRAIG 136089973 443041266
MC LEAN GORDON 437970820
M C LELLAN LYNDA DIANE 851070754 448318710
MC MARTIN ALAIN 836019004 836208155 831587223
MC NIE STEPHEN 437497196 436074461 435900533 438824396
MCARTHUR JANET 444209651 443321793
MCBRIDE RUSSELL 852897813 852897824
MCC POWERS 138664595
MCCORMACK ROGER 831446103
MCDONALD ROBERT 851576946
MCDONDUGH JOHN 851465790
MCMANUS KAREN 852081355 864692183
MCMURRER JOHN 136849204 436070854 863208861
MCPHEE DERRICK 832285370
MEAD CHRISTOPHER 831858812
MECHICHI RIADH 136368665
MEDINA ARIEL 442343042
MEILLEUR SERGE 443619396
MELANCON IRENE 437385222
MELANCON MICHEL 838200042
MELKI GEORGES 838680625
MELNIK VINCENZO STEFANO 444195065
MELOCHE GASTON 438516050 438164322
MELOCHE JEAN 134740911 150963934
MELOUL DÉSIRÉE 448941290
MELTON LARRY E 837882076
MÉNARD GAÉTAN 439105645
MÉNARD JEAN-PIERRE 860640443 430221201 430264553 430615791 159040254 429719010 429608211 450583136 831295312 831295301 452376960 450686412 860640454 857154616
MÉNARD LÉO 836661350
MÉNARD MARYSE BECCARELLI 438026621
MÉNARD MICHEL 138261841 838820286 838820275 838820264
MÉNARD ROSAIRE 138237002
MENDLOVIC LEOPOLD 443383894 855626380
MENEGON GIORGIO 135520195 136007992
MENEGON JOHN 135935026 137053884 137253815 135913724 134991640 134709293 134665075 137686990 150102341 157678905 436201205 440781085 442389242 442597455 443550170 435794251 442572863 436138452 443215194 435605306 436601712 437926856 439622912 437226543 438170832 837187595 449265865 444831225 448377230 838740302 445015535 444831715 450465735 447562883 835771893 448972112 835771904 449467373
MENEXIS JOHN 832394161
MENGHILE CLAUDETTE 851178591
MERCIER PIERRE 438305512
MERCIER RICHARD 834463265 834463276 863696094 863696083
MERITIL JEAN-GUIGNARD 838412621
MESHER ROBERT 836284492
MESLY NICOLAS 439081075
MESSIER FRANCINE 434922342
MESSIER JEAN-JACQUES 862431032 861694750 862468832 135492221
MESZAROS LAJOS 852532435
MESZOROS LOUIS 850291816
METROPOLITAIN PARKING INC 440696616 441058461
MEUNIER FLORENCE 832395756
MEUNIER NORMAND 837344012
MEUNIER PATRICE 137637233 436811723
MEUNIER PIERRE 832407004
MICHAELI ISHAK 138910870 134885505 440601674 442407394 443062830 447540973 445132306
MICHAUD DAY CAPPUCELLE 436627144 436625302
MICHAUD GUY 831177745
MICHAUD NORMAND 152927854
MICHAUD RONALD 831699131
MICHEL EVANS 439296303
MICHEL GILBERTE ALBERT 138686590
MICHEL OUELLET 435232313
MIGNOLO NICOLA 152152685
MIGNOT THIERRY 137666211 136987421 438487173
MILLER YVES 435974685 433530915 837328262
MILLETTE ROBERT 831248983
MILLWARD ISABEL 836834401
MILOSLAY SVEC 434426473
MILOT SYLVAIN 838672660
MILTON NOELLA GILBERT 437455045 436727082
MINASOGLU ASADUR GARO 135559745 135569092 436732052 436888830
MIREAULT LÉO 831995043
MIREAULT SERGE 851314041
MIRON RÉJEAN 442816441
MIROUX DENIS 853172924
MISERANY ANDRÉ 439956845
MISS REESA HIFT 443105051
MITCHELL WILLIAM 863889725
MITCHELLFIELD ROBERT JOHN 852063435
MITCHIES MATCHING LTD 438106830
MIYAKAWA ISUZU MAWATARI 438732836
MOBAREKEH BIJAN F 435700263 134789955 440244210 435907183 437503920 435905326 438841561 436593743
MODAK PB PRAMOD 438215890
MODES RESA FARAH INC 438614820
MOHAMMAD ALIAN AKBAR 134866126 438769800 439325235 439469015

Donné à Montréal ce 26 juin 1987.

Me Bernard Tremblay
Greffier à la Cour municipale de la ville de Montréal

appel d'offres

Gouvernement du Québec

Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

PROMOTEURS

Projet: Octroi d'un bail de droits exclusifs de chasse, de pêche et de piégeage pour l'implantation d'une pourvoirie dans le secteur du Lac Piston

Le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche sollicite auprès des promoteurs répondant aux exigences décrites ci-dessous des propositions en vue de l'octroi d'un bail de droits exclusifs de chasse, de pêche et de piégeage pour l'implantation et le développement d'une pourvoirie sur un territoire d'une superficie approximative de 25,0 km² dans le secteur du Lac Piston situé dans la M.R.C. de Maskinonge.

Dans sa proposition, le promoteur devra présenter un plan d'exploitation, de protection, de développement, de mise en marché, d'embauche et les prévisions financières relatives à son projet. De plus, il devra mettre en évidence son expérience et sa capacité financière pour la réalisation du projet présenté.

Qualifications requises

Sont invités à présenter des propositions dans le cadre de la présente démarche, les promoteurs ayant leur principale place d'affaires au Québec et ayant obtenu les documents nécessaires en leur nom.

Conditions particulières

Seules seront considérées, aux fins de l'octroi du bail de droits exclusifs, les propositions répondant à toutes et chacune des exigences du Ministre énumérées dans les documents d'appel d'offres. Elles devront notamment comprendre:

— une entente ou un projet d'entente avec les villégiateurs présents à l'intérieur des limites du territoire visé;

— une entente de services ou d'acquisition des bâtiments et infrastructures du pourvoyeur permissionnaire exploitant présentement une pourvoirie sur le territoire.

Consultation et achat des documents

La consultation ou l'achat des documents sera fait aux adresses suivantes du lundi au vendredi inclusivement entre 08h30 et 16h00 à compter de vendredi le 10 juillet.

Direction des communications (Accueil et renseignements)
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche
150, boul. St-Cyrille Est, R.C.
Québec (Québec)
G1R 4Y1
ou
Direction régionale de Trois-Rivières
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche
100, rue Laviolette
C.P. 187, 3e étage
Trois-Rivières (Québec)
G9A 5S9

Un montant non remboursable de cinquante dollars (50,00 $) (comptant, chèque visé ou mandat-poste fait à l'ordre du ministre des Finances) est requis pour l'obtention des documents nécessaires à la préparation d'une proposition.

Durée de la validité des propositions

Les propositions devront être valides pour une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de la réception des propositions.

Garantie de proposition exigée

Le promoteur devra fournir avec sa proposition une garantie de proposition d'un montant de dix mille dollars (10 000 $).

Réception des propositions

Pour être considérées, les propositions devront être reçues le ou avant le 1er octobre 1987 à 15h00 à l'adresse suivante:

Direction des communications (Accueil et renseignements)
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche
150, boul. St-Cyrille Est, R.C.
Québec (Québec)
G1R 4Y1

Le Ministre ne s'engage pas à accepter la proposition la plus avantageuse ni toute autre proposition.

Le sous-ministre
Pierre Bernier

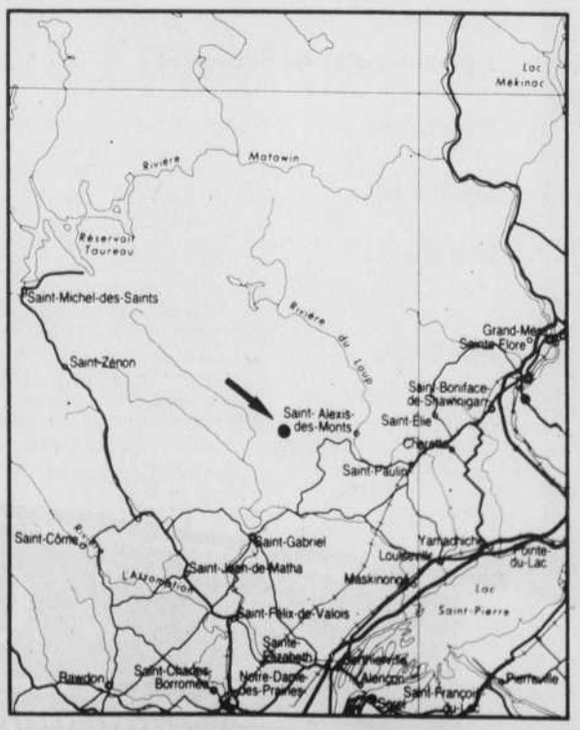

Québec

appel d'offres

Gouvernement du Québec

Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

PROMOTEURS

Projet: Octroi d'un bail de droits exclusifs de chasse et de pêche pour l'implantation d'une pourvoirie dans le secteur du Lac Summerville

Le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche sollicite auprès des promoteurs répondant aux exigences décrites ci-dessous des propositions en vue de l'octroi d'un bail de droits exclusifs de chasse et de pêche pour l'implantation et le développement d'une pourvoirie sur un territoire d'une superficie approximative de 84,0 km² dans le secteur du Lac Summerville situé dans la M.R.C. de Pontiac.

Dans sa proposition, le promoteur devra présenter un plan d'exploitation, de protection, de développement, de mise en marché, d'embauche et les prévisions financières relatives à son projet. De plus, il devra mettre en évidence son expérience et sa capacité financière pour la réalisation du projet présenté.

Qualifications requises

Sont invités à présenter des propositions dans le cadre de la présente démarche, les promoteurs ayant leur principale place d'affaires au Québec et ayant obtenu les documents nécessaires en leur nom.

Conditions particulières

Seules seront considérées, aux fins de l'octroi du bail de droits exclusifs, les propositions répondant à toutes et chacune des exigences du Ministre énumérées dans les documents d'appel d'offres. Elles devront notamment comprendre:

— une entente ou un projet d'entente avec les villégiateurs présents à l'intérieur des limites du territoire visé;

— une entente de services ou d'acquisition des bâtiments et infrastructures du pourvoyeur permissionnaire exploitant présentement une pourvoirie sur le territoire.

Consultation et achat des documents

La consultation ou l'achat des documents sera fait aux adresses suivantes du lundi au vendredi inclusivement entre 08h30 et 16h00 à compter de vendredi le 10 juillet.

Direction des communications (Accueil et renseignements)
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche
150, boul. St-Cyrille Est, R.C.
Québec (Québec)
G1R 4Y1
ou
Direction régionale de l'Outaouais
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche
13, rue Buteau
Hull (Québec)
J8Z 1V4

Un montant non remboursable de cinquante dollars (50,00 $) (comptant, chèque visé ou mandat-poste fait à l'ordre du ministre des Finances) est requis pour l'obtention des documents nécessaires à la préparation d'une proposition.

Durée de la validité des propositions

Les propositions devront être valides pour une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de la réception des propositions.

Garantie de proposition exigée

Le promoteur devra fournir avec sa proposition une garantie de proposition d'un montant de dix mille dollars (10 000 $).

Réception des propositions

Pour être considérées, les propositions devront être reçues le ou avant le 1er octobre 1987 à 15h00 à l'adresse suivante:

Direction des communications (Accueil et renseignements)
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche
150, boul. St-Cyrille Est, R.C.
Québec (Québec)
G1R 4Y1

Le Ministre ne s'engage pas à accepter la proposition la plus avantageuse ni toute autre proposition.

Le sous-ministre
Pierre Bernier

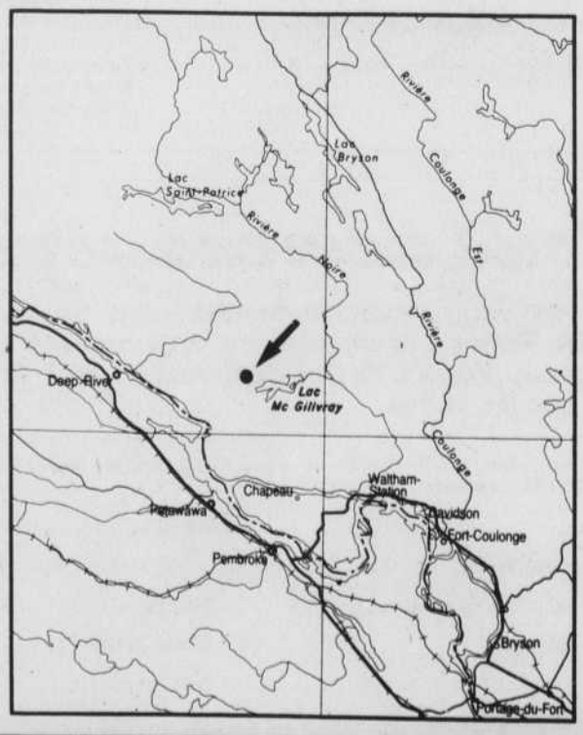

Québec

LA VIE ÉCONOMIQUE

Montréal, vendredi 26 juin 1987

EN UN COUP D'OEIL

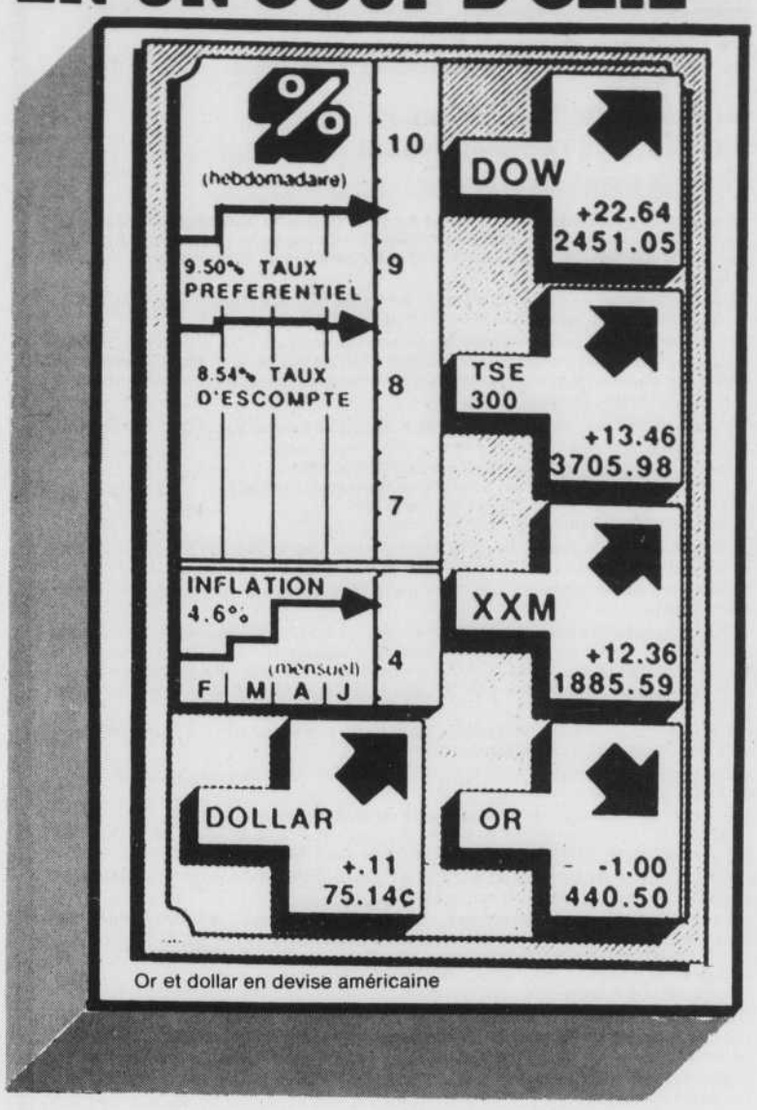

Or et dollar en devise américaine

Le Publicité-Club veut s'attaquer à la qualité du produit publicitaire

SERGE TRUFFAUT

La nouvelle présidente du Publicité-Club, Mme Ginette Cadieux, va s'attaquer en priorité au dossier de la qualité du produit publicitaire québécois, au dossier « membership » de l'organisme, et au développement des mécanismes adéquats qui donneront plus de visibilité au Publicité-Club.

Traçant un portrait d'ensemble lors d'une conférence de presse tenue hier à Montréal, Mme Cadieux a dit souhaiter que son mandat se fasse « sous le signe du changement ». Deuxième femme seulement ayant accédé au poste de présidente du Publicité-Club en 28 ans d'existence, Mme Cadieux a estimé que dans l'ensemble, « il va falloir procéder à l'évaluation de l'association, faire le point, et modifier par la suite ».

Abordant le dossier qualité, Mme Cadieux, également vice-présidente exécutive de l'agence Groupe Morrow, a confié que les acteurs de la publicité commencent à réaliser que leur industrie avait besoin d'élever à nouveau, « les standards ». Cette sensibilisation, en voie de se généraliser, est en grande partie attribuable, selon Mme Cadieux, « au phénomène d'ouverture du Québec sur le monde qui multiplie les points de comparaison avec ce que font les autres ».

Si la vapeur était renversée dans le sens d'une amélioration du produit publicitaire fabriqué au Québec, Mme Cadieux se dit assurée qu'une partie du gateau publicitaire « perdue dans la foulée des déménagements des compagnies au profit de Toronto, pourrait être rapatriée ». Et cela, même si les agences torontoises possèdent « plus de moyens que nous ». Au cours de la prochaine année, les agences locales auront « de plus en plus tendance à aller en Ontario pour obtenir des budgets publicitaires », a confié Mme Cadieux.

Regroupement de personnes uniquement, le Publicité-Club s'interroge depuis plusieurs années afin de déterminer si oui ou non des membres corporatifs devraient être acceptés en son sein. Les partisans d'une éventuelle incorporation des membres-corporatifs estiment que « tant qu'il représente des individus et non des compagnies, le Publicité-Club a moins de pouvoir qu'il ne devrait en avoir ».

De leur côté, les opposants à cet élargissement du « membership » craignent qu'après 28 ans d'histoire, le profil du Publicité-Club soit trop bouleversé. À cela, s'ajoute un problème d'envergure. L'existence de plusieurs associations professionnelles à la périphérie de cet organisme serait grandement affectées par cette ouverture des cadres du Publicité-Club.

« Dans l'alternative d'une volonté des membres du Publicité-Club d'accepter les corporations, il va bien évidemment falloir enclencher des consultations avec les associations touchées », a mentionné Mme Cadieux qui, par ailleurs, a indiqué que des tentatives seraient faites en région afin d'augmenter le nombre de membres et la représentativité géographique.

Enfin, en ce qui concerne les moyens que devra prendre le Publicité-Club pour atteindre ces divers objectifs, la nouvelle présidente a indiqué que d'ores et déjà des permanents étaient à l'oeuvre et qu'ils soumettraient au cours de l'été le plan d'action élaboré pour arriver à ces fins diverses.

Ginette Cadieux, nouvellement élue présidente du Publicité-Club de Montréal, est vice-présidente exécutive du Groupe Morrow

L'OPEP reconduirait quotas et prix

VIENNE (AFP) — À l'issu de la première journée de la conférence de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, à Vienne, le ministre vénézuélien du Pétrole, M. Arturo Hernandez Grisanti, a déclaré qu'il s'attendait à une confirmation des accords de l'OPEP en décembre sur le niveau de la production de pétrole pour le second semestre 1987 et les prix officiels du brut. « Très probablement nous allons maintenir les accords de décembre ».

En décembre dernier à Genève, l'OPEP avait décidé de limiter sa production à 15.8 millions de barils par jour au premier semestre pour la porter à 16.6 mbj au troisième trimestre et à 18.3 mbj au quatrième et de fixer des prix officiels autour d'un prix pivot de $ 18 US le baril.

« Il existe une possibilité que l'on modifie les volumes (de production de pétrole), mais j'estime que cette possibilité est très limitée », a-t-il dit tout en précisant qu'il ne pensait pas que le plafond du quatrième trimestre serait revu.

En dépit de l'optimisme affiché par le ministre vénézuélien, les experts pétroliers, ainsi que plusieurs ministres, estiment qu'un plafond de 18.3 mbj pour le quatrième trimestre risque d'être trop élevé par rapport à une demande en stagnation et pourrait entraîner une rechute des cours du brut en deça du niveau de $ 18 US.

Le ministre indonésien, M. Subroto, a réaffirmé hier que « le plus important c'est de maintenir le niveau des prix à $ 18 US. C'est en fonction de cela qu'il faut ajuster la production », a-t-il ajouté.

Le président de l'OPEP, le ministre nigérian Rilwanu Lukman a reconnu pour sa part que l'OPEP « envisage » de revoir le plafond du dernier trimestre.

Quant au ministre iranien Gholamreza Aghazadeh, il a estimé qu'il était « hors de question » de porter le production à 18.3 mbj. Cette position est partagée par l'Algérie et la Libye. Les pays du Golfe en revanche ne souhaitent aucun changement dans les accords de décembre.

Plusieurs pays qui avaient renoncé à leurs exigences pour permettre un compromis (Équateur, Koweit, EAU, Qatar notamment) pourraient en profiter pour demander un accroissement de leur part du gâteau.

Les ministres doivent se retrouver demain pour discuter des recommandations des experts sur les volumes de production, les prix et les effets de la chute du dollar.

« Le rapport propose trois solutions possibles et nous discuterons sur la base de l'équilibre entre l'offre et la demande », a indiqué M. Grisanti.

La guerre des prix brûle les profits d'Imasco

JOCELIN DUMAS

La guerre des prix qui a sévi sur le marché canadien de la cigarette l'an dernier a permis à Imperial Tobacco d'accroître sa part de marché de 1 % pour atteindre 53 %, mais lui a fait perdre beaucoup d'argent. Pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1987, la division de produits du tabac d'Imasco a rapporté un bénéfice d'exploitation de $ 210 millions, en recul de $ 36 millions par rapport à l'exercice précédent.

Plutôt que de maintenir ses marges en acceptant une réduction de sa part de marché, Imperial avait choisi de se lancer dans le segment des cigarettes à prix réduit.

Après une bonne bataille, le président et chef de la direction d'Imasco Limitée, M. Purdy Crawford, s'attend maintenant à ce que le bénéfice d'Imperial Tobacco progresse de « façon marquée » et reprenne cette année sa tendance haussière d'avant l'épisode de la guerre des prix.

Un autre défi de taille attend cependant Imperial. Il s'agit du projet de loi fédéral C-51 interdisant toute publicité pour les produits du tabac et toute commandite faisant référence à des marques.

L'industrie du tabac amorcera cette semaine une campagne de sensibilisation du public et des représentations seront faites auprès des députés en réplique à ces propositions « irréfléchies », a indiqué hier M. Crawford à l'occasion de l'assemblée annuelle des actionnaires d'Imasco.

Selon ce dernier, des expériences similaires dans d'autres pays ont démontré que l'abolition de la publicité ne réduit pas la consommation de la cigarette et qu'elle ne pousse personne à fumer. En outre, il fait remarquer que l'interdiction de publicité pour les fabricants canadiens les empêchera de protéger leurs marques contre celles fabriquées à l'étranger. Cela risque de coûter de nombreux emplois au Canada, prévient-il.

M. Paul Paré, qui a pris sa retraite hier en quittant le poste de président du Conseil d'Imasco, ne semble pas aussi ému de l'abolition éventuelle de la publicité sur le tabac. À son avis, les fabricants de marques dont la popularité est en progression seraient les gagnants tandis que les fabricants de marques en déclin seraient les perdants.

Or, souligne M. Paré, les marques produites par Imperial Tobacco font partie des gagnantes. Il estime ultimement que l'abolition de la publicité pourrait permettre à Imperial d'accroître sa part de marché au Canada.

Pour son exercice terminé le 31 mars dernier Imasco a rapporté des revenus de $ 5.6 milliards, en hausse de 6 % par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice compte non tenu des postes extraordinaires a toutefois retraité de 19 % à $ 212.6 millions ($ 1.73 par action) en comparaison de $ 261.7 millions ($ 2.40 par action) en 1986.

Outre la guerre des prix dans la cigarette qui a affecté les résultats d'Imperial, la division Peoples Drug Stores d'Imasco aux États-Unis a écopé d'une chute marquée de son bénéfice. Elle a en fait encaissé une perte d'exploitation de $ 32.1 millions comparativement à un bénéfice de $ 46.4 millions pour l'exercice précédent.

Cette division qui compte un réseau de 800 pharmacies aux États-Unis, a entrepris un programme de restructuration qui s'est traduit par la fermeture d'une cinquantaine d'entre elles qui n'étaient plus rentables. Tous les établissements conservés porteront le nom de Peoples alors qu'actuellement ils sont exploités sous différentes dénominations, notamment Lane, Reed et Lee.

La division rapportera un faible profit au premier trimestre se terminant le 30 juin et contribuera de façon « substantielle » aux profits d'Imasco pour l'exercice en cours, a indiqué M. Crawford.

La division Imasco USA qui regroupe les restaurants Hardee's devrait connaître une bonne croissance de ses ventes, a aussi indiqué M. Crawford, et pourrait profiter de la morosité du marché américain de la restauration minute pour acquérir à bon prix une nouvelle chaîne de restaurants cette année.

M. Crawford attend par ailleurs « une solide augmentation » du bénéfice d'exploitation de Shoppers Drug Mart qui exploite un réseau de pharmacies au Canada.

Si le gouvernement fédéral adopte les propositions du ministre Hockin concernant la propriété des institutions financières, Imasco pourrait par ailleurs devoir vendre une partie de sa participation de 98 % au capital-actions d'Hypothèques Trustco Canada. La société aurait en fait jusqu'au 31 décembre 1991 pour réduire sa participation à 65 %.

M. Crawford considère ces restrictions « inéquitables et préjudiciables » pour les consommateurs et les déposants. Imasco continue de faire des représentations auprès du gouvernement pour défendre ses intérêts mais ultimement voit la liquidation d'une partie des actions d'Hypothèques Trustco Canada comme une façon de réduire sa dette à long terme.

L'apport de Trustco Canada au bénéfice d'Imasco devrait progresser de façon marquée. La plus importante société de fiducie au Canada a réalisé un bénéfice net de $ 133 millions pour son exercice financier terminé le 31 décembre dernier et prévoit quelque $ 180 millions pour cette année.

Photo PC

Le président de Imasco. M. Purdy Crawford (à droite), en compagnie de M. Paul Paré, ancien président, quitte la conférence de presse qui a précédé l'assemblée des actionnaires de la compagnie, hier à Montréal.

LES AFFAIRES ...EN QUELQUES LIGNES

SERGE TRUFFAUT

■ *Bénéfice en hausse de 54 % chez Shermag*

Au cours de l'exercice financier terminé en avril dernier le bénéfice net de Shermag s'est accru de 54 % pour dépasser $ 3.7 millions ou $ 0.39 par action, sur une moyenne pondérée de 9.5 millions d'actions en circulation, comparativement à $ 2.4 millions ou $ 0.32 par action sur une moyenne pondérée de 6.9 millions d'actions en circulation à la fin de l'exercice antèrieur. La marge bénéficiaire nette a connu une progression très satisfaisante, elle est passée à 13.4 % alors quelle était de 10.2 % pour l'exercice précédent. Le chiffre de ventes s'est établi à $ 27.6 millions comparativement à $ 23.4 millions l'an dernier, soit un accroissement de 18 %. Au cours de l'exercice, l'avoir des actionnaires a quadruplé, atteignant $ 23.1 millions et l'actif a plus que doublé pour s'établir à $ 45.7 millions. « Notre objectif pour l'exercice 1987-1988 est d'atteindre un chiffre d'affaires d'environ $ 50 millions », a confié M. Serge Racine, président de Shermag. « Cet objectif est réaliste, a poursuivi M. Racine, puisqu'au cours des cinq dernières années, nous avons obtenu un taux composé de croissance annuelle de 46 % et qu'à la suite des acquisitions et de la diversification réalisées en 86-87, nous avons de nouveaux points forts qui favoriseront une plus forte pénétration des marchés canadiens et américains »

■ *Groupe Cabano: 138 % de mieux*

Le Groupe Cabano d'Anjou vient d'annoncer que le bénéfice net pour l'exercice de 52 semaines terminé en mai 1987 a été de $ 1.7 million, soit uen augmentation de 138 % que le bénéfice net de $ 733,000 pour l'exercice précédent. Le bénéfice par action a été de $ 0.68 comparativement à $ 0.33 pour l'année précédente, soit une hausse de 106 %. Ce bénéfice de $ 0.68 par action excède de 15 % le bénéfice anticipé qui était de $ 0.59 par action. Les revenus pour l'exercice ont connu une progression de 16 % par rapport aux revenus de l'année précédente pour s'établir à $ 28.3 millions. En avril, cette société de transport a annoncé qu'elle ferait l'acquisition de la totalité des actions en circulation d'Expeditex et un mois plus tard elle annonçait qu'une autre entente intervenue avec Corporation de gestion la Verendrye lui permettrait de faire l'acquisition de groupe Brazeau.

■ *Corporation Métal déployé à la Bourse*

La Corporation Métal déployé, dont le siège social est situé à Iberville, Québec, a déposé auprès des commissions des valeurs mobilières du Québec, de l'Ontario, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, un prospectus provisoire quant à la vente d'unités. Chacune est composée d'une action catégorie A ayant un droit de vote subalterne et d'un bon de souscription A des actions categorie A comportant un droit de vote subalterne. Deux bons de souscription permettront à leur porteur d'acheter une action catégorie A a droit de vote subalterne pendant une période de trois ans. Le preneur ferme pour l'émission projetée est Geoffrion Leclerc.Cette entreprise est spécialisée dans la fabrication de métal déployé, de treillis de structure et de métal à motifs décoratifs, vendus sous la marque de commerce Dramex. L'ouverture d'une usine aux États-Unis est projetée d'ici la fin de 1987. Actuellement, elle distribue ses produits aux États-Unis par l'entremise de trois succursales de vente situées en Ohio, en Illinois et en Californie. Elle est le chef de file au Canada dans son secteur de l'industrie des métaux et l'un des plus importants fabricants de produits de métal déployé en Amérique du nord.

■ *Dividende de Northern Telecom*

Le conseil d'administration de Northern Telecom a declaré, pour les actions privilégiées A, série 3 à taux flottant, un dividende égal au produit de $ 25 et à un quart de 70 % de la moyenne du taux préférentiel réglementaire en vigueur chaque jour du deuxième trimestre. Le dividende est payable le 27 juillet 1987 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 10 juillet 1987. Le conseil a aussi declaré un dividende en monnaie canadienne sur les actions privilégiées de categorie A, série 4, de $ 2.488 par action, payable le 15 juillet 1987 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 14 juillet 1987. Northern Telecom est le premier fournisseur mondial de systèmes de télécommunications entièrement numériques et un important fournisseur de systèmes de bureautique. Son chiffre d'affaires a atteint, en 1986, environ $ 4.4 milliards.

■ *Débentures de Quebecor*

Le président et chef de la direction de Quebecor, M. Pierre Péladeau, a placé, par l'intermédiaire de Merrill Lynch Canada, $ 50 millions de débentures, payables en dollars canadiens, auprès d'importantes institutions financières. Ces débentures comporteront un taux d'intérêt de 11 % l'an échéant en 1997 et ne seront pas garanties. Le produit de cette émission servira à financer en partie l'acquisition des actions ordinaires de Donohue présentement détenues par Dofor.

■ *Et pour Trustco Royal*

Trustco Royal vient d'annoncer qu'elle allait mettre pour mettre $ 50 millions australiens de débentures non garanties.

■ *Nucléaire : 22 % de plus*

Une enquête de l'OCDE menée dans 24 pays, dont les 12 de la CEE, les États-Unis, le Japon, le Canada et l'Australie, révèle que la quantité d'électricité produite par les centrales nucléaires dans ces nations avait augmenté de 22 % en 1986, malgré l'accident de Tchernobyl.

AVIS PUBLICS

Voir aussi en pages 6-21

Jean-Marie Labonté; 34, boul. St-Placide, St-Placide, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à Luc Labonté, 34 boul St-Placide, St-Placide le permis M-510274 qu'il détient pour faire du transport en vrac dans la région 10.
Ils demandent l'application de l'art 85 des règles de pratique. Tout intéressé peut s'objecter à cette demande en s'adressant à la Commission dans les 5 jours suivant la deuxième parution de cet avis.
1ère parution: 26 juin 1987
2ème parution: 27 juin 1987

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-162857-878

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
PROTO-ADJOINT

MARIE GERTA FANOR, demeurant et domiciliée au 12645, Jean Rainaud à Rivière-des-Prairies, district de Montréal,

Partie demanderesse
c.

ALAIN MERVEIL,
adresse inconnue,

Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à ALAIN MERVEIL de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 est, rue St-Antoine, à Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie de la demande en divorce a été remise au greffe à l'intention de ALAIn MERVEIL.
Lieu: Montréal
Date: 16 juin 1987

DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

Avis est donné que: Bernard Lacaille, 3346, Robert, St.-Jean-Baptiste, Rouville, Qué. demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis M-511569-001, région 10, à: Guy Lemieux, 70, Descypres, Ste.-Anne des Lacs, Qué. conformément aux article 30 et 85 des règles de pratique de la CTQ.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la deuxième parution.
1ère parution: le 25 juin 1987
2ème parution: le 26 juin 1987
S.P.T.Q. LTÉE.

AVIS est par les présentes donné que la compagnie GESTION SERNO LTÉE - SERNO HOLDINGS LTD. constituée en vertu de la Loi des compagnies du Québec et ayant son siège social dans la ville de Montréal, Province de Québec, demandera à l'inspecteur général des institutions financières de la Province de Québec la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des Compagnies.
Montral, le 18ième jour de juin, 1987.

Lers procureurs,
STIKEMAN, ELLIOTT
1155 ouest, boulevard Dorchester
Bureau 3900
Montréal, Québec
H3B 3V2.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 17 avril, 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à WILLIAM NEWLAND TRADING UNDER THE NAME SERVICE DIRECT BN a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de MONTRÉAL le 10e jour de juin 1987, sous le numéro 3884582.
Ce 17ième jour de juin, 1987
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

Avis est donné que: MICHEL DESMARAIS & FILS INC., 1142, rue Principale, St.-Thomas, Qué. demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis M-508278-009A, région 06, à; TRANSPORT DESMARAIS & LATOUR., 11 Place Giguère, Lavaltrie, Qué. conformément aux article 30 et 85 des règles de pratique de la CTQ.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la deuxième parution.
1ère parution: le 25 juin 1987
2ème parution: le 26 juin 1987
S.P.T.Q. LTÉE.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-43-000193-879

TRIBUNAL DE LA JEUNESSE

(Chambre de l'adoption)
À DELROY LAWRENCE, Sr.
Adresse iinconnue

ORDONNANCE

LE TRIBUNAL vous ordonne de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la publication de la présente ordonnance au Tribunal de la Juenesse du district de Montréal, 410 est, rue Bellechasse et vous avise qu'une copie de la demande en déclaration d'adoptabilité concernant l'enfant Delroy Anthony LAWRENCE né le 6 juin 1982 a été déposée au greffe de l'adoption.
Vous êtes avisée qu'à défaut de produire dotre comparaution ou votre contestation dans les délais légaux il pourra être obtenu contre vous un jugement par défaut.
Montréal, le 15 juin 1987.

LUCILLE ROUILLER,
Greffier-Adjoint
PHELAN & LEFEBVRE
Procureurs de la requérante.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

PRENEZ AVIS que la compagnie RASOIR CHAMPLAIN INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

PRENEZ AVIS que M. LAURENT SAVARD, 2220 rue Duberger, Duberger, G1P 3N5, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, afin d'obtenir l'autorisation de transférer son permis de camionnage en vrac Q-501797-001 qu'il détient pour la région 03, en faveur de M. JEAN-PAUL VOYER, 175-67ième rue, Charlesbourg, G1H 4W8. Les requérants demandent l'application de l'article 85 du R.P.R.I.
Tout intéressé peut s'opposer ou intervenir à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, dans les cinq jours suivant la date de la deuxième parution du présent avis.
1ère parution: 25 juin 1987
2ième parution: 26 juin 1987.

RECTIFICATIF

La présente est pour aviser que, en vertu d'un acte enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Chambly sous le no. 739256 La Banque Canadienne Impériale de Commerce (ci-après «la banque») a rétrocédé et transféré de nouveau à Bioforce Canada Ltd. (ci-après appelé «le client») 4001 Côte Vertu, St-Laurent, Québec tout droit, titre et intérêt de la banque en vertu d'un Transport Général de Créances fait par le client en faveur de la banque en date du 12 décembre 1985 et enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Chambly sous le no. 695506.
Fait ce 9ième jour de juin 1987
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

RECTIFICATIF

La présente est pour aviser que, en vertu d'un acte enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Chambly sous le no. 739257 La Banque Canadienne Impériale de Commerce (ci-après «la banque») a rétrocédé et transféré de nouveau à Nutriforce Inc. (ci-après appelé «le client») 4001 Côte Vertu, St-Laurent, Québec tout droit, titre et intérêt de la banque en vertu d'un Transport Général de Créances fait par le client en faveur de la banque en date du 12 décembre 1985 et enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Chambly sous le no. 695505.
Fait ce 9ième jour de juin 1987
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Robert Jolicoeur, 1526 Ruisseau des Anges, St-Roch, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à Guy Boulay, 5070 Joncaire, St-Hyacinthe le permis M-511428 qu'il détient pour faire du transport en vrac dans la région 10.
Ils demandent l'application de l'art 85 des règles de pratique. Tout intéressé peut s'objecter à cette demande en s'adressant à la Commission dans les 5 jours suivant la deuxième parution de cet avis.
1ère parution: 26 juin 1987
2ème parution: 27 juin 1987

AVIS EST donné que Julien Laurin, 530 rang Double St-Ambroise de Kildaire J0K 1C0 détenteur du permis M-500026001 région 06, s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de Fernand Tessier Transport enr., 540 Boulevard Antonio Barette, Notre-Dame des Prairies, Compté de Joliette, J6E 3Z1, région 06, conformément aux dispositions de l'article 30 du règlement sur les règles de pratique et de régie interne de la C.T.Q.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les cinq jours qui suivent la deuxième parution dans les journaux.
1ère parution: 25 juin 1987
2ième parution: 26 juin 1987.

PRENEZ AVIS que AUTOBUS G. ASHBY LTÉE., détentrice du permis numéro M-000271, s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin que celle-ci statue sur le maintien de son permis, suite au changement de contrôle survenu au sein de l'entreprise.

Liste des actionnaires avant le changement de contrôle:
Roger Ashby
Gérard Ashby
Gilles Gagné
Garage Crête Inc.

Liste des actionnaires après le changement de contrôle:
Le détail de la répartition et de la détention des actions de Limocar Inc. est disponible au dossier de la Commission des Transports du Québec.
Toute personne intéressée peut produire une opposition ou une intervention à la présente demande, en s'adressant à la C.T.Q., 505, rue Sherbrooke Est, Québec (Québec), H2L 1K2, dans les cinq (5) jours de la deuxième publication de cet avis.
1ère publication: 25 juin 1987
2ème publication: 26 juin 1987
Guy Poliquin, avocat
Procureur de la demanderesse
225, boul. Charest Est, bureau 107
Québec (Québec)
G1K 3G9.

PRENEZ AVIS que les requérants OTELLO et OLVINO DAVID faisant affaires sous la raison sociale de D.O.D. Transport Enrg. s'adresseront à la Commission des Transports du Québec aux fins de transférer à D.O.D. Transport Inc. les droits et privilèges rattachés à leur permis M-300173-001 et 002 lesquels sont des permis de service local à Montréal et service de rayon de 30 milles.
Toute personne intéressée peut intervenir ou s'opposer à ladite demande dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième parution en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, au 505, est, rue Sherbrooke, Montréal, Québec, H2L 1K2.
ME SERGE COULOMBE
PARENTEAU COULOMBE
& ASSOCIES

PRENEZ AVIS que Les Transports Montrex, détentrice du permis M-305155, s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin que cette dernière maintienne en vigueur entre ses mains les permis qu'elle détient suite au changement d'actionnaires survenu en son sein.
Anciens actionnaires:
Gestion Malette & Ouellet Inc.: 100% des actions
Cette dernière corporation était anciennement détenue par M. Normand Malette, 50 actions et M. Raymond Ouellet, 50 actions, suite au transfert, la compagnie de gestion est détenue par les actionnaires suivants:
Guy Dupuis: 66⅔ actions
Raymond Ouellet: 33⅓ actions
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième parution dudit avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505, rue Sherbrooke Est, Montréal, Québec, H2L 1K2.
1ère publication: 26 juin 1987
2ème publication: 27 juin 1987
Me Céline Trudeau
PAQUETTE, PERREAULT
RIVET TRUDEAU & ASS.
200, St-Jacques Ouest, #900
Montréal, Québec
H2Y 1M1

---

appel d'offres

Gouvernement du Québec

Les ministères se réservent le droit de refuser toutes les soumissions présentées, même la plus basse.

Ministère de l'Éducation
Ministère de l'enseignement supérieur et de la science

Le gouvernement du Québec fait appel à des soumissions pour l'entretien des équipements d'informatique et de micro-informatique du ministère de l'Éducation (MEQ), du Conseil supérieur de l'éducation (CSE) et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science (MESS).

Seules sont autorisées à soumissionner les firmes qui, ayant une place d'affaires au Québec, y oeuvrent dans ces secteurs depuis au moins un (1) an.

Le «Cahier des charges et instructions aux soumissionnaires», les documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus aux bureaux de la Direction générale des ressources informationnelles du ministère de l'Éducation, 1035, De La Chevrotière, 25e étage, Québec.

Il importe de préciser que les équipements doivent être considérés selon quatre groupes distincts:

— projet n° 1: équipements d'informatique (MEQ et CSE),
— projet n° 2: équipements de micro-informatique (MEQ et CSE),
— projet n° 3: équipements d'informatique (MESS), et
— projet n° 4: équipements de micro-informatique (MESS).

En conséquence, un soumissionnaire doit présenter une soumission pour chaque projet. Un soumissionnaire peut soumissionner pour un seul des projets.

Dans le cas des projets n° 1 et n° 3, chaque soumission devra être accompagnée d'une garantie:

1) correspondant à un montant forfaitaire équivalent à 10% de la valeur totale de la soumission, si elle est sous forme de cautionnement, ou
2) correspondant à un montant forfaitaire équivalent à 5% de la valeur totale de la soumission, jusqu'à concurrence de 100 000 $, si la garantie est sous forme d'un chèque visé.

Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour une garantie d'exécution pour le même montant.

Dans le cas des projets n°2 et n° 4, chaque soumission doit être accompagnée d'une garantie:

1) d'un montant de 10 000 $, si elle est sous forme de cautionnement, ou
2) d'un montant de 5 000 $, si elle est sous forme d'un chèque visé.

Les soumissions et garanties de soumission doivent être valides pour une période de 45 jours à partir de la date d'ouverture des soumissions.

Les soumissions, dans des enveloppes cachetées et adressées à la Direction générale des ressources informationnelles du ministère de l'Éducation, 1035, De La Chevrotière, Québec, G1R 5A5, doivent y être reçues au plus tard le 15 juillet 1987 à 9 h 30, heure en vigueur localement, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Toutes les soumissions doivent être faites conformément aux dispositions du Règlement sur les contrats de services du gouvernement (1981, R.R.Q., c. A-6, r. 8 et amendements).

Le sous-ministre de l'Éducation,
Thomas J. Boudreau

Le sous-ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science,
Claude Benjamin

Québec

Ville de Saint-Léonard

PROVINCE DE QUÉBEC
AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux propriétaires d'immeubles imposables inscrits au rôle d'évaluation au 23 juin 1987 et aux locataires inscrits à la même date, à l'annexe à la liste électorale.

Tenue d'une assemblée publique aux fins de consultation sur le projet de règlement de zonage et de lotissement numéro 1810-6.

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, greffier de la Ville de Saint-Léonard, que le conseil municipal, suite à l'adoption par résolution, du projet de règlement ci-dessous décrit, au cours de sa séance régulière tenue le 23 juin 1987, tiendra une assemblée publique de consultation sur ledit projet de règlement, lundi le 13 juillet 1987 à compter de 17:30 heures, dans la salle du conseil, au 8400 boulevard Lacordaire, Saint-Léonard (Hôtel de Ville).

Le projet de règlement ci-haut mentionné amende le règlement de zonage et de lotissement numéro 1810 dans le but de remplacer la définition des mots «centre d'achats ou centre commercial».

Au cours de cette assemblée de consultation, le maire expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer sur le sujet.

Le projet de règlement en question est disponible pour consultation au bureau du soussigné, et ce, aux heures de bureau des jours ouvrables.

Donné à Saint-Léonard, ce 25ième jour du mois de juin 1987.

LE GREFFIER,
GEORGES LARIVÉE

UNIVERSITÉ CONCORDIA

L'Université Concordia demande des soumissions pour la construction de la salle de musique, campus Loyola a Montréal.

Les documents d'appel d'offres seront disponibles au bureau du projet, **1440 rue Ste-Catherine ouest, bureau 1260, Montréal, Québec, H3G 1R8, Tél.: 848-4966, à partir de 13h00 le 29 juin 1987 jusqu'à 12h00 le 08 juillet 1987** contre un montant non remboursable de cent dollars (100.00$) en argent ou par chèque certifié émis à l'ordre de l'Université Concordia.

Une visite des lieux suivi d'une réunion se déroulera à l'auditorium de la bibliothèque Vanier, campus Loyola, le 09 juillet 1987 à 09h30.

Les soumissions dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné seront reçues au **1463, rue Bishop, Bureau 110, Montréal, Québec H3G 2E4, jusqu'à quinze heures (15h00) en vigueur localement vendredi, le 07 août 1987,** pour être ouvertes publiquement au même endroit, le jour même, à quinze heures quinze (15h15).

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

---

appel d'offres

Gouvernement du Québec

Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche
PROMOTEURS

Projet: Octroi d'un bail de droits exclusifs de chasse, de pêche et de piégeage pour l'implantation d'une pourvoirie dans le secteur des Lacs Saint-Amand
Le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche sollicite auprès des promoteurs répondant aux exigences décrites ci-dessous des propositions en vue de l'octroi d'un bail de droits exclusifs de chasse, de pêche et de piégeage pour l'implantation et le développement d'une pourvoirie sur un territoire d'une superficie approximative de 152,5 km² dans le secteur des Lacs Saint-Amand situé dans la M.R.C. de Pontiac.
Dans sa proposition, le promoteur devra présenter un plan d'exploitation, de protection, de développement, de mise en marché, d'embauche et les prévisions financières relatives à son projet. De plus, il devra mettre en évidence son expérience et sa capacité financière pour la réalisation du projet présenté.

Qualifications requises
Sont invités à présenter des propositions dans le cadre de la présente démarche, les promoteurs ayant leur principale place d'affaires au Québec et ayant obtenu les documents nécessaires en leur nom.

Conditions particulières
Seules seront considérées, aux fins de l'octroi du bail de droits exclusifs, les propositions répondant à toutes et chacune des exigences du Ministre énumérées dans les documents d'appel d'offres. Elles devront notamment comprendre:
— une entente ou un projet d'entente avec les villégiateurs présents à l'intérieur des limites du territoire visé;
— une entente de services ou d'acquisition des bâtiments et infrastructures du pourvoyeur permissionnaire exploitant présentement une pourvoirie sur le territoire.

Consultation et achat des documents
La consultation ou l'achat des documents sera fait aux adresses suivantes du lundi au vendredi inclusivement entre 08h30 et 16h00 à compter de vendredi le 10 juillet.
Direction des communications (Accueil et renseignements)
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche
150, boul. St-Cyrille Est, R.C.
Québec (Québec)
G1R 4Y1
ou
Direction régionale de l'Outaouais
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche
13, rue Buteau
Hull (Québec)
J8Z 1V4
Un montant non remboursable de cinquante dollars (50,00 $) (comptant, chèque visé ou mandat-poste fait à l'ordre du ministre des Finances) est requis pour l'obtention des documents nécessaires à la préparation d'une proposition.

Durée de la validité des propositions
Les propositions devront être valides pour une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de la réception des propositions.

Garantie de proposition exigée
Le promoteur devra fournir avec sa proposition une garantie de proposition d'un montant de dix mille dollars (10 000 $).

Réception des propositions
Pour être considérées, les propositions devront être reçues le ou avant le 1er octobre 1987 à 15h00 à l'adresse suivante:
Direction des communications (Accueil et renseignements)
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche
150, boul. St-Cyrille Est, R.C.
Québec (Québec)
G1R 4Y1
Le Ministre ne s'engage pas à accepter la proposition la plus avantageuse ni toute autre proposition.

Le sous-ministre
Pierre Bernier

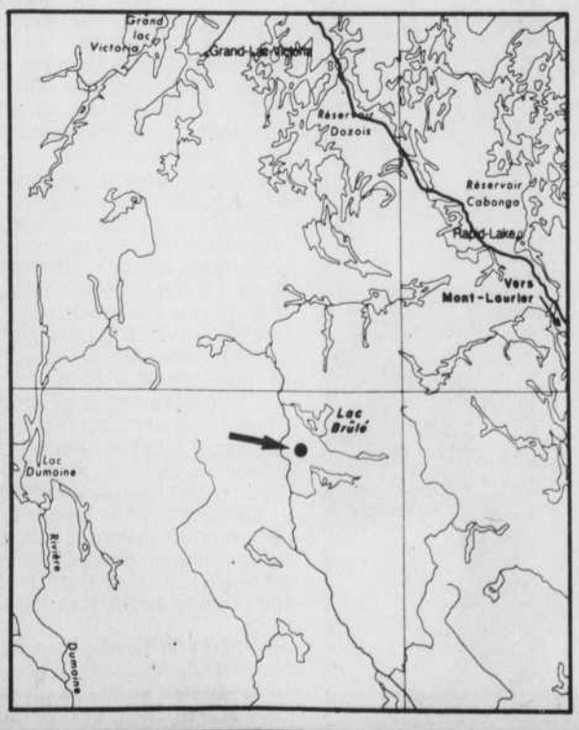

Québec

---

appel d'offres

Gouvernement du Québec

Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche
PROMOTEURS

Projet: Octroi d'un bail de droits exclusifs de chasse et de pêche pour l'implantation d'une pourvoirie dans le secteur du Lac Dix Milles
Le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche sollicite auprès des promoteurs répondant aux exigences décrites ci-dessous des propositions en vue de l'octroi d'un bail de droits exclusifs de chasse et de pêche pour l'implantation et le développement d'une pourvoirie sur un territoire d'une superficie approximative de 103,3 km² dans le secteur du Lac Dix Milles situé dans la M.R.C. de Pontiac.
Dans sa proposition, le promoteur devra présenter un plan d'exploitation, de protection, de développement, de mise en marché, d'embauche et les prévisions financières relatives à son projet. De plus, il devra mettre en évidence son expérience et sa capacité financière pour la réalisation du projet présenté.

Qualifications requises
Sont invités à présenter des propositions dans le cadre de la présente démarche, les promoteurs ayant leur principale place d'affaires au Québec et ayant obtenu les documents nécessaires en leur nom.

Conditions particulières
Seules seront considérées, aux fins de l'octroi du bail de droits exclusifs, les propositions répondant à toutes et chacune des exigences du Ministre énumérées dans les documents d'appel d'offres. Elles devront notamment comprendre:
— une entente ou un projet d'entente avec les villégiateurs présents à l'intérieur des limites du territoire visé;
— une entente de services ou d'acquisition des bâtiments et infrastructures du pourvoyeur permissionnaire exploitant présentement une pourvoirie sur le territoire.

Consultation et achat des documents
La consultation ou l'achat des documents sera fait aux adresses suivantes du lundi au vendredi inclusivement entre 08h30 et 16h00 à compter de vendredi le 10 juillet.
Direction des communications (Accueil et renseignements)
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche
150, boul. St-Cyrille Est, R.C.
Québec (Québec)
G1R 4Y1
ou
Direction régionale de l'Outaouais
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche
13, rue Buteau
Hull (Québec)
J8Z 1V4
Un montant non remboursable de cinquante dollars (50,00 $) (comptant, chèque visé ou mandat-poste fait à l'ordre du ministre des Finances) est requis pour l'obtention des documents nécessaires à la préparation d'une proposition.

Durée de la validité des propositions
Les propositions devront être valides pour une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de la réception des propositions.

Garantie de proposition exigée
Le promoteur devra fournir avec sa proposition une garantie de proposition d'un montant de dix mille dollars (10 000 $).

Réception des propositions
Pour être considérées, les propositions devront être reçues le ou avant le 1er octobre 1987 à 15h00 à l'adresse suivante:
Direction des communications (Accueil et renseignements)
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche
150, boul. St-Cyrille Est, R.C.
Québec (Québec)
G1R 4Y1
Le Ministre ne s'engage pas à accepter la proposition la plus avantageuse ni toute autre proposition.

Le sous-ministre
Pierre Bernier

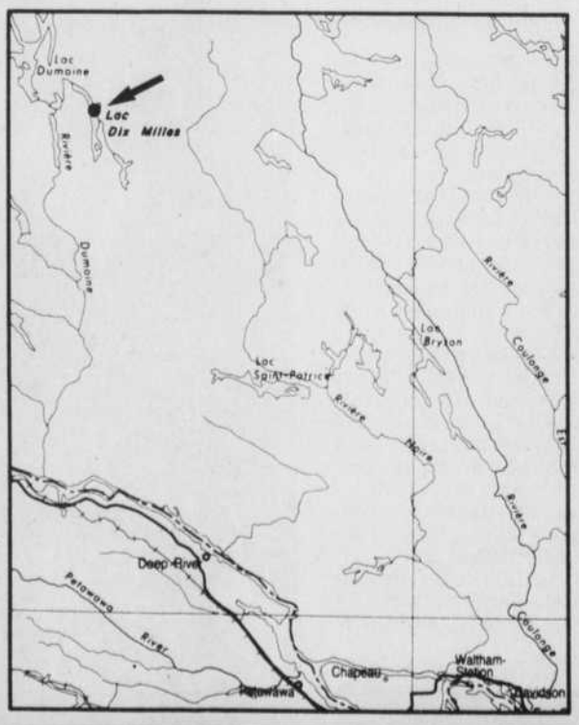

Québec

---

appel d'offres

Gouvernement du Québec

Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche
PROMOTEURS

Projet: Octroi d'un bail de droits exclusifs de chasse, de pêche et de piégeage pour l'implantation d'une pourvoirie dans le secteur du Lac Pal
Le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche sollicite auprès des promoteurs répondant aux exigences décrites ci-dessous des propositions en vue de l'octroi d'un bail de droits exclusifs de chasse, de pêche et de piégeage pour l'implantation et le développement d'une pourvoirie sur un territoire d'une superficie approximative de 27,9 km² dans le secteur du Lac Pal situé dans la M.R.C. du Haut-Saint-Maurice.
Dans sa proposition, le promoteur devra présenter un plan d'exploitation, de protection, de développement, de mise en marché, d'embauche et les prévisions financières relatives à son projet. De plus, il devra mettre en évidence son expérience et sa capacité financière pour la réalisation du projet présenté.

Qualifications requises
Sont invités à présenter des propositions dans le cadre de la présente démarche, les promoteurs ayant leur principale place d'affaires au Québec et ayant obtenu les documents nécessaires en leur nom.

Conditions particulières
Seules seront considérées, aux fins de l'octroi du bail de droits exclusifs, les propositions répondant à toutes et chacune des exigences du Ministre énumérées dans les documents d'appel d'offres. Elles devront notamment comprendre:
— une entente ou un projet d'entente avec les villégiateurs présents à l'intérieur des limites du territoire visé;
— une entente de services ou d'acquisition des bâtiments et infrastructures du pourvoyeur permissionnaire exploitant présentement une pourvoirie sur le territoire.

Consultation et achat des documents
La consultation ou l'achat des documents sera fait aux adresses suivantes du lundi au vendredi inclusivement entre 08h30 et 16h00 à compter de vendredi le 10 juillet.
Direction des communications (Accueil et renseignements)
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche
150, boul. St-Cyrille Est, R.C.
Québec (Québec)
G1R 4Y1
ou
Direction régionale de Trois-Rivières
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche
100, rue Laviolette
C.P. 187, 3e étage
Trois-Rivières (Québec)
G9A 5S9
Un montant non remboursable de cinquante dollars (50,00 $) (comptant, chèque visé ou mandat-poste fait à l'ordre du ministre des Finances) est requis pour l'obtention des documents nécessaires à la préparation d'une proposition.

Durée de la validité des propositions
Les propositions devront être valides pour une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de la réception des propositions.

Garantie de proposition exigée
Le promoteur devra fournir avec sa proposition une garantie de proposition d'un montant de dix mille dollars (10 000 $).

Réception des propositions
Pour être considérées, les propositions devront être reçues le ou avant le 1er octobre 1987 à 15h00 à l'adresse suivante:
Direction des communications (Accueil et renseignements)
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche
150, boul. St-Cyrille Est, R.C.
Québec (Québec)
G1R 4Y1
Le Ministre ne s'engage pas à accepter la proposition la plus avantageuse ni toute autre proposition.

Le sous-ministre
Pierre Bernier

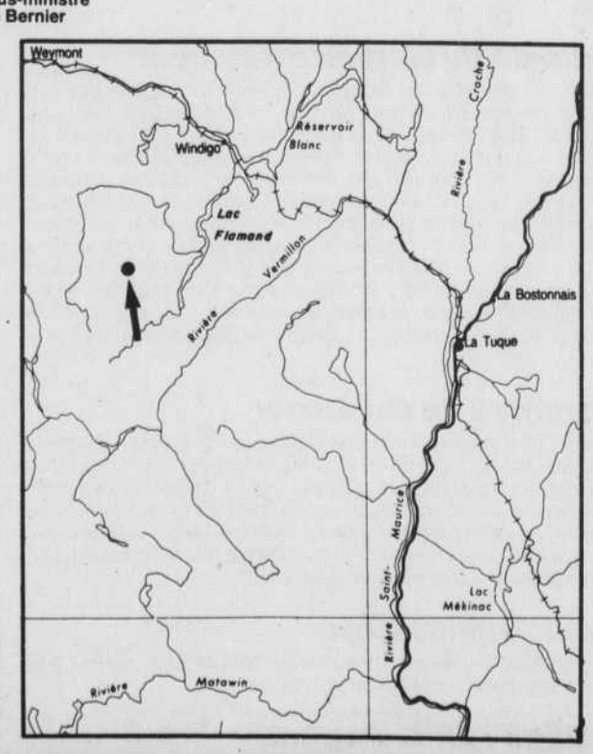

Québec

Aujourd'hui à l'épicerie, on vend plus un tour de taille qu'un repas !

JEAN-PIERRE NICAISE
Cpllaboration spéciale

COMMERCE

Depuis 10 ans, bien des changements ont bouleversé nos habitudes alimentaires : nous n'achetons plus exactement les mêmes produits et surtout, nous les achetons de moins en moins de la même façon.

Aujourd'hui, la notion de service détrône le libre-service ; le produit frais, la conserve comme le congelé. Bref, le marché redevient sensuel, de plus en plus à l'image de l'ensemble du commerce. C'est le merchandising multi-sensoriel. (LE DEVOIR du 3 avril). Seule l'ouïe se satisfait encore de la « musique en canne », le bruit des abattoirs nous étant épargné ! Pour le reste, nous voulons désormais voir, sentir, palper, goûter. Comme dans les vieux pays.

Pour Provigo, Métro et Steinberg qui représentent ensemble 91 % du marché, il a bien fallu s'adapter, non sans difficultés, particulièrement chez Steinberg, hier encore premier et qui n'est plus que bon troisième avec, environ, 28.5 % du contenant de nos réfrigérateurs.

Regardons nos assiettes et essayons d'y voir clair. D'abord, nous ne voulons plus que notre table ressemble à celle du voisin, autrement dit nous voulons être nous-mêmes, mener notre vie selon nos propres goûts, dans une multitude de styles différents et souvent . . . opposés ! Dis-moi ce que tu manges, je te dirai si je te marie.

Ensuite, nous voulons de la qualité — terme ô combien passe-partout — mais qui ne se prend plus dans le seul sens, plus ou moins abusif, d'une supériorité technique, mais qui se conçoit comme un produit qui procure une qualité de vie.

Enfin, nous revalorisons notre corps, nos sens. Le consommateur (qui ne consomme plus, mais goûte) se regarde dans le miroir des autres en sachant ce qu'il mange et en se souvenant de ce proverbe de notre enfance : c'est avec les dents qu'on creuse sa tombe !

Moindre importance du prix

D'ailleurs, dans un tel contexte, même le prix a perdu de son importance suprême et ainsi, au 1er Symposium international du commerce qui s'est tenu au Palais des Congrès de Montréal le 4 avril dernier, le thème général portait sur « le merchandising du coeur et de la raison ».

Précisons aussi que si en 1977 on estimait que 64.8 % des décisions d'achat se prenaient au magasin même, en 1987 ce taux est passé à 80.7 %. Plus que jamais, le merchandising, soit l'art de vendre sur place, est déterminant dans la réussite d'un commerce.

Pour M. Jean-Roch Vachon, vice-président exécutif, Alimentation-Canada, de Steinberg, « si les changements de mentalités ne suffisent pas à convaincre de l'importance qu'ont pris, dans le merchandising, les images de marque du produit et du magasin, l'évolution du marché, éliminerait tout doute ».

« La croissance du marché de l'alimentation, estime M. Vachon, va de pair avec celle de la population. Or, la population nord-américaine vieillit. On estime que dans 10 ans, la population canadienne totale aura augmenté de 6.6 %, mais que le groupe des 50 ans et plus se sera accru de 27 %, alors que celui des 35 ans et moins aura diminué de 7 % ». M. Vachon croit ainsi que le ralentissement du taux de croissance de la population est un facteur supplémentaire de la concurrence entre les établissements, concurrence encore accrue par la segmentation du marché due aux changements de mentalité.

Magasins personnalisées

Voici pourquoi, aujourd'hui, les magasins doivent projeter, tout comme les produits, une image de plus en plus forte et personnalisée. « Parce que le consommateur s'est créé une image de lui-même qu'il entend retrouver dans ses achats, M. Vachon estime que l'image de marque d'un produit prend maintenant plus d'importance que jamais. « Aujourd'hui, vendre un produit c'est vendre une image très personnalisée. Ceci se révèle même dans l'évolution des étiquettes. On se contentait auparavant de lettres carrées pour indiquer le nom d'un produit, maintenant les étiquettes sont de plus en plus signées. Or, qu'y a-t-il de plus personnel qu'une signature, demande M. Vachon ».

Si les sociologues parlent de cette transformation du consommateur en terme d'éclatement du désir de conformité, M. Vachon voit dans ce désir d'affirmation de soi essentiellement deux choses. D'une part, cette affirmation de soi a changé la symbolique des produits courants. « Il y a 20 ans, prend pour exemple M. Vachon, la marque d'une voiture situait son propriétaire dans l'échelle des revenus. Aujourd'hui, elle reflète une toute autre réalité : une façon de vivre ».

D'autre part, cette tendance a élargi le nombre de produits porteurs de messages. Les articles les plus courants et les moins dispendieux, estime M. Vachon, ne sont plus que des gadgets qu'on utilise inconsciemment et dont on dispose sans regret. Ils sont les prolongements d'une identité.

Vendre de la santé

Alors, nous dit M. Vachon, « Mettre en marché une pièce de viande, des légumes ou des conserves, c'est bien sûr vendre des repas. Mais c'est aussi et surtout vendre de la santé, du bien-être, un tour de taille, le plaisir de créer une recette, une heure d'agrément avec ses invités, e même un équilibre mental ». Quel changement ! Et sans doute peut-on ainsi mieux comprendre la difficulté qu'a pu avoir une énorme chaîne, jadis monolithique, comme Steinberg. Car il a bien fallu s'adapter.

Steinberg, avec son magasin type « Marché du jour », comme les autres chaînes, maximise la rentabilité des grandes superficies en mettant l'accent sur le merchandisage de masse, ainsi que sur une grande variété de denrées périssables offertes en boutiques spécialisées, avec un service personnalisé et, en complément, un assortiment de produits santé-beauté.

Autre transformation : le concept baptisé 5 Saisons dont LE DEVOIR a déjà rendu compte. Pour Steinberg, il s'agit de placer en franchisage ses anciens magasins de petite surface, en mettant l'accent sur la vente de produits périssables, plus spécialement de fruits et légumes, de produits fins et importés, avec service individualisé pour clientèle à revenu supérieur. Deux magasins sont déjà ouverts, un troisième devrait l'être bientôt.

Ainsi, en se repositionnant dans une vaste démarche « multi-formats », Steinberg a complètement remodelé son style de merchandising. Pour M. Vachon, « le commerçant en alimentation devient de plus en plus un gestionnaire de marques et un créateur d'images. Hier encore, le « cross-merchandising » ou l'association de deux signatures (une marque et un produit) était réservé à d'autres, estime M. Vachon. Ainsi ce que Lamborghini a fait en donnant son nom à des skis, ou Bic à des planches à voile, était impensable il y a quelques années. « Aujourd'hui, chez Steinberg, Smitty's notre filiale américaine, fait remarquer M. Vachon, a associé son nom à celui de Disneyworld. Ces associations nous ouvrent des horizons complètement nouveaux. »

Photo Jacques Grenier

M. Jean-Roch Vacon, vice-président exécutif, alimentation - Canada, chez Steinberg.

Baisse du taux de base

OTTAWA (PC) — La Banque du Canada a ramené le taux d'escompte à 8.54 % hier, alors qu'il était de 8.59 % la semaine dernière.

Ce recul — de cinq centièmes de point — ne devrait avoir aucune incidence sur le loyer de l'argent en général, estiment les spécialistes.

La baisse du taux directeur s'explique par l'affermissement récent du dollar canadien. Celui-ci est monté au-delà de 75 cents US cette semaine et se changeait à 75.19 cents US hier matin.

Par rapport à la devise US, le dollar canadien a gagné hier onze centièmes à $ 0.7514. Le dollar américain a clôturé en baisse de vingt centièmes et cotait $ 1.3308 contre la devise canadienne.

La tendance était irrégulière et l'activité réduite dans le marché canadien des obligations.

Le court terme a cédé cinq cents. Le moyen terme, les titres des provinces et des sociétés ont gagné un huitième de point. Le long terme était inchangé.

Imasco Limitée

Nan-b de Gaspé Beaubien

Angela C. Peters

l'hon. William R. Bennett, C.P.

Monsieur Purdy Crawford, président du Conseil, président et chef de la direction d'Imasco Limitée, a le plaisir d'annoncer l'élection au Conseil d'administration de Mme Nan-b de Gaspé Beaubien de Montréal (Québec), de Mme Angela C. Peters de Halifax (Nouvelle-Écosse) et de l'honorable William R. Bennett, C.P., de Kelowna (Colombie-Britannique).

Mme de Gaspé Beaubien est vice-présidente du Conseil de La Corporation Télémédia. Mme Peters, ancienne présidente du Conseil et chef de la direction de Bowring Brothers Limited, et M. Bennett, ancien premier ministre de la Colombie-Britannique, sont membres du conseil d'administration de plusieurs sociétés canadiennes.

Imasco Limitée est une importante société canadienne de produits et services de consommation qui exerce ses activités au Canada et aux États-Unis.

Devenez cadre supérieur

Il vous suffit de suivre le programme du diplôme en management (appliqué) de McGill sans pour autant interrompre vos activités professionnelles.

Des professeurs et des spécialistes de gestion ainsi que des cadres d'entreprises vous enseigneront les techniques et théories de la gestion moderne pour vous permettre d'accéder à un poste de cadre supérieur. En suivant des études à temps partiel qui vous prendront au moins 10 heures par semaine, ce qui inclut les cours et les heures de préparation, vous devriez être en mesure d'obtenir ce diplôme de classe internationale en l'espace de deux ans.

Déjà diplômé(e) du 1er cycle universitaire, vous choisirez au moins 5 cours parmi un ensemble de 10 cours de tronc commun couvrant les domaines suivants: économie et finance, systèmes intégrés de gestion et marketing, théorie comptable, psychologie et politique industrielles et méthodes quantitatives. Par ailleurs, vous pouvez choisir 5 cours au choix parmi un groupe de 11. Les droits s'élèvent à $72.00 par cours.

Faites votre demande avant le 10 juillet pour être admis au trimestre d'automne qui commence le 8 septembre 1987.

Pour de plus amples renseignements ou pour un entretien avec un conseiller pédagogique du département d'études de 2e cycle en management téléphonez-nous au 398-6170.

McGill Centre d'éducation permanente

L'endroit parfait pour vous perfectionner.

Les avantages de la réforme fiscale 1987

Taux réduits, régime d'équité

Des questions? Composez

1-800-267-6647*

Renseignez-vous sur la réforme fiscale et vous.

Des brochures? Composez

1-800-267-6640*

Nous vous ferons parvenir des renseignements détaillés sur la réforme fiscale.

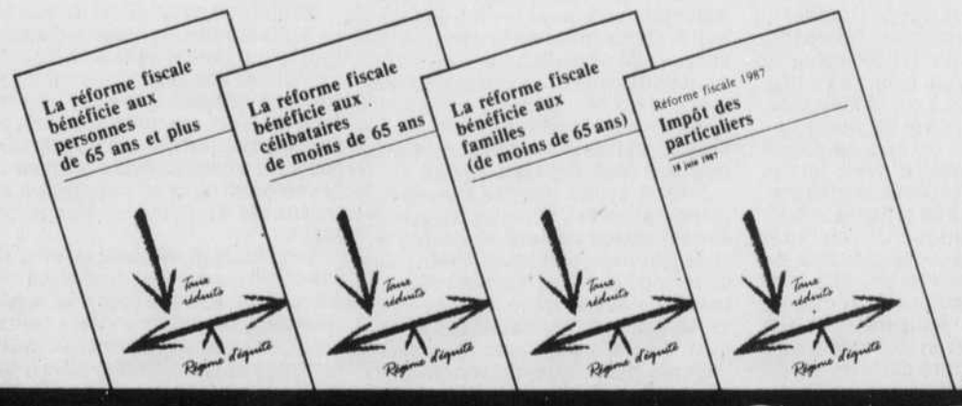

TÉLÉCOMMUNICATIONS POUR LES SOURDS 1-800-267-6650*

*08h-20h HAE, lundi au vendredi, sauf les jours fériés

Ministère des Finances Canada
Department of Finance Canada

Canada

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | *Directeur:* Benoit Lauzière | *Rédacteur en chef:* Paul-André Comeau | *Rédacteurs en chef adjoints:* Jean Francoeur, Albert Juneau, Paule Beaugrand-Champagne | *Directeur de l'information:* Jacques Chabot *Directeurs adjoints:* Guy Deshaies, Pierre Godin | *Directeur des services administratifs:* Gabriel Hudon

UNE LETTRE EN ATTENTE

LE GOUVERNEMENT canadien a-t-il décidé d'économiser ses munitions en vue du prochain conflit aux Postes que les postiers déclencheront, selon toute vraisemblance, dans le sillage de la grève rotative des facteurs ? Ottawa aurait-il plutôt opté pour le pourissement du conflit en vue d'imposer une forme ou l'autre de privatisation du service postal ?

Devant le refus du Ministre fédéral du travail de nommer un médiateur spécial, l'une et l'autre question se justifient. L'explication avancée par le ministre ne satisfait personne, à commencer par les parties concernées. Au moment où il reste deux questions à régler, il est difficile d'invoquer l'éloignement des thèses en présence. Le retard accusé par le gouvernement dans sa réponse à la requête des Postes trahirait plutôt une réelle division au sein du cabinet.

Au lendemain de la victoire de Madame Thatcher, certains ténors du parti conservateur ne cachent pas leur désir d'imiter le modèle établi lors de la longue et grave grève des mineurs britanniques. La ligne dure suivie contre vents et marées n'a pas empêché la réélection de la Dame de fer. Pas plus que le licenciement définitif des contrôleurs aériens n'a attaqué la cote de popularité du Président Reagan. Le raisonnement peut paraître simpliste, il n'en est pas moins séduisant. Outre une dimension exemplaire à l'intention du reste de la fonction publique, cette politique de fermeté à outrance peut aussi faire avancer la cause des promoteurs d'une forme ou l'autre de privatisation du service postal canadien.

D'autres ministériels favorisent sans doute la conciliation. Ils sont visiblement partagés entre la velléité de résoudre l'actuel conflit et les craintes soulevées par la perspective d'un prochain affrontement avec le syndicat des postiers, dirigé par M. Jean-Claude Parrot. D'où l'espèce de valse-hésitation dont le Ministre fédéral du travail s'est fait l'involontaire porte-parole. La tergiversation gouvernementale a visiblement surpris et la direction des Postes et les dirigeants syndicaux.

On comprend mal le refus d'Ottawa de se rendre à la requête de la société d'État. C'est porter un dur coup à la crédibilité de ceux qui ont accepté de relever le défi de transformer et de moderniser un service sclérosé par des décennies d'interventions politiques à saveur électorale autant que par l'attiédissement de la notion même de service public.

Entretemps, la violence continue de fleurir aux abords des stations postales à l'arrivée des travailleurs de remplacement, selon l'expression pudique, ou plus couramment des « scabs ». Ce spectacle quotidien n'a rien de réjouissant. Il est visiblement moins apprécié au Québec où la législation anti-briseurs de grève, modulée par le maintien de services essentiels, est entrée dans les moeurs et tient déjà lieu de fait acquis.

Le refus d'Ottawa de désigner un médiateur se justifie d'autant moins que la direction des postes s'engageait à ne pas faire appel aux « travailleurs de remplacement » durant les sept premiers jours de cette tentative de règlement. Visiblemnent dépassés par le débordement de leurs troupes, les dirigeants syndicaux y avaient vu l'occasion de faire baisser la pression.

Les discussions ne sont heureusement pas rompues. À la lumière des quelques données finalement publiées par la Société des postes, une solution négociée parait s'imposer rapidement . Le redressement du service et l'amélioration de la productivité exigent aussi des efforts de la part des employés de cette société. Il ne s'agit pas de capituler en rase campagne, mais bien de s'associer à l'effort de transformation d'un service public qui s'est terriblement dégradé au fil des années.

Enfin, la possibilité, pour ne pas dire la menace, d'une privatisation devrait inciter les syndiqués et leurs dirigeants à réfléchir sur les conséquences du prolongement et du durcissement de cette grève dans les circonstances. La prolifération et le succès des agences privées de distribution du courrier constituent autant d'arguments de taille. La décision du syndicat de ne pas décréter un arrêt de travail total et illimité procède sans doute d'une même analyse.

Facteurs et postiers ont droit à des conditions de travail normales et décentes. Personne ne conteste cette exigence légitime. Entre cet objectif et les aménagements du temps de travail souhaitées par la direction, le fossé n'est pas infranchissable. En tout cas, certainement pas autant que le gouvernement le laisse entendre pour justifier son refus de nommer un médiateur. Cette solution aurait pourtant été préférable aux interventions politiques et paternalistes qui ont souvent ponctué les relations entre le syndicat des facteurs et la direction des postes.

— PAUL-ANDRÉ COMEAU

Kurt Waldheim au Vatican

L'AUTRICHE a réussi un bon coup diplomatique en convainquant le Saint-Siège de recevoir M. Kurt Waldheim auquel plusieurs pays occidentaux, dont le Canada, ont refusé jusqu'à maintenant d'ouvrir leur porte. Peut-on en dire autant du Saint-Siège qu'Israël accuse, par la voie de son président du Conseil, M. Shamir, de légitimer ainsi les crimes de guerre perpétrés par les nazis ?

La communauté juive mondiale est indignée de l'attitude conciliante de Jean-Paul II. Le Saint-Siège soutient pour sa part qu'il est tenu d'avoir des relations cordiales avec tous les peuples et nations et, « dans le cas présent, envers l'Autriche, antique et noble pays catholique lié depuis des siècles » à l'Église de Rome. Il invoque également le fait que M. Waldheim a été élu démocratiquement à la présidence de son pays.

Le Saint-Siège pouvait difficilement rejeter la demande autrichienne, à moins d'entériner la sentence de culpabilité que le Congrès juif mondial a déjà prononcé contre M. Waldheim.

Manifestement, le Vatican ne partage pas l'opinion de la communauté juive. Il serait trop facile toutefois d'en déduire, comme certains juifs l'ont fait, que le geste du pape procéde d'un antisémitisme. Et de réduire à l'antisémitisme les critiques envers Israël, ou les tentatives de rapprochement entre Arabes, Palestiniens et Juifs. Jean-Paul II n'aurait donc pas dû non plus, suivant cette logique, recevoir le chef palestinien Yasser Arafat !

La visite du président Waldheim au Saint-Siège est la première qu'il effectue à l'étranger depuis son élection l'an dernier. En lui faisant l'honneur de l'accueillir dans des circonstances controversées, Jean-Paul II pose un geste hautement politique : au-delà des intérêts religieux communs que partagent l'Autriche et le Saint-Siège, le pape tente visiblement de désamorcer le conflit qui oppose la communauté juive et la république alpine.

Car la campagne que poursuivit inlassablement le Congrès juif mondial contre Kurt Waldheim suscite d'ores et déjà une recrudescence de l'antisémitisme en Autriche et en Allemagne de l'Ouest. Cette réaction était prévisible dans la mesure où la lutte contre les Juifs a marqué profondément l'histoire de l'Europe centrale et que les accusations du Congrès juif ont touché non seulement le président mais la très grande partie de la population autrichienne.

Jean-Paul II fait le pari que son ouverture vis-à-vis du président autrichien contribuera à sortir les deux parties de l'engrenage dans lequel elles s'enferment.

Mais son pari n'est pas gagné d'avance. Si les États-Unis ne semblent pas pressés de réviser leur politique de la porte fermée, certains pays européens pourraient hésiter à suivre l'exemple du Saint-Siège devant la pression soutenue de la communauté juive.

— ALBERT JUNEAU

Le Vietnam et ses réfugiés

BLOC-NOTES

LES MINISTRES des Affaires étrangères de l'Association des pays du Sud-est asiatique (ASEAN) et leurs partenaires du Pacifique dont le Canada et les États-Unis, se sont quittés à Singapour sans avoir pu trouver de solutions concrètes au problème des réfugiés. Aux quelque 140,000 exilés qui attendent dans les camps, s'ajoutent même d'autres vagues de *boat people* fuyant le Vietnam.

Il n'y aura pas de solution, à vrai dire, et la situation pourra même aller en s'aggravant, si d'abord la politique occidentale inspirée par les États-Unis à l'endroit de Hanoï ne change pas. Depuis la chute de Saïgon, en effet, Washington refuse de fournir les réparations de guerre qui avaient été promises. Entretemps, la présence de forces de Hanoï au Cambodge sert de prétexte commode pour affamer davantage le Vietnam.

Cette situation est particulièrement préoccupante pour le Canada, qui a reçu quelque 100,000 réfugiés indo-chinois et qui, comme l'a rappelé M. Joe Clark à ses homologues, souhaite une réponse « globale » au problème. Mais Ottawa ne donne guère l'impression d'avoir mieux compris les exigences de la situation.

Il y aura moins de réfugiés si la situation économique du Vietnam s'améliore, et si la vie politique du pays s'accommode un peu plus libéralement des anciens du temps de Saïgon. Mais ce changement de cap ne saurait venir d'un seul côté ni être imposé. L'ouverture doit être multilatérale. Elle postule que les États-Unis acceptent de lever leur blocus politique.

Une fois les contacts rétablis et les programmes de développement et de coopération économique remis en marche, il restera sans doute des gens qui voudront, malgré tout, partir, et les autorités vietnamiennes ne s'y opposent pas. Mais encore faut-il que les départs ne soient pas « sélectifs » ni ne visent à déstabiliser le pays et ses efforts pour surmonter une crise encore très sévère.

Le Canada devrait se faire le partisan d'un déblocage global avec le Vietnam. Cela aiderait à la fois à hâter un règlement de l'imbroglio cambodgien, à redonner au Vietnam des appuis extérieurs auxquels il a droit, et enfin à trouver, pour les réfugiés, une politique plus humanitaire.

Mais encore faudrait-il que M. Clark convainque son propre gouvernement de ne pas pratiquer en Asie l'ouverture et au Canada la fermeture.

Alouette, tu ne nous plumeras pas

NOS POLITICIENS ont réagi à la décision des propriétaires des Alouettes comme si le club de football était au coeur de la survie économique de Montréal, sinon de notre société distincte. Ils cherchent les moyens de récupérer une faillite sportive et financière dont les contribuables, via les pertes encourues, auront sans doute déjà fait les frais !

C'est à croire que les nouveaux propriétaires des défuntes Alouettes ont davantage de sens économique et de jugement politique que les élus du terroir. M. Norm Kimball n'a pas lancé de « souscription » parce qu'il savait que son club n'était pas populaire. Et il n'a pas voulu prolonger l'agonie parce que, de son propre aveu, même 25,000 abonnements fermes n'auraient pas suffi à boucler le budget. Que faut-il de plus ?

M. Kimball a parfaitement raison. Ni le football ni les Alouettes n'ont eu le don de s'implanter au Québec, ou même à Montréal, ville capable pourtant de digérer à peu près n'importe quoi ! (Les Expos du reste sont depuis toujours affectés du même mal, même si le baseball est acclimaté à notre milieu.) Toronto n'a pas pris de temps à comprendre ...

Qu'est-ce donc, alors, que MM. Robert Bourassa et Jean Doré pourraient bien trouver pour changer ces réalités ? Se laisser aller à engloutir, en pure perte, quelques millions de dollars en arrangements financiers ? Or, nos politiciens trouveraient-ils ces subventions plus ou moins déguisées que leurs gouvernements n'ont plus pour des besoins autrement plus essentiels ?

Poser la question, c'est y répondre. Les nouveaux propriétaires des Alouettes, tout en faisant une mauvaise affaire en rachetant un club moribond, ont eu la décence de ne pas solliciter la charité publique ni la compréhension intéressée de l'État. Il faut les en féliciter, plutôt que de les encourager à remplumer leur oiseau en dépouillant le contribuable.

Montréal devrait plutôt se mettre en quête d'autres symboles, d'autres sports qui soient plus à même de contribuer aux activités sociales et économiques dont la métropole a besoin. Ce n'est pas avec des clubs et des tournois artificiels que la ville pourra le mieux soutenir l'emploi ou développer dans sa population un sentiment de fierté et d'appartenance.

À moins, bien entendu, qu'on n'ait pas encore assez dépensé pour ces clubs qui avaient besoin d'un stade couvert pour tout rendre « rentable. » Car qui sait ? peut-être les Alouettes se remettraient-elles à voler si on leur perçait quelques lucarnes dans le toit de M. Taillibert ? Au prix de quelque douzaines d'autres millions de dollars...

— JEAN-CLAUDE LECLERC

LETTRES AU DEVOIR

■ *Bravo Liliane Pollak*

MOI aussi j'en ai assez d'être une femme entre parenthèse. Tous ces textes alourdis par un encombrement de lettres inutiles donnent l'impression de marcher avec des béquilles. Et que dire quand il s'agit d'un texte qui doit être lu à haute voix ! Difficile de passer au travers sans trébucher sur ces gros cailloux.

Non, vraiment il y a mille autres façons de faire passer le message. À noter que cette pratique n'existe qu'ici au Québec.

— MATHILDE MARCHAND
Montréal, le 9 juin.

■ *Le jazz à Montréal*

LE FESTIVAL international de jazz est devenu l'événement culturel majeur à Montréal. Cette année plus que jamais, la participation importante du pouvoir municipal en est le témoignage éloquent.

Plusieurs musiciens, amateurs et observateurs ont à maintes occasions exprimé leur frustration concernant le peu d'importance accordée au jazz, en dehors de cette courte période annuelle. Bien sûr, une plus grande participation des musiciens d'ici à ce Festival, et la popularité que connaît actuellement le Bar 2080, rue Clark, nous permettent d'envisager l'avenir avec plus d'optimisme.

La présence somme toute marginale du jazz à Montréal est due, entre autres, à sa diffusion restreinte. À l'exception de quelques émissions diffusées sur le réseau privé ou étatique, dont celle de Gilles Archambault au réseau FM de Radio-Canada, on a très peu l'occasion d'écouter cette musique sur les ondes de la radio montréalaise.

Pourtant, les deux radios communautaires montréalaises, en l'occurrence CINQ-FM (102,3) et CIBL-FM (104,5), présentent quotidiennement depuis une décennie des émissions uniquement consacrées au jazz. D'ailleurs, Serge Truffaut, chroniqueur de jazz au DEVOIR, anime une excellente émission à CINQ-FM depuis six ans.

CIBL-FM, de son côté, présente la seule émission de blues à la radio montréalaise, et ce, depuis la naissance de la station en avril 1980. Avis aux amateurs, *Le ciel est blues* est une émission à écouter, ne serait-ce que pour l'animation savoureuse de Guy Ferraton.

Encore une fois, ces deux stations sont victimes de leur faible « puissance » émettrice, les confinant à l'« impuissance » (16 watts dans le cas de CIBL-FM et 50 dans le cas de CINQ-FM). Seule une diffusion à portée montréalaise permettra l'émergence d'une *alternative radiophonique* significative, ayant un impact réel sur la vie culturelle à Montréal.

Malgré ce handicap, j'invite les lecteurs à syntoniser ces deux stations, originales et uniques, particulièrement du 26 juin au 5 juillet, à l'occasion de la huitième édition du Festival international de jazz de Montréal.

En espérant que vous puissiez les capter !

— DANIEL LAVOIE
Montréal, le 20 juin.

■ *Les plus pauvres des pauvres*

Lettre à M. Robert Bourassa

NOUS SOMMES plus de 360 ménages à faible ou modeste revenu regroupés autour du Projet Saint-Charles. Nous habitons à Pointe St-Charles (comté de Ste-Anne), un des quartiers anciens parmi les plus appauvris du Québec. Actuellement, nous sommes mal logés et nos conditions de vie ne cessent de se détériorer. Nous voulons vivre dans une coopérative ou un OSBL, dans notre quartier.

Sur le marché privé, le prix des loyers augmente à une vitesse vertigineuse. Et quand, dans certains cas, les prix restent abordables, c'est l'état des logements qui est épouvantable. Si les propriétaires font des réparations, ils en profitent pour chasser les locataires et pour louer à d'autres beaucoup plus riches.

En offrant des subventions aux propriétaires (programme de « supplément au loyer »), votre gouvernement ne règlera rien ! Ce sont les locataires qu'il faut aider, pas les propriétaires ! De même, si le ministre Bourbeau levait le moratoire sur la conversion en copropriété divise, il serait responsable d'une flambée des prix dans le secteur du logement et d'une spéculation galopante sur le marché immobilier. Évidemment, cela ne répondra pas aux besoins impérieux des gens de la Pointe.

Du côté des HLM, c'est dramatique. Il y a en ce moment 35,000 ménages québécois inscrits sur les listes d'attente, cela exprime clairement le besoin ... Pourtant, au lieu d'augmenter les subventions au programme, M. Bourbeau coupe en imposant des critères d'éligibilité plus serrés et carrément discriminatoires ! Ses dernières victimes sont les femmes chefs de famille monoparentale, les ménages immigrants et les personnes seules ... parmi les plus pauvres des plus pauvres ! ! ! Est-ce cela aider les plus démunis ?

Les gens des autres quartiers anciens ont les mêmes problèmes que nous. On ne peut donc plus trouver un meilleur logement ailleurs ...

Pour nous et pour toute la population de Pointe St-Charles, la seule solution reste le logement social (coopérative et OSBL d'habitation). Là au moins nous pouvons prendre en mains nos conditions d'habitation, nous pouvons vivre dans un environnement décent sans que ça nous coûte les yeux de la tête et nous pouvons faire des projets d'avenir ! Mais, de ce côté aussi M. Bourbeau annonce la mort prochaine des programmes d'aide aux coops.

En cette année internationale des sans-abri, à l'heure où le nombre de mal logés prend des proportions monstrueuses et que les ressources sociales diminuent pour les itinérants et les itinérantes, nous vous demandons de respecter votre engagement électoral : maintenez les programmes et augmentez les budgets nécessaires au logement pour les plus appauvris.

— THÉRESE STANHOPE
Montréal, le 23 juin.

■ *La quatrième centrale*

Lettre à M. Pierre Juneau, président de la Société Radio-Canada

À LA suite du Congrès de la CSD qui s'est tenu à Québec les 10, 11, 12 et 13 juin, le Secteur des Affaires sociales de la CSD vient à nouveau vous faire part de sa déception, voire de sa révolte du fait que votre société n'a pas daigné couvrir le congrès qui fêtait le 15e anniversaire de la fondation de la Centrale des syndicats démocratiques.

« 15 ans de progrès — d'engagement — de démocratie — de solidarité » : tel était le thème du 15e anniversaire.

Le congrès a permis de constater que les travailleurs et travailleuses « propriétaires de la Centrale » croient fermement à *leur* Centrale et que la CSD continue de progresser et de s'engager dans la démocratie et la solidarité.

En ce 15e anniversaire de la fondation de la CSD, les délégués ont reçu la visite de MM. Paul-Émile Dalpé, Amédée Daigle, Jacques Dion et Réal Labelle. Ces hommes maintenant retraités, ainsi que M. Jean-Paul Hétu, président actuel, ont fondé la CSD en 1972. Ils en restent extrêmement fiers et les délégués leur ont manifesté sans limite leur reconnaissance.

Ceux et celles qui ont pris cette décision en 1972 et qui vécurent la fondation se sont rappelés de ces moments pénibles, mais tous et toutes ont été unanimes pour dire qu'ils recommenceraient les mêmes luttes si c'était à refaire.

Le Secteur des Affaires sociales vous fait part de sa grande satisfaction d'être affilié à la CSD et vous demande de cesser de faire l'autruche : une 4e Centrale existe au Québec : une Centrale syndicale qui avance et qui progresse la tête haute.

Alors, daignez donc la reconnaître car elle représente un nombre appréciable de travailleurs et travailleuses (55,000) qui ne méritent pas d'être négligés.

— Thérèse BOISVERT CLICHE
présidente
Secteur des Affaires sociales (SAS-CSD)
Montréal, le 18 juin.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent.

LIVRAISON À DOMICILE
QUOTIDIENNEMENT PAR PORTEUR:
= $3.25 par semaine
le samedi seulement = $1.00
Pour information:
à Montréal: 332-3891
à Québec: (418) 687-2021

Livraison par porteur:
Édition quotidienne = 149$ par année
81$ 6 mois
42$ 3 mois
Livraison par la poste:
Édition quotidienne = 155$ par année
au Canada 85$ 6 mois
45$ 3 mois
Pour information (514) 844-3361
Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

L'agrandissement du Musée des beaux-arts

Sauvons le *New Sherbrooke Apartment*

PHYLLIS LAMBERT

Extraits du mémoire présenté par le fondateur et le directeur du Centre canadien d'architecture dans le cadre de la consultation public sur le projet d'agrandissement du Musée des beaux-arts de Montréal

LE MUSÉE des beaux-arts est pour les Montréalais une institution d'une extrême importance sur les plans culturel et économique. Tout doit être mis en oeuvre pour maintenir la qualité des collections et pour conserver et mettre en valeur l'édifice où elles sont logées. Le Musée des beaux-arts de Montréal ne peut exposer qu'un faible pourcentage de ses pièces de collections et il est important d'augmenter les possibilités de les présenter au public. À l'heure actuelle, les plans réalisés en vue de l'agrandissement du Musée sont à l'étude.[...]

Des problèmes sérieux

En plus de constituer des centres de recherche, les musées sont des lieux privilégiant la conservation de pièces de collection; il importe donc que le traitement architectural de ces édifices témoigne de la mission dont ils sont investis. Comme toute construction d'envergure, ils se doivent de rehausser la qualité de leur environnement; leur architecture doit être en relation avec le cadre bâti c'est-à-dire les rues avoisinantes, les édifices adjacents et la ville dans sa totalité.

Comme toute intervention faite dans le tissu urbain, les musées, de par leur nature même, se doivent d'anoblir le discours architectural et de mettre à l'honneur la mémoire collective. Les musées comptent parmi les créations du XIXe siècle. À cette époque, dans le cadre de l'expansion urbaine, on construisait les musées dans des parcs, comme des monuments érigés à l'écart des autres édifices. Dans nos villes construites d'aujourd'hui, il doit s'établir une relation entre le musée et la rue.

Photo : Jacques Grenier

« Le *New Sherbrooke Apartment* ne doit pas être démoli. C'est une conciergerie unique en son genre à Montréal. Le ministère des Affaires culturelles et la Ville de Montréal ont fait état à maintes reprises de la sa valeur sur le plan architectural. »

Or, le musée est devenu partie intégrante de la rue.

Compte tenu des principes généraux d'architecture et de conservation du patrimoine et compte tenu de la relation du Musée des beaux-arts de Montréal avec le cadre bâti; avec la rue, les édifices qui l'entourent et compte tenu des principes de la muséologie, il me semble que les projets soumis par le Musée soulèvent des problèmes sérieux.

En effet, deux solutions ont été proposées. L'une suggère de construire en composant avec l'actuel New Sherbrooke Apartment situé au sud de l'actuel bâtiment du Musée. L'autre propose la démolition et la construction d'un édifice entièrement nouveau. Et pourtant toutes deux visent essentiellement à servir le même programme. On pourrait avancer qu'une de celles-ci convient mieux au programme. À mon avis, celle qui prône la conservation du New Sherbrooke Apartment peut être tout aussi pratique sinon plus satisfaisante que l'autre.[...]

Accroître l'espace

La conservation du New Sherbrooke Apartment est d'une importance cruciale. Toute situation a des contraintes. Prenons par exemple le Centre Canadien d'Architecture. L'expression architecturale, la forme, le gabarit, l'agencement des espaces du nouvel édifice du Centre sont influencés par la présence sur le site de la vénérable maison Shaughnessy.

En supposant qu'il n'y ait pas eu de maison sur le site, il aurait fallu concevoir une autre solution architecturale. Et si nous avions prévu de construire le musée ailleurs, nous aurions dû imaginer un autre édifice. Mais tout projet de construction a toujours des inconvénients. Par exemple, nous aurions préféré regrouper ensemble les services administratifs, c'est-à-dire le bureau du Directeur, ceux des communications et des publications avec les bureaux des conservateurs. Cependant, afin de tirer le meilleur parti de la maison Shaughnessy, il a été prévu de les aménager tous dans cette maison.

Il y aurait eu d'autres inconvénients et d'autres agencements à faire, si nous avions construit sur un site différent. Nous avons étudié diverses possibilités pendant plusieurs années et il ressort que les contraintes existantes nous ont amené à enrichir les solutions architecturales.

Le Musée des beaux-arts de Montréal a besoin de plus d'espace et pourtant l'une des solutions suggère qu'une grande partie du volume soit réservé à un espace non construit. Cet espace doit comporter des puits de lumière et servir également comme espace public. Il y a certainement d'autres moyens de doter les salles d'exposition d'une lumière naturelle.

Pourquoi propose-t-on un espace public en forme d'escalier monumental alors qu'il y en a déjà un situé de l'autre côté de la rue et qui fait partie intégrante de l'édifice principal du Musée des beaux-arts de Montréal, construit en 1912 ? De plus, cet escalier est ensoleillé presque toute la journée. Pourquoi alors proposer de construire un escalier au nord, qui sera presque continuellement à l'ombre ? Si l'escalier monumental était un espace intérieur plutôt qu'extérieur, la raison d'être de cet espace par rapport au reste de l'édifice serait discutable.

Il me semble que cette solution ignore la nécessité d'accroître les espaces pour les salles d'exposition afin d'y présenter un plus grand nombre d'oeuvres. On dirait que c'est la solution de rechange proposée pour éliminer le New Sherbrooke Apartment.

Le New Sherbrooke Apartment ne doit pas être démoli. C'est une conciergerie unique en son genre à Montréal. Le Ministère des Affaires culturelles et la Ville de Montréal ont fait état à maintes reprises de sa valeur sur le plan architectural. S'il est démoli, la qualité et la diversité du patrimoine architectural et culturel de Montréal en souffrira gravement.[...]

Je suis convaincue qu'il est possible de trouver une solution viable pour conserver le New Sherbrooke Apartment. L'une de celles-ci serait de combler l'espace de la cour intérieure pour y aménager des voûtes de conservation, des espaces spéciaux pour travailler et aux étages supérieurs, des salles d'exposition.

On pourrait ainsi prévoir des espaces de bureau pour la recherche, pour le travail et pour la consultation en se servant de la structure du New Sherbrooke Apartment. Ce concept muséal appelé « étude-entreposage » (study/store) comporte plusieurs avantages. Entre autres, il permet aux chercheurs et spécialistes d'avoir accès rapidement aux pièces de collection se trouvant dans les salles de réserve et de les examiner sans attendre. Puisque les collections sont à portée de la main, il augmente le nombre de pièces des collections facilement visibles, accessible rapidement pour l'étude, la recherche, les discussions au travail et même pour des échanges avec les visiteurs. Étant donné que le musée est autant un centre de recherches qu'un lieu d'expositions, l'aménagement « étude-entreposage », principe à la base de l'aménagement des grands musées, comme le Metropolitan Museum de New York, l'Art Institute of Chicago, le Louvre, est un concept qui le sert bien.

Composer avec ce qui existe

Il n'est pas facile de concevoir des projets d'architecture et d'établir un programme. Il faut y consacrer énormément de temps et d'efforts. Le Musée des beaux-arts de Montréal a maintenant deux programmes et deux projets pour l'aménagement muséal et je suis persuadée qu'en procédant avec méthode, d'autres projets prendront forme.

Pour notre mémoire collective, pour la promesse d'une cité riche en patrimoine architectural et pour une qualité de vie soutenue à Montréal, je suis persuadée que nous devons construire en composant avec ce qui existe déjà et que nous ne devons pas permettre la destruction du patrimoine de Montréal.

Les pensions de retraite proportionnelles au nombre d'enfants

Une bonne idée, mais morte-née

ANDRÉ DALCOURT

QUEL HOMME jeune, brillant, original et vif cet Alfred Sauvy, âgé de 88 ans ! Il a encore étonné tout le monde au 55e congrès de l'ACFAS en proposant de rendre les pensions des retraités proportionnelles au nombre d'enfants qu'ils ont.

Cette façon de faire, pense-t-il, aurait l'avantage de solutionner le double problème du vieillissement des populations et de l'épuisement des caisses de retraite. On trouverait ainsi, a-t-il expliqué, le remède dans le mal même; le fardeau des caisses de retraite serait allégé et les populations, rajeunies.

Son idée, bien sûr, est morte-née sur le plan politique, l'idéologie égalitariste qui soutend nos programmes sociaux ruinera sa carrière; mais, sur le plan intellectuel, elle est assez dérangeante et mérite qu'on la débatte.

M. Sauvy met en lumière le fait que, en appliquant sa suggestion, la société récompenserait ceux qui produisent des producteurs. La collectivité deviendrait alors une espèce d'auberge espagnole : chacun y trouverait ce qu'il y aurait mis.

La réforme, pense le démographe économiste, permettrait aux parents de trois enfants de retirer une pension 20 pour cent plus élevée qu'actuellement. Le fait que 40 pour cent des couples se séparent aujourd'hui n'a rien à voir avec la question, le bénéfice de la réforme étant attaché au fait d'être parent et non à celui d'être uni.

La suggestion de M. Sauvy a une petite odeur « Famille, Travail, Patrie » mais elle mérite d'être écartée par un argument plutôt que par un anathème. Après tout, n'est-il pas vrai que la caisse du RRQ risque d'être à sec à la fin du siècle ? N'est-il pas vrai que le Québec se dépeuple ? Et n'est-il pas vrai que les pensions sont toujours payées par les générations montantes ?

Pour combattre la dénatalité, M. Alfred Sauvy a aussi proposé de réformer le processus électoral et d'ajouter, sur le mode de la représentation proportionnelle, un vote familial au vote individuel.

Sur le plan théorique, la curieuse idée aurait l'avantage de prolonger le principe « un homme, un vote » en tenant compte du fait que les enfants, aussi, sont concernés par le type de gouvernement élu. Sur le plan pratique, elle donnerait plus de poids politique aux parents de familles nombreuses et, de ce fait, constituerait peut-être un incitatif pro-nataliste.

M. Alfred Sauvy prétend que sa suggestion a passé bien près d'être mise en application par le gouvernement du général De Gaulle à la libération. Peut-être est-ce, là aussi, sa saveur « Famille, Travail, Patrie », trop pétainiste, qui l'a coulée ?

Pourtant, M. Sauvy n'est pas un homme de droite. À l'égard des immigrants, par exemple, il adopte une attitude qui se situe aux antipodes de celle du Front national de Jean-Marie LePen. Au congrès de l'ACFAS, il a plaidé ardemment en faveur de l'acceptation des immigrants comme façon de rester jeune pour une société. « Les immigrants, a-t-il lancé, ne volent pas des emplois, ils en créent ! Chaque nouvel arrivant a besoin de maisons, de soins, de vêtements. »

« Bien plus, a-t-il ajouté, une société économise en acceptant des immigrants, elle épargne l'équivalent des quatre années de travail qu'il faut pour élever un enfant jusqu'à 18 ans. »

Enfin, le professeur Sauvy a fait l'éloge du congé parental avec solde comme moyen de redresser une courbe démographique descendante. Pour appuyer ses dires, il a donné l'exemple des deux Allemagnes. Il y a 10 ans, l'Allemagne de l'est et l'Allemagne de l'ouest avaient un taux de natalité très faible; 10 enfants pour 1,000 habitants. L'Allemagne de l'est, pour y remédier, a donné le droit à l'un des parents de prendre un congé payé de deux ans pour s'occuper d'un nouveau-né.

L'Allemagne de l'ouest, elle n'a rien fait. Aujourd'hui, le taux de natalité de l'Allemagne de l'ouest est toujours le même, mais celui de l'Allemagne de l'est est monté à 14 enfants par 1,000 habitants.

Ces suggestions, M. Alfred Sauvy les a faites en souhaitant que les États se soucient davantage de la nécessité de rajeunir leurs populations. « Un berger, a-t-il expliqué, se préoccupe toujours de rajeunir son troupeau, et un forestier, de planter de nouvelles pousses. Il ne devrait pas en être autrement pour les sociétés. »

« Un berger se préoccupe toujours de rajeunir son troupeau et un forestier de planter de nouvelles pousses. Il ne devrait pas en être autrement pour les sociétés. »

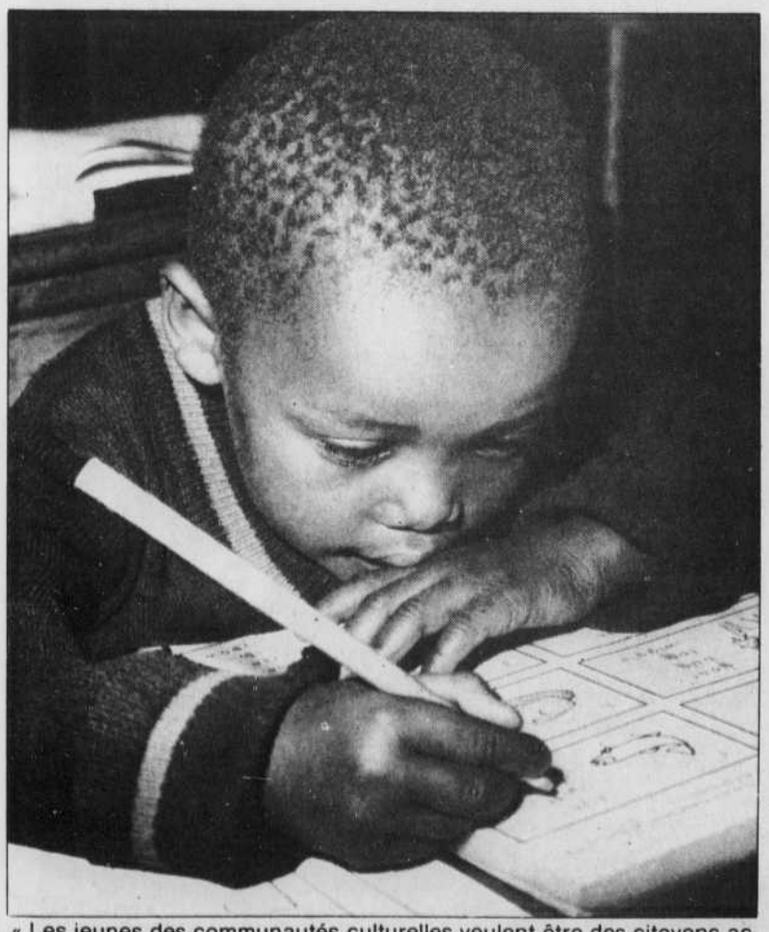

« Les jeunes des communautés culturelles veulent être des citoyens actifs et à part entière. Leur aspiration est celle de devenir aussi, policier, juge parlementaire, fonctionnaire, etc. Ils ne veulent plus être considérés comme des immigrés. »

Un « Prix Citron » pour le Barreau

LIBRE OPINION

GIUSEPPE SCIORTINO

L'auteur est avocat. Il est membre de l'exécutif du N.P.D. Québec et responsable des questions concernant le travail et l'immigration

EST-ON RACISTE ou xénophobe au Québec ? Pas plus qu'ailleurs je crois, ce qui n'est évidemment pas une consolation. Cependant, il faut admettre que la société québécoise se montre de plus en plus accueillante vis-à-vis ceux qui viennent d'ailleurs. Certains organismes toutefois ne suivent pas cette évolution et continuent à perpétuer des préjugés inadmissibles.

S'il y avait un « Prix Citron », il faudrait le remettre aux rédacteurs de l'examen de droit pénal, qui a eu lieu le 5 mai 1987 au Barreau.

Voici en résumé l'exemple donné aux étudiants du Barreau :

« *M. Antonio Cipolla* alors qu'il labourait sa portion de terrain dans un petit jardin communautaire situé à Montréal-Nord trouve, enfoui dans le sol, un sac contenant dix (10) livres de cocaïne.

Le sergent-détective *Luc Longpré*, de la section des stupéfiants, et le sergent-détective *Dubé* se chargent de l'affaire et, rendus sur les lieux, s'aperçoivent que la maison d'à côté appartenant à *Alphonse Tremblay* est louée et occupée par un trafiquant bien connu des services de police, *Joe Simeoni* qui cependant camoufle ses activités illégales par un mode de vie des plus sobre.

Rendus chez Simeoni, les deux (2) policiers y trouvent aussi *Tony Cambrella*, un petit trafiquant local possédant plusieurs condamnations pour trafic de stupéfiants. Simeoni s'adresse aux policiers en français. Quant à Cambrella, il balbutie quelques mots en italien et cherche de prendre la fuite sans succès. Cambrella avoue qu'il était en train de discuter avec Simeoni de la façon dont la cocaïne devait être écoulée selon une liste des clients qui se trouvait à la librairie de *Massimo Rizzo*, beau-frère de Simeoni.

Me Dufour, de l'aide juridique, agit comme procureur de Simeoni et *Me Chevrier*, procureur de la couronne, reçoit le rapport de police pour étude. »

Il n'est pas dit, dans l'exemple donné, qui était le Juge. J'ose croire qu'il ne s'appelait pas Frank Rossi.

N'est-il pas bizarre que tous les personnages mêlés au sac de cocaïne soient d'origine italienne, alors que tous ceux appelés à faire respecter la loi ou à agir en qualité d'auxiliaire soient des québécois de « vieille souche » ?

N'était-il pas possible qu'un des policiers porte le nom de Massimo Rizzo, qu'un des malfaiteurs ayant l'accent du Saguenay se soit appelé Chevrier et que le beau-frère du trafiquant ait été originaire de Baie Comeau ?

L'exemple donné est une insulte aux étudiants du Barreau, aux communautés ethniques et à l'ensemble de la société québécoise. Il est le fruit d'une mentalité arriérée perpétuant des stéréotypes.

Est-il possible que les responsables de la rédaction des examens n'aient pas plus d'imagination ? Si c'est le cas, qu'ils aillent faire autre chose. S'ils n'en manquent pas, je vous avoue que je trouve cela dangereux.

Il y a quelques années, les journaux mentionnaient fièrement le nom d'un célèbre boxeur montréalais, lorsque celui-ci participait à des compétitions internationales. Quelques années plus tard, ce dernier ayant eu quelques démêlés avec la justice, les mêmes journaux, moins fiers évidemment trouvaient nécessaire de qualifier son nom par les mots « d'origine italienne ».

Je ne serai pas surpris si à l'examen de droit civil le Barreau présente un problème de responsabilité comme suit :

« À l'angle de la rue Masson et Iberville, Dieu-Donné St-Louis, chauffeur de taxi, à Montréal depuis janvier '87, brûle un feu rouge blessant France Paradis, qui traversait paisiblement la rue avec son petit chien et... »

À mon avis, le Barreau comme d'autres organismes, aurait avantage à prendre conscience que le Québec constitue une société multiculturelle où, évidemment, le fait français est et doit être le dénominateur commun.

L'exemple de l'examen du Barreau montre qu'il devient de plus en plus nécessaire que les communautés culturelles fassent entendre leur voix à tous les niveaux. Et il faudra bien que l'on écoute cette voix si on désire éviter que les tensions raciales augmentent dangereusement.

Les jeunes de ces communautés veulent être des citoyens actifs et à part entière. Leur aspiration est celle de devenir, aussi, policier, juge, parlementaire, fonctionnaire, etc. Ils ne désirent plus être considérés comme des immigrés bien qu'ils puissent vouloir rester très attachés à leur communauté.

Il ne faudrait pas considérer ces aspirations légitimes comme une menace potentielle à notre style de vie.

Cette société francophone, respectueuse de diverses cultures doit pouvoir se construire d'une façon pacifique et non pas dans la violence comme c'est déjà arrivé ailleurs.

Les communautés culturelles veulent être des protagonistes dans l'avenir du Québec et non pas de simples figurants à qui on a recours chaque fois qu'il y a un mauvais rôle à remplir.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Côté

point hier sur les nouvelles dispositions du code de la route a clairement redit son insatisfaction du travail fait par la Sûreté du Québec. Des efforts ont été faits ces derniers temps, a-t-il reconnu, les comparant cependant à de simples «soubresauts printaniers». Se définissant comme un «client» de la SQ à qui on demande de faire respecter le code de la route, il note que le client est en droit d'avoir satisfaction.

Le peu d'empressement que met la SQ à faire respecter les règles de sécurité routière ne tient pas à l'absence de zèle des policiers. Ceux-ci ont fait au contraire un travail remarquable ces derniers mois, constate M. Côté qui pense que «le problème est dans la structure supérieure» de ce corps de police.

Le problème en est un tout simplement d'une présence policière jugée insuffisante. La Régie de l'assurance-automobile avait en 1985 dénoncé la diminution du nombre de contraventions émises par la SQ depuis 1980 tandis que les accidents avec dommages corporels augmentaient. On voyait un rapport direct entre les deux situations. La Régie constate qu'en 1986, la SQ a fourni une plus grande présence.

La solution idéale pour M. Côté serait la création d'une véritable police de la route comme on en voit dans les états américains. Il s'agirait d'une police qui serait sous la responsabilité non pas du ministre des Transports mais du Solliciteur général, précise-t-il, se défendant de vouloir «sa police». Une solution intermédiaire dont il s'accomoderait serait la création au sein de la SQ d'une unité dont le seul mandat serait la patrouille routière.

Les automobilistes et les conducteurs d'autres véhicules ne doivent pas s'imaginer que cette absence d'une police de la route leur donne toute liberté de ne pas respecter le nouveau code de la route qui entre en vigueur le 29 juin. Celui-ci qui est d'une sévérité exceptionnelle est muni d'une disposition qui devrait inciter les corps de police municipaux (responsables de l'application du code sur les deux tiers du territoire québécois) à faire du zèle.

A compter de lundi, les municipalités garderont le profit de toutes les amendes perçues pour toutes les infractions au code commises sur leur territoire. Puisque ces amendes ssont sensiblement relevées, plusieurs pourraient y voir une façon de régler leurs problèmes de trésorerie.

Toutes les amendes prévues au code on été en effet rééquilibrées pour tenir compte du risque que présentent les infractions. Ainsi, l'amende liée au refus de porter la ceinture de sécurité passe d'un minimum de $25 à $45 tandis que la consommation de boissons alcoolisées à l'intérieur d'un véhicule coûtera au conducteur un minimum de $300 au lieu de $100. Les dépassements en zigzag coûteront $100 au lieu de $50. La conduite d'un véhicule pendant une période de suspension du permis pour infraction au code criminel pourra entraîner une amende $600 à $2,000 au lieu de $200 à $500.

Le nouveau code contient 700 articles et renferme toute une série de nouvelles dispositions. Ainsi, le port de la ceinture sera obligatoire pour tous (sauf les chauffeurs de taxi). Elle le deviendra pour les passagers arrière à une date à préciser. La Régie propose le premier janvier 1989 alors que le ministre Côté pense au premier janvier prochain. Le conseil des ministres décidera sous peu, tout comme il aura à préciser le nombre de points d'inaptitude qui seront perdus pour une infraction relative au port de la ceinture. Le Conseil des ministres doit approuver une nouvelle grille de points d'inaptitude.

Les cyclistes seront soumis à toutes les dispositions du code lorsque applicables. Ils encoureront des amendes $15 à $30 s'ils ne font pas leur arrêt, ne respectent pas les feux de signalisation, ne cèdent pas le passage aux piétons aux intersections, ne signalenet pas leur intention de tourner. L'amende sera de $30 à $60 pour le port d'un baladeur. Notons que les cyclistes, comme les piétons, auront désormais l'obligation de s'identifier aux policiers. Même sans papiers d'identité, ils devront décliner noms et adresses.

Au chapitre des vérifications mécaniques, un «avis de 48» pour faire effectuer une réparation mineure deviendra automatiquement un billet d'infraction si la réparation n'est pas effectuée. L'amende sera de $100 à $200 par défectuosité constatée. Les vérifications mécaniques déjà obligatoires pour les taxis, autobus scolaires et véhicules d'urgences seront étendues aux camions de plus de 3,000 kilos. Elle deviendra obligatoire pour tous les types d'autobus, à tous les six mois.

Le code interdira par ailleurs la vente de détecteurs de radar et autorisera la régie à détruire les détecteurs saisis (elle en a plus de 7,000 en entrepôt). Il rendra possible la conclusion d'ententes avec d'autres provinces ou états pour soumettre les conducteurs québécois aux code du Québec pour les infractions commises à l'extérieur du Québec. Cela sera bientôt fait avec l'État de New York, ce qui permettra de comptabiliser les points d'inaptitude perdus dans cet état. La Régie sera autorisée par ailleurs à ne pas renouveller de permis de conduire lorsque des amendes (sauf pour le stationnement) sont demeurées impayées.

Le code ne modifie pas l'interdiction d'effectuer des virages à droite sur les feux rouges. De plus en plus la tendance est d'interdire ces virages qui vont contre la sécurité routière. On ne modifie pas non plus les limites de vitesse sur les autoroutes. Avant d'augmenter les limites, il faudra voir la réaction des Québécois face à une présence policière accrue et au nouveau code, de dire M. Côté.

Le ministre qui était accompagné hier des dirigeants de la Régie de l'assurance-automobile a confirmé que le gouvernement n'avait pas l'intention de modifier les principes fondamentaux à la base de la loi sur l'assurance-auto. Un avant-projet de loi déposé la semaine dernière ne fait qu'apporter certaines corrections à des situations observées depuis huit ans. Il s'agit par exemple de corriger le fait que certains accidentés mineurs touchaient plus qu'ils n'avaient avant l'accident alors que les grands blessés pouvaient être sous-compensés.

Le principe de la compensation de la perte du revenu par biais d'une rente demeure et il n'est pas question de la remplacer par un paiement forfaitaire comme cela existait dans le régime privé, a assuré le président de la Régie, Jean-P. Vézina.

◆ Sondage

était le chef mais c'est aussi le plus bas niveau auquel il est descendu depuis que M. Johnson lui a succédé ».

S'il faut plutôt croire le sondage du Centre de calcul, le Parti québécois aurait donc atteint un plancher plus bas encore, puisqu'il ne commande plus que 25 % des intentions de vote, ce qui le ramène au taux obtenu lors des élections de 1971.

Par ailleurs, le taux de satisfaction envers le gouvernement de M. Bourassa demeure fort élevé soit 60 % (contre 56 % au sondage Sorecom), ce qui contraste fort avec la défaveur du gouvernement de M. Mulroney qui est de 65 % après répartition des 6 % d'indécis dans l'un et l'autre cas.

◆ Les langues

droit à être servi ou à travailler dans la langue de son choix au sein de la fonction publique fédérale ou d'une société de la Couronne, ce qui n'était pas détaillé dans la loi de 1969;

■ la participation des francophones et anglophones dans les institutions fédérales devra réfléter la composition de la société canadienne.

Le gouvernement a aussi profité de ce projet pour calmer certaines critiques à l'endroit de l'entente constitutionnelle du 3 juin concernant la protection et le soutien des minorités de langue officielle. Il reconnaît l'existence de minorités à travers le pays et s'engage à favoriser leur épanouissement, à appuyer leur développement et à promouvoir l'usage des deux langues dans tout le Canada. Selon un haut fonctionnaire, il s'agit clairement de la traduction juridique de la promesse du Lac Meech.

Le secrétaire d'État David Crombie héritera de cette responsabilité. Il devra aussi encourager l'apprentissage des langues officielles et inciter les provinces et les municipalités à offrir des services dans les deux langues et à favoriser le développement et l'éducation de leurs minorités. Ce travail avec les autres niveaux de gouvernement bénéficiera d'un budget spécial de $25 millions pour les cinq prochaines années.

Les seules hésitations manifestées concernent la future réglementation qui définira les régions où des services dans la langue de la minorité seront offerts et qui encadrera le droit de travailler en francais ou en anglais au sein de la fonction publique fédérale ou une société de la Couronne.

Ces règlements seront élaborés par le Conseil du Trésor, responsable de la coordination de l'application de la loi dans les institutions fédérales. Cependant, les règles devront faire l'objet d'une consultation et répondre aux objectifs de la loi, avant d'être entérinées par le Cabinet. Ces dernières dispositions ont rassuré Alliance-Québec et la Fédération des francophones hors Québec. Selon eux, le fait que le projet de loi inclut la plupart de leurs recommandations faites lors du premier processus de consultation prouve que le gouvernement a la volonté de tenir compte de leurs avis.

Les deux groupes ne critiquent pas la position du gouvernement qui stipule que les services seront offerts dans la langue de la minorité quand la demande le justifiera. En effet, notent-ils, d'autres critères qualitatifs seront pris en considération pour définir les régions désignées et les institutions fédérales devront faire activement savoir au public qu'ils offrent des services bilingues.

Au sujet de la langue de travail, le projet ne minera pas le principe du mérite pour se qualifier pour un emploi, mais le bilinguisme pour les futurs postes de superviseurs sera obligatoire. De plus, les services destinés au personnel, la documentation et les services informatiques courants devront être disponibles dans les deux langues.

Les membres du Comité mixte permanent sur les langues officielles, qui tentent de brasser la cage des dirigeants fédéraux, affichaient leur satisfaction hier. « Vous avez devant vous un homme heureux », a lancé le libéral Jean-Robert Gauthier. Le néo-démocrate Ernie Epp, malgré quelques réserves, était heureux du dénouement de ce long processus de réforme.

Le co-président du Comité, Charles Hamelin, s'est dit fier d'être francophone et conservateur. Les trois hommes étaient surtout enchantés de voir que le projet de loi reprenait les recommandations de leurs derniers rapports, dont certaines ont été déposées seulement hier.

Le Commissaire aux langues officielles, D'Iberville Fortier, ne cachait pas son contentement. Selon plusieurs, le renforcement de ses pouvoirs constitue une victoire pour M. Fortier qui revendiquait depuis plusieurs années un mandat avec davantage de poigne. Il a qualifié de magnifique le travail réalisé. « On a été patient et le résultat en valait la peine ».

La FFHQ était moins enthousiaste que M. Fortier. Elle aurait aimé que ce dernier ait encore plus de pouvoirs. Mais dans l'ensemble, elle partageait le sentiment de satisfaction générale.

Chacun avait ses petites critiques, mais comme si personne ne voulait briser l'élan enfin donné, aucun n'a insisté là-dessus. On préfère attendre les audiences du comité parlementaire qui siégera cet automne et faire valoir son point de vue à ce moment et lors de consultations ultérieures. Une source commune d'inquiétude cependant: la privatisation. Selon le projet, une société complètement ou partiellement privatisée ne serait plus soumise à la loi sur les langues officielles.

Gorbatchev

noncé publiquement en faveur d'un « volant » de deux pour cent de chômage). Mais de fortes résistances se sont également manifestées, notamment parmi les 300 membres du Comité central.

Le Comité central devrait par ailleurs décider d'un certain nombre de départs et d'arrivées au sein du Politburo : le maréchal Sokolov, 75 ans, ex-ministre de la Défense, mis à la retraite d'office le 30 mai après l'épisode de l'atterrissage du Cessna de Matthias Rust sur la place Rouge, devrait perdre son siège de membre suppléant.

On parle également du possible départ de M. Geidar Aliev, 64 ans, responsable du secteur des biens de consommation et des transports, malade et très critiqué. Enfin le président Andreï Gromyko, 77 ans, en mauvaise santé, pourrait demander à être libéré de ses responsabilités.

L'ancien ambassadeur à Washington Anatoly Dobrinine et le chef du Parti à Moscou, Boris Yelstine, pourraient, quant à eux, devenir membres à part entière.

Côté économie, la seule tête de chapitre connue est un projet de loi sur « l'entreprise socialiste » qui introduit les notions de profit et de demande des consommateurs et qui prévoit une plus grande autonomie des entreprises privées, par rapport aux différents ministères et administrations.

M. Gorbatchev et le secrétaire du Parti, Nikolaï Sliounkov, ont récemment révélé que cette loi n'était que le premier wagon d'un train de mesures qui devraient notamment déboucher sur une révision du rôle du Gosplan et sur l'élaboration d'un nouveau système de fixation des prix.

Les médias soviétiques ont, au cours des dernières semaines, stigmatisé l'inefficacité et le gâchis qui résultent des actuelles pratiques économiques. On a ainsi appris que 50 milliards de roubles ($450 milliards US) sont consacrés chaque année à des subvention alimentaires ; que le salaire moyen d'un travailleur soviétique (200 roubles par mois) est insuffisant pour faire vivre une famille ; que dans une société socialiste, où le chômage est théoriquement inconnu, il y a probablement trois pour cent de la population active qui est sans travail ; que, pour de nombreux produits, il n'existe aucun lien entre la production et la demande.

◆ Les Alouettes

cette nouvelle le 24 juin, jour de fête nationale au Québec, alors que tous les organismes publics sont en congé, traduit bien le manque de sensibilité de la Ligue canandienne à l'égard de la réalité montréalaise, a ajouté M. Doré.

« On a pris la décision en catimini à Toronto mardi soir. On a tout prévu, on a décidé de modifier le calendrier, de déléguer les Blue Bombers de Winnipeg plutôt que les Alouettes à Toronto au match d'ouverture et on a prévu de liquider les joueurs par repêchage aujourd'hui. Peut-être que si le milieu montréalais avait été davantage sensibilisé il y a trois mois, les résultats auraient été différents. ».

M. Doré ne croit pas que la mort des Alouettes, jumelée à l'annulationt du Grand Prix de Formule 1, contribue à ternir l'image sportive de Montréal. Au contraire. « Les attitudes des gens se modifient. Plus de 390 000 Montréalais ont participé au défi Participaction, tandis que 26 000 ont pédalé au Tour de l'Île. Les Montréalais ont dorénavant plus une mentalité de participants que de spectateurs. Voilà tout », a-t-il dit.

Les spectateurs montréalais aiment la qualité, a-t-il ajouté. Or, on ne peut pas dire que la qualité y était sur le terrain depuis quelques années.

Le premier ministre du Québec Robert Bourassa, qui avait promis mercredi dans l'enthousiasme de la fête nationale de « tenter quelque chose dans les prochaines heures » est demeuré muet sur la question des Alouettes hier.

De son côté, le chef du Parti civique de Montréal a fait son entrée dans la mêlée. M. Claude Dupras s'est dit d'avis que le maire de Montréal devait prendre sur ses épaules une large partie du blâme « parce qu'il n'a pas su détecter, il y a quelques jours lors de sa rencontre avec Norm Kimball, que la situation de notre club professionnel était en danger. Si grand manitou Alouettes n'a pas voulu se confier à M. Doré, c'est probablement à cause du peu de réceptivité de l'actuelle administration envers les milieux financiers ».

Le chef du Parti civique a invité tous les Montréalais à faire pression sur l'administration municipale afin que l'on sauve le football professionnel à Montréal.

Par ailleurs, M. Sam Berger qui fut propriétaire des Alouettes des Montréal pendant leurs années de gloire, notamment lorque qu'ils ont remporté trois Coupe Grey entre 1970 et 1980, s'est lui aussi élevé contre la façon dont les choses se sont passées.

« C'est une façon terrible de laisser partir une équipe. Ils n'ont pas tout fait pour tenter de sauver la concession. Personne ne m'a demandé mon avis, pas même une seule fois. Ils ont laissé le club mourir dans la rue comme un vagabond. », a-t-il dit à la Presse canadienne.

C'est aujourd'hui que les 38 joueurs des Alouettes de Montréal seront littéralement liquidés. Ils seront offert au repêchage, au cours d'une session spéciale qui se fera par téléphone. Les Roughriders d'Ottawa auront le premier choix. Les experts du football estiment que le flanqueur James Hood -peut-être la seule vedette des défunts Alouettes - sera le premier choix.

Ceux qui ne seront pas convoités par les autres équipes deviendront joueurs autonomes.

Hier, au bureau des Alouettes au Stade olympique, la quinzaine d'employés du club se sont affairés à rembourser des billets de saison.

◆ La Cour surpême

bre, les femmes ne comptent que pour environ 1 %, une mince progression, si on compare avec 1981 (0.7 %). Elles sont nettoyeuses de wagons, serre-frein, etc.

Ce jugement devrait également avoir un impact important chez beaucoup d'autres employeurs à travers le pays, en incluant les compagnies à charte provinciale. « C'est le cas, par exemple de la Société des transports de la communauté urbaine de Montréal qui a pris le devant et qui annonçait la semaine dernière un programme volontaire d'équité en emploi », a commenté Me Lebel.

C'est sur la base de 150 plaintes individuelles, que le tribunal de la Commission canadienne des droits de la personne avait initialementtrouvé le CN coupable de discrimination envers les femmes et avait alors conclu qu'il était essentiel d'imposer un programme spécial d'emploi. Il avait donc ordonné au CN d'embaucher au moins une femme sur quatre dans les postes non traditionnels à être comblés à l'avenir et ce, jusqu'à atteindre un total de 13 %.

Le CN avait aussitôt demandé à la Cour d'appel fédérale la permission de réviser la décision rendue par le tribunal de la Commission des droits de la personne. Tout en contestant le quota de 13 % et surtout le « précédent » créé par ce jugement, la société fédérale s'engageait alors à mettre en place un train de mesures répondant à un certain nombre de recommandations du tribunal.

Environ un an plus tard, la Cour d'appel renversait l'ordonnance de du tribunal de la Commission.

Dans son jugement rendu hier à Ottawa, la Cour suprême renverse à son tour la décision précédente. Elle rappelle que cet objectif de 13 % de participation féminine n'était pas arbitraire: il correspondait, estime-t-elle, à la moyenne nationale des femmes occupant des emplois non traditionnels.

Unanimes, les juges ont rejetté l'interprétation la Cour d'appel, selon laquelle le pouvoir de la Commission se limite à prescrire des mesures destinées à prévenir la récurrence des actes discriminatoires constatés, et non de rémédier aux conséquences d'actes discriminatoires antérieurs.

La Cour suprême reconnaît donc à la Commission le droit d'imposer à un employeur un programme d'équité en matière d'emploi pour répondre au problème de la discrimination systémique dans l'embauche et la promotion d'un groupe désavantagé.

« Un programme d'équité en matière d'emploi facilite la création de ce qu'on a appelé une « masse critique » du groupe antérieurement exclu de ce milieu du travail. Cette masse critique a des effets importants, note la Cour suprême dans son jugement (...) La masse critique remédie efficacement aux inéquités systémiques dans l'embauche. »

« Si un nombre croissant de femmes postulent des emplois non traditionnels, le goût d'occuper des emplois manuels paraîtra moins infamant, poursuit le jugement. Les bureaux de personnel seront forcés de considérer plus sérieusement les candidatures des femmes pour des emplois non traditionnels. »

Action travail des femmes se réjouissait aussi, hier, du fait que ce jugement ait été unanime et rende la décision encore plus « claire et ferme » selon Me Lebel.

La réaction de la Commission québécoise des droits de la personne a été tout aussi positive. Mme Paule Ste-Marie, directrice des communication y voit un pas supplémentaire vers l'égalité des femmes.

◆ Équité

plaignent pour que la Commission puisse intervenir.

« Ce que nous proposons, a dit hier M.Fairweather, c'est que les employeurs se voient imposer l'obligation formelle de se conformer sur-le-champ à une exigence juridique qui, après tout, veut depuis longtemps qu'ils accordent une rémunération équitable à leurs employés, hommes et femmes, pour le travail qu'ils accomplissent. La Commission sera investie de pouvoirs d'inspection accrus ».

La Commission estime qu'en 1986, le salaire moyen des femmes, dans des conditions de travail identiques, représente 64,9 % de celui des hommes. La moitié de cet écart, soit de 15 à 20 %, est dûe à des cas patents de discrimination. Selon Gordon Fairweather, il en coûterait $ 1,2 milliard aux organismes fédéraux et aux entreprises règlementées — comme les grands transporteurs, les banques, etc — pour corriger la situation.

La Commission souhaite qu'on donne deux ans aux entreprises de plus de 100 employés pour préparer, avec leurs employés, des programmes d'équité salariale. Les corrections de rémunération des femmes seraient ensuite introduites progressivement sur quatre ans. Cela représenterait, pour le seul gouvernement fédéral, une augmentation de six à sept pour cent de sa masse salariale.

Depuis 1978 que la Loi sur les droits de la personne est en vigueur, la Commission a reçu 78 plaintes dont 21 ont donné lieu à un redressement salarial. « Sur les 300,000 femmes qui, d'après les estimations, travaillent à temps plein toute l'année dans la sphère de compétence fédérale, affirme la Commission, moins de 5,000 ou 1,7 % ont bénéfic5é de rajustements de salaire. Tout compte fait, conclut la Commission, la lenteur du rythme d'augmentation des gains des femmes par rapport à ceux des hommes, et le petit nombre de plaintes déposées, nous ont amenés à conclure que l'objectif de la Loi n'avait pas été atteint ».

En 1977, les femmes travaillant à temps plein gagnaient 62 p.cent du salaire des hommes. En 1986, elles gagnaient 64,9 p.cent. Les gains annuels moyens des hommes ayant travaillé à temps plein pendant l'année 1985 étaient de $ 28,848. Pour les femmes, la rémunération moyenne était la même année de $ 18,736.

◆ Waldheim

justice, ont fait de vous une autorité morale reconnue, et, en vérité, la conscience du monde ».

Pour sa part, Jean-Paul II s'est abstenu d'évoquer la controverse qui entoure le passé nazi présumé de M. Waldheim. Il s'est borné à faire l'éloge de son interlocuteur pour son rôle en tant que secrétaire général de l'ONU.

« L'oeuvre que vous avez accomplie en qualité de diplomate et de ministre des Affaires étrangères de votre pays, ainsi qu'aux Nations unies, a toujours été consacrée à la paix entre les peuples », a déclaré le pape.

Jean-Paul II a également fait l'éloge des efforts menés par l'Autriche pour tenter de régler les conflits internationaux et d'aider les réfugiés.

M. Waldheim avait été accueilli par des manifestants hostiles à sa venue et massés près de l'entrée de la Place Saint-Pierre, gardée par un imposant dispositif policier — des victimes italiennes des camps de concentration nazis, la militante anti-nazi franco-allemande Beate Klarsfeld, des activistes juifs américains revêtus des uniformes rayés des camps de concentration, et d'autres brandissant un simulacre d'échaffaud portant ces mots : « Barbie sera-t-il le prochain invité »? » (Klaus Barbie, ancien officier de la Gestapo, est actuellement jugé à Lyon pour crimes nazis).

En Israël, le président du conseil Yitzhak Shamir a vigoureusement dénoncé l'audience accordée par le pape à M. Waldheim. En visite dans la bande de Gaza occupée, il a qualifié cette rencontre « d'acte scandaleux », qui « pourrait être interprétécomme une justification des crimes dont M. Waldheim est accusé »'.

Pour sa part, le ministre israélien des Affaires étrangères, M. Shimon Pérès, en visite à Paris, a déclaré que cette rencontre pourrait nuire aux relations entre les catholiques et les juifs.

Aux états-Unis, où le pape doit se rendre en septembre, des dirigeants de la communauté juive ont comparé le silence de Jean-Paul II sur le passé de Waldheim à celui de l'Église catholique sur l'extermination des juifs pendant la Seconde Guerre mondiale.

Enfin, en Autriche, où prédomine le catholicisme, le chef de la petite communauté juive (11 000 personnes), Paul Grosz, s'est déclaré profondément inquiet par le regain d'attaques anti-sémites qui a suivi l'invitation de M. Waldheim au Vatican.

Interrogé par des journalistes, sur les conséquences de sa rencontre avec le pape sur les relations judéo-catholiques, M. Waldheim a cependant déclaré : « j'espère, avec optimisme, que le dialogue (judéo-chretien) se poursuivra ».

Aux journalistes qui lui demandaient s'il croyait que sa rencontre avec le pape permettrait aux pays occidentaux de l'inviter plus facilement, M. Waldheim a répondu qu'il avait déjà reçu d'autres invitations. « je ne vois pas de véritable problème à l'avenir (...) je crois précisement que cette visite a montré qu'il y avait toute raison d'être confiant », a-t-il ajouté, bien qu'il ait été boudé par le corps diplomatique du Vatican.

La visite du président autrichien a en outre provoqué un incident au sein de l'Église de France. L'archevêque de Lyon, Mgr Decourtray avait déclaré, mercredi, qu'il « ne comprenait pas » que le pape reçoive M. Waldheim. « La conférence épiscopale n'est pas engagée par les déclarations de Mgr Decourtray », a répliqué Mgr Jean Vilnet, évêque de Lille et président de la Conférence des évêques français.

26 juin

par la PC et l'AP

1986: une valise piégée explose au comptoir d'El Al, à l'aéroport de Madrid: sept blessés.
1985: l'Assemblée nationale française adopte définitivement le projet de réforme électorale, instituant la proportionnelle.
1982: les Etats-Unis opposent leur véto à une résolution de l'ONU qui réclame un retrait limité des forces israéliennes et des Palestiniens de l'OLP du Liban.
1975: Indira Gandhi établit en Inde un régime autoritaire.
1962: les Etats-Unis annoncent qu'ils ne soutiendront aucune tentative de débarquement des nationalistes sur le continent chinois.
1948: début du pont aérien destiné à ravitailler les secteurs occidentaux de Berlin.
1945: la Charte créant les Nations-Unies est officiellement signée par 50 pays à San Franscisco.
1714: la Hollande et l'Espagne signent le Traité d'Utrecht.

Ils sont nés un 26 juin: Sir William Thomson, Lord Kelvin, physicien anglais (1824-1907); la romancière américainePearl Buck (1892-1973)

Aidez
les plus mal pris
de la terre

Envoyez vos dons:
OXFAM-Québec
169 est, rue Saint-Paul
Montréal, Québec
H2Y 1G8

Numéro d'enregistrement comme organisme de charité autorisé à émettre des reçus pour fins d'impôt:
0419556-03-08

LE GUIDE DU WEEK-END

CAHIER 2

Montréal, vendredi 26 juin 1987

CE SOIR, MONTRÉAL JAZZE !

Premier tour de piste : l'Orchestre national de jazz

SERGE TRUFFAUT

Tout festival qui se respecte est une course au relais. Celui de Montréal qui débute ce soir, ne fait d'autant pas exception qu'il propose les trois catégories composant cet art sportif très raffiné.

Délicate attention, c'est à l'équipe du 4 x 400m, généralement formée de vétérans, que revient l'honneur d'effectuer le premier départ. Paresseux comme pas un et détestant les questions existentielles, l'entraîneura confié à Duke Ellington le soin d'enclencher les hostilités sur la piste de la Cinémathèque ce soir à 18h.

Sachant le Duke un tantinet indolent, deux autres essais ont été prévus; un à 20h, un à 22h. La seule occasion au cours de cette fin de semaine d'écouter « Echoes of Harlem », « Caravan », « Swamp Goo » et autres perles polies par Ellington avec la complicité du son ronflant d'Harry Carney et le jeu sensuel de Johnny Hodges, surnommé « Rabbit », non pas parce qu'il affectionne l'approche athlétique du lapin de La Fontaine, mais parce qu'il adore la salade dans les sandwichs.

Bien évidemment, les jeunes du 4 x 100m, afin d'en mettre plein la vue, ont suffisamment joué du coude pour prendre simultanément d'assaut les pistes du Saint-Denis et du Spectrum à 19h. Au Saint-Denis, Air Canada à la veille d'être privatisée a choisi le jazz nationalisé de l'ONJ (Orchestre national de jazz), qui après avoir été dirigé pendant un an par François Jeanneau,a remis son destin entre les mains d'Antoine Hervé.

Initiative de l'ex-ministre socialiste de la Culture, l'ONJ a passé la première année de sa frêle existence à s'excuser auprès des journalistes parisiens qui posaient toujours la même question, et oubliaient carrément leurs interprétations des pièces signées par Martial Solal, John Coltrane, Jean-Louis Chautemps, Andy Emler et Gil Evans.

Un spectacle qu'on devrait d'autant plus savourer que le pianiste Hervé a beau avoir un visage poupon, c'est tout de même lui qui a composé, pour son ancien « big band », « Sous les lofts de Paris »... une commande de la mairie de Paris. Entre l'ex-ministère « socialo » et la mairie R.P.R de Chirac, décidément... Au fait les « franchouillards » de l'ONJ, avez-vous amené dans vos bagages votre premier « record » ? Parce qu'ici, on a beau fouiner, on trouve pas.

De gauche à droite, Curtis Fuller, Benny Golson et Art Farmer, le triumvirat qui dirige le *Jazztet*. L'une des plus belles inventions du be-bop se produit au Théâtre Saint Denis, dimanche soir à 23h.

Après le tour de piste de l'ONJ, et au même endroit, Uzeb et Dider Lockwood. Quant aux autres porte-couleurs du 4 x 100m, le « Denon CD Players », ils embrayent eux aussi à 19h mais au Spectrum. Un quintet bizarrement formé de requins de studio au son délavé, et de deux grands artistes au jeu très personnel. Soit le saxophoniste Bennie Wallace, qui antérieurement a consacré tout un album à Thelonious Monk, et le contrebassiste Marc Johnson, qui a fréquenté Bill Evans, Stan Getz et John Lewis.

Sur au moins un des aspects de la course à pieds, les analystes sont d'accord. C'est toujours dans le 4 x 200m, qu'on déniche les grands artistes. Pour introduire ses couleurs l'entraîneur Gil Evans, qui sera demain soir à 23h au cinéma Saint-Denis, a envoyé deux pianistes. La soliste Toshiko Akiyoshi, qui a provisoirement abandonné son « big band », sera à 21h à l'UQAM.

Quant à Keith Jarrett —21h à la PDA—, après avoir fait le zouave pendant des années avec son prêt-à-penser de pacotille emprunté à Gurdgieff, il a enfin compris. Au lieu de produire au même rythme que Toyota, il s'est mis à explorer posément les standards. En compagnie de deux très grands artistes, soit Jack DeJohnette à la batterie et Gary Peacok à la basse, Keith Jarrett a effectué un retour sur soi digne de ses enregistrements du début chez ECM.

Il a joué avec Charles Mingus et Buddy Rich. Il s'appelle Pete Yellin. Vous pourrez l'entendre au 2080 de la rue Clark tout au long de la fin de semaine.

Entre le passage de relais de Jarrett à Dexter Gordon, l'autre star du 4 x 200m samedi soir à la PDA, l'équipe du 4 x 100m a placé Herbie Mann au Saint-Denis. En fait, un spectacle qui vaut la peine pour le saxophoniste David « Fathead » Newman.

Enfin, dimanche à 23h au Saint-Denis, des « gros morceaux » de l'équipe d'Evans vont se présenter. Il s'agit du « Jazztet » fondé par le superbe Art Farmer au flughelhorn, Benny Golson au saxophone, et le tromboniste Curtis Fuller. Comme en témoigne le dernier album « Back to the City », ce Jazztet est le meilleur orchestre de musiciens permanents, dans la veine be-bop, de l'heure. Il n'y a aucun doute, avec Johnny Griffin un peu plus tard cette semaine, le 4 x 200m fournira le plus beau spectacle.

Le grand-papa du « Cool Jazz »

Gil Evans, samedi au Saint-Denis

SERGE TRUFFAUT

Le Baron Samedi est un petit malin. Après avoir erré pendant des siècles dans la plaine du Cul-de-sac en Haïti, cette divinité du culte vaudou a eu l'amabilité de sauter sa frontière naturelle, et d'injecter en d'autres lieux, et tout d'abord en Amérique du Nord, un peu d'indolence et de chaleur. Un peu d'humidité et beaucoup de fantastique.

Ainsi que son nom l'indique, il n'agit qu'une fois par semaine. Le samedi en effet il se lève, se couvre d'un haut-de-forme, s'affuble d'une veste à queue-de-pie et s'en va fureter dans les cimetières, afin de régner et protéger l'esprit des morts la nuit venue. C'est cela, la fonction du Baron Samedi. Une fonction, n'ayez crainte, qui n'en fait pas un Dracula. Il aime trop la « zizique », pour jouer les trouble-fête.

C'est à la fin des années soixante qu'il a fait le saut d'Haïti en Amérique du Nord. Pour s'y introduire, il avait composé une pièce, intitulée bien évidemment *Voodo Chile*, qu'il avait refilée à Jimi Hendrix. Mais ce dernier ayant fait un traitement trop « hydro-électrique » de sa matière, le Baron Samedi a décidé de transmettre son pouvoir à Gil Evans qui, ce soir au Saint-Denis, va cajoler les esprits et le reste.

Après des années dépensées dans l'abstinence, voici qu'il est enfin proposé aux Montréalais de savourer ce *Voodo Chile*, l'hymne du *Gil Evans Orchestra*. Une fanfare, ou plutôt La Fanfare de cette fin de siècle qui rassemble une quinzaine de décapeurs qui, *Voodo Chile* mis à part, vont traficoter sur les puzzles bâtis par le grand-père Evans. Il a 75 ans.

Ensemble, les George Adams au ténor, Chris Hunter à l'alto, Lew Soloff et Shunzo Ohno à la trompette, Tom Malone au trombone, Pete Levin au synthétiseur, Hiram Bullock à la guitare et autres, produisent un son d'une densité magique. Ensemble ils forment, sous la direction malicieuse du pianiste Evans, le « big band » de l'heure, en ce sens qu'ils débordent constamment les frontières que respectent parfois trop les autres. Même l'aspect brouillon de cette approche a son charme.

Pour en arriver à un tel résultat, Evans, depuis plus d'une quarantaine d'années, a conjugué son travail avec un seule loi : celle de l'expérimentation, laquelle n'exclut pas, mais intégre le labeur d'autrui. Dans son cas, cela signifie Louis Armstrong, Duke Ellington, Charlie Parker, Claude Debussy, Maurice Ravel, Alban Berg, Hendrix, et.... Charles Mingus.

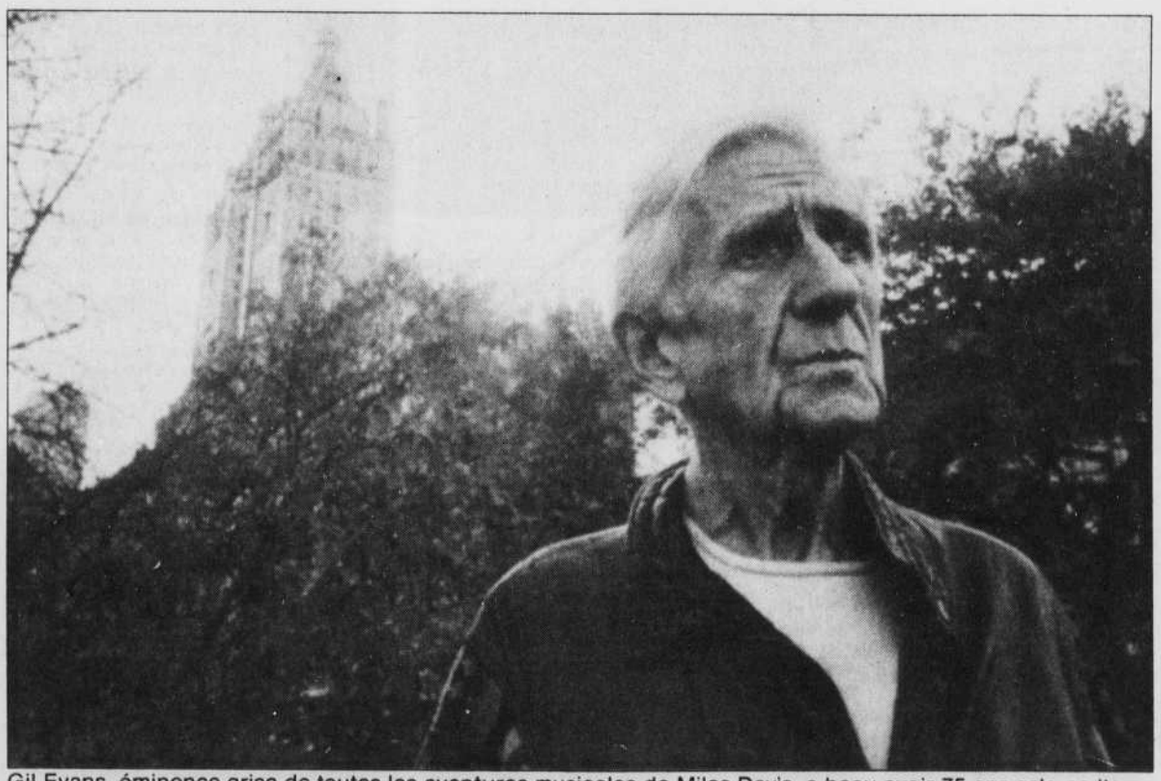

Gil Evans, éminence grise de toutes les aventures musicales de Miles Davis, a beau avoir 75 ans cela ne l'empêche pas de marier ses notes à l'eau de jouvence.

Né à Toronto le 13 mai 1912, ce fils d'immigrants australiens a forgé sa personnalité musicale en se laissant tout d'abord happer par le hasard, tout simplement. En 1983, il a effectivement rappelé qu'il était devenu musicien parce qu'un jour, un ingénieur des chemins de fer lui avait donné une leçon de piano.

Par la suite, selon ce qu'il a raconté dans les magazines Down Beat et Jazz Hot, « ma mère me mettait en pension à droite et à gauche, alors j'allais de famille en famille et par chance, presque partout où j'ai vécu, il y avait un piano; un jour j'ai fini par en louer un ». Ses pianistes ? Earl Hines avec Armstrong, Bud Powell et Thelonious Monk. « Monk est à part, je l'adore. Il a sorti le piano du salon. Il a créé son propre monde, le monde selon Monk ». Voilà pour le musicien, voici maintenant le compositeur-arrangeur qui est venu au monde pour harmoniser les sons.

Il y eut tout d'abord le choc de la comète Duke Ellington. C'était en 1927, à San Francisco. « Un voisin de mon père nous avait amenés, mon ami et moi, à l'*Orpheum Theater*. La musique d'Ellington m'a rendu fou. C'était fini, je savais ce que j'allais faire de ma vie. Ma mère pensait que j'étais devenu cinglé. Elle était australienne et n'aimait que l'opéra ».

« J'ai surtout appris en écoutant mes disques. Je recopiais les arrangements, et je peux dire que ça me prenait un temps fou. D'ailleurs, je ne recommande pas du tout cette méthode ! C'est très difficile. Mais j'ai recopié des disques pendant très longtemps, avant de faire les arrangements pour l'orchestre de Claude Thornhill au début des années quarante ».

Dans le New York de l'époque, installé dans un sous-sol de la 42e rue, Gil Evans raffine son écriture musicale. Sa manie de laisser la porte grande ouverte permettant aux notes de se faufiler à l'extérieur, il attire un beau jour un passant du nom de Miles Davis qui se lie d'amitié avec lui. Devenu rapidement l'éminence de Davis, qui adore ses arrangements, Gil Evans va composer pour celui-ci des petites merveilles dont *Boplicity* et *Moondreams* qui seront au centre.... de la série *Birth of the Cool*.

Et oui ! C'est bel et bien le grand-père Evans qui, le premier, va écrire pour ces intruments que le jazz avait jusque-là ignorés, comme le cor anglais ou le hautbois. C'est lui qui, tapi derrière Davis, va présider en bonne partie à la naissance de ce mouvement baptisé « Cool ».

Et bien conscient qu'il est avant tout un créateur, c'est Evans lui-même qui va rédiger la conclusion de ce mouvement. En 1960, en compagnie de Johnny Coles, Budd Johnson, Ron Carter et une douzaine de virtuoses, il enregistre effectivement *Out of the Cool*, non sans avoir signé auparavant les arrangements de *Sketches of Spain*, *Porgy and Bess* et *Miles Ahead*, pour son copain Miles Davis.

Deux décennies plus tard, l'artiste qui « n'aime pas diriger les gens » et se « trouver à l'avant-scène, en pleine lumière », sera pour la première fois à Montréal, histoire de protéger tous les esprits présents du mauvais sort. Une chance sincèrement unique d'exorciser le « méchant ».

À NE PAS MANQUER

VARIÉTÉS

Au *Danspaleis*, au coeur du village forain que la Hollande a installé dans le parc LaFontaine, la nostalgie est ce qu'elle était. Superbe ambiance, musiques caressantes, on danse sur du bois du Congo, on lézarde au bar, on cause. C'est le « boulevard des rêves brisés », qui nous en recolle un, inoubliable, qu'on voudrait permanent.

THÉÂTRE

Chez les Hollandais du parc LaFontaine, aussi, une comédie musicale, jouée sous la tente à 20 heures. Et tenez-vous bien : *Honourable Members*, le titre, c'est une histoire d'amour qui se déroule au parlement néerlandais. Idylle politiquement impossible, puisqu'elle est au pouvoir et, lui, dans l'opposition. La période des ébats en Chambre ?

CINÉMA

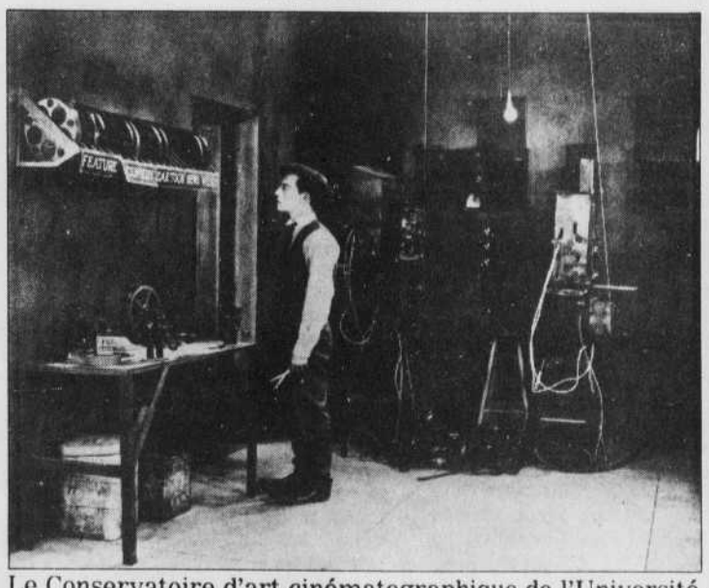

Le Conservatoire d'art cinématographique de l'Université Concordia fait large place à la comédie, cet été. Depuis *L'Arroseur arrosé* jusqu'à *Ma Nuit chez Maud*, le corridor du rire est vaste dans cette série qui distingue entre « la comédie et l'humour ». Ce week-end, l'irremplaçable Buster Keaton. Sur la photo, on le voit dans *Sherlock Jr.*.

TÉLÉVISION

De Mao à Mozart, c'est le voyage du violoniste Isaac Stern en Chine en 1979. Le film qu'en a tiré Murray Lerner a remporté l'Oscar 1981 du meilleur documentaire. On le verra à la télévision de Radio-Canada, aux Beaux Dimanches, à 20 heures 25. Un grand musicien d'Occident à la rencontre d'un peuple secoué par la Révolution culturelle.

LE GUIDE DU WEEK-END

Présentée il y a trente ans, la télé-série « The Honeymooners », mettait également en vedette Art Carney et Audrey Meadows à qui Gleason réservait inmanquablement son « You're the greatest » pour réparer les pots cassés. À l'extrême droite, Joyce Randolph.

Jackie Gleason n'est plus

« You're the greatest »

LAUDERHILL, Floride (AFP) — « You're the greatest », on n'entendra plus jamais cette réplique que le grand comédien avait rendu célèbre dans la série « The Honeymooners ». L'acteur américain Jackie Gleason, qui avait créé un personnage étonnant dans le film *The Hustler*, est mort cette semaine à l'âge de 71 ans.

L'acteur est décédé des suites d'un cancer à son domicile de Lauderdale (Floride), a indiqué son épouse.

Jackie Gleason avait été l'une des principales vedettes des comédies télévisées américaines des années cinquante, telles que *Poor Soul, Reggie Van Gleason III, Joe The Bartender* et *The Honeymooners.*

Sa carrière au cinéma fut moins appréciée, en dépit d'un rôle remarqué de joueur de billard obèse dans *The Hustler* (1961) avec Paul Newman.

Né le 26 février 1916 à New York, Jacky Gleason s'était marié trois fois et était reconnu pour être un bon vivant.« On ne vit qu'une fois », avait-il expliqué en refusant de cesser de boire et de fumer malgré ses problèmes cardiaques.

Steve Martin en grande conversation avec Daryl Hannah dans une scène du film *Roxanne, version moderne de Cyrano de Bergerac.* Au **Faubourg Ste-Catherine.**

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — ***Dragnet*** sam. dim. 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20 ven. sam. dern. spect. 11 h 30— sem. 7 h 10, 9 h 20

ASTRE II: — ***Mannequin*** sam. dim. 2 h 45, 6 h 15, 9 h 45— sem. 9 h.— ***Arizona junior*** sam. dim. 1 h, 4 h 30, 8 h.— sem. 7 h 20

ASTRE III: — ***Predator*** sam. dim. 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 15— sem. 7 h 15, 9 h 15 ven. sam. dern. spect. 11 h 30

ASTRE IV: — ***Police academy 4*** sam. dim. 2 h 45, 6 h 10, 9 h 35— sem. 9 h.— ***La petite boutique des horreurs*** sam. dim. 1 h, 4 h 25, 7 h 50— sem. 7 h 15

BERRI I: (288-2115) — ***Predateur*** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10

BERRI II: — ***Harry et les Hendersons*** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20

BERRI III: ***Sale destin*** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20

BERRI IV: — ***La fissure*** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h

BERRI V: — **Fermé**

BONAVENTURE I: (861-2725) —***Predator*** sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.— sem. 7 h, 9 h.

BONAVENTURE II: — ***The beleivers*** sam. dim. 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 20— sem. 7 h 15, 9 h 20

BROSSARD I: (465-5906) — ***Predator*** 12 h 55, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 25, 9 h 35

BROSSARD II: (465-5906) — ***The beleivers*** 12 h 25, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15

BROSSARD III: ***Dragnet*** 12 h 45, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 30

CINÉMA CAPITOL: (849-0041)— ***Manon des Sources*** 12 h 30, 5 h, 9 h 30— ***Jean de Florette*** 2 h 40, 7 h 10

CARREFOUR LAVAL 1: ***The beleivers*** 12 h 05, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30

CINÉPLEX II: — ***Hollywood shuffle*** 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05

CINÉPLEX III: — ***The name of the rose*** 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 25

CINÉPLEX IV: — ***Room with a view*** 2 h, 4 h 20, 7 h, 9 h 20

CINÉPLEX V: — ***Duet for one*** 1 h, 3 h, 5 h , 7 h 10, 9 h 30

CINÉPLEX VI: — ***Radio days*** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

CINÉPLEX VII: — ***Ishtar*** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30

CINÉPLEX VIII: — ***Angel heart*** 1 h 30, 4 h 30, 7 h, 9 h 30

CINÉPLEX IX: — ***The Hanoi Hilton*** 1 h 45, 4 h 15, 7 h, 9 h 20

CINÉMA MONTRÉAL I: (521-7870) — ***Mission*** tous les jours 2 h 25, 4 h 40, 7 h, 9 h 20

CINÉMA MONTRÉAL II: — ***Angel heart*** 1 h, 3,h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20

COMPLEXE DESJARDINS I:(288-3141)— ***Secret de mon succès*** 12 h 45, 2 h 55, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 35 ven. sam. dern. spect. 11 h 50

COMPLEXE DESJARDINS II: — ***Un zoo la nuit*** ven. sam. dim. 12 h, 2 h 30, 5 h, 7 h 30, 9 h 35— ven. sam. dern. spect. 11 h 45— lun. au jeu. 2 h, 5 h, 7 h 30, 9 h 35

COMPLEXE DESJARDINS III: — ***Autour de minuit*** 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 30

COMPLEXE DESJARDINS IV: — ***Duo pour une solliste*** 12 h 30, 2 h 40, 5 h 05, 7 h 10, 9 h 15 ven. sam. dern. spect. 11 h 25

COMPLEXE GUY-FAVREAU / O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mtl (283-8229)— ven ***China: a land transformed North China commune*** 8 h.— sam. dim. ***L'Anticoste*** 8 h.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878)— ven ***Steamboat Bill jr*** 19 h.— ***Animal crackers*** 20 h 30— sam ***Monkey business*** 19 h.— ***Sherlock jr. College*** 21h.— dim. ***The cameraman*** 19 h.— ***Horse feathers*** 20 h 30

CRÉMAZIE: (388-4210) — ***Secret de mon succès*** sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20— sem. 7 h 15, 9 h 20

DAUPHIN I: (721-6060) — ***Radio days*** sam. dim. 2 h, 4 h, 6 h, 8 h, 10 h.— sem. 7 h 15, 9 h 15

DAUPHIN II: ***Platoon*** sam. dim. 1 h 50, 4 h 10, 7 h, 9 h 20 — sem. 7 h, 9 h 20

DORVAL I: (631-8587) — ***The untouchables*** tous les jours 7 h 10, 9 h 35— sam. dim. mer. 12 h, 2 h 20, 4 h 45

DORVAL II: ***Beverly Hills Cop II*** tous les jours 7 h 15, 9 h 30— sam. dim. mer. 12 h 30, 2 h 45, 5 h

DORVAL III: ***The witches of Eastwick*** tous les jours 7 h, 9 h 25 — sam. dim. mer. 12 h, 2 h 20, 4 h 40

DORVAL IV: ***Benji the hunted*** tous les jours 6 h 30, 8 h 30— sam. dim. mer. 12 h 30, 2 h 30, 4 h 30

DÉCARIE I: (341-3190) — ***Dragnet*** sam. dim. 12 h 30, 2 h 35, 4 h 45, 7 h, 9 h 20— sem. 7 h, 9 h 20

DÉCARIE II: — ***Predator*** sam. dim. 12 h 15, 2 h 20, 4 h 30, 7 h 20, 9 h 30 —sem. 7 h 20, 9 h 30

ÉLYSÉE I: (842-6053) — ***L'enchaîné*** tous les jours 7 h 30, 9 h 30— sam. dim. mer. 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30

ÉLYSÉE II: — ***Les enfants du silence*** tous les jours 7 h 10, 9 h 20— sam. dim. mer. 12 h 40, 2 h 50, 5 h.

FAIRVIEW I: (697-8095) — ***Beverly Hills cop 2*** tous les jours 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30

FAIRVIEW II: — ***Spaceballs*** tous les jours 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 25, 9 h 25

FAUBOURG STE-CATHERINE 1: — ***Roxanne*** 12 h 45, 3 h, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30

FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — ***Working girl*** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h.

FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — ***Secret of my success*** 12 h 35, 2 h 50, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 35

FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — ***Harry and the Hendersons*** 12 h 10, 2 h 25, 4 h 40, 7 h, 9 h 20

GREENFIELD I: (671-6129) —***Spaceballs*** tous les jours 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 25, 9 h 25

GREENFIELD 2: — ***Beverly Hills cop 2*** tous les jours 12 h, 2 h 15, 4 h 30, 6 h 45, 9 h.

GREENFIELD 3: — ***The untouchables*** tous les jours 12 h, 2 h 20, 4 h 45, 7 h 10, 9 h 35

IMPÉRIAL: (288-7102) — ***The untouchables*** 12 h, 2 h 20, 4 h 45, 7 h 10, 9 h 35 ven. sam. dern. spect. 11 h 50

JEAN-TALON:(725-7000) — ***Predateur*** sam. dim. 12 h 30, 2 h 35, 4 h 45, 7 h, 9 h 15— sem. 7 h, 9 h 15

KENT I:(489-9707) — ***The untouchables*** tous les jours 7 h 10, 9 h 35— sam. dim. mer. 12 h, 2 h 20, 4 h 45

KENT II: ***Benji the hunted*** tous les jours 6 h 30, 8 h 30— sam. dim. mer. 12 h 30, 2 h 30, 4 h 30

LE LAURIER: 5117 ave du Parc (495-4231)— ven sam. ***Manon des sources*** 7 h.— ***The Rocky horror picture show*** 9 h 30— dim. ***Peggy Sue s'est mariée*** 7 h 15.— ***Manon des sources*** 9 h 30

L'AUTRE CINÉMA:(722-1451) — ven ***Mosquito coast*** 6 h 45— ***La belle équipe*** 7 h— ***Le nom de la rose*** 9 h 15— ***Compartiment tueurs*** 9 h 30— sam. ***Mosquito coast*** 6 h 45.— ***Compartiment tueurs*** 7 h— ***Le nom de la rose*** 9 h 15— ***L'année dernière à Marienbad*** 9 h 30— dim. ***Mosquito coast*** 6 h 45— ***L'année dernière à Marienbad*** 7 h— ***Le nom de la rose*** 9 h 15— ***Hôtel des Amériques*** 9 h 30

LAVAL I:(688-7776) — ***The untouchables*** tous les jours 12 h, 2 h 20, 4 h 45, 7 h 10, 9 h 35 sam. dern. spect. 11 h 50

LAVAL II:— ***Opération chimpanze*** tous les jours 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15 sam. dern. spect. 11 h 30

LAVAL III: — ***À la poursuite de Benji*** tous les jours 12 h 30, 2 h 30, 4 h 30, 6 h 30, 8 h 30 sam. dern. spect. 10 h 30

LAVAL IV:— ***The witches of Eastwick*** tous les jours 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 25 sam. dern. spect. 11 h 45

LAVAL V:— ***Beverly Hills Cop II*** tous les jours 12 h, 2 h 15, 4 h 30, 6 h 45, 9 h. sam. dern. spect. 11 h 15

LAVAL 2000 1: (687-5207)— ***Prédateur*** 1 h 25, 3 h 25, 5 h 30, 7 h 35, 9 h 35

LAVAL 2000 2: ***Secret de mon succès*** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20

LOEW'S I:(861-7437) — ***Beverly Hills Cop II*** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30 ven. sam. der. spec. 11 h 45

LOEW'S II:— ***Beverly Hills Cop II*** 12 h, 2 h 15, 4 h 30, 6 h 45, 9 h. ven. sam. dern. spect. 11 h 15

LOEW'S III:— ***Benji the hunted*** ven. 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 11 h 30— sam. dim. lun. 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30

LOEW'S IV:— ***Summer heat*** 12 h 40, 2 h 30, 4 h 20, 6 h 15, 8 h, 9 h 50 ven. sam. dern. spect. 11 h 40

LOEW'S V:— ***Beverly hills cop 2*** 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 10 h.

LE MILIEU: Montréal— ven sam ***Mes deux hommes*** 19 h 30— ***A composer's notes: Philip Glass and the making of an opera*** 21 h 30— dim. ***A composer's notes: Philip Glass and the making of an opera*** 19 h.

OUIMETOSCOPE:(525-8600) — ven ***Crocodile dundee*** 7 h.— ***Mosquito coast*** 7 h 30.— ***Don Quichotte*** 7 h 15.— ***Le déclin de l'empire américain*** 9 h.— ***Rolling Stones: let's spend the night together*** 9 h 15—***Reanimator*** 9 h 30— sam ***Crocodile dundee*** 7 h.— ***Mon beau village*** 7 h 30— ***Don Quichotte*** 7 h 15— ***Mosquito coast*** 9 h.— ***Rolling Stones: let's spend the night together*** 9 h 15—***Le nom de la rose*** 9 h 30— dim ***Chambre avec vue*** 1 h — ***Don Quichotte*** 1 h 15, 3 h 15— ***Compte sur moi*** 3 h 20— ***Mon beau village*** 3 h 30, 7 h 30— ***Madame Butterfly*** 5 h 15, 8 h 30— ***Le déclin de l'empire américain*** 5 h 15— ***Le nom de la rose*** 5 h 30— ***La messe est finie*** 7 h 15— ***Mosquito coast*** 9 h 15— ***Reanimator*** 9 h 30

PALACE I:(866-6991) — ***Spaceballs*** 12 h 10, 2 h, 3 h 55, 5 h 50, 7 h 45, 9 h 40 ven. sam. der. spec. 11 h 35

PALACE II:— ***The witches of Eastwick*** 12 h, 2 h 15, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30 ven. sam. dern. spec. 11 h 55

PALACE III:— ***Evil dead 2*** 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40 ven. sam. dern. spect. 11 h 30

PALACE IV:— ***Jocks*** tous les jours 12 h 10, 1 h 55, 3 h 50, 5 h 45, 7 h 40, 9 h 35 ven. sam. dern. spect. 11 h 30

PALACE V:— ***The witches of Eastwick*** tous les jours 1 h 10, 3 h 25, 5 h 50, 8 h 15 ven. sam. dern. spect. 10 h 40

PALACE VI:— ***The witches of Eastwick*** 12 h 10, 2 h 25, 4 h 50, 7 h 15, 9 h 40

PARADIS I: — ***Predateur*** sam. dim. 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20— sem. 7 h 15, 9 h 15.

PARADIS II:— ***Bras de fer*** sam. dim. 2 h 45, 6 h 15, 9 h 45— sem. 9 h 10— ***Police academy 4*** sam. dim. 1 h, 4 h 30, 8 h.— sem. 7 h 30

PARADIS III:— ***Secret de mon succès*** sam. dim. 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30— sem. 7 h 30, 9 h 30

PARISIEN I:(866-38c6) — ***Opération chimpanze*** 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20

PARISIEN II:— ***Freddy 3, les griffes du cauchemar*** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30

PARISIEN III:— ***Le mensonge*** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30

PARISIEN IV:— ***À la poursuite de Benji*** tous les jours 12 h 30, 2 h 30, 4 h 30, 6 h 30, 8 h 30

PARISIEN V:— ***Blue velvet*** tous les jours 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15

PLACE LONGUEUIL I:(679-7451) — ***Predateur*** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.

PLACE LONGUEUIL II:— ***Secret de mon succès*** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

PLACE ALEXIS NIHON I:(935-4246) — ***Predator*** 12 h 45, 2 h 50, 4 h 55, 7 h 05, 9 h 15 ven. sam. dern. spect. 11 h 20

PLACE ALEXIS NIHON II:— ***The beleivers*** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30 ven. sam. dern. spect. 11 h 50

PLACE ALEXIS NIHON III:— ***Rivers edge*** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h. ven. sam. dern. spect. 11 h.

PLACE DU CANADA:(861-4595) — ***Dragnet*** sem. 7 h 15, 9 h 30— sam. dim. 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30

PLACE DU PARC I: 844-9470)— ***Spaceballs*** tous les jours 7 h 30, 9 h 30— sam. dim. mer. 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30

PLACE DU PARC II: ***Spaceballs*** tous les jours 6 h 30, 8 h 30— sam. dim. mer. 12 h 30, 2 h 30, 4 h 30

PLACE DU PARC III: ***Beverly hills cop 2*** tous les jours 6 h 45, 9 h.sam. dim. mer. 12 h, 2 h 15, 4 h 30

SAINT-DENIS II:(845-3222) —***American warriors*** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.

SAINT-DENIS III:— ***L'enfant sacré du Tibet*** 1 h 15, 5 h 05, 9 h 10— ***Crocodile dundee*** 3 h 15, 7 h 05

VERSAILLES I:(353-7880) — ***Beverly Hills Cop II*** tous les jours 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 45

VERSAILLES II:— ***The untouchables*** tous les jours 12 h, 2 h 20, 4 h 45, 7 h 10, 9 h 35 sam. dern. spect. 11 h 50

VERSAILLES III:— ***À la poursuite de Benji*** tous les jours 12 h 30, 2 h 30, 4 h 30, 6 h 30, 8 h 30 sam. dern. spect. 10 h 30

VERSAILLES IV:— ***Spaceballs*** tous les jours 12 h 10, 2 h, 3 h 55, 5 h 50, 7 h 45, 9 h 40 sam. dern. spect. 11 h 35

Duet for One, de Andrei Kontchalovski, au **Cinéplex.** Stephanie Anderson (Julie Andrews) est une grande violoniste au sommet de sa carrière lorsqu'elle apprend qu'elle est atteinte de sclérose en plaques.

VERSAILLES V:— ***The witches of Eastwick*** tous les jours 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 25 sam. dern. spect. 11 h 45

VERSAILLES VI:— ***Opération chimpanze*** tous les jours 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15 sam. dern. spect. 11 h 45

LE/THE CINEMA:(931-2477) — ***Spaceballs*** tous les jours 7 h 30, 9 h 30— sam. dim. mer. 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30

YORK:(937-8978)—***Crocodile dundee*** 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 35

Un film à voir : *Un Zoo dans la nuit*, de Jean-Claude Lauzon, avec Germain Houde, Lorne Brass et Gilles Maheu. Au **Complexe Desjardins.**

LES 2 CHEFS-D'OEUVRE RÉUNIS DANS UN SEUL PROGRAMME.
Jean Zaloum présente
MONTAND DEPARDIEU AUTEUIL BÉART
4 heures de spectacle émouvant
JEAN de FLORETTE
MANON des SOURCES
de CLAUDE BERRI d'après l'oeuvre de MARCEL PAGNOL
CAPITOL
MANON DES SOURCES
CAPITOL 12:30-5:00-9:30
Aussi au PROMENADES a Gatineau
JEAN DE FLORETTE
CAPITOL 2:40-7:10
Aussi au PROMENADES a Gatineau

UN ZOO LA NUIT ACCUEILLI PAR UNE OVATION!

FRANCO NUOVO, JOURNAL DE MONTRÉAL

UN ZOO LA NUIT de Jean-Claude Lauzon a touché et même bouleversé les festivaliers et l'accueil des festivaliers a bouleversé Lauzon.

FRANCINE GRIMALDI, LA PRESSE

Moi, j'ai vu le "ZOO LA NUIT" deux fois et je le reverrai. J'en reste, tout ému, et surexcité, deux jours après.

BRUNO DOSTIE, LA PRESSE

Un poème urbain, candide, provocant et pur comme la première oeuvre forte d'un jeune cinéaste.

MINOU PÉTROWSKI, LES BELLES HEURES, R.C.

"UN ZOO LA NUIT" révèle un grand comédien: Roger Lebel.

FRANCINE LAURENDEAU, LE DEVOIR

Cinéma plus présente ROGER LE BEL et GILLES MAHEU dans
UN ZOO LA NUIT
14 ANS
LES PRODUCTIONS OZ EN ASSOCIATION AVEC L'OFFICE NATIONAL DU FILM DU CANADA PRÉSENTENT
UN FILM DE JEAN-CLAUDE LAUZON
AVEC ROGER LE BEL ET GILLES MAHEU
LORNE BRASS GERMAIN HOUDE JERRY SNELL LYNNE ADAMS CORRADO MASTROPASQUA
UNE PRODUCTION DE ROGER FRAPPIER ET PIERRE GENDRON
Ven. - Sam. - Dim.: 12:00 - 2:30 - 5:00 - 7:30 - 9:35
COMPLEXE DESJARDINS BASILAIRE 1 288-3141
Couche-tard Ven. - Sam.: 11:45 p.m.
CINÉMAS CINÉPLEX ODÉON
CKAC 73

LE GUIDE DU WEEK-END

THÉÂTRE

COUR INTÉRIEURE DE L'ÉCOLE NATIONALE DE THÉÂTRE: 5030 St-Denis, Montréal (844-1882)— « Toupie Wildwood » de Pascale Rafie, m. en s. Dominic Champagne, du 18 juin au 8 août, du mar. au sam. à 20h.30

ESPACE LIBRE: 1945 Fullum, Montréal (521-4191)— Omnibus présente « La dame dans l'auto avec des lunettes et un fusil » de Sébastien Japrisot, m. en s. Jean Asselin, du 19 juin au 18 juillet, du mar. au sam. à 20h.30

MCGILL PLAYER'S THEATRE: 3480 McTavish, Montréal (398-6813)— « Absurd Person Singular » de Alan Ayckbourn, dir. Peter Gruner, 14 au 17 juillet et 20 au 24 juillet à 20h.

THÉÂTRE CENTAUR: 453 St-François-Xavier, Montréal (288-3161)— « Culture shock » de Chris Lorne Elliott, 10-11-12-14-15 juillet à 20h.

CENTRE CULTUREL DE BELOEIL: 600 Richelieu, Beloeil (464-7555)— « La fille sur la banquette arrière » de Bernard Slade, m. en s. Richard Niquette, du 19 juin au 15 août, du mer. au sam. 20h.30

DOMAINE MONTJOYE: North Hatley— « Les jours heureux » de Claude André Puget, du 20 juin au 1er sept.

L'ESCALE: St-Marc-sur-Richelieu (584-2271)— « Les pingouins » de Jean-Raymond Marcoux, m. en s. Gilbert Lepage, du 11 juin au 15 août, mar. au ven. 21h., sam. 19h. et 22h.

MANOIR DU LAC LUCERNE: Ste-Marguerite, autoroute des Laurentides, sortie 69 (228-2511) ou (1-800-363-3620)— « Pantoufle » de Alan Ayckbourn, adaptation de Eric Kahane, m. en s. Louis Lalande, du 16 juin au 29 août, mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.30

LE PATRIOTE DE SAINTE-AGATHE: Ste-Agathe (861-2244) (819-326-3655)— « Les fantaisies de mon mari m'ont quasiment rendue folle » de John Tobias, m. en s. Pauline Martin, du 10 juin au 6 sept., mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h. les dim. 12-19-26 juillet à 20h., les dim. 2-9 août à 20h.

SOUPER-THÉÂTRE BELLE MONTAGNE: 1026 rang Belle-Montagne, St-Jean-de-Matha (886-2737)— « P.S. ton chat est mort » de Kirk Wood, m. en s. Vincent Bilodeau, du 20 juin au 7 sept. mer. au dim. 21h.

THÉÂTRE DE L'ALPINE INN: autoroute des Laurentides sortie 69, Ste-Marguerite Station (229-7488) ou (1-800-363-2440)— « Simard et Soeur » de Isabelle Doré et Denis Bouchard et « Surprise, surprise » de Michel Tremblay, m. en s. Denise Filiatrault, du 9 juin au 7 sept. du mer. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.

THÉÂTRE DE L'AUBERGE BROMONT: 95 Montmorency, autoroute 10, sortie 78, Bromont (534-2200) (1-800-363-8920)— « Rosa Rosa Rosi » texte et m. en s. Réjean Wagner, du 18 juin au 2 août, jeu. au dim. 21h.

THÉÂTRE BEAUMONT ST-MICHEL: St-Michel de Bellechasse (418-884-3344)— « La grande opération ou quand les rêves refusent de mourir » de Jean-Raymond Marcoux, m. en s. Gilbert Lepage, du 23 juin au 22 août, mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.

THÉÂTRE DES CASCADES: autoroute 20, dir. Dorion, 2 chemin du Canal, Pointe des Cascades (455-9341)— « A rideaux tirés » de Earl Barrett et Arne Sultan, m. en s. Raymond Cloutier, du 5 juin au 29 août, du mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.

THÉÂTRE DU CHENAL-DU-MOINE: Ste-Anne de Sorel (393-9022) ou (1-800-363-9468)— « L'amuse-gueule » de Gérard Lauzier, adaptation Louise Latraverse, m. en s. Monique Duceppe, du 9 juin au 22 août, mar. au ven. 20h.30, sam. 21h.

THÉÂTRE DE LA CHÈVRERIE: St-Fortunat, co Richmond (819-344-2402)— « Lucky Luciano » de Marie-Thérèse Quinton, m. en s. Jacques Rossi, du 25 juin au 29 août, mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.

THÉÂTRE DE LA CRIQUE: Salle Augustin Chénier, Ville-Marie en Abitibi (819-622-1362)— « Voisin voisines » de Christian Bédard, m. en s. Diane Blanchette, du 1er juillet au 9 août, du mar. au dim. à 20h.30

THÉÂTRE DE LA DAME DE COEUR: 611 rang de la Carrière, Upton (549-5828)— « Une semaine de vacances » de Gisèle Bourret et Michel Paré, m. en s. Mario Bouchard, du 17 juin au 23 août, du mer. au dim. 19h.30— « L'hymne à J. Nair » texte et m. en s. Richard Blackburn, mar. 21-28 juillet et 4 et 11 août à 20h.30, du 27 juin au 6 sept. mer. au dim. 21h.30

THÉÂTRE EN MOUVEMENT: 2554 rue Monty, Val David (819-322-6217)— « L'argent fait le bonheur » de Jean Desaulniers et Richard Perron, du 27 juin au 6 septembre, du mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.30

THÉÂTRE L'ÉCLUSE: Centre culturel Fernand-Charest, 190 rue Laurier, St-Jean-sur-Richelieu (348-5312)— « Omer l'homme à tout faire » de Louise Matteau, du 10 juin au 15 août, du mer. au ven. 20h.30, sam. 21h.

THÉÂTRE D'ÉTÉ DE GRANBY: 135 Principale, Granby (375-2262)— « J'pogne encore Hector » de Francine Charland et Robert Aubry, m. en s. Gaétan Labrèche, du 17 juin au 29 août, mer. au ven. 20h., sam. 17h. et 21h.30

THÉÂTRE D'ÉTÉ LA GRANGERIT: 5475 ouest St-Martin, Laval (669-2567)— « Blaise » de Claude Magnier, m. en s. Sylvie Lemay, du 19 juin au 12 juillet, les ven. 20h., sam. 17h. et 21h., dim. 20h., et jeudi 9 juillet à 20h.— « Les folies du samedi soir » de Marcel Mithois, adaptation Sylvie Lemay, m. en s. Bernard Cameron et Sylvie Lemay, du 17 juillet au 9 août— « La cadette de mes soucis » de Sylvie Lemay, m. en s. Pierre Mailloux, du 14 août au 6 sept.— Représentations: jeu. ven. dim. à 20h., sam. 17h. et 21h.

THÉÂTRE D'ÉTÉ LE SAINT-LAURENT: 2405 île Charron, Longueuil (651-5250)— « Une clé pour deux » m. en s. François Cartier, du 16 juin au 22 août, mar. au ven. 20h.30, sam. 17h. et 22h.30

THÉÂTRE LES FEMMES COLLIN: 248 rang des continuations, St-Esprit de Montcalm (839-6105) ou (589-4552)— « Faut se marier pour... » de Bertrand B. Leblanc, m. en s. Yvon Leroux, du 26 juin au 22 août, juin et juillet mar. au sam. 21h.— Août, mer. au sam. 21h.

THÉÂTRE DU LAC MASSON: 414 boul. Baron-Empain, Ste-Marguerite du Lac Masson (228-2513) (861-3988)— « Les nouilles sont pas toutes dans la soupe » de Jack Sharkey, traduction et adaptation de Josée Labossière, m. en s. Robert Duparc, du 23 juin au 29 août, et les dim. 19-26 juillet, 2-9-16 août à 20h.

THÉÂTRE DU MANOIR VERCHÈRES: 614 Marie-Victorin, Verchères (583-5232)— « Les trois watt » texte et m. en s. Réjean Wagner, du 21 mai au 30 août, jeu. au dim. à 21h.

THÉÂTRE DE MARJOLAINE: Autoroute des Cantons de l'Est, sortie 106, Eastman (514-297-2860/2862)— « Une maison, un bébé, un barbecue » de Elizabeth Bourget, m. en s. Yves Desgagnés, du 23 juin au 23 août, du mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.30, dim. 20h.

THÉÂTRE LA MONTAGNE COUPÉE: St-Jean-de-Matha (514-886-3845)— « Viens poupoune » textes et m. en s. Marcel Gamache, du 20 juin au 5 sept. du mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h., dim. 20h.30

THÉÂTRE DU MONT SAINT-SAUVEUR: St-Sauveur-des-Monts (227-6449) et (1-800-363-2448)— « Waiter » du 28 juin au 23 août, du mar. au sam.

THÉÂTRE DU PERCE-RÊVE: 9 rang Anctil, Victoriaville (819-752-5070)— La Troupe de L'Escabeau présente « Le jeudi 12 » du 25 juin au 30 août, du jeu. au dim. 20h.30

THÉÂTRE PONT-CHÂTEAU: 283 route 201 Nord, Côteau-du-Lac, Québec (456-3224)— « Faut placer pépère » de Bertrand B. Leblanc, du 26 juin au 23 août, du mar. au sam. 20h.30

THÉÂTRE LA RELÈVE À MICHAUD: St-Mathieu de Beloeil, sortie 105, trans-canadienne (1-464-0089)— « Second début » comédie de Roger Karshner, traduction, adaptation et m. en s. Claude Maher, du 2 juin au 29 août, du mar. au ven. 21h., sam. 19h. et 22h.30

THÉÂTRE DU THÉ DES BOIS: 574 ave du Parc, Deauville (819-864-9569)— « Un condo à Venise » m. en s. André Poulin, du 1er juillet au 22 août, du mer. au dim. 20h.30

THÉÂTRE LE VIEUX CLOCHER: 64 rue Merry nord, Magog (819-847-0470)— « Tournée juste pour rire » avec Marcel Racine, Claude Doyon, Jean-Claude Lauzon et Michel Courtemanche, du 30 juin au 29 août, mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.

Faut LE DEVOIR pour le croire!

Perry lauréat à N-Y

(PC) — Un message commercial dont les effets vidéo ont été réalisés au studio d'André Perry, dans les Laurentides, a remporté un trophée à New York, au gala des « Monitor Awards ».

Cette réclame du magazine *TV Hebdo*, produite par Christiane Hamelin, de la maison La Fabrique d'images, a décroché le prix de meilleur producteur (« best achievement ») pour un message régional. Le tournage, l'infographie et le montage ont été faits au studio Perry, de Morin Heights.

« Nous sommes fiers d'être reconnus parmi les meilleurs dans notre industrie », soulignait Yael Brandeis, qui accompagnait André Perry à la cérémonie, tenue au Lincoln Center, de New York.

cet été, au théâtre

Rive Sud

THÉÂTRE D'ÉTÉ Le Saint Laurent PRÉSENTE:

«UNE CLÉ POUR DEUX»

Une comédie de John Chapman

Avec Monique Lepage, Réjean Lefrançois, Guy Godin, Claudine Chatel, Arlette Sanders, Jean-Louis Paris et Monique Chentrier. Du 16 juin au 22 août. Rés.: (514) 651-5250.

théâtre **la relève à Michaud**

St-Mathieu-de-Beloeil
Transcanadienne, sortie 105
Rés.: **(514) 464-0089**

Second début

Une comédie de Roger Karshner. Mise en scène de Claude Maher avec **Claude Michaud, Carole Chatel, Jean-Pierre Chartrand, France La Bonté.**

Du 2 juin au 29 août

L'ESCALE

St-Marc-sur-Richelieu, sortie 112, route 20.
(514) 584-2271

Dès le 11 juin, mar. au vend. 21h / sam. 19h-22h.

BATEAU THÉÂTRE L'ESCALE PRÉSENTE:

"LES PINGOUINS"

création de Jean-Raymond Marcoux avec Hélène Loiselle, Janine Sutto, Hubert Loiselle, Richard Blaimert. M.E.S. Gilbert Lepage.

Quand on a de la difficulté à changer les petites habitudes de la vie, peut-on changer de vie? En tout cas, c'est ce que Thérèse a décidé!...

la Fille sur la banquette arrière

Présenté par: Centre culturel de Beloeil
Mise en scène: Richard Niquette
Avec: Julie Vincent, Jean-Pierre Matte, Catherine Dominic, Luc Gingras et Lenie Scoffie
Réservations: (514) 464-4772

Sorel

THÉÂTRE DU CHENAL-DU-MOINE présente:

«L'AMUSE-GUEULE» comédie du célèbre bédéiste Gérard Lauzier avec Michel Daigle, Jean Deschênes, Roger Joubert, Louise Latraverse, Robert Lavoie, Patrice L'écuyer, Manon Lussier, Robert Marien, Adèle Reinhardt, Anouk Simard. M.E.S. Monique Duceppe. **Jusqu'au** 22 août, mar. au vend. 20h30 et sam. 21h. Spécial forfait: croisière/repas/théâtre. 1645, chemin du Chenal du Moine, Ste-Anne-de-Sorel route 20 sortie 122. Direct MTL **393-9022** ou **1-800-363-9468.**

Drummondville

théâtre les anecdotes de ST-GERMAIN Route 20, sortie 170 présente *Les moineau chez les pinson*

Avec Edgar Fruitier, Yvette Thuot, Sylvie Germain et Serge Christiaenssens. Mise en scène Gaëtan Labrèche. Rés.: (819) 395-2253

Coeur du Québec

La Muselière

Cabaret-Théâtre De La Mauricie (salle 2)
(SHAWINIGAN)
Comédie de Yvon Brochu avec Louis-Georges Girard, Marie St-Cyr, Denis Lamontagne
23 juin au 29 août
mardi au samedi — 20h30
Autoroute 55 — Sortie 217
Réserv: (819) 539-5451

Restaurant-Théâtre De La Mauricie (salle 1)
(SHAWINIGAN)
Les cochons meurent comme des mouches...
de Georges Dor avec Claude Gasse, André St-Denis, Deano Clavet, Isabelle Ouimet
Autoroute 55, Sortie 217 — Mardi au Samedi — Réserv: (819) 539-5451

Estrie

LE THÉÂTRE DE MARJOLAINE:

«Une maison, un bébé, un barbecue» une comédie de Elizabeth Bourget avec Christiane Raymond, Germain Houde, Nathalie Gascon, Daniel Gadouas, Patricia Nolin. Du mar. au ven. 20h30, sam. 19h00 et 22h30, dim. 20h00. Eastman, aut. (10) Cantons de l'est, sortie 106. Rés.: Mtl (jusqu'au 11 juin) 845-0917, Eastman (à compter du 13 juin) (514) 297-2860 ou 297-2862.

Attenant au théâtre, dans un décor rustique et champêtre, avant et après le spectacle, un répertoire de petits plats fins au **Resto-théâtre «La Marjolaine»**. Ouvert à compter de 17h00.

Union Théâtrale Inc. PRÉSENTE: "Les jours heureux"

DOMAINE MONTJOYE, North Hatley, Route 108
Rél.: **(819) 842-8309** ou **569-2727**
Prix spéciaux pour groupes
Forfaits-repas-hébergement-théâtre

LE THÉÂTRE DU SANG NEUF DE SHERBROOKE PRÉSENTE:

Louisette Dussault **Yves Labbé** **Michel Côté**

DANS **«LES CÉLÉBRATIONS» de Michel Garneau**

Une mise en scène de **Pierre Rousseau**

Pour vous une soirée de théâtre sur les bords du Lac des Nations au coeur de Sherbrooke. L'amour! L'amour! Les retrouvailles! Venez voir Margot et Paul-Émile, un couple drôle dans ses aventures quotidiennes. Du 20 juin au 5 septembre, du mardi au samedi, 20h30. Rés.: **(819) 821-5489.** Au Théâtre du Parc Jacques Cartier

Laurentides

Manoir du Lac Lucerne

LES PRODUCTIONS LOUIS LALANDE PRÉSENTENT

Pantoufle

comédie avec *Françoise Faucher, Louis Lalande, Gabrielle Mathieu* et *Serge Bossac.*

Réservations: (514) 228-2511
Ligne directe: 1-800-363-3620
Ste-Marguerite — Autoroute des Laurentides — Sortie 69

Coeur Mauricie

ASSEMBLÉE HALL présente

"C'T'A TON TOUR LAURA CADIEUX"

Comédie de **MICHEL TREMBLAY**
Mettant en vedette MANON GAUTHIER

Représentation du 2 juillet au 29 août les jeudis, vendredis et samedis à 21h00
Réservation: (819) 538-6362 - Forfait souper-théâtre: (819) 375-1258

Lanaudière

LE CABARET-THÉÂTRE FAUT SE MARIER POUR...

LES FEMMES COLLINS PRÉSENTE:

une pièce de BERTRAND B. LEBLANC, l'auteur des pièces à succès: «Faut divorcer» et «Faut placer pépère», mettant en vedette: Elizabeth Chouvalidzé, Yvon Leroux et Sylvie Côté. Du 26 juin au 22 août. Forfait souper-théâtre disponible.

Billet 2 pour 1: 26 juin, 1-2-3-8-9-10 juillet

248, Rang des Continuations, St-Esprit
Rés: (514) 839-6105, (514) 589-4552

VENEZ RIRE AVEC NOUS

"VIENS POUPOUNE" du 21 juin au 5 sept. '87. Deux heures de comédie (sketches, imitations, monologues) avec ROSE (La Poune) Ouellette, Claude Landré, Marcel Gamache, Nathalie Roussin, Louis Sincennes.

LA MONTAGNE COUPÉE St-Jean-de-Matha
Réservations: **1-886-3845.** Prix spéciaux pour groupes 20 pers. et plus.

Ouest de l'île de Montréal

THEATRE PONT-CHATEAU inc.

à Coteau du Lac présente **«Faut placer pépère»** de Bertrand B. Leblanc avec Lucile Papineau, Catherine Jalbert, Jean Ricard et Yvan Canuel. Du 12 juin au 29 août à 20h30 du mardi au samedi. Réservations: avant le 10 juin **1-(514) 764-3334,** après le 10 juin **1-(514) 456-3224.** Trans-Canadienne vers l'ouest ou autoroute 2 ouest, sortie 17.

NOS CHOIX

RADIO-TÉLÉVISION

Grand déploiement. Une célèbre comédie musicale, réalisée en 1968 par Bob « Cabaret » Fosse, avec la rousse Shirley MacLaine : ***Sweet Charity***, d'après « Les Nuits de Cabiria » de Fellini, à Quatre Saisons dimanche à 20h (d'une durée de près de trois heures — prions pour que Quatre Saisons ne charcute pas trop le film).

Mots-à-maux. Un petit film de l'ONF (réalisé par Yvon Provost) sur l'importance de la langue française, film dont on dit beaucoup de bien. Le clown Sol rencontre Bromulateur, un personnage bizarre qui rêve d'entrer dans la langue française. ***J'ai pas dit mon dernier mot***, à Radio-Canada, dimanche à 21h 45.

Le syndicaliste caché. Cette récente émission d'**Apostrophes** a fait sensation en France, puisque Pivot rencontrait pendant une heure Lech Walesa, nouvel écrivain. Sur TVFQ, dimanche 21h 30.

ÇA JAZZE SUR LES ONDES.

Le Festival de Jazz de Montréal commence aujourd'hui, et la radio et la télévision ne le rateront pas.

Ainsi, Radio-Canada présente ce soir un film soviétique récent, ***Nous sommes du jazz*** de Chakhnazarov, dont le sujet est pour le moins inusité : c'est l'histoire d'un étudiant qui, dans les années vingt, soutient dans la jeune URSS que le jazz est un art révolutionnaire ! Il forme alors un groupe pour prouver les liens entre jazz et marxisme.

À la radio FM de Radio-Canada on pourra aussi écouter en direct du Théâtre Saint-Denis dimanche soir le concert du trompettiste **Art Farmer**, accompagné par le **Benny Golson Jazztet**. À 23h.

Quant au réseau Quatre Saisons, il présente à tous les soirs « Télé-Jazz » à 23h 30, la retransmission d'anciens concerts du Festival. Ce soir la grande **Sarah Vaughan** (filmée en 1983), demain le batteur **Buddy Rich** (1982) et dimanche le saxo **Sonny Rollins**.

— **Paul Cauchon**

VARIÉTÉS

Le Hollandais et la vieille dame. Toutes les rencontres sont possibles dans le parc LaFontaine depuis que les forains du festival « La Hollande au Canada » ont investi les lieux. Réussite en tous points, cet événement est un grand rendez-vous pour les Montréalais qui adorent le dépaysement, mais haïssent le folklore!

Boulevard hollandais. Au parc Lafontaine se termine ces jours-ci le **« Boulevard des rêves brisés »**, grand festival hollandais aux allures de foire du village. Jusqu'à dimanche des spectacles gratuits et payants à partir de 17h, dont Harry de Wit à 19h 30 ce soir (une hallucinante performance sonore), le pianiste classique Polo de Haas ce soir à 22h, le groupe de jazz Future Shock ce soir 18h et demain 19h 30, etc.

Grand chapiteau. Le **Cirque du Soleil** continue son spectacle au Vieux- Port de Montréal, et il ne reste plus qu'une semaine (vendredi 19h 30, samedi 12h, 16h, 20h, dimanche 12h et 16h). Billeterie : 845-1103.

La technologie-miracle. Au Vieux-Port également on peut voir et entendre, dans une salle à l'arrière de l'exposition « Images du Futur » un spectacle québécois et multi-media, **Imaginox**, qui veut nous faire voyager à travers de surprenants effets visuels et sonores (samedi 21h, dimanche 13h 30 et 16h, entrée au spectacle $10).

Tradition et nouveauté. Le **« Festival de la chanson de Montréal »** se poursuit au Bistro d'Autrefois (1229 rue Saint-Hubert), en présentant la relève de la chanson à texte, tous les soirs à partir de 22h.

— **Paul Cauchon**

ARTS VISUELS

L'élégance Dauriac. C'est un air d'opéra qui vous attend, galerie René Blouin, une illumination devant une représentation inhabituelle de la réalité : ces cinq plantes vertes disposées sous un certain angle, en quinconce, baignant dans une lumière impitoyable, se transforment sous nos yeux ébahis en purs objets de délectation esthétique. Le summum de l'élégance, le dernier chic d'un art très contemporain, à aller goûter en attendant la grande nouba des « Cent jours » qui débutera en août. **Galerie René Blouin,** 372, rue Sainte-Catherine ouest, suite 501 (jusqu'au 11 juillet).

— **Claire Gravel**

CINÉMA

Buster Keaton et les Marx Brothers. Dans le cadre de son imposante série intitulée *La Comédie et l'humour*, le **Conservatoire** présente ce week-end des films de Buster Keaton et des Marx Brothers. Ce soir à 19h, voyez Keaton dans *Steamboat Bill Jr*, puis à 20h30, voyez les Marx Brothers dans *Animal Crackers*. Demain, à 19h, ce sera au tour de *Monkey Business* des Marx Brothers, et à 21h Keaton prendra la vedette avec *Sherlock Jr*, et *College*. Dimanche à 19h, Keaton sera de retour avec *The Cameraman*, et les Marx Brothers suivront à 20h30 avec *Horse Feathers*.

Ces filles qui travaillent. Deuxième film de Lizzie Borden, *Working Girls* raconte une journée dans la vie des filles qui travaillent dans un petit bordel de New York. A l'affiche au **Faubourg**, ce long métrage au style documentaire mérite amplement le détour.

C'était l'année dernière... à Marienbad. Écrit par Alain Robbe-Grillet, réalisé par Alain Resnais, *L'Année dernière à Marienbad* est sans aucun doute l'un des grands classiques du cinéma moderne. A l'affiche demain (à 21h30) et dimanche (à 19h), à **L'Autre cinéma,** ce film demeure aujourd'hui tout aussi étrange et envoûtant qu'au moment de sa sortie.

— **Marcel Jean.**

LE GUIDE DU WEEK-END

MUSIQUE

Classique

BASILIQUE MARIE-REINE DU MONDE: 1071 rue de la Cathédrale, Montréal (866-1661)— Tous les dimanches à 11h., le choeur polyphonique de Montréal

BASILIQUE NOTRE-DAME: 116 ouest Notre-Dame, Montréal (849-1070)— Tous les dimanches à 11h., grand-messe (grégorien et polyphonie) à l'orgue Pierre Grand'Maison

CAFÉ-CONCERT LA CHACONNE: 342 est Ontario, Montréal (843-8620)— Danses espagnoles et flamenco avec Sonia Del Rio, les 26-27 juin à 21h.

CHURCH OF ST-ANDREW AND ST-PAUL: Angle Redpath et Sherbrooke, Montréal (842-3431)— Tous les dimanches à 11h., chorale de l'église

ÉGLISE SAINTE-CUNÉGONDE: 2461 ouest rue St-Jacques, Montréal (937-3812)— Tous les dimanches à 9h., grand-messe en latin, selon l'ancien rite (chant grégorien)

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL: 3400 ave du Musée, Montréal (285-1600)— Dans le cadre de l'exposition Léonard de Vinci, série de concerts Renaissance: le 26 juin, L'Ensemble Claude-Gervaise, à 20h.

ORATOIRE SAINT-JOSEPH: 3800 chemin Queen Mary, Montréal (733-8211)— Les Petits Chanteurs du Mont-Royal, sous la dir. de Gilbert Patenaude, à la messe de 11h. le 28 juin présentent la messe « Missa Brevis » de « Gabrieli » et le motet « Christus Vincit » de « Mathieu Gascongne » — Raymond Daveluy, à l'orgue, à 15h.30

Populaire

L'AIR DU TEMPS: 194 St-Paul Ouest (842-2003)— Jazz tous les soirs— de 22h. à 02h.30 — Barcley Road, avec Benoit Dufresne, bassiste et compositeur, 25 au 28 juin— Festival de jazz international de Montréal du 26 juin au 5 juillet

ATRIUM DE LA MAISON ALCAN: Montréal— Fred Henke Quartet, le 26 juin à 12h.— Jean Beaudet Trio, le 29 juin à 12h.

BAR LES JOYEUX NAUFRAGÉS: 161 est Ontario, Montréal (843-3808)— Jean Beaudet Quartet, les 26-27 juin— Francine Desjardins, jazz enchantement, 28-29 juin— Michel Provencher, guitariste, le 30 juin

BAR JAZZ 2080: 2080 rue Clark, Mtl (285-0007)— L'Ensemble Michael Gauthier, invité spécial de New York, Peter Yellin, saxophone alto, ven. et sam. à 22h.— Greg Clayton, dim. 21h.— Bill Coon, guitariste, lun. mar. à 21h.— Michael Gauthier, guitariste de jazz, mer. à 21h.

BIDDLES JAZZ AND RIBS: 2060 Aylmer (842-8656)— Le quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, dim. lun. 19h. à 24h., mar. 20h. à 01h., mer. au ven. 17h. à 22h.— Les lundis, à 19h., sessions d'improvisation— Invitée: Johanne Desforges, chanteuse, le 28 juin— Le Trio de Charlie Biddle, en permanence, du mer. au sam. à compter de 22h.

LE BIJOU: 300 rue Lemoyne, Vieux Montréal— Trois tables de blackjack en opération du lun. au ven. de 17h. à la fermeture, et le sam. de 20h. à 03h.— Lucianne Evans, chanteuse, du 3 au 27 juin, du mer. au sam. à compter de 22h.

LE ZIG ZAG CAFÉ: 5358 Lévesque, Laval (661-4985)— Jazz tous les dim. avec Le Zig Zag Quartet, de 11h. à 15h.

CAFÉ DE LA PLACE: PDA (842-2112)— Michael Gauthier et Greg Clayton Duo, le lundi 29 juin à 19h.

CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario, Montréal (845-7932)— Festival du jazz: Jazz Quartet, de 17h. à 21h.30— Francine Desjardins, de 21h.30 à 01h.30, le 26 juin— The Night Swingers, de 17h. à 21h.30— Jazz t'héberge, de 21h.30 à 01h.30, le 27 juin— Bob 40, de 17h. à 21h.30— Bill Tracey, de 21h.30 à 01h.30, le 28 juin— Mathieu Bélanger, de 17h. à 21h.30— Kristofe Kolumbus, de 21h.30 à 01h.30, le 29 juin

CAFÉ TIMÉNÉS: 4857 ave du Parc, Montréal (272-1734)— Strictly Taboo, afro-latin, les 26-27 juin à 22h.

LA CAGE AUX SPORTS: 2250 rue Guy, Montréal (931-8588)— Billy Georgette, pianiste de honky tonk, en permanence à compter de 17h.

LA CAGE AUX SPORTS: 5830 Boul. Taschereau, Brossard (676-4404)— Johnny Scott, chanteur et saxophoniste, les ven. et sam. à compter de 22h.30

LE CLUB G.M.: 22 St-Paul, Vieux-Montréal (861-8143)— Jazz live, du lun. au ven. de 17h. à 21h.— Happy Hours de 17h. à 21h.

CLUB MILES: 1200 Bishop (861-4656)— Mar. au ven. l'Ensemble Elder Léger, à 17h.30.

CLUB SHIBUMI: 5345 ave du Parc, Mtl (271-5712)— Tous les lundis Jam Session à 21h.30

COCK'N BULL: 1944 Ste-Catherine O. (932-4556)— Tous les dim. jazz et dixieland live.

DOONESBURY: 1180 Bishop, Montréal (875-7220)— Jimmy James, les 26-27 juin

LES FOUFOUNES ÉLECTRIQUES: 97 est Ste-Catherine, Montréal— Deja Voodoo et House of Knives, le 27 juin— The Hex, le 28 juin

HÔTEL BONAVENTURE: Montréal (878-2332)— Le Portage: Le Power Play Motown Review, du 23 juin au 4 juillet, mar. au jeu. 21h.30 et 23h.30, ven. et sam. 22h. et 24h.

HÔTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Mtl (285-1450)— Bar Le Foyer: Deux pianistes en alternance, Tibor Ceasar, du lun. au ven. de 17h. à 20h.— Fred Naylor, du mar. au sam. de 20h. à 24h.

HÔTEL DE LA MONTAGNE: 1430 rue de la Montagne (288-5656)— Cocktail: 5 à 7 lun. au ven.— Le Trio Dave Clark, jazz et contemporain, du mer. au sam. de 21h. à 01h.

LE GRAND HOTEL: 777 Université (879-1370)— Bar Chez Antoine: les pianistes Christiane Côté et Roland Devèze, lun. au ven. de 17h. à 01h., le sam. de 20h. à 01h.— Bar Tour de Ville: Pam Henry Quartet, mar. au dim. de 21h. à 02h.

LA CROISETTE: 1201 Dorchester (878-2000)— Jacques Ouellette, au piano, du dim. au ven. de 18h. à 22h.

LE POINT-DE-VUE: 1201 Dorchester ouest (878-2000)— Suzanne Berthiaume, harpiste, tous les jours de 19h. à 23h.

L'IMPROMPTU: 1201 ouest Dorchester (878-2000)— Gérard Lambert, pianiste-animateur, du lun. au sam. de 21h. à 02h.

POODLES: 3699 St-Laurent, Montréal (844-7762)— The Second Op'Tait'Nait, le 28 juin

RESTAURANT LES SERRES: 300 rue Lemoyne, Vieux-Montréal (288-5508)— 2 musiciens ambulants en soirée, violoniste et accordéoniste, du lun. au ven. midi et soir, le sam. soir seulement

RESTAURANT ZHIVAGO: 419 St-Pierre, Vieux Montréal (284-0333)— Restaurant dancing-romantique, 2 musiciens de tziganes, mar. au sam. de 18h. à 03h.

RISING SUN: 286 ouest Ste-Catherine (861-0657)— Musique créole avec Mango, socca, reggae, zouk, 26-27 juin— Funk-fusion avec The Ward Brothers, le 28 juin— Blue Monday Jam Session, avec Paul Arthur and Raisin'Cain, le 29 juin

SALLE REINE ÉLISABETH: bar des voyageurs 900 Boul. Dorchester (861-3511)— Normand Zubie et David Lessard lun. et mar. de 17h00 à 22h00— Oliver Jones et Charles Biddles, mer. jeu. ven. de 17h00 à 22h00— Normand Zubie et Daniel Lessard, sam. de 17h00 à 24h00.

SALLE WILFRID PELLETIER: PDA (842-2112)— Festival international de jazz de Montréal, Keith Jarrett Standards, avec Jack de Johnette et Gary Peacock, le 26 juin à 21h.— Dexter Gordon, avec Cedar Walton, Billy Higgins, Buster Williams, Bobby Hutcherson, le 27 juin à 21h.— Stanley Jordan et Bobby McFerrin, le 29 juin à 21h.

SALON DES CENT: Zanzibar, 1647 St-Denis, Mtl (288-2800)— Jazz tous les dim. et lundis soirs à 21h.30

SPECTRUM DE MONTRÉAL: 318 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-5851) ou Info-jazz (871-1881)— Festival international de jazz de Montréal, du 26 juin au 5 juillet

STATION 10: 2071 ouest Ste-Catherine, Montréal (934-1419)— Future, 26-27 juin— Merik Trout Pack, les 28-29 juin

VARIÉTÉS

AQUARIUM DE MONTRÉAL: La Ronde, Île Ste-Hélène (872-4656)— L'aquarium est ouvert tous les jours de 10h. à 17h.

BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Montréal (842-2808)— La Boîte à Lily: Festival de la Chanson de Montréal, du 18 juin au 14 juillet— Le 26 juin à 22h., Charlotte Duval présente Carmelle Lecompte, Jean-Renaud Desautels, Céline Faucher, Daniel Girard, Pierre Pagé, piano-jazz, Denis Phoenix, blue grass, Yvon Rioux et Jacques Rouleau— Le 27 juin à 22h., Pierrot Fournier fait un jumelage sur Brel, Ginette Desrosiers chante Michel Legrand, Pierre Pagé, piano-jazz— le 28 juin à 22h., Anne-Marie Gélinas présente Guy Marin, Jean-Paul Lemoyne, Virginie Rigoine, André Truand, Sylvain Saindon, Ginette Desrosiers, Wagi Koury— le 29 juin, à 22h., Anne-Marie Gélinas chante pour Fraternité d'aide sans frontières.

CAFÉ TIMÉNÉS: 4857 ave du Parc, Montréal (272-1734)— Brunch tous les dimanches de 12h. à 16h., musiciens à compter de 13h.

LES FILLES DU ROY: 415 Bonsecours, Vieux-Montréal (849-3535)— Les Soirées du Roy: fantaisie lyrique et menu gastronomique avec Micheline Camirand, soprano, Jean-Louis Sanscartier, ténor, Jacques St-Jean, pianiste, les vendredis à 19h., jusqu'au 26 juin, sur réservations seulement

HÔTEL LE CHATEAU CHAMPLAIN: 1 Place du Canada, Montréal (878-9000 poste 206)— « Fête des fêtes » spectacle conçu par Leonard Miller et George Reich, mettant en vedette, Tracey Brian, chanteuse et actrice, ainsi que The Trotter Brothers, duo de marionnettistes, du lun. au ven. 21h. et 23h., sam. 20h.30, 22h.30 et 00h.30

HÔTEL LE QUATRE SAISONS: 1050 ouest Sherbrooke, Montréal— Piano-Bar: L'Apéro avec Gilles Jourdain, du lun. au ven. de 17h. à 01h.

JARDIN DES ÉTOILES: La Ronde, Montréal— Revue musicale « Rock'n Ronde » du 21 juin au 7 sept. mar. au dim. 16h.30, 19h. et 21h., les ven. sam. dim. supplémentaire à 14h.30

LE PUZZLES: Hôtel du Parc, Montréal— « Anglo » comédie musicale du mer. au dim. à 20h.30

LE REINE ÉLIZABETH: Salle Arthur, 900 ouest Dorchester, Montréal— « French can can » comédie musicale sur le Moulin Rouge

LE MILIEU: 5380 St-Laurent, Montréal (277-5711)— Roger Bellemare chante « Du côté de chez Proust » le 28 juin à 11h. et 21h.

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL: Cité du Havre, Montréal (873-2878)— Exposition-Performance de Rodrigue Jean, Jacques Perron et Tedi Tafel du 12 au 28 juin— Interventions: performance et installation photographique, les 27-28 juin à 14h.

PARC ANASTASE-FORGET: Longueuil— Soirée de danse sociale, le 27 juin à 20h.

PARC CHAMPVERT: Longueuil— Journée familiale, bricolage, jeux coopératifs, spectacles, le 27 juin de 13h. à 17h.

PARC HISTORIQUE FORT CHAMBLY: Chambly— Marché aux puces à l'ancienne, à la façon du 18e siècle, luthier, archetier, tisserand et ébéniste vous donnent rendez-vous, le 26 juin de 10h. à 18h., le 27 juin, de 10h. à 17h., le 28 juin de 10h. à 20h.

PARC LAFONTAINE: rue Calixa-Lavallée, Montréal— Installation de Rod Maley, 45 pieds de long par 12 pieds de haut, à l'intérieur sculptures en papier mâché, l'artiste s'y promène en voiture militaire, le public peut s'y introduire, du 18 au 28 juin

PARC LAURIER: Longueuil— Soirée vidéo-danse, le 26 juin à 20h.

PAVILLON ÉDUCATION COMMUNAUTAIRE: Boul. Pie 1X et Lafontaine, Montréal— le 26 juin, soirée rock, avec Les Nerfs et Sabotage Bureau, le 26 juin— Le 27 juin, Soirée de la chanson avec Nathalie Catudal, Sylvie Paquette, Luc De Larochellière et Michel Robert

PIPS CLUB DE BACKGAMMON: 3774 St-Denis, 2e étage, Montréal (284-0613)— Tous les dimanches tournoi de backgammon, à 15h.

PLANÉTARIUM DOW: 1000 ouest St-Jacques, Montréal (872-4530)— Tous les lundis soirs « Le ciel ce soir » français: 20h.30, anglais: 19h.30

THÉÂTRE DE LA GALERIE: 6968 St-Denis, Montréal (277-0806)— Spectacle du chansonnier-humoriste Bernard Proulx, le 26 juin à 20h.

VIEUX-PORT DE MONTRÉAL: Montréal (849-1612)— Dans le cadre de l'exposition Images du Futur, salle Belvedere: « Imaginox » spectacle multimédia par Renée Bourassa, Marcel Deschênes et Jacques Collin, du 13 juin au 19 sept. les sam. à 21h., dim. 14h.30, et 16h.

THÉÂTRE DE L'HÔTEL CHANTECLER: Autoroute des Laurentides, sortie 67, Ste-Adèle (229-3322) ou (1-800-363-2432)— « Kiwi » comédie musicale, texte et m. en s. Larry-Michel Demers, du 15 juin au 7 sept. du mer. au dim. 20h.30

CENTRE NATIONAL DES ARTS: Ottawa— Salle Opéra: Camelot, 26 juin à 20h.30, les 27-28 juin, 14h.30 et 20h.30

PLAN DES SITES

Festival International de Jazz de Montréal
26 JUIN AU 5 JUILLET 1987

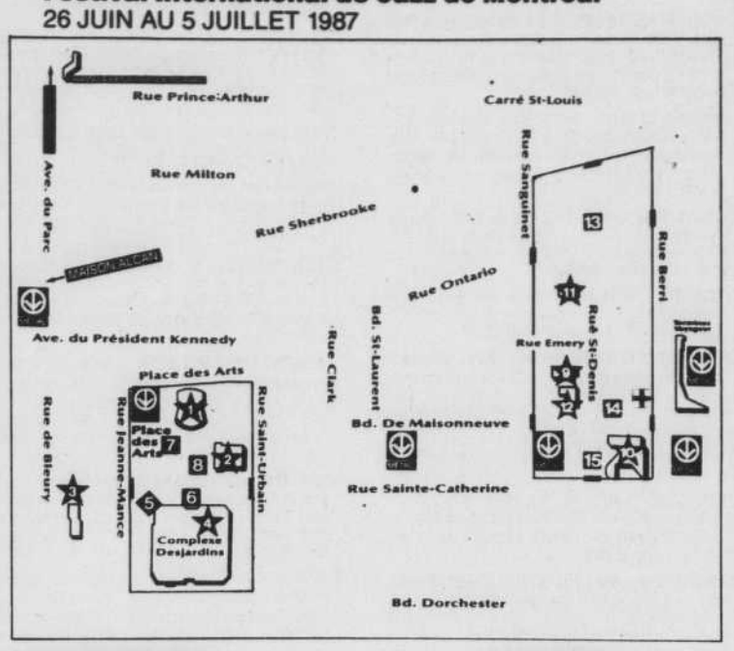

SITE PLACE DES ARTS COMPLEXE DESJARDINS

SALLES DE CONCERT
- SALLE WILFRID PELLETIER
- CAFÉ DE LA PLACE
- SPECTRUM
- CINÉMAS DU COMPLEXE

SCÈNES EXTÉRIEURES
- 5 SCÈNE LABATT BLUES
- 6 SCÈNE DU COMPLEXE DESJARDINS
- 7 CAFÉ BISTROT A.L. VAN HOUTTE
- 8 CHAPITEAU ALCAN

rue fermée à la circulation

SITE ST-DENIS

SALLES DE CONCERT
- THÉÂTRE ST-DENIS
- SALLE MARIE GÉRIN-LAJOIE
- BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
- CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE

SCÈNES EXTÉRIEURES
- 13 SCÈNE ALCAN
- 14 SCÈNE YOGOURT LIBERTÉ
- 15 SCÈNE JAZZ BUD

INFO JAZZ (514) 871-1881

Jazz et circulation

Le Festival international de jazz de Montréal débute aujourd'hui, ce qui aura pour effet de perturber la circulation dans le secteur du centre-ville. C'est à compter du jeudi 25 juin à 1 h du matin que la rue St-Denis sera fermée à la circulation entre Sherbrooke et Ste-Catherine pour toute la durée du Festival, soit jusqu'au 6 juillet.

Quant aux tronçons de Ste-Catherine, entre Jeanne-Mance et St-Urbain, d'Ontario, entre Sanguinet et Berri, et de Maisonneuve, entre Berri et Sanguinet, ils seront fermés à la circulation tous les soirs de 18 h à 3 h, du 26 juin au 5 juillet.

Par conséquent aucune circulation est-ouest ne sera possible en soirée entre Sherbrooke et Dorchester. Ces deux grands boulevards étant aussi possiblement fort congestionnés, il sera recommandé aux automobilistes d'emprunter l'autoroute est-ouest (Tunnel Ville-Marie) ou de contourner le centre-ville par le nord.

Pour ceux qui veulent se rendre au Festival de jazz, le meilleur moyen demeure toujours l'autobus et le métro.

Horaire de fermeture des rues

Site Saint-Denis

Rue St-Denis :
Entre Sherbrooke et Ste-Catherine, fermée du jeudi 25 juin à 6 h au lundi 6 juillet à 18 h

Rue Ontario :
Entre Sanguinet et Berri, fermée tous les soirs du 26 juin au 5 juillet de 18 h à 3 h

Boulevard de Maisonneuve :
Fermée tous les soirs du 26 juin au 5 juillet de 18 h à 3 h.

Site Place des Arts/Complexe Desjardins

Rue Ste-Catherine :
Entre Jeanne-Mance et St-Urbain, fermée tous les soirs du 26 juin au 5 juillet de 18 h à 24 h.

Exceptionnellement, ce tronçon sera fermé du mardi 30 juin à 18 h au jeudi 2 juillet à 6 h. Cette fermeture étant rendue nécessaire par l'installation et la présentation de l'Événement Alcan avec le groupe URBAN SAX.

N.B. : La rue Emery (à l'ouest de St-Denis, entre la rue Ontario et le boulevard de Maisonneuve) sera fermée du jeudi 25 juin à 6 h au lundi 6 juillet à 18 h.

L'avenue Savoie (à l'est de St-Denis, entre Ontario et boulevard de Maisonneuve) sera fermée du jeudi 25 juin à 18 h au lundi 6 juillet à 18 h.

Calendrier musical

L'Ensemble Claude-Gervaise est le groupe invité ce soir (vendredi) à 20 h à l'auditorium du Musée des beaux-arts à l'occasion de l'exposition Léonard de Vinci, ingénieur et architecte.

Cosi Fan Tutte à Joliette — Le Festival d'été de Lanaudière présente demain (samedi) à 20h 30 à la salle Rolland-Brunelle du Cégep de Joliette l'opéra Cosi Fan Tutte de Mozart.

Festival d'été de Lanaudière

à Joliette

Concours

«Je prends ma place ~~dans le trafic~~ à la Terrasse Ciel / Le Devoir»

À l'occasion du spectacle de **Francis Cabrel,** le samedi 11 juillet, nous offrons un traitement de faveur à 80 personnes (40 couples)!

Prenez un repas en plein-air
à 18h30 près de la scène et assistez au spectacle à 20h30.

- **en présence d'animateurs et animatrices de CIEL MF**
- **Le repas est offert par: La Maison du Spaghetti, La Préférence, L'Antre-Jean, Le P'tit Bistro, Le Bedon Rond et le vin par Corelli.**

Tirage le 2 juillet. Noms des gagnants dévoilés en ondes les 2-3-4 juillet

le concours débute le 20 juin et se termine le 30 juin à minuit

LE DEVOIR

ciel 98,5 MF

COUPON DE PARTICIPATION OFFICIEL: complétez et retournez à CONCOURS TERRASSE CIEL / LE DEVOIR, C.P. 98,5 Longueuil, J4H 3Z3.
En cas de conflit de travail aux postes, vous pouvez déposer votre coupon au bureau du DEVOIR, 211, rue St-Sacrement à Montréal ou à CIEL MF, 89, St-Charles Ouest, Longueuil.

JE désire prendre place à la **Terrasse CIEL / Le Devoir** le samedi 11 juillet 1987 à 18h30 et assister au récital **Francis Cabrel** à 20h30 dans le cadre du Festival d'été de Lanaudière.

Nom
Prénom
No rue
Ville Code Postal
Tél.: Bur Domicile

13 ième Anniversaire

ANTIQUITÉS BONAVENTURE
25 juin — 28 juin, 1987
PLACE BONAVENTURE, MONTRÉAL

Plus de 100 principaux antiquaires d'Amérique du Nord offrent une sélection des plus diverses d'antiquités jamais montrées au Canada.

Heures d'ouverture:

Jeudi, 25 juin	11h à 22h
Vendredi, 26 juin	11h à 22h
Samedi, 27 juin	11h à 22h
Dimanche, 28 juin	11h à 18h

Admission $4.00, Enfants 75¢, Âge d'Or $3.00

Une réalisation de Obsession Antiques Ltd.
(514) 933-6375

TÉLÉVISION

2 CBFT
- 12.00 Première édition
- 12.15 Aujourd'hui en France
- 12.30 Avis de recherche
- 13.00 Reflets d'un pays
- 14.00 Histoire des trains
- 15.00 Regards sur la nature
- 15.30 Roquet Belles Oreilles
- 16.00 Fraggle rock
- 16.30 Démétan, la petite grenouille
- 17.00 Histoires d'hier et d'aujourd'hui
- 18.00 Montréal ce soir

6 CBMT
- 12.00 Midday
- 12.57 Community notes
- 13.00 All my children
- 14.00 Afternoon Movies « Hell is a city » avec Stanley Baker, Donald Pleasance et John Crawford
- 16.00 Facts of life
- 16.30 Video hits
- 17.30 Three's Company

10 CFTM
- 12.00 Ici Montréal
- 12.15 L'étéshow
- 13.15 Soleil d'été
- 14.15 Ciné Quiz « Danger, planète inconnue » brit. 69 avec Roy Thinnes, Patrick Wymark et Catherine Von Schell
- 16.30 Les satellipopettes
- 17.00 Les meilleurs moments de Montréal en direct

12 CFCF
- 12.00 Split second
- 12.30 Pulse
- 13.00 Lifetime
- 14.00 Another world
- 15.00 General Hospital
- 16.00 Music Vision
- 16.30 Take a break with Matthew Cope
- 16.35 Wheel of fortune
- 17.00 The price is right

17 RADIO-QUÉBEC
- 17.30 Télé-Université: dimensions de la science
- 18.00 Kylian

35 QUATRE SAISONS (câble 5)
- 12.00 Les Pierrafeu
- 12.30 Le grand journal
- 13.00 De toute beauté
- 13.30 Les P'tites vues « Les rêves érotiques de Paula Schultz » amér. 67 avec Elke Sommer, Bob Crane et Werner Klemperer
- 15.30 Les maîtres de l'univers
- 16.00 L'heureux retour
- 16.50 Le petit journal
- 17.00 Double jeu
- 17.30 Le grand journal

99 TVFQ
- 12.00 C'est encore mieux l'après-midi
- 13.30 Portrait: Maurice Béjart
- 14.30 La télévision des téléspectateurs
- 15.00 Le nouveau théâtre de Bouvard
- 15.20 Radio-France-Internationale
- 16.00 Ravi de vous voir
- 17.08 System
- 17.30 Le Journal

La télévision du vendredi soir en un clin d'oeil

	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
2 CBFT (R.-C.) Montréal	Montréal ce soir		Cap Danger	Le Clan Campbell	Les Veuves (4e)		Documentaires Canadiens		Le Téléjournal Le Point/Météo/Sports		23h15/Cinéma: *Nous sommes du jazz* —Urss 83 Avec Igor Skliar et Alex. Pankratov-Tcherny		
3 WCAX (CBS) Burlington	News		CBS News	Hollywood Squares	The CBS Summer Playhouse		Dallas		Hard Copy		News	In Person from the Palace	
5 WPTZ (NBC) Plattsburgh	News		Wheel of Fortune	M.A.S.H.	Stingray		Miami Vice		Crime Story		News	The Tonight Show Anim.: Johnny Carson	
6 CBMT (CBC) Montréal	Newswatch		Starman		It's Only Rock'n Roll	The Golden Girls	Dallas		The National 22h 20 : The Journal		Newswatch & Sports	Good Rockin' Tonite	
10 CFTM (TVA) Montréal	Ici Montréal	L'étéshow		Le Québec à la carte	Les Moineau et les Pinson	Chacun chez soi	Cinéma : *Vacances en enfer* —É.-U. Avec Deborah Raffin, Lynne Moody et Robert Reed				Les nouvelles TVA Ici Montréal/Météo/Sports		Cinéma : *Chacal*/Fr. 73
12 CFCF (CTV) Montréal	Pulse		Entertainment Tonight	Thrill of a Lifetime	Scarecrow and Mrs. King		Miami Vice		Night Heat		CTV News 23h 20 : Pulse		Cinema 12
17 CIVM (R.-Q.) Montréal	17h30/période de questions	Wickie	Vivre à . . . Angliers	Retraite action	Station Soleil		Cinéma : *Pianoforte* —It. 1984 Avec Giulia Boschi, François Siener et G. Grieffo				22h 45 : Station Soleil (Reprise)		
22 WVNY (ABC) Burlington	News	ABC News	Star Treck		Football Ligue Canadienne : *Tiger Cats vs Rough Riders*						News	Nightline	
24 CICO (TVO) Ontario	Polka Dot Door	Jeremy	Ontario's Best	Magic Shadows	Money$worth	Airwaves	Love's Labour		War		Money$worth (reprise)	Question Period Provincial	
33 VERMONT ETV (PBS)	The Mac Neil-Lehrer Newshour		Nightly Business Report	Vermont this Week	Washington Week...	Wall Street Week	Great Performances : *Sweeney Todd* Drame musical avec George Hearn					Movie : *Only 2 Can Play* —G.-B. 1962	
35 QUATRE SAISONS Montréal	Premières Météo/sport	Jasmin Centre-Ville Animateur : Michel Jasmin		Action, réaction !	Cinéma : *Staying Alive* —É.-U. 1983 Avec John Travolta, Cynthia Rhodes et Finola Hughes				Le grand journal	Jasmin Centre-Ville (Reprise)		Télé-Jazz/Variétés : *Sarah Vaughn*	
99 TVFQ (télévision française)	La chance aux chansons	Des chiffres et lettres	C'est encore mieux l'après-midi			Portrait	La télé des téléspectateurs		Historiens & sociologues	22h 15 : Le Journal	Sexy Folies/Magazine		Radio-France Internationale

LE GUIDE DU WEEK-END

Jano la *Main*

JOSÉE BLANCHETTE
Collaboration spéciale

La *Main*, sous un soleil de plomb, laisse flotter sur ses trottoirs des relents de melon, de riz frit, de saucisses *steamées* et de bière tiède. Du sud au nord, la rue Saint-Laurent s'emprunte tel un long corridor aérien vers un *nowhere* d'odeurs circonscrites par les pâtés de maisons successifs.

Dans le Chinatown, elle se fait indéchiffrable et opaque comme les mémoires manuscrites de Confucius. Canards laqués tête-bêche et racines sans queue ni tête n'ont d'avenir que pour les initiés. Plus haut, le harem d'une autre catégorie d'adeptes engouffre une *guédille* ou un *steamé*, debout, prêt à reprendre du collier.

Puis, la rue Sherbrooke dépassée, c'est une odeur forte de saucisses et de cornichons qui s'empare de la *Main*, une odeur appétissante pour les estomacs creux et vaguement suffocante pour ceux qui viennent de manger. Les épiceries fines succèdent aux marchés populaires, une brise de café fait place à celle des fraises exposées au soleil crevant des vitrines. Frontière multi-ethnique et symbolique de l'ouest et de l'est, la *Main* ne parle souvent ni français, ni anglais.

Jano se signale sur la *Main* par une enseigne à l'emblème des légendes du Portugal : le coq d'amour. Dans la vitrine, un cuisinier fait griller les viandes et les poissons du menu à la chaleur des charbons de bois. Ce restaurant portugais est surtout reconnu pour ses grillades de viandes et de sardines. Les calmars sont servis en entrée, simplement vidés et grillés, ni tronçonnés, ni marinés, et de fait moins tendres que chez les Grecs.

On peut, à la carte de Jano, s'offrir les grillades en solo comme les cailles, le lapin, les saucisses, les côtelettes d'agneau ou de porc, mais l'intérêt d'une assiette composée n'est pas négligeable. L'assiette du chef se compose de cinq sortes de carne, soit du porc, du poulet, du foie de boeuf, de la saucisse portugaise *chorizo* et de l'agneau.

Toutefois, on offre une assiette de grillades mixtes pour deux personnes, dans laquelle, à prix fixe, les carnivores peuvent se partager cinq de leurs viandes préférées. Pour notre part, morceaux de lapin, d'agneau, de porc, caille et *chorizo* aboutirent sur la table accompagnés de frites mollasses et d'une sauce piquante, sans l'être trop, à l'huile et au piment.

Sauf pour la saucisse grasse et coriace, les viandes sont d'honnête qualité et reprennent à l'unisson ce parfum incomparable de la grillade qui se laisse déchiqueter du bout des doigts et dévorer à belles dents. Une petite salade verte sans vice ni vertu, sauf celle de quelques olives noires portugaises, accompagne tous les plats de Jano.

Au dessert, les tartelettes aux oeufs méritent un sérieux détour. Confectionnées avec une pâte feuilletée aérienne, au goût de four à bois, ces tartelettes, dont on ne fait que deux bouchées, sont remplies d'une « cossetarde » très parfumée. Certains amateurs peuvent en enfiler sept ou huit sans broncher tellement elles sont légères.

La crème caramel est un refrain fréquent des tables portugaises. Celle-ci n'était pas d'égale cuisson et le caramel un peu liquéfié. Un verre de porto Vintage 1979 peut accompagner les desserts ($ 3.55) et les vins portugais (excellents avec les grillades) sont détaillés à des prix fort raisonnables, en deçà de $ 15.

Jano n'a pas les prétentions des restaurants portugais touristiques au fado lyrique, aux tuiles blanches comme les nuages et bleues comme la mer. On y trouve plutôt un décor simple dans les tons de brun et d'orangé, des nappes cirées fleuries, des lampes de laine tissée. Le service est efficace et Jano s'est taillé une clientèle de fidèles tant à l'heure du midi que du soir. Des disciples qui, de la *Main*, connaissent tous les épîtres.

Un repas pour deux personnes vous coûtera environ $ 25 avant le vin, la taxe et le service.

POUR : La variété des viandes grillées au charbon de bois, la sauce piquante et la légende du coq d'amour sur le menu.

CONTRE : Les frites éternellement huileuses et molles, la salade banale et les rince-doigts qui seraient drôlement pratiques.

JANO
3883, boul. Saint-Laurent
Tél. : 849-0646

PASTEIS DE NATA
(tartelettes à la crème)

Pour 12 tartelettes de 3"

500 g de pâte feuilletée

Étaler la pâte (le plus mince possible) sur une surface enfarinée et découper des cercles de 3" à l'emporte-pièce. Cercler des moules à muffins avec la pâte ou des moules à tartelettes de 2-1/2". Préchauffer le four à 400° F.

Crème :

— 5 jaunes d'oeufs
— 1/2 tasse de sucre
— 1 tasse de crème 35 %
— 1 pincée de sel

— 2 c. à thé de sucre glace mélangées à 1/4 c. à thé de cannelle

Préparation

Battre les jaunes d'oeufs avec un fouet dans une casserole. Mettre au bain-marie (l'eau à peine frémissante), ajouter petit à petit le sucre, la crème et le sel. Faire cuire sur feu doux tout en remuant avec une cuillère de bois. Quand le mélange nappe le dos de la cuillère, retirer la crème du feu. Passer la crème au chinois (ou au portugais !) et la laisser refroidir avec un morceau de papier ciré sur la surface pour empêcher qu'une croûte se forme. Remplir les fonds de tartelettes jusqu'à 1/8 du bord avec la crème tiède. Cuire 20 minutes au centre du four. Retirer quand le dessus des tartelettes est doré et que la lame d'un couteau en ressort sèche. Refroidir 5 minutes. Détacher les tartelettes des moules avec un couteau. Saupoudrer du mélange de sucre-cannelle. Servir aussitôt.

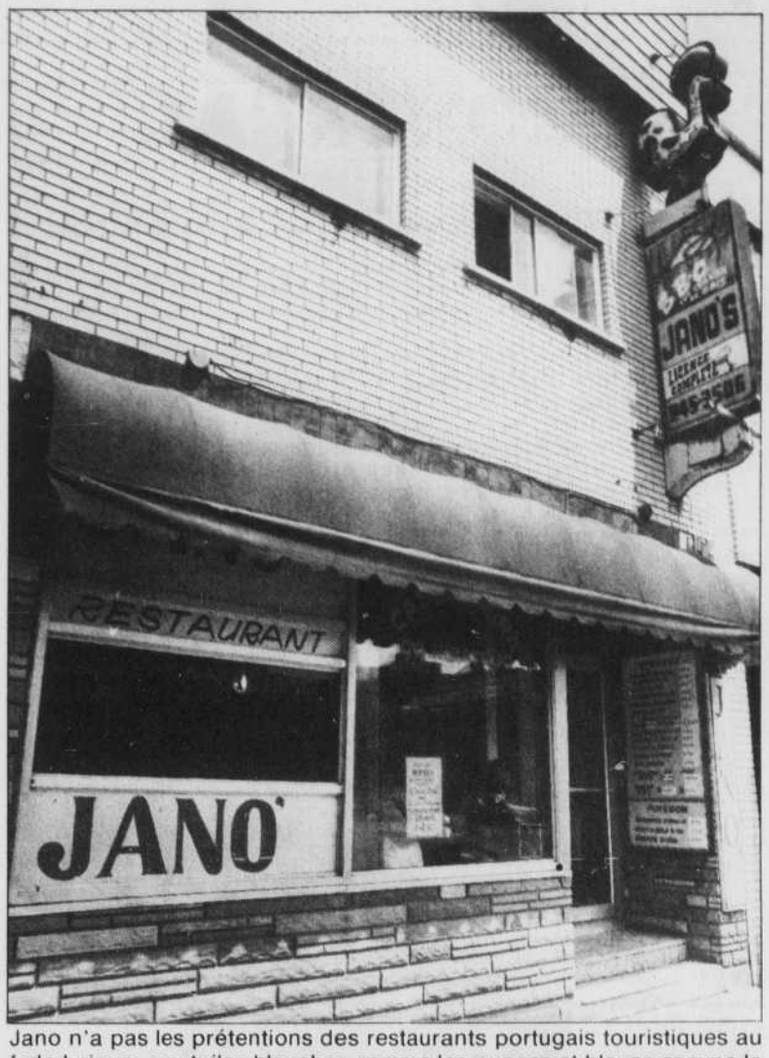

Jano n'a pas les prétentions des restaurants portugais touristiques au fado lyrique, aux tuiles blanches comme les nuages et bleues comme la mer. On y trouve plutôt un décor simple dans les tons de brun et d'orangé. Le service est efficace et Jano s'est taillé une clientèle de fidèles tant à l'heure du midi que du soir.

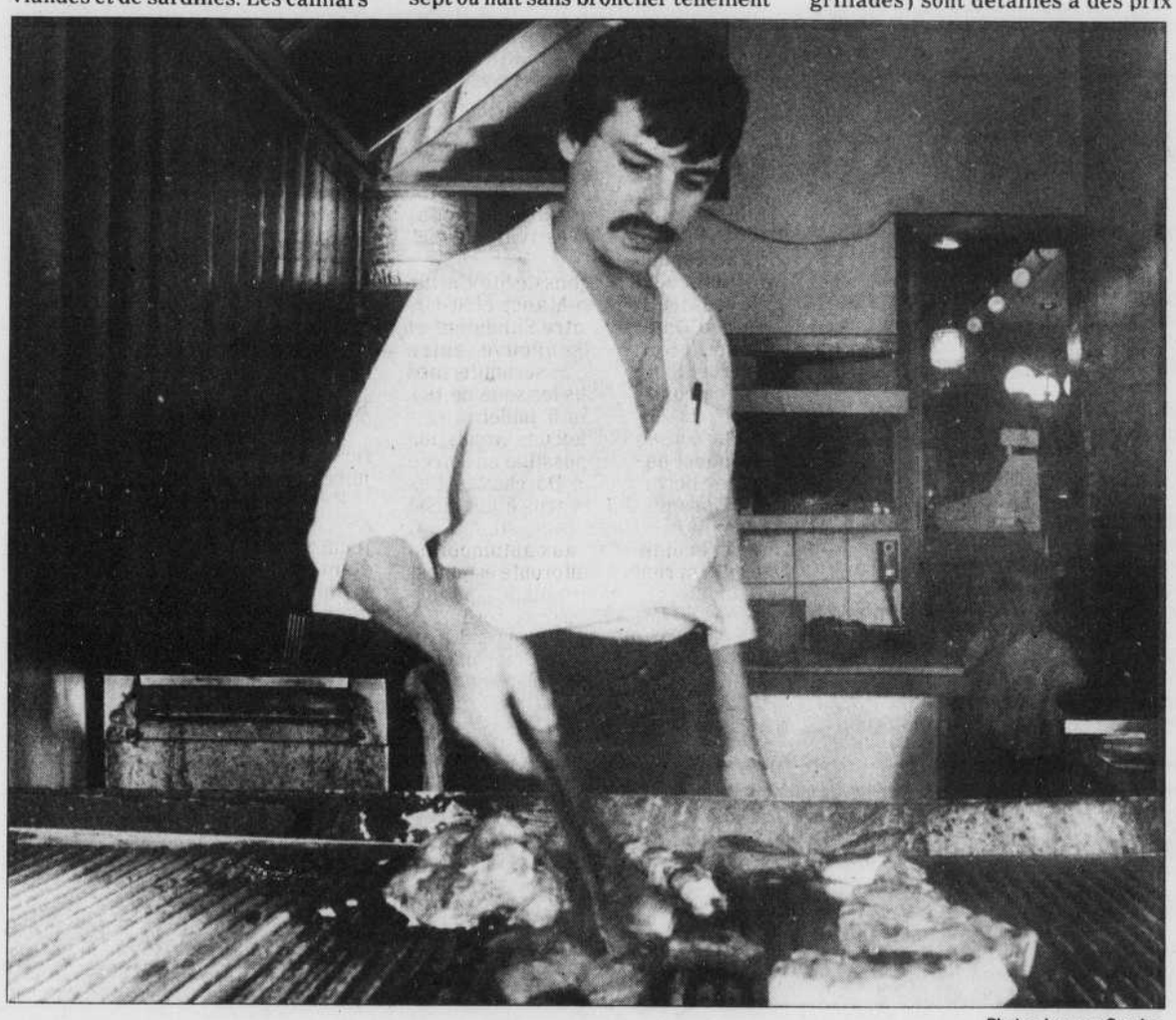
Photos Jacques Grenier
Dans la vitrine, le cuisinier Denis sousa fait griller les viandes et les poissons du menu à la chaleur des charbons de bois. Ce restaurant portugais est surtout reconnu pour ses grillades de viandes et de sardines.

Le plus grand gâteau du monde

SARCELLES, France (AFP) — Trois pâtissiers de Sarcelles (banlieue de Paris) sont entrés dans le Livre des records en fabriquant le plus grand gâteau du monde, une gênoise en forme d'arc-de-triomphe mesurant 3,10 mètres de haut et pesant 1,200 kg, a-t-on appris sur place.

Cinq mille oeufs ont été utilisés pour fabriquer cette énorme pièce montée, formée notamment de 8,000 choux à la crème et réalisée à l'occasion du jumelage de Sarcelles avec la ville de Hattersheim, en RFA.

Un repas pour deux personnes vous coûtera environ $ 25 avant le vin, la taxe et le service.

GASTRONOMIE

Le petit relais gourmand d'Outremont
L'Auvergnat
Restaurant Français
Ouvert le dimanche
1231 avenue Lajoie
(entre Bloomfield et Champagneur)
Tél.: 277-7380

Le raffinement de la cuisine italienne
la sila
10 ans déjà.
Nouveau
Terrasse d'été
à deux pas du théâtre St-Denis
(Maintenant ouverte)
2040, rue Saint-Denis, Montréal
844-5083
Stationnement gratuit à l'arrière
Ouvert du lundi au samedi de 17 h 30 à 23 h
Membre de l'A.R.Q. (Association des Restaurateurs du Québec)

AU CRACOVIE, VOUS APPRECIEZ CE QUE VOUS MANGEZ. VOUS AIMEREZ UNE CUISINE OU SE CROISENT LA TRADITION ET LA JOIE, LA CULTURE ET LES SENSATIONS.
1246, RUE STANLEY
MONTRÉAL, 866-2195

Le Picholette
restaurant français
De 11h30 à 14h40 et de 17h30 à 23h
1020 rue St-Denis,
843-8502
Stationnement privé et gratuit
Champs de Mars

Mille et une façons d'apprêter les crevettes
les Mauvais Garçons...
«Des mauvais garçons charmants et respectueux.»
F. Kayler, La Presse
Table d'hôte
7 soirs semaine (dès 18h00)
4466 rue Marquette
Réservations: 524-7989

chez Vito
TRADITION
SERVICE
QUALITÉ
Restaurant Italien
5412 Côte des Neiges
Tél.: (514) 735-3623

Chez Pierre
RESTAURANT - BAR FRANÇAIS
Depuis plus de 50 ans à la même adresse
Dîner d'Affaires
Table d'Hôte
Salons privés
Rés.: 843-5227
1263 rue Labelle
Montréal, Qué.
(Métro Berri-Demontigny)

Restaurant
Le Piémontais
Cuisine italienne
Nous avisons notre clientèle:
Le restaurant sera fermé pour vacances annuelles du 28 juin au 26 juillet inclusivement
Membre de l'A.R.Q. (Association des Restaurateurs du Québec)

PSAROTAVERNA
CAPITAINE
ZEPOS
RESTAURATEUR
FESTIVAL DU HOMARD
11.95$
TABLE D'HÔTE
Du mercredi au dimanche
11.95$
Ouverture
Semaine 11h00 à Minuit
Fin de semaine de 16h00 à Minuit
Spécial "Soupe tôt" de 11h30 à 18h00
soupe maison, thé ou café inclus.
6079-83 Sherbrooke Ouest
Rés.: 483-1105

RESTAURANT
CAFÉ DE PARIS
Chansonnier sept soirs par semaine
Vos hôtes:
José, Franco
Cuisine française
spécialités;
Châteaubriand
Carré d'agneau
Boeuf Wellington
Surf & Turf
Fruits de Mer
66 rue St-Louis
Vieux Québec
RÉSERVATION: 694-9626

FESTIVAL DE HOMARD VIVANT
(1¼ à 1½ livre)
servi avec riz beurre à l'ail soupe ou salade césar
$10.95
TABLE D'HÔTE
TOUS LES SOIRS
DÎNER D'AFFAIRES LUNDI AU VENDREDI
Après le jour
RÉSERVATION
527-4141
901 RACHEL EST
FACILITÉS POUR GROUPES
LICENCE COMPLÈTE

La Goélette
Nouveau table d'hôte
Linguini aux fruits de mer
Crevettes géantes à l'ail
Brochettes de l'Océan
Cuisses de grenouille
Saumon du Pacifique
Sole fraîche amandine
Pétoncles fraîches
Doré amandine
Steak de surlonge aux champignons
Servi avec soupe aux palourdes ou salade maison
Festival du Homard 8.95$
388-8393
8551, boul. St-Laurent
Près du boul. Métropolitain

LENÔTRE
Paris
Brunch de notre nouveau Chef
Le samedi et le dimanche de 11h00 à 15h30
Restaurant-Jardin
2072 Drummond
Ouvert tous les jours pour le lunch et du mardi au samedi pour dîner.
Brunch: 19,25$
Table d'hôte: 18,75$
À la carte: ...
Réservations: 842.4000

L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

Montréal, vendredi 26 juin 1987

MONTRÉAL

Les ressources virent à la baisse

MONTREAL (PC) — Les cours ont évolué sur un ton irrégulier jeudi à la Bourse de Montréal et l'indice général a clôturé sur un gain de 12.36 points, à 1885.59. En tout 5,100,631 actions ont changé de main contre 5,738,472 le jour précédent.

Les industrielles ont cédé 7.13 à 1464.18 et les pétrolières 6.96 à 1775.28 tandis que les bancaires progressaient de 6.70 à 1603.88.

Le titre Canada Development, en hausse de $1 1-8 à $13 5-8 s'est traité à 156,263 exemplaires. Louvem a baissé de 4 cents à $1.91 et 15,100 actions ont été brassées. Parmi d'autres valeurs ayant retenu l'attention, Emco a perdu $1 3-8 à $13 5-8, McLean Hunter X 1-4 à $19 1-2, Domtar 1-8 à $19 3-8, Repap 1-8 à $14 3-8 et Dofasco 1-8 à $25 1-8. Par contre, Imasco a gagné $1 à $35 1-4, CP 5-8 à $24 3-4, Bell 3-8 à $42 3-8 et Power 1-8 à $16 5-8.

Sur 603 titres mis en jeu hier 215 étaient gagnants, 238 perdants et 150 inchangés.

XXM: 12,36 — 1885,59
VALEURS INDUSTRIELLES: 1464,18 — 7,13
BANCAIRE: 6,70 — 1603,88
PRODUITS FORESTIERS: 3326,51 — 6,39
SERVICES PUBLICS: 1,79 — 1569,90
MINES ET MÉTAUX: 1618,22 — 1,81
INDICE RÉA R.C.M.P.: 16,04 — 1545,02
VARIATION DES TITRES: 215 — 150 — 238

TORONTO

Le marché reste moins vif que Dow

TORONTO (PC) — La tendance était à la hausse et le rythme d'activité lent, jeudi à la Bourse de Toronto. L'indice composé a monté de 13.46 points et marquait 3705.98 au terme de la séance. Les échanges ont porté sur 19.15 millions d'actions au lieu de 19.01 millions la veille.

Comme l'indice composé de Toronto suit généralement celui de Dow Jones, les récentes disparités mystifient les analystes. Ed Pfiffer de McLeod, Young et Weir Ltée expliquait que, plusieurs fois dans les dernières années, le marché de New York virait à la hausse alors que celui de Toronto pâtissait. Et le marché de Toronto languit maintenant depuis 25 jours ouvrables. «Le marché fait mieux de virer à la hausse ou alors je me goure.»

Dans les industrielles, Canadian Imperial Bank a gagné 1-8 à $21 5-8, Laidlaw B 3-8 à $19 3-8, Bow Valley Ind. 3-8 à $19 1-2 et Canadian Pacific Ltd 3-8 à $24 3-4. Nova Alberta A a perdu 1-4 à $8 3-4 et Nowsco Well 1-4 à $19 1-8. Atco Ltd était inhangé à 11 3-8. Dans le secteur des mines, Scintilore a gagné 90 cents à $3.65, Ego Resources 4 cents à $1.86 et JQ Resources 12 cents à $1.25. Belmoral Mines a cédé 3-8 à $6 1-8 et Rea Gold 1-8 à $5. Du côté des pétroles, Domego Resources gagne 28 cents à 93 cents et Galveston 1-4 à $5 1-4. Asamera Inc. abandonne 3-8 à $12 5-8.

TSE 300: 13,46 — 3705,98
VALEURS INDUSTRIELLES
PRODUITS DE CONSOMMATION
COMMUNICATIONS
HAUTE TECHNOLOGIE
AURIFÈRES
PETROLE ET GAZ
VARIATION DES TITRES: 434 — 362 — 440

NEW YORK

Dow Jones bat le record établi lundi

NEW YORK (AFP) — Wall Street est reparti hier sur sa lancée interrompue par les prises de bénéfice au cours des deux dernières séances, dans un marché actif. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a battu son précédent record de 2,445.51 établi lundi et a clôturé à 2,451.05 en hausse de 22.64 points. Quelque 173 millions d'actions ont été échangées. Le nombre des hausses a dépassé celui des baisses: 946 contre 596; 438 titres ont été inchangés.

Selon les analystes, la demande des grandes institutions financières, désireuses de regarnir leurs portefeuilles à l'approche de la présentation de leurs rapports du deuxième trimestre, a été stimulée par un raffermissement du dollar entraînant une détente des taux d'intérêt obligataires.

Reichhold Chemicals qui a reçu une offre d'achat par Dainippon Ink and Chemicals of Japan a progressé de 18 1-4 à 60 1-2; Unisys a gagné 3 1-8 à 127 3-8 et Ford 3 à 99 7-8. PPG Industries a perdu 1 3-4 à 48 1-4; Dun and Bradstreet 1 5-8 à 62 1-2 et J.C. Penney 7-8 à 55 1-2. Du côté des titres canadiens, Alcan a gagné 1-4 à $29 3-4,BCE 3-8 à $64 et Seagram Co. 3-4 à $78 1-8. Varity était inchangé à $2 1-4 et Ranger Oil à $5 1-2. INCO a cédé 1-8 à 17 1-2.

DOW JONES INDUSTRIEL: 22,64 — 2451,05
DOW JONES 65 TITRES: 9,53 — 920,65
DOW JONES TRANSPORT: 12,05 — 1039,25
SERVICES PUBLICS: 2,59 — 210,10
S ET P 500: 2,10 — 308,96
S ET P 400: 1,95 — 358,31
NYSE
VARIATION DES TITRES: 946 — 438 — 596

DEVISES

Voici les taux des devises étrangères tels que fournis hier matin par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne et varient d'une banque à l'autre.

Afrique du Sud	Rand	0.6531	Hong Kong	Dollar	0.1707
Afrique franco	Franc CFA	0.004365	Inde	Roupie	0.1041
Allemagne-Ouest	Mark	0.7283	Israël	Sheqels	0.8349
Antilles Angl.	Dollar	0.4942	Italie	Lire	0.001009
Australie	Dollar	0.9588	Jamaïque	Dollar	0.2467
Autriche	Schilling	0.10371	Japon	Yen	0.009118
Bahamas	Dollar	1.3315	Liban	Livre	0.00949
Belgique	Franc	0.03513	Mexique	Peso	0.001004
Danemark	Couronne	0.1937	Norvège	Couronne	0.1990
Espagne	Peseta	0.010550	Nouv.-Zélande	Dollar	0.7816
États-Unis	Dollar	1.3315	Portugal	Escudo	0.009362
Finlande	Mark	0.2999	Royaume-Uni	Sterling	2.1474
France	Franc	0.2183	Suède	Couronne	0.2089
Grèce	Drachme	0.009724	Suisse	Franc	0.8772
Hollande	Florin	0.6470	Vénézuela	Bolivar	0.04469

LE DOLLAR CANADIEN: 0,11 — 75,14
L'OR À LONDRES: 440,50 — 1,00
L'ARGENT AU CANADA
L'OR AU CANADA: 585,00 — 5,00

Morgan Stanley acquiert Burlington

Le rêve de Dominion Textile s'évanouit

(AP, LE DEVOIR) — Le groupe d'investisseurs dirigé par la firme Morgan Stanley a acquis le contrôle mercredi de Burlington Industries, mettant apparemment un terme à la lutte qui l'opposait à la compagnie montréalaise Dominion Textile et au financier new yorkais Asher Edelman pour la prise de contrôle de la plus importante compagnie de textile aux États-Unis.

BI-MS Holdings, la société mise sur pied par Morgan Stanley, détient approximativement 24,981,188 actions représentant quelque 78 % des actions de Burlington, a déclaré M. David Duffy, un porte-parole pour le groupe à New York.

Les actions ont été déposées conformément à l'offre de $ 78 US chacune qui expirait hier matin à 9 heures. Pendant ce temps, le groupe Dominion-Edelman a annoncé qu'il retirait son offre rivale à $ 77 US par action de Burlington.

Dans un communiqué émis mercredi, le groupe indique qu'il n'a pas l'intention de prolonger son offre d'achat bloquée par une injonction fédérale depuis le 5 juin et qui expirait à minuit mardi. Il conserve par ailleurs les 3.3 millions d'actions qu'il détient de Burlington et représentant environ 12.3 % de son capital-actions.

Étant donné que Morgan Stanley n'a pas réussi à obtenir 90 % des actions de Burlington, il devra recevoir l'autorisation des actionnaires pour fusionner la compagnie, ce qui pourrait prendre quelques mois. Certains observateurs ont spéculé à l'effet que le groupe Dominion-Edelman puisse conserver ses actions afin de mettre de la pression sur Morgan Stanley et lui faire payer une prime pour les actions de Burlington.

Photo PC

Même si Domtex n'a pu mettre le grappin su Burlington, la compagnie pourrait en tirer des bénéfices appréciables à cause de la hausse de la valeur des actions qu'elle a acheté.

M. Duffy a indiqué que le changement de propriété ne changerait rien pour le moment dans la gestion de Burlington.

Il a dit ne pas savoir quand le groupe commencerait à vendre certains éléments d'actif de Burlington pour financer la dette accumulée pour son achat.

Suivant l'entente convenue entre Burlington et Morgan Stanley, Burlington vendra une partie de ses activités domestiques et internationales dans une période de 24 à 36 mois après la fusion afin de réduire la dette dépassant les $ 2 milliards US encourue pour l'acquisition.

Edelman et Dominion avaient commencé à acheter des actions de Burlington en février et pourraient réaliser un gain de l'ordre de $ 100 millions en vendant leurs actions suivant l'offre de $ 78 US. Le groupe avait initialement offert d'acheter Burlington pour $ 60 US par action et avait enrichi son offre jusqu'à $ 77 US avant d'être bloqué par une décision de la Cour américaine.

Le juge Eugene Gordon avait interdit au groupe de poursuivre son offre après avoir convenu à la demande de Burlington de tenir un procès sur les allégations à l'effet que Dominion-Edelman aurait eu accès à des informations privilégiées fournies par un ancien cadre de Burlington afin de présenter son offre.

Wall Street mystifié par un canular

NEW YORK (AFP) — Le succès pendant quelques heures d'une offre de rachat bidon de $ 6.8 milliards, lancée par un analyste financier de Cincinnati sur le groupe de distribution Dayton Hudson, a mis en lumière la vulnérabilité de Wall Street à la diffusion de fausses informations, soulignait-on hier dans les milieux spécialisés.

Tout a commencé mardi matin quand M. Paul David Herrlinger, cadre d'une société de conseils en investissement de Cincinnati, a téléphoné à une célèbre agence américaine d'informations financières pour annoncer une OPA faite pour le compte de la firme d'investissement Stone Inc. Cette dernière firme s'est ultérieurement révélée purement imaginaire.

Tout était fini cinq heures plus tard avec le démenti de l'avocat de la famille de M. Herrlinger, et l'annonce de son admission dans un établissement de soins psychiatriques.

Entre temps, les événements s'étaient précipités. Dès que l'information est tombée sur les écrans de l'agence financière, surveillés en permanence par tous les investisseurs, Dayton Hudson a fait l'objet d'une activité intense à Wall Street. Quelque 5.2 millions de ses titres ont changé de mains et le titre a gagné jusqu'à $ 7.50.

Mais quand des doutes ont commencé à s'emparer du marché, un mouvement de revente a très rapidement fait fondre les gains réalisés les heures précédentes. On estime dans les milieux boursiers que ce canular a fait perdre quelque $ 15 millions à des investisseurs imprudents.

Auprès de la Security and Exchange Commission (SEC), organisme fédéral chargé du contrôle des opérations boursières, on admettait jeudi qu'il y a peu de parades à ce type d'incident.

« Vous n'avez pas le choix, vous devez croire les gens sur parole », a estimé un responsable de la SEC qui a requis l'anonymat. Cependant, « des affaires comme celle-ci n'arrivent pas souvent ».

Un arbitragiste de Wall Street, qui a demandé également à ne pas être cité, a estimé pour sa part que les fausses informations « n'avaient qu'un impact limité sur les activités boursières ».

Généralement, les investisseurs professionnels évaluent et répartissent les risques, explique-il. « Les gens doivent être exposés à toutes les informations et décider eux-mêmes ce qui est vrai et valable », a-t-il estimé.

Pour le fournisseur de l'information, cet incident soulève d'importantes questions de procédure. M. Dean Robart, ancien journaliste au *Wall Street Journal* qui publie maintenant une lettre d'informations financières, a souligné le dilemme entre l'obligation pour une agence de presse de vérifier ses sources et l'impératif de donner l'information le plus rapidement possible.

« Vous pouver perdre des clients si vous être trop souvent le dernier à annoncer une importante information financière », a noté M. Robart.

MONTRÉAL

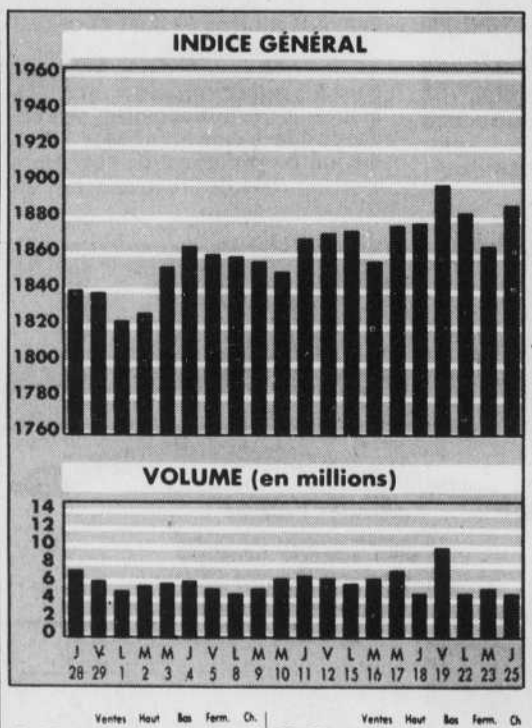

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abti Prce	1500	$34½	34½	34½	+ ¼
Abitibi.Wt	1000	$10½	10½	10½	— ⅜
ACDS	500	325	305	305	— 25
ACSI	4700	425	415	415	— 5
Agnico E	1900	$30⅛	30	30⅛	— ⅜
fAgromex	7500	210	203	210	+ 5
fAkers.md	28400	85	76	76	— 11
Alta.energ	145	$20⅛	20⅛	20⅛	— ¼
Alcan Alu	15932	$39⅞	39¼	39⅞	+ ¼
Aldona M	1000	50	50	50	
Algo.A	3925	$10⅛	9¾	10⅛	— ⅜
Algo.W	3162	290	265	.275	— 30
Algoma St	z41	$16	16	16	
Alim.CT	200	390	385	390	
Alubec	5700	370	355	355	— 15
Alum.Sr.F	500	$26⅛	26⅛	26⅛	+ ⅛
Alum.2.312	100	$26⅛	26⅛	26⅛	
AMCA int	979	$10¾	10⅝	10¾	+ ⅛
Amca9.5	300	$23½	23½	23½	
Am.Barric	9220	$21	20¾	21	+ ⅛
fAmr.rs.A	45600	199	195	199	+ 4
fAmR.RfA	z200	0½	0½	0½	—4½
Amisco	8700	$5	470	5	+ ¼
fAndres A	100	$19⅝	19⅝	19⅝	—1⅛
Artopex	4000	$10¾	10½	10¾	
Asamera	1000	$12¾	12¾	12¾	— ⅛
Asamera.7	2000	$12½	12½	12½	— 1
Asamera.8	1700	$28⅜	28⅛	28¼	+ ⅛
fAstral A	z69	$10	10	10	
fAstral B	113	$10¾	10¾	10¾	+ ¼
Atco II	200	$11¼	11¼	11¼	— ⅛
fAtco I	7500	$11½	11¼	11¼	— ⅛
fAtlant.A	3200	430	420	430	
Auberges	100	340	340	340	— 5
AubergW	z200	80	80	80	
Auto.Point	1350	241	235	240	— 1
Avcorp	9550	$10⅛	10	10⅛	
Bank NS	21960	$17⅜	17½	17½	— ⅛
Baue Mtl	16329	$33⅞	33⅜	33⅜	+ ⅜
BMO Wts	6300	$5½	5⅛	5⅛	+ ⅛
BMO $2.50	110	$26¾	26¾	26¾	
Bq Eparg	6150	$18	17¾	17¾	— ¼
BqEp 2.62	1400	$28¼	28¼	28¼	
Baue Nat	35019	$14⅜	14¼	14¼	— ⅛
Bq Royale	30311	$33½	33⅛	33½	+ ¼
Bq Ry Wt	11600	240	235	235	+ 10
BqRy 1.45	1325	$18⅜	18¼	18¼	
BqRy 2.75	1625	$31½	31¼	31½	+ ½
Bastien	200	320	320	320	— 5
Baton	1100	$11½	11¼	11¼	
BCED	9200	400	395	395	
BCED Sr1	500	$26⅝	26½	26⅝	+ 1½
BCED.Wt	18000	189	182	188	+ 11
Bced8.625	500	$10⅝	10⅝	10⅝	+ ⅛
BCE	64027	$42½	41⅞	42⅛	+ ⅜
BCE 2.05p	200	$42	42	42	— ¼
BCE 2.70p	1060	$43⅜	43	43⅛	+ ⅜
B C Forst	14550	$21¼	20¾	21¼	+ ⅛
B Corp.A	8990	$30¾	30⅝	30¾	+ ¼
BC Phone	451	$28¼	28⅛	28¼	+ ⅛
Beaugarte	1000	290	290	290	— 5
Bell.p.1.94	11000	$25¾	25⅝	25⅝	
Belmoral	8500	$6½	6⅛	6⅛	— ¼
Bestar	1650	$5½	5¼	5½	+ ⅛
Biltrite	400	$7⅛	7⅛	7⅛	— ⅛
Biltrite.Wt	800	72	72	72	— 3
Biochem	13801	$15⅜	15	15¼	
BF Royal	4400	261	260	261	
Bomb A	6525	$23¾	22⅞	23¼	—1⅛
fBomb B	25450	$23¾	23	23¼	— ¾

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Bomb.Sr1	1050	$25	25	25	+ ¼
Bomb.w.B	8900	$29	27½	27¾	—1¼
Bow Val	11225	$19½	19	19½	+ ¼
BowVl1.87	500	$36¾	36¾	36¾	
BP Can	4200	$21¼	21	21¼	— ⅜
fB.Brick.A	200	$12⅜	12⅜	12⅜	+ ⅛
Brascade	1496	$40	40	40	+ ¼
Brascan.A	5400	$34⅞	34¼	34¾	+ ⅛
Bruncor	2304	$19¾	19⅝	19⅝	
Cabano	3700	$6½	6⅛	6½	
Cad Frvw	2000	$32¾	32⅜	32¾	+ ⅛
CadFw B	1700	$10½	10½	10½	
CAE Ind	18498	$10½	10¼	10¼	— ¼
Cambior	7320	$25½	25¼	25¼	
Cambio.w	14300	$15½	15⅛	15¼	— ⅛
Cambridg	1000	$28½	28⅛	28⅛	+ ⅛
Camb.PrA	700	$32	32	32	
Camp Res	2500	280	275	280	+ 10
Cmpbel.Sp	250	$20	20	20	— ½
fCampeau	350	$37¼	37¼	37¼	+ ¼
Camp.p.D	400	$23	23	23	+ ⅛
fCDC	166263	$13¾	13⅜	13⅜	+ 1⅛
CDC 1980	6700	$19⅜	19¼	19⅜	+ ⅜
Can.In.Un	4000	$9⅞	9⅜	9⅜	— 1
Cda Pack	2400	$16¼	16⅛	16¼	+ ⅛
CdnGyps	3640	$29¼	29	29¼	+ ¼
C Imp Bk	33067	$21⅝	21⅜	21⅝	+ ¼
CIBC w.a	1400	$8¼	8¼	8¼	— ¼
CIBC wB	750	360	350	350	— 5
fC Tire A	18200	$15½	15¼	15⅜	+ ⅛
fC Utilit.A	1000	$20¼	20⅛	20⅛	— ⅛
C.Util.wta	z25	$5⅛	5⅛	5⅛	
C Utilit B	z38	$20¼	20¼	20¼	+ ¼
CP Ltee	54807	$24¾	24⅛	24¾	+ ⅝
Canamax	1500	$10⅝	10½	10½	+ ⅜
fCmnac.A	5600	$11¾	11½	11¾	+ ⅛
Cantol	500	475	475	475	
fContrexA	9600	$5½	5⅜	5½	
ContrexW	11000	105	103	105	+ 2
Cara Oper	200	$12	11¾	12	+ ¼
Cascades	26447	$12⅛	11¾	12	
CB Pak	14250	$23½	21⅜	23½	+ 2⅛
CB Pak.w	29575	$9⅞	8⅛	9½	+ 1⅜
Centrl.Cp	3001	$16⅝	16⅜	16⅝	+ ⅛
fCencap.A	16750	$15½	15	15½	
Cent Dyn	12000	19	17½	17½	—2½
fCFCF.Inc	1600	$16¾	16¾	16¾	
CFS	500	280	280	280	
CFS.W	600	100	100	100	
fCGI Gr.A	700	$5	5	5	— ⅛
Champlai	2000	300	285	285	
Charan	6800	$7½	7⅜	7⅜	+ ⅛
CheniG U	2000	$5½	5⅜	5½	+ ⅛
Cinram	200	$25¾	25¾	25¾	—1⅜
Circo Crft	1200	$7⅛	6⅞	7	+ ⅛
fCogeco	1400	$8⅝	8⅜	8⅝	+ ⅛
fColortchA	9300	455	440	450	— 10
Cominco	4000	$16¾	16⅝	16⅝	— ¼
Concom	200	$17⅛	17⅛	17⅛	
fC.Radio.a	5650	$5¼	5	5	— ¼
Cmp Inv	500	300	300	300	— 5
Comptime	2300	149	140	149	— 1
Comterm	14875	95	90	90	
CBath.5.75	33275	$18⅛	17⅞	17⅞	— ¼
C Distb A	1400	470	470	470	— 5
fCDistb B	6700	440	440	440	
fCPC1.A	1650	$5⅛	5⅛	5⅛	+ ⅜
CPC1.B	350	$5⅛	5	5⅛	+ ⅜
fCo—Steel	500	$14⅞	14⅞	14⅞	— ⅛
Catt	100	$7½	7½	7½	
fCrain RL	1300	$10⅝	10½	10½	— ½
fCIDesi.A	6450	$7¼	7⅛	7¼	
Crwn.wt.b	800	$13½	13½	13½	— ⅜
Crwn.wt.a	1000	310	305	310	— 10
Datagram	7100	315	310	315	+ 5
Datamark	2500	$7¼	7⅛	7¼	
Denis 9.75	1200	$7⅛	7	7	— ¼
fDenis.9.50	1200	$6⅜	6¼	6⅜	
Denis 9.50	200	$21	21	21	— ¼
Denis 9.75	200	$22½	22½	22½	— ¼
fDevtek	1200	$10⅝	10½	10½	— ⅛
Dia—Bath	1900	$33⅜	33	33⅛	+ 4⅛
Dionne	1400	400	400	400	
Dionne.W	z300	50	50	50	— 1
Disnat	6000	415	400	415	+ 15
Dofasco	55235	$25¼	25	25⅛	— ⅛
Dfs 2.60	750	$36⅝	36½	36½	+ ¼
Domco.lte	4400	$8½	8¼	8½	
Dome.mns	6900	$16¼	16	16¼	+ ⅛
Dme.wt.a	5400	$5⅜	5¼	5⅜	+ ¼
Dome Pet	11983	113	110	110	— 2
Domicil	3900	215	200	200	— 20
Domtex	1398	$20¼	20	20	
Domtar	66326	$19⅜	19¼	19⅜	— ⅛
Domt.2.25	100	$27⅜	27⅜	27⅜	+ ⅛
Donohue	250	$35½	35½	35½	— ½
DuPont A	3700	$29	28¾	29	+ ½
fDylex.Ltd	5500	$15⅞	15¾	15¾	— ⅛

E F

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Eagle.u	8100	$12	12	12	
Echo Bay	7890	$46	45¼	45⅞	+ ¼
Emco Ltd	38300	$13⅜	13⅜	13⅜	—1⅜
Encor	10070	$7¾	7¾	7¾	
EnerplusB	1150	$11¾	11½	11¾	+ ¼
Eq. Denis	13400	440	420	440	+ 10
Espadon	300	350	350	350	+ 10
EspadonW	675	140	140	140	— 10
Espalau	500	475	475	475	+ 10
FalLtee	1300	$21¾	21½	21½	— ⅛
FCA Inter	1850	$17	17	17	+ ⅜
fFid.QueA	1100	$6⅞	6¾	6¾	— ¼
Fd.Que.s1	400	$25½	25½	25½	
Finning	1400	$19½	19⅜	19½	+ ¼
Fiet.Can r	1600	$11⅝	11⅝	11⅝	
Fletcher	2400	$5	5	5	
fFdCr.Que	3000	$9	9	9	
ForesbecA	4700	355	325	325	— 30
Forex	2500	205	205	205	— 5
FPI Ltd	13850	$16½	15⅝	16⅜	+ ½

G H

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
fGeotrioB	1900	$5½	5⅜	5⅜	— ⅛
GeotrionW	1150	240	230	230	— 20
fGldcrp.A	120	$9⅝	9⅝	9⅝	
Goodfellw	1600	495	480	495	— 5
Grma Lee	16000	43	40	40	— 3
G.W.lifeco	1200	$14½	14⅜	14⅜	+ ⅛
Grilli	1100	$10⅝	10⅜	10½	— ⅛
Bocenor	700	400	375	375	
fGr.laur.b	5850	$13¾	13½	13½	— ⅛
Gr.Laur.w	5980	480	460	465	— 15
G.Plas.Md	2950	$6½	6	6½	+ ¼
GTC.trans	35298	$12⅛	11⅞	12	
Guardcor	8300	$8⅝	8½	8⅝	+ ⅛
Gdcor.wt	550	175	175	175	
G.Inter.U	290	$8⅞	8⅞	8⅞	— ⅜
Guard.p.B	1600	$9	8½	9	+ ½
GuilvA	500	$7	7	7	— ⅛
GuilvW	1050	340	225	225	— 15
Gulf Cor	1575	$29⅝	29⅛	29⅝	+ ½
Hartco	2430	455	450	455	
Hees.Int	14400	$24⅛	24	24	— ¼
Hees.wt	200	$13⅜	13⅜	13⅜	— ⅜
Hemlo	1900	$22½	22¼	22¼	+ ¼
Henlys Gr	1000	$11½	11¼	11¼	
Heroux	1800	$10¼	10⅛	10⅛	— ⅛
Hollin Inc	270	$9⅞	9⅞	9⅞	— ⅛
H.Brook	500	$7¾	7¾	7¾	+ ¼
H.Brook.w	3000	355	350	350	+ 10
Hubbard	4500	260	250	250	— 20
H Bay Co	1000	$22⅞	22⅞	22⅞	— ⅛
Hypocrat	6800	295	289	289	— 1

I J

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Ideal Mtl	1800	405	400	400	— 5
InvFnd A	z75	$81½	81½	81½	+ ⅜
Imasco.ltd	38562	$35⅜	34⅜	35¼	+ 1
Imasco7.3	1000	$25⅜	25⅜	25⅜	— ⅛
Imp Oil A	8525	$70⅜	70	70⅛	— ½
Impertex	3000	160	160	160	
Impertx.w	500	55	55	55	— 10
Inco Ltd	3946	$23½	23⅜	23⅜	— ⅛
Indal	3700	$14	13¾	14	+ 1⅛
IFX 2000	800	365	365	365	+ 5
Inind NG	900	$14⅝	14⅝	14⅝	— ⅛
Innopac	3200	$9¾	9½	9¾	
Innotech	400	480	480	480	— 15
Intercan	500	$6	6	6	
IBM	483	$223	223	223	+ 7
Inter Pipe	4900	$50¾	50½	50¾	
IPL INC	1300	$7	7	7	
fIvaco A	18200	$15	14½	14⅞	— ½
Ivaco Wts	800	325	325	325	— 5
Ivaco.sr1	2100	$23½	23¼	23½	— ½
Ivaco.sr2	550	$23¼	23¼	23¼	— ¾
Ivaco.sr3	200	$26	26	26	
Janock	8392	$20⅜	19⅞	20⅜	+ ¾
fJean.Ct.A	1700	$9½	9¼	9⅜	+ ⅛
fJrny End	1200	$9¼	9	9⅛	

K L

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Kaufel.A	2900	$10⅛	9⅞	10	
Kaufel.B	12000	$9¾	9½	9½	— ⅛
fKaufl.wB	6100	159	155	156	+ 1
Labatt	9352	$25¾	25½	25¾	+ ¼
Lacana	500	$16⅜	16⅜	16⅜	+ ⅛
LacanaRp	500	$14¾	14¾	14¾	—1¼
Lac Min	2800	$39⅜	39¼	39⅜	
Lacroix	700	217	217	217	— 13
Ladubor.A	700	180	180	180	
Laidlaw A	2375	$20¼	20	20¼	— ½
fLaidlw B	37750	$20¼	18⅞	19⅜	+ ⅛
Laur.Mutl	200	$26¾	26¾	26¾	+ ¼
Lambert	300	310	300	310	+ 20
LamSa.inc	500	435	435	435	+ 5
LapVer	15520	$5½	5¼	5½	+ ¼
LassondU	1200	$7¼	7¼	7¼	+ ⅛
Lvitec	2400	300	280	280	— 10
Lvitec.Wt	z250	70	70	70	— 5
fLMGL.A	13150	$16¼	16	16¼	+ ⅜
Leader M.	1500	220	200	220	
Leroux	600	440	430	430	+ 5
LBL.inc	2500	215	215	215	+ 4
LBL.inc.w	5550	66	65	66	+ 1
fLevesq.a	2630	$7¼	7	7	— ⅛
LGS.Wa	2551	116	115	115	— 10
Imp.As.7.3	500	$25⅛	25⅛	25⅛	
Loblaw	6000	$15¼	15	15¼	+ ⅜
Loewen	1000	$10¼	10¼	10¼	+ ⅛
Log.G.Inf	3300	440	425	425	— 20
Logistec.A	200	$7½	7½	7½	
Logis.Clb	1600	$6⅝	6⅝	6⅝	
Loh's	12700	98	95	98	
Loh's Wt	4500	11	11	11	
Lonvest	730	$22⅛	22⅛	22⅛	— ⅛
Lonvest.w	2950	305	295	295	— 10
Louvem	15100	195	190	191	— 4
LouvmWt3	1600	48	48	48	— 2
Louvm.pr	300	360	360	360	— 5
LSI Log	1000	$5¼	5¼	5¼	+ ⅛

M N

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Maax	2600	260	250	255	— 5
Mclean X	55200	$19⅝	19½	19½	— ¼
fMclean Y	2000	$17⅞	12⅞	17⅞	+ ¼
McM Bldl	3175	$26⅛	25⅞	26	+ ⅜
Macyro	1300	465	465	465	— 5
Madleine	800	$11½	11⅜	11⅜	+ ¼
Magnetics	6200	$8½	8⅜	8½	+ ⅛
MntboP.p	z40	$26⅞	26⅜	26⅞	+ ¼
C Marconi	1400	$20	19¾	19¾	— ¼
Marit El	200	$13½	13½	13½	+ ¼
fMarit Tel	18550	$15¾	15½	15⅝	
Matco	500	225	225	225	
McNeil M	2800	$6	5¾	6	+ ¼
M Corp	300	$13⅜	13⅜	13⅜	— ⅛
Memotec	12400	$30	29⅛	30	+ 1
fMeston	4000	$5½	5½	5½	+ ⅜
fMetroR.A	8430	$10	9⅝	10	+ ¼
M.Tempus	500	210	210	210	+ 5
Mtemp.w	1500	86	86	86	+ 1
fMiron.A	2975	$12⅞	12⅝	12⅞	+ ⅛
Miron.Wt	7900	460	450	460	+ 10
Mitel.Corp	750	$6¼	6⅛	6¼	+ ⅛
fMolson A	2460	$24⅜	24⅛	24⅛	— ¾
Molson B	200	$25	25	25	— ⅜
fMonenc a	400	435	435	435	— 10
Montco	2800	325	315	315	
MTrustco	6018	$14¼	14	14	— ¼
Moore	17687	$34⅜	33⅞	34	+ 1⅛
Morgan F	200	$14⅞	14⅞	14⅞	— ⅛
Mbanc.p.a	500	$17¼	17¼	17¼	
Mbnc.cap	2000	$10⅜	10⅜	10⅜	— ⅜
fMultidv.A	3600	225	210	210	
Multidv.w	5500	50	45	50	+ 5
Multid.Wa	1300	40	40	40	— 8
MurphyOl	3700	$31	30¾	30¾	—2⅜
Muscocho	5100	485	480	485	— 5
fMux.labA	20120	405	380	395	+ 5
N.Pagette	3250	$8½	8¼	8¼	— ¼
Nautilus.w	1500	55	53	55	+ 2
fNesbitt.A	1100	$14¼	14⅛	14⅛	— ¼
Neti Tech	19000	235	215	235	+ 20
NB.Tl 1.85	z6	$21	21	21	— ¼
NfldLiht.A	1100	$20¾	20½	20½	— ¾
NfldL 7.25	z20	$7⅛	7⅛	7⅛	+ ⅛
NewTel	200	$17¾	17¾	17¾	
Noramc.W	500	400	400	400	+ 10
Noranda	34288	$28⅛	27½	28	+ ⅜
Noran.7.75	3300	$35¼	34¾	35¼	+ ¼
Noran pA	100	$99	99	99	+ 1
Norcen.En	2600	$26½	26¼	26½	+ ¼
fNormckA	7160	$6⅛	5⅞	6⅛	— ¼
NormickB	386	$6⅜	6⅜	6⅜	
Nor.can.O	400	$17⅛	17	17	— ⅜
NC oil.sr6	1200	$21⅛	21	21⅛	+ ⅛
Nor Tel	17544	$28½	28⅛	28½	+ ½
Northgate	300	$9¾	9¾	9¾	+ ¼
fNova Alt	5140	$9	8¾	8¾	— ¼
Nova 6.50	100	$26⅛	26⅛	26⅛	— ⅛
Novatron	6280	350	350	350	
Noverco	14507	$12¼	12⅛	12⅛	

O P

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
fOcelot B	200	$5¼	5¼	5¼	+ ¼
OE INC	800	$12½	12½	12½	
Ogivar	25650	$5¼	5	5⅛	— ⅛
Olco.A	1725	315	310	315	— 15
Olco.W	2362	65	65	65	
fOnexCorp	5350	$16⅜	16¼	16⅜	+ ⅜
fONP	1200	$10⅜	10⅜	10⅜	— ⅛
Onyx PeT	600	345	345	345	+ 5
fOsha A	1800	$22	21½	22	+ 1⅛
Pancdn.Pt	3100	$33⅛	33⅛	33⅛	— ⅛
Pantoram	1200	440	440	440	— 10
Pathonic.a	2200	$9⅞	9¾	9¾	
P.Martin	1500	$5	5	5	
Peerless	23440	$8⅝	8¼	8⅜	+ ⅜
Perkins.P	4050	$9½	9¼	9¼	— ¼
PGF—II	11979	$8	7⅞	7⅞	— ⅛
fPerry.B	2000	350	350	350	— 10
Perry.W	500	130	125	125	— 10
Pet Sun	3000	298	290	298	+ 8
Pt.Sun.w	900	105	100	100	— 5
Placer Dv	980	$19	19	19	
Placer.wa	2750	$11⅛	10¾	11⅛	+ ⅜
Plastibec	700	299	296	296	— 3
fPowr Cr	139160	$16¾	16½	16⅜	+ ⅛
Power.Fin	2400	$20¼	20	20⅛	— ⅜
Promatek	1900	275	265	265	
Proaptic	300	245	245	245	— 3
Provigo	18532	$12	11⅞	11⅞	— ⅛

Q R

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
QuebecoA	4450	$18½	18½	18½	— ⅜
fQuebecoB	6190	$18	17½	17½	
fQuebcWb	6435	340	310	315	— 35
Que Tel	3458	$14⅜	14⅛	14⅜	+ ⅛
Redpath	360	$13¼	13¼	13¼	+ ⅛
fRepap	61235	$14½	14⅜	14⅜	— ⅛
R.Piche.W	500	40	40	40	
Rio.Algom	400	$20¾	20¾	20¾	— ¼
Robin Intr	1200	470	465	470	
fRogerC.B	3300	$21⅝	21⅛	21⅛	— 1
fRolland A	200	$15⅛	15⅛	15⅛	— ⅛
Rothman	100	$79⅜	79⅜	79⅜	+ ⅛
fRyTrco.A	2050	$17⅛	17⅛	17⅛	+ ½
fRyTrco.B	600	$17¼	17¼	17¼	+ ¾
Rovex.gld	2626	$5⅛	5	5⅛	
Rovex.WT	z45	320	320	320	— 5
Ry.Fin.A	1900	$26	25⅞	26	+ ¼

S T

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
fSt.Sauv.a	2700	265	250	250	
St.Sauv.w	750	101	101	101	— 4
San Fran	600	$8	8	8	
SaniGest	1000	225	225	225	— 10
SaniGes.w	2100	45	40	40	— 5
Sanivan	6300	$6⅜	6¼	6¼	+ ⅛
Sanivn.Wt	z200	87	87	87	— 3
Saskoil	851	$7⅜	7¼	7¼	
SasOil.7.25	2102	$10¼	10⅛	10⅛	— ¼
Satrn.Disq	6300	215	215	215	
Scot.paper	280	$19⅞	19⅝	19⅞	+ ⅛
fScott Has	1300	$11⅝	11⅜	11⅝	+ ⅜
Seabrit.W	250	$6⅜	6⅜	6⅜	— ⅝
Seagram	12096	$104¼	103½	103⅞	+ 1¾
S.T.I.	2403	250	225	230	— 5
Shasper	1100	435	435	435	— 15
Shasper.W	1250	90	90	90	— 10
Shell Can	4523	$46½	46¼	46½	+ ¼
Shermag	5800	$5⅜	5⅜	5⅜	+ ⅛
Shirmax	3600	235	226	235	
SHL Syst	120	$27⅞	27⅞	27⅞	+ ⅛
Sico	1525	$18⅜	18⅜	18⅜	+ ⅛
S—Beaud.	4100	470	465	470	+ 20
S.Lemaire	1200	330	320	330	+ 10
S.lemai.w	2000	3	3	3	— 7
fSNC	3475	$13¼	13⅛	13⅛	— ¼
fSocanavA	900	$7	6⅞	6⅞	
SocanavW	5700	315	310	310	+ 5
fSodrcanA	5517	$5½	5⅛	5⅛	— ⅜
Sodisco	2600	$8⅞	8¾	8¾	
Southam	14440	$22⅜	22	22¼	+ ¼
fSpar Aer	300	$19½	19⅜	19½	+ ⅛
Sportscn	2400	$5	5	5	
fSteinb A	15450	$37	36¼	37	+ ½
Stnbrg.Sr1	500	335	335	335	
Stelco A	1431	$24	24	24	— ⅝
Stel 1.94	1500	$24⅞	24¼	24⅞	+ ⅛
fSl CemA	600	$26¾	26½	26¾	+ ¼
Sullvn.Min	7177	$6⅝	6½	6½	
Sumabus	2900	$6½	6⅜	6½	
SumnerSp	650	435	435	435	
Synergs.A	1100	$8¾	8¾	8¾	+ ⅛
Systerm	13920	245	235	245	
Taurus.A	3100	$6⅞	6⅞	6⅞	
Techmire	425	175	175	175	— 10
fTeck B	10000	$30⅛	30⅛	30⅛	+ ⅜
Tee.com	2500	$6⅛	6⅛	6⅛	— ⅜
fTelebc.s.3	500	$25½	25½	25½	— ¼
fTmedia.A	2600	$6⅜	6⅛	6⅜	+ ⅜
Tembec.A	8790	$7¾	7⅜	7⅜	— ¼
Texaco	6000	$36⅛	36	36⅛	— ⅜
Thomsn A	9350	$33⅜	33⅛	33¼	— ⅛
TIE.teleco	200	415	415	415	+ 5
Tor.dm.bk	25120	$29⅜	29⅛	29⅜	+ ⅜
TDm 1.83	2200	$24½	24½	24½	+ ½
fTorstr B	6200	$31⅛	30¾	30⅞	— ⅛
Total Pete	1860	$27⅜	27⅜	27⅜	
Total	2200	200	200	200	— 10
Totec	1000	320	315	320	
Totec.w.B	1900	27	27	27	
Totec.W	z600	69	66	66	
TrAlta A	8000	$29⅝	29½	29⅝	+ ⅜
TrAlta Pa	1200	$26⅜	26½	26⅜	— ⅛
GrTransat	11100	315	305	310	
TrCan Pl	17412	$17⅝	17⅜	17⅜	— ⅛
TrCan.w	6000	340	335	335	— 20
fTransit	4400	$6¾	6⅝	6⅝	— ⅛
Trillium T	2400	350	350	350	— 20
Trilon Fin	522	$19⅞	19⅞	19⅞	— ⅛
Trilon Sr3	1000	$24⅝	24½	24⅝	
Trimac	1000	475	475	475	— 5
Trizec.pre	1250	$24⅞	24¾	24⅞	+ ⅜
Trust Gen	1300	$10¼	10⅛	10¼	+ ⅛
TrGen.pA	2700	$25⅜	25⅜	25⅜	+ ⅛
fTurbo Rs	5000	98	98	98	+ 2

U V

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Ultrmar	9572	$5¾	5½	5¾	+ ½
fUnican.B	100	$11⅛	11⅛	11⅛	— ⅛
fUnicrp A	1600	$8⅞	8¾	8⅜	— ⅛
Uniges A	300	$5⅜	5⅜	5⅜	— ⅜
fUnigs B	13200	$5¼	5¼	5¼	
UnigesprA	200	$10½	10½	10½	+ ⅛
UnigesprB	2000	$10	9⅞	10	
fUniges.W	11370	109	105	106	+ 1
Un Carbid	300	$18⅛	18⅛	18⅛	+ ⅛
Union.Ent	1400	$12⅛	12	12	
Univ Exp	z66	210	210	210	— 5
US.Stl.cdn	300	$25⅜	25⅜	25⅜	
Val Royal	200	$9¼	9¼	9¼	
Varity Co	3013	300	290	292	+ 2
fVelcroInd	560	$31½	31½	31½	—1½
Venmar	1000	260	255	255	— 10
fVersat.A	8000	77	75	75	+ 2
fVideotron	3100	$16⅛	15⅞	16⅛	+ ⅜
fVisiontr.a	2800	200	195	195	
Visiontr.w	1000	85	80	80	— 14
Vitiforge	2500	235	235	235	— 5
Volcano	4950	$6⅜	6⅛	6⅜	+ ¼

W X

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
fWaterbrd	600	$17⅜	17¼	17¼	
Wcst Trn	1500	$18⅝	18¼	18⅝	+ ¼
Weston	500	$41	41	41	
Wise Wt.a	1625	61	61	61	— 4
fWise.A	5200	375	375	375	
Wrld wt.B	200	190	190	190	— 5
Xerox Cn	400	$25⅛	25⅛	25⅛	— ⅛
Total Sales:				2,871,264	

Partially Paid Shares

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Bcshare.r	300	$9¾	9¾	9¾	
B Corp r	23350	$12½	12	12⅜	+ ⅜
Total Sales:				23,650	

Trust Units

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
EnpFnd.u	865	$11⅜	11½	11½	
Total Sales:				865	

Junior

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abcourt	6574	155	151	151	
Abcou.p.A	500	$7¾	7¾	7¾	
Abermin	4500	210	210	210	
Ab.Met	61101	16	14½	14½	
AbitibiRes	49594	23	20	23	+ 2
Achates	3500	50	50	50	— 4
Arbor	2300	400	390	390	— 10
Aster.A	4500	57	57	57	+ 2
Aster.Wt	5000	13½	13½	13½	+ 1½
Audrey	4753	475	455	455	— 15
Augmitto	500	188	188	188	— 2
Aunore	1000	260	250	260	+ 20
Aunore.wt	1500	40	40	40	— 5
Aur Res	336	$9⅞	9¾	9¾	
Borexor	11200	70	70	70	— 4
Beaufield	3998	138	130	135	+ 25
Boralex.A	z482000	0	0	0	
Bruneau	16000	54	51	51	— 4
Cache.Or	33599	29	23	25	+ 2
Cache Ex	7500	85	75	80	— 10
Canstat	8240	34	30	30	
Cartier.R	10000	10	10	10	
Chabela	45250	87	85	85	
Chesbar	2000	330	330	330	— 30
Cogesco	141862	83	74	83	+ 14
Denn'Or	11625	53	51	51	
Denn'or.W	5000	7	7	7	— 1
D'Or Val	3917	370	365	365	
Dumagmi	252	$13⅛	13⅛	13⅛	+ ⅜
Dumag.U	100	$17	17	17	+ ¾
Dumont	10000	24	22	24	+ 6
EasternM	10092	75	70	71	+ 1
Eider.Cl.A	12662	63	56	60	— 1
Essor	37500	116	110	110	— 2
Explo Que	2400	27	27	27	— 3
M.DuNd	3000	36	36	36	
Fairlady	14000	40	40	40	
Farboro	15000	22	22	22	+ 2
Forbex	81200	80	74	75	— 1
Forbex.Wt	36000	8	7	7	— ½
Freewest	6500	110	110	110	
Gallant.Gl	3000	50	50	50	— 8
G.Briar	3800	26	26	26	
GoldenD	6000	90	90	90	
Gln.Group	15878	92	86	86	— 6
G Knight	1500	$11	10⅞	10⅞	— ½
Gldn pond	10000	135	125	130	— 4
G.Rock	3000	20	20	20	
G.RockW	48000	2	2	2	
Golden.rul	2902	300	280	280	— 5
GldnStr	1450	$5¾	5⅝	5⅝	+ ⅛
Gold Tigr	13000	24	22	24	+ 1
Gld.triang	4500	57	55	55	— 1
Gordex	17800	210	200	206	+ 6
Halex Wt	10000	3½	3½	3½	—2½
JAG Mine	20000	43	42	42	— 3
Jordan	4200	125	121	121	— 4
Kew Gold	4500	80	70	80	+ 10
LaPause	96975	20	15	19	— ½
Ligneris	4000	29	29	29	
Ligners.w	39000	4	4	4	+ 2
LyonLake	2500	158	155	155	+ 5
Macamic	11000	27	26	26	— 1
Maufort	12000	120	115	115	— 10
Maufort.W	5000	22	22	22	— 3
Mazarin	31350	63	60	63	+ 3
MzrnWb	81500	1	1	1	— 1
Mnra Res	3166	60	60	60	+ 1
Messeg	10000	46	46	46	
Mid—Cdn	2500	25	25	25	— 5
Mimisko.a	15500	310	305	305	
MonDor	15078	26	25	26	+ ½
Morono	20825	85	85	85	— 5
MSV cl.A	15315	380	370	375	
MSV.Wt	2000	93	93	93	+ 2
Normetal	1500	50	50	50	+ 2
NAR.met	27400	105	100	100	+ 5
NovamnW	13500	105	95	105	+ 10
Oasis Res	21800	71	69	69	— 2
Ojibway	1000	50	50	50	
Onyx Res	16700	35	31	31	— 4
Oz	6240	22	22	22	— ½
Parquet	30967	27	26	27	+ 2
PerronGld	18470	490	475	475	— 20
Que Coblt	2000	45	45	45	— 10
Queenstn	1000	210	210	210	+ 20
Radisson	23000	76	75	75	
RadissWa	38000	6½	6	6½	
Rambo	9700	60	56	56	— 4
Robex	13609	105	95	105	+ 19
Rouyn.Rs	1000	410	410	410	+ 30
Sphinx.A	10500	315	305	315	— 5
Sphinx.Wt	4000	125	125	125	— 5
Stabell Rs	63466	35	33½	33½	— ½
StandardG	3000	100	100	100	
St.Genev	18450	$6¼	6	6¼	+ ¼
Syngold	1948	380	370	370	— 20
Tandem	7078	165	155	160	— 5
Ex.3D	8500	50	50	50	
Ex.3D.W	z500	9	9	9	+ 1½
Tyler	1200	100	100	100	— 5
Vassan	38020	34	31	31	
Veinor	510	90	90	90	— 10
Vior	32450	266	256	257	+ 11
Vior.Wt	z4500	0	0	0	
Wrightbr	2300	230	225	230	— 10
Yorbeau	82250	99	91	95	+ 2
Yorbea.w	6500	25	20	20	— 6
Total Sales:				2,204,852	
Total Market:				5,100,631	

INTERNATIONAL DIVISION US$
French companies

Stock	Bid	Ask	1986 High	1986 Low
Lyon.eaux	230	240	210	203
Others				
pLafona	45½	46½	48⅞	40½

Le tabagisme menace votre santé

L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

TORONTO

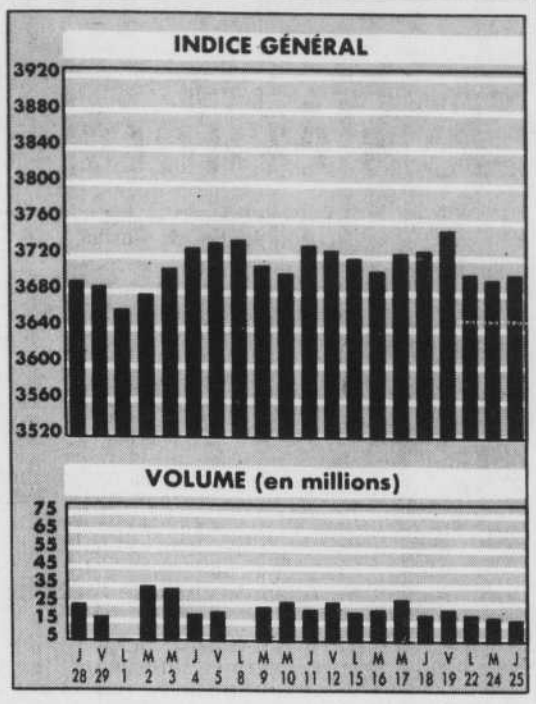

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	350	$16	16	16	
AHA Auto o	6000	$6	6	6	
AMCA Int	2803	$10¾	10½	10½	
AMCA p	2400	$24⅛	24	24⅛	
AMCA 2 p	4500	$23½	23½	23½	+ ¼
AMCA 3 p	1600	$24⅜	24⅜	24⅜	
ARC Int	6000	$5	485	5	— ⅛
Abatera o	8900	18	16	16	— 1
Abermin o	8000	210	205	205	— 5
Abermin w	1000	90	90	90	
Abti Prce	14970	$34¾	34¼	34½	
Abitibi w	14600	$10¾	10⅜	10⅜	— ⅜
Acadia M o	7400	310	295	300	—10
Aces ATM o	5400	85	82	82	+ 2
Acugrph A o	2300	490	480	485	—15
Acklands	100	$18¼	18¼	18¼	— ¼
Agassiz	5900	465	445	445	+15
Agnico E	6100	$30¼	30	30¼	— ½
Agra Ind A	500	$15¾	15¾	15¾	+ ¼
Agra B f	600	$15¾	15½	15¾	+ ¼
Ahed C	500	$15	14½	14½	— ⅜
Alt Energy	180333	$20⅜	19⅞	20¼	— ¼
Al Enr 1125	5221	$29¼	28¾	29⅛	— ⅜
Al Enr 775	2800	$29⅞	29½	29¾	+ ⅛
Alta Nat	1050	$14½	14½	14½	
Alcan	75825	$39⅞	39¼	39¾	+ ⅜
Algo Gr A f	5100	$10⅛	10⅛	10⅛	
Algo Gr w	8775	285	275	285	—10
Algo Cent	3200	$22½	22⅜	22½	+ ⅛
Algoma St	1473	$16	16	16	— ¼
Algoma St p	3150	$18⅛	18	18	— ⅛
Algma St B	1100	$18⅝	18½	18½	
Altex	14100	150	141	150	
Alum A	900	$26¼	26⅛	26¼	— ¼
Alum 1st p	17500	$25	25	25	
Alum C p	400	$24⅝	24⅝	24⅝	— ¼
Alum F p	400	$26¼	26	26	
A Barick	48620	$21⅛	20⅝	21	
A Barik w	12308	$6½	6⅜	6⅜	— ⅛
ABarik A w	1600	305	285	285	—15
Am Eagle o	6700	148	142	148	+ 4
Am Leduc	4000	38	38	38	
Amir o	4000	340	330	340	
Andrs WA f	200	$19½	19½	19½	+ ½
Ang CdnM o	1000	38	38	38	
Anthes	18000	89	85	88	— 1
Arbor B f	100	$16¼	16¼	16¼	+ ¼
Argus B pr	100	$31⅜	31⅜	31⅜	— ⅛
Argyll r	3000	3	3	3	— 1
Asamera	51600	$12⅞	12⅝	12⅝	— ⅜
Asamera 8	1200	$28	28	28	— ⅛
Asamera 7	37700	$13	12½	12⅝	— ⅛
Asamera w	597	345	345	345	—15
Ascot Inv o	3000	59	59	59	+ 3
Astral B f	300	$10⅝	10½	10½	— ⅛
Atco I f	358606	$11½	11¼	11⅜	
Atco II	z50	$11⅛	11⅛	11⅛	
Atl Shop A f	700	$11⅛	11	11	
Atlantis o	26000	160	155	155	— 8
Audrey R o	600	465	460	460	
Augmitto o	4100	190	185	190	
Aur Res o	32300	$10	9⅝	9⅝	— ⅜
Avindo o	50205	68	63	68	+ 5
BCED	51621	400	395	400	+ 5
BCED 9⅛	700	$10⅝	10⅝	10⅝	+ ⅛
BCED 9¾	300	$11¼	11¼	11¼	+ ¼
BCED 1 p	1475	$26⅝	26⅜	26⅝	+ ¼
BCED w	17850	188	182	188	+ 3
BCED C I	2100	$25	24¾	24⅞	— ⅛
BC Rail p	5600	$26⅝	26½	26½	
BC Sugar	A10592	$29½	28¼	29¼	+ ⅞
BC Sugar w	4591	$5⅞	5¼	5⅞	+ ⅝
B Corp p	5500	$30¾	30⅝	30¾	
BGR A	5250	$12¾	12½	12½	— ⅜
BGR 2 w	900	325	325	325	
Bll Ent	400	$9	9	9	— ⅛
Bll Ent w	5000	180	175	180	
BMB Comp	15300	195	170	195	+25
BMO II p	300	$22½	22¼	22½	+ ¼
BP Canada	4500	$21¾	21	21⅝	— ⅛
BYG o	13500	210	200	210	+10
Bachelor	2000	370	370	370	
Bancshr p	1200	$22	22	22	
Banister C	13400	$13¼	12½	12½	— ¼
Bk Alberta	275	$6¾	6¾	6¾	+ ⅛
Bank BC	33195	63	60	62	+ 1
Bk BC 222	1600	$22½	22⅛	22½	+ ⅛
Bank Mtl	103509	$33¾	33⅝	33⅝	+ ⅜
Bk Mtl 250	5225	$26¾	26½	26¾	+ ¼
Bk Mtl 3p	500	$26⅛	26¼	26¼	
Bk Mtl w	8500	$5¼	5	5⅛	+ ⅛
Bank N S	68134	$17⅝	17⅜	17⅜	— ⅛
Bk N S 1p	100	$24⅛	24⅛	24⅛	
Bankeno o	100	385	385	385	—15
Barons Oil	6200	340	340	340	
Baton	4100	$11½	11	11	— ¼
Battle MA f	3575	$39¾	39¼	39¼	— ⅜
Bay Mills	546	$8	8	8	
Beau CA o	34100	100	85	100	+15
Beaufield o	38290	140	134	140	
Beaver R o	10900	315	305	315	+ 5
Becker B f	500	$43½	43½	43½	
Bell 1.94 p	5900	$25¾	25½	25¾	+ ¼
Bell 9 p	180300	$25½	25¼	25½	+ ⅛
BCE	73785	$42½	41⅞	42⅛	+ ¼
BCE 1.96 p	100	$50½	50½	50½	— ¼
BCE 2.70 p	6880	$43⅜	42⅞	43⅛	+ ⅜
Belmoral o	132430	$6½	6⅛	6⅛	— ⅜
Belmoral w	4800	440	430	430	
Bentall 1 p	200	$26	26	26	
Beverly o	4000	134	125	134	+ 9
Biotech	1400	405	400	405	+10
Bl Hawk o	1100	75	75	75	—14
Blockdom o	1600	$13⅝	13⅜	13⅜	— ⅛
Bombdr A	550	$23	23	23	— ¾
Bombdr B f	4500	$23¾	23	23⅛	— ½
Bombdr B w	900	$28	27½	27½	—1¼
Bonar	18200	$23	22¾	23	
Bonar w	16200	$11½	11¼	11½	— ⅛
Bow Valy	290353	$19½	19	19½	+ ⅜
Bow Valy 4	786	$19⅛	19⅛	19⅛	
B V 2025	z10	$38	38	38	
B V 1875	100	$37¼	37¼	37¼	+ ½
Bow Vly 205	1600	$25⅞	25¾	25⅞	+ ⅛
Bow Valy w	1011	240	240	240	
Bow Vly R	12462	110	105	105	— 5
Bowtex o	195	$5¾	5¾	5¾	
Bowtex w	z94	65	65	65	
Bralorne	1000	200	200	200	
Bralor 8.75	900	$7	7	7	— ¼
Bramalea	1600	$23¼	23	23¼	
Brml Pty p	500	$27	27	27	+ ¼
Brmptn A f	3000	$12⅜	12¼	12⅜	+ ⅛
Brscade p	8334	$40	39¾	40	+ ¼
Brascan A	21758	$34⅞	34¼	34⅜	— ⅛
Brascan F p	800	$25¾	25¾	25¾	+ ¼
Brkwater o	59245	$7¾	7⅝	7¾	+ ⅛
Brenda M	100	$12½	12½	12½	+ ⅛
Brik Brw o	1000	265	265	265	
BCFP	90470	$21	20¾	21	
BC Res	7911	118	115	118	+ 3
BC Res p	1500	$26½	26½	26½	
BC Phone	18854	$28⅜	28⅛	28¼	+ ¼
BCPh 4.84	224	$15¾	15¾	15¾	+ ¼
BCP 7.04 p	500	$22	22	22	+ ⅛
BCP 11.24 p	3600	$28¾	28⅝	28¾	
Broulan	1000	240	240	240	—10
Bruncor	3155	$19¾	19⅝	19⅝	
Bruncor A	11100	$25⅝	25¼	25⅝	+ ⅛
Brunswk	700	$16	15⅞	16	+ ⅛
Budd Can	750	$39¾	39¾	39¾	+ ¼

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CAE	28811	$10½	10¼	10¼	— ¼
CB Pak	15925	$23¾	21¾	23⅝	+1⅞
CB Pak w	10100	$9⅝	8⅜	9⅝	+1⅜
CCL B f	109270	$13⅞	13⅜	13⅞	+ ⅜
CDC Life	1800	$26¾	26⅝	26⅝	
CFCF f	1100	$17	17	17	+ ¼
CFS Ref	2000	280	280	280	
CM NT Equ	1600	$9¼	9¼	9¼	+ ⅜
CM Pref p	13500	$14⅜	14¼	14¼	
CME A o	4066	66	62	62	— 6
CSA A f	1100	$12	12	12	
Cableshr A	6900	$9⅝	9⅛	9⅝	+ ⅛
Cableshr B	1300	$9½	9⅜	9⅜	— ⅛
Cabre	14800	$5¼	5⅛	5⅛	
Cad Frv	56870	$32⅞	32⅝	32⅝	— ¼
Cad Frv A	2525	$9⅝	9⅝	9⅝	— ¼
Cad Frv 2	3642	$10½	10⅜	10⅜	— ¼
Calgary 1 p	600	$26	26	26	+ ¼
California o	1100	365	360	365	+40
Cambior	23150	$25½	25⅛	25⅜	— ⅛
Cambior w	15200	$15½	15¼	15¼	— ½
Cambridg	6400	$28½	28¼	28¼	
Camb 1	6900	$32⅜	32	32⅜	+ ¼
Camco Inc	100	$10¼	10¼	10¼	
Camndx o	10000	70	70	70	+ 2
Camp RL	7900	$32⅜	31⅞	32¼	— ⅜
Camp Res	1819	280	265	280	+10
Camp R w	6000	46	43	46	+ 4
Camp Soup	1000	$20¼	20¼	20¼	
Campeau f	3380	$37½	36½	37	— ⅜
Campeau B	975	$22⅜	22	22⅜	+ ⅜
Campeau C	100	$23	23	23	— ⅛
Campeau D	2850	$23	23	23	+ ⅛
Cm D w	z400	15	15	15	
Camreco o	z200	60	60	60	
Canacord o	47900	135	125	130	— 3
Cancrd w	15100	50	47	50	— 4
CCem ex p	420	$15⅜	15⅜	15⅜	— ¼
CDC f	277652	$13¾	13⅜	13⅝	+ ¼
CDC 1980	76722	$19½	19¼	19⅜	— ¼
CDC 1983	1350	$26¾	26⅝	26⅝	— ⅛
Can Lease	z50	$8	8	8	
Can Malt	1400	$22½	22¼	22½	+ ¼
C Nor West	17015	$24	23⅝	23⅝	+ ¼
CNor Wst w	3000	370	370	370	+10
C Packrs	2200	$16⅜	16⅛	16⅛	— ¼
CS Pete f	2300	400	395	400	+ 5
Can Trust	2525	$69½	69⅛	69⅛	— ⅞
C Trsco C	1000	$21¾	21¾	21¾	+ ¼
C Trsco G	600	$23¼	23	23¼	+ ¼
C Tung	100	$8	8	8	
Canadex o	200	130	130	130	— 5
C Energy	2600	410	410	410	— 5
CForms A f	100	365	365	365	
CG Invest	100	$51½	51½	51½	+ ½
Cdn Gypsm	23000	$29⅛	29	29	
C Home o	6200	$14	13⅝	14	+ ½
Cl Bk Com	453447	$21⅝	21⅜	21⅝	+ ⅛
CIBC w A	8100	$8⅜	8⅛	8⅜	+ ½
CIBC w B	10550	360	350	350	— 5
Cdn Jorex	1200	225	225	225	
C Manoir f	7000	310	310	310	
C Manoir w	3500	15	15	15	
C Marconi	3100	$20	19¾	19¾	— ⅛
Cdn Nat Res	29300	18	17	18	
C Nat 8.50	800	75	75	75	— 6
C Nth Star	500	$5¼	5¼	5¼	
C Ocdental	3748	$40	39¾	39¾	— ¼
CP Ltd	282404	$24⅝	24⅛	24⅜	+ ⅜
CPL Cdn p	3000	100	100	100	+ 5
Cdn Roxy	14367	$11	11	11	
Concam o	7800	$17¼	17¼	17¼	
C Spooner	5666	52	50	50	— 3
Cdn Tire	100	$49	49	49	— 1
CTire A f	26083	$15½	15¼	15¼	
CUtil A f	17546	$20¼	20⅛	20¼	+ ⅛
C Util B	600	$20⅛	20⅛	20⅛	
C Util 7.30	200	$23¼	23¼	23¼	— ⅛
CUtil 2nd H	750	$22¾	22¾	22¾	+ ⅛
CUtil 2nd I	1600	$27⅛	27	27	— ¼
CUtil 2nd K	2000	$26¼	26¼	26¼	
CUtil Ser M	1000	$25⅝	25½	25½	
Cdn Wtgr w	597	135	135	135	— 5
C Worldwid	20685	345	335	335	— 5
CWorld A p	100	$19	19	19	
CWorld 1 p	700	$9⅜	9¼	9⅜	— ⅛
CWorld B p	200	$22	22	22	— ¾
Cnamax o	12712	$10⅝	10½	10⅝	
Canam A f	100	$11¾	11¾	11¾	+ ⅛
Canrchon	4900	375	370	370	—15
CanCaptl	4125	$7	6⅞	7	+ ⅛
Canfor	29800	$29⅜	29	29¼	— ⅛
Canfor pr	2100	$23¾	23⅝	23¾	
Canhorn o	22640	$6	5⅞	5⅞	— ⅛
Canron A	84501	$16⅝	16⅝	16⅝	
Canron B f	z1	$13⅞	13⅞	13⅞	
Canterra	5964	$7⅝	7½	7½	
Canuc o	2000	32	32	32	
Capsule T	36050	495	470	480	+ 5
Cara	3100	$12	12	12	+ ¼
Cara A f	900	$11¾	11¾	11¾	
Carena	650	$32¼	32	32¼	+ ½
Carl A p	200	$31	31	31	— 1
Carlyle o	1135	16	16	16	
Carmo A	21000	12	11	11	+ ½
Carolian o	4100	119	115	115	— 1
Cartier o	38000	9	9	9	— 1
Cascades	5500	$12⅛	12	12⅛	+ ¼
Cassiar	33050	210	200	210	— 9
Celanese	425	$21¼	21¼	21¼	
Celanes 1 p	200	$26¼	26¼	26¼	
Cntrl Cap	30646	$16⅝	16¼	16⅝	+ ⅜
Cnt Cap Af	233192	$15½	15	15½	+ ½
Cnt Cap Ap	4400	$25¾	25½	25⅝	+ ⅛
CFund A f	3400	$9	8¾	8¾	— ¼
Cntrl Tr p	2000	$26	26	26	
Charan	600	$7½	7½	7½	+ ⅛
Chateau A f	500	$10⅜	10⅜	10⅜	+ ¼
Chauvco A o	1500	$6½	6⅜	6½	
Cheni Gld u	6600	$5⅝	5⅜	5½	
Chieftan	31962	$13⅞	13⅞	13⅞	— ¼
Chrysler	300	$47⅛	47	47	— 1
CHUM	145	$18½	18½	18½	+ ⅛
CHUM B f	634	$15¼	15	15¼	+ ¼
Cimaron o	1500	$7¼	7⅛	7⅛	— ⅛
Cineplex	15900	$19	18½	18½	— ⅜
Cinram	2100	$26	25½	25½	— ¾
Cinram w	6800	$16¼	16	16	— ¼
Citadel o	2600	370	350	370	+20
Claiborne A	500	485	485	485	+35
Cly Mil Af	5100	480	465	475	—20
Clay Mil w	4300	190	175	175	—15
Co Steel f	400	$15	14⅞	14⅞	— ¼
Cobi Food	20800	170	165	165	
Cogesco o	20035	83	76	83	+ 6
Cognos	3983	$21⅞	21¾	21¾	+ ¼
Coho A	6500	199	190	199	— 1
Coho w	1600	86	86	86	+ 6
Coin Lake o	9900	290	275	275	— 5
Colonial o	5000	56	55	55	
Colony P o	1100	170	170	170	
Colray R o	23000	87	70	70	—15
Colmbi C o	27500	350	345	350	+ 5
Comaplex	5000	385	385	385	
Cominco L	117060	$16⅞	16½	16½	— ½
Clt L A	5300	$23⅛	23	23	— ⅛
Cmnco R u	23700	272	266	266	— 4
Cmrcl Fin	4500	$5⅛	5⅛	5⅛	+ ⅛
Cml Fin w	1000	110	110	110	
Cmrcl OG	2000	125	125	125	+ 5
Compu H o	4000	80	79	80	+ 5
Computlog	247600	$7⅞	7⅝	7⅞	+ ⅜
Cmp Inov	1800	305	300	300	— 5
Comstate o	2000	60	60	60	
Comtech	400	390	390	390	
Comterm	3200	90	85	85	—10
Con Bath A	63300	$18⅛	17⅞	17⅞	
Con Bath 6	z20	$19⅝	19⅝	19⅝	
Cons Bath C	900	$24⅞	24¾	24¾	— ¼
C Brinco Ao	2900	$6	5¾	5¾	
C HCl Af	z42	$9	9	9	
C HCl B	300	$9	9	9	— ⅛
C Norex	3024	$5½	5½	5½	
Con Prof o	7400	200	200	200	
C Rambler	800	$7¾	7⅝	7⅝	— ⅛
C TVX o	18050	$17⅛	16¾	16⅞	— ½
C Talcorp	560	350	350	350	
C Thomsn o	z246	72	72	72	
C Distb A	8100	470	470	470	+10
CDistb B f	2200	440	440	440	+ 5
Cons Gas	1700	$27	26¾	26¾	
C Gas 13½	2000	$28½	28½	28½	
C Gas 9¼	900	$26½	26½	26½	
Con Pkg	400	$25⅝	25¾	25⅝	— ⅜
CTL Bank	11400	335	335	335	+10
CTL Bk II	8580	290	282	290	+ 8
Contour B o	1900	230	230	230	+10
CPhrmo A f	900	$5¼	5	5¼	+ ¼
Contrns A f	1500	$9¼	9⅛	9⅛	
Contrns A p	900	$24⅞	24¾	24¾	+ ⅛
Conwest A	100	$13	13	13	+ ⅛
Conwst B f	4400	$12⅝	12¼	12⅝	+ ⅜
Co enerco A	2394	$5¾	5⅝	5⅝	— ⅛
Corby	900	$19½	19½	19½	
Corby B f	400	$17⅞	17⅞	17⅞	— ⅛
Cor Mark f	10400	350	340	345	
Cor Mrk A	2500	$15⅜	15¼	15⅜	+ ⅛
Core Mrk w	7000	38	38	38	— 3
Coronet C	25000	$5¾	5½	5½	— ⅛
Corp Food	300	$32¾	32	32	
Coscan w	900	405	400	400	— 5
Coseka R	1000	105	105	105	+ 2
Coseka 7 p	1200	270	265	265	
Counsel	350	$11½	11½	11½	+ ⅛
Counsel w	500	$5¼	5¼	5¼	— ⅛
Courvan o	3000	60	58	60	
Crain RL f	1900	$10¾	10½	10½	— ⅛
Crestbrk	4500	$25	25	25	+ ½
Crwn Lfe f	120	$225	225	225	—85
CLife I A	400	$25⅞	25⅞	25⅞	+ ⅛
Crownx	1100	$16⅛	15¾	15¾	— ¼
Crownx A	f12852	$7¾	7¼	7¼	
Crownx 1 p	2985	$26	25⅝	26	
Crownx 2 p	1550	$25	25	25	
Crownx A w	6100	310	305	310	
Crownx B	w33000	$13½	13¼	13½	— ⅛
Cuvier o	4500	69	65	69	+ 4
Cymric o	4000	36	36	36	
Czar Res	5700	205	203	203	— 1
DMR A f	1500	$9	9	9	
Dor Val o	4711	370	365	370	+ 5
Datatech o	5000	47	47	47	+ 3
Dejour o	500	39	39	39	+ 4
D Eldona o	4783	75	75	75	+ 2
Denison A p	6000	$7⅛	7	7	— ¼
Denison B	f58300	$6⅜	6¼	6¼	
Denison p	2300	$22½	22⅜	22⅜	— ⅜
Denison B p	2600	$21⅛	21	21⅛	— ⅛
Denison w	12225	60	58	59	+ 1
Denisn 86	w25000	1	1	1	— ½
Derlan	6650	$15	14¼	14½	— ½
Develcon	z50	375	375	375	
Devtek f	550	$10⅝	10⅝	10⅝	
Dexleigh o	8900	243	240	240	— 2
Dicknsn A	f18050	$11½	11¼	11½	+ ¼
Dicon Sys	100	$7⅛	7⅛	7⅛	+ ⅜
Discov W	1200	222	220	222	— 3
Dofasco	105506	$25¼	25	25	
Dofasco 260	2605	$36¾	36⅜	36½	— ½
Doman A	12264	$6⅜	6¼	6⅜	
Doman B f	6982	$5½	5¼	5⅜	+ ⅛
Doman 2 p	1300	$23⅛	23⅛	23⅛	— ⅜
Dome Mine	91128	$16½	15⅞	16½	+ ⅛
Dome M	gw11900	330	325	325	
Dome M	sw63800	$5⅜	5¼	5⅜	+ ⅛
Dome Pete	128350	115	110	110	— 2
DPete A p	1150	495	480	480	—10
Domego o	437000	95	69	93	+28
D Expl fo	19930	41	39	41	+ 2
Dom Sec	9615	$19½	19¼	19¼	
D Textie	2511	$20⅜	19⅞	19⅞	— ⅛
Domtar	8651	$19½	19¼	19¼	— ⅛
Domtar 225	200	$27½	27½	27½	+ ¼
Domtar B	200	$25¼	25¼	25¼	— ⅛
Donohue	100	$36	36	36	+ ½
Dover Ind	1000	$18½	18¼	18½	+ ½
Dumagmi o	1000	$13¼	13¼	13¼	— ⅛
Dumagmi u	2900	$17⅜	17	17¼	+ ¼
Dunde Pal	o11000	85	85	85	— 2
Du Pont A	14200	$29½	28½	29½	+ 1
Duration o	4500	190	185	190	
Dylex Ltd	500	$21¾	21½	21½	— ¼
Dylex A	14750	$15⅞	15½	15⅝	— ⅛
Dynamic C	3200	$9⅝	9	9¼	— ⅝
Dynmic A f	9800	$8¾	8	8¾	+ ¼
Dynex A	10500	25	25	25	— 1

E F

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ERG Res o	1000	$5¼	5¼	5¼	+ ¼
Eagle P u	15000	$12	12	12	
Eaglet o	4150	85	85	85	— 7
Est Bakrie	200	$13½	13¼	13¼	— ¼
Estmain o	2000	145	145	145	+ 5
Echo Bay	45670	$46	45½	45¾	
Echo 1988 w	1200	$6⅜	6⅜	6⅜	
Echo 1989 w	250	$6⅛	6⅛	6⅛	
Ego Res o	206050	200	180	186	+ 4
Elcthom X	300	$9¼	9¼	9¼	— ⅛
Elcthm Y f	8000	$7	6¾	7	— ¼
Elite Ins o	1000	$8	8	8	
Emrld Lk	o10440	$9	8¾	8⅞	— ⅛
Empire A f	900	$15⅞	15¾	15¾	— ⅛
Empire 2 p	100000	$24⅛	24⅛	24⅛	— ⅛
Empire 3 p	100	$25¾	25¾	25¾	+ ¼
Encor	11055	$7⅞	7¾	7¾	
Encor p	300	$13½	13½	13½	+ ¼
Energx o	37000	105	103	105	+ 5
Enrpls C u	1100	$16	15¾	15¾	— ½
Enrpls C B	1400	$11⅝	11⅝	11⅝	+ ⅛
Enfield	21400	$10⅜	10¼	10⅜	+ ⅛
Enfield 1 p	1800	$25¾	25½	25½	— ⅛
Env Sat o	12700	$5⅜	5¼	5¼	
Env Sat w	39800	310	300	310	+10
Epitek	8500	25	25	25	
Equty Svr	A20950	$10	9⅞	10	— ⅛
Equity Svr p	5050	$22⅞	22½	22½	— ½
Etac Sals	600	$19½	19¼	19¼	— ½
Etac w	2750	$10¼	9¾	9⅞	
Euro o	27000	105	100	105	+ 2
Evergren o	3160	22	22	22	— 1
Exall o	12400	205	190	192	— 8
Excel o	2150	260	254	254	— 6
Excel w	3550	52	51	51	— 1
Exco Tec	1000	395	390	390	—10
FCA Intl	123900	$17	16½	16⅞	
FPI Ltd	99286	$16½	15⅝	16⅜	+ ⅞
Fairfax f	70500	$14½	14¼	14½	+ ½
Flcnbrdge	73621	$21¾	21⅝	21⅝	— ⅛
Far West	9100	315	300	300	—10
Fathm Ocn	300	475	475	475	
Fed Ind A	8293	$17⅜	17	17⅛	— ⅛
Fed Ind C	3100	$29⅜	29⅜	29⅜	
Fed Pion	7500	$12⅞	12¾	12¾	
Fin Truco	3967	$17¼	17	17¼	+ ¼
F Trsco 1p	800	$10½	10⅜	10⅜	
Finning L	1000	$19⅜	19⅜	19⅜	+ ⅛
Firan	18800	245	220	235	+15
F Austria	18050	$11	10⅞	11	
F Austrl w	21600	52	51	52	+ 1
F Calgry p	6853	140	140	140	—20
F Cty Fin	4300	$18⅞	18¾	18⅞	+ ⅜
F Cty Tr B	400	$9½	9½	9½	
F Cty Trco	3700	$8	7⅞	7⅞	— ⅛
FCty Trco w	8650	155	150	150	— 1
F Mar	2000	295	295	295	— 3
FMrcn A f	400	$9¼	9¼	9¼	— ⅛
F Mrcn w	3700	75	74	75	+ 4
FTor Cap	o10840	$9⅜	9¼	9⅜	+ ⅜
Flanagan o	2750	340	320	340	+20
Fleet Aero f	900	$11½	11¼	11¼	— ¼
Fleet Aero Af	2600	$9	9	9	— ¼
Fleet Aero	11600	$10⅝	10¼	10¼	— ¼
Fleet Aro w	500	$8⅞	8⅞	8⅞	— ⅛
Flet CFin 8	1400	$25¾	25½	25⅝	— ⅛
Flet CFin B	2800	$25½	25⅜	25⅜	— ⅛
Fletcher L	2000	$5	5	5	
Ford Cndo	z15	$172	172	172	
Forsyth J	9500	$7⅞	7⅞	7⅞	
F Knox o	4500	43	43	43	— 2
FSesn HI f	200	$21½	21½	21½	+ ¼
Franco o	16600	$13⅝	13⅜	13⅜	
Fruehauf	100	$29¼	29¼	29¼	+ ¼
Futurtek o	20300	92	91	92	+ 1

G H

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
GB Auto	3870	$7⅜	7	7¼	+ ¼
GTC TrCon	6940	$12	12	12	
GW Util	16000	$23	22⅜	22¾	+ ⅛
Galctic o	38450	$11⅝	10½	11½	+ ⅞
Galveston	41200	$5¼	495	5¼	+ ¼
Gandalf	3961	$11	10¾	10¾	— ⅛
Geac Comp	22940	286	281	281	— 5
Geddes o	4580	445	430	440	—10
Gemini F	3000	85	85	85	
Gemini T o	17300	$5¾	5½	5½	— ¼
Gendis A	300	$19½	19⅛	19⅛	— ⅜
GMC	z50	$111¾	111¾	111¾	
Gen Trstco	500	$10⅛	10⅛	10⅛	— ¼
G Trustco p	300	$25⅜	25⅜	25⅜	
Gnstr Fin p	1700	$26½	26⅜	26⅜	— ⅛
Genus Eq o	7500	37	32	32	— 5
Geodom o	11350	400	390	390	—10
Getty R o	15100	$12	11⅝	11⅝	— ⅛
Getty w	29000	445	420	425	—20
Giant Bay o	1100	270	265	265	—10
Gibraltar	3100	$10½	10⅜	10⅜	
Glamis	8650	$8⅛	7⅞	8⅛	
Glen Adn o	3000	65	65	65	— 5
Glenayre	2500	$7½	7⅜	7½	
Goldcorp f	18570	$9¾	9½	9½	— ⅜
Gld Knight	o61700	$11⅜	10¾	11⅛	— ⅜
Gldn Nth o	1000	$8⅜	8⅜	8⅜	— ⅛
Gldn Rang o	500	50	50	50	+ 9
Gldn Rul o	5083	305	290	290	—20
Gldn Ter w	2000	11	11	11	+ 1
Goldnbel o	10300	$5	490	5	+ 5
Goldex o	1800	$5½	5½	5½	— ¼
Goldpost o	10000	196	195	195	— 5
Goldqst o	3077	115	110	115	+10
Grafton A f	2300	$14¾	14¾	14¾	
Granduc	2200	$5¾	5½	5½	— ⅛
Granges	56350	$13⅛	13	13	— ½
GL Forest	1076	$46	45½	46	+ ½
GL Group	3500	$21⅛	21	21	
GL Nickl o	4950	132	125	132	+12
Gt WLife 770	400	$25¾	25¾	25¾	+ ⅛
Gt W Lifeco	20595	$14⅝	14⅜	14⅜	
Greyhnd C	3000	$8½	8½	8½	
Greyhnd	975	$27⅞	27½	27⅞	+ ⅜
Growth I	1800	$13	12¾	12¾	— ⅛
Growth w	4200	120	115	120	+ 5
Gty Trsco	18800	$27¾	27½	27½	
Guar Trc p	157	$41	41	41	+ ½
Gordn MS f	4300	$8⅝	8½	8⅝	
Gord PA f	5200	$18⅝	18⅜	18½	
Gardn P w	31200	$7½	7⅜	7½	+ ⅛
Gulf Can	62513	$29¾	29	29¾	+ ¾
Gulf Can 1p	1367	475	470	470	— 5
Gulf Can w	496	$43	43	43	
Gulf Res or	107334	$23	22⅜	22¾	+ ⅜
Gulfstrm o	33844	65	65	65	
Gunnar G	o24300	205	185	205	+25
HERO o	1000	120	120	120	+ 5
HSK Mnrl o	2000	135	135	135	
Hale Res o	500	35	35	35	+ 4
Haley	4000	$7⅞	7⅞	7⅞	
H Group A	6680	$5¾	5½	5¾	+ ¼
Hmrsn C p	280	$26¼	26¼	26¼	— ⅛
Hmrsn C Bp	500	$26⅜	26⅜	26⅜	— ⅛
Hmrsn Pty	100	$11	11	11	+ ½
Hmrsn PA f	100	$11	11	11	+ ½
Hamond A f	1200	$5⅞	5¾	5⅞	
Harris A f	53600	$9½	9⅛	9¼	— ¼
Harris B	200	$9¼	9¼	9¼	— ¼
Hartco	500	450	450	450	
Hawker	500	$26⅜	26⅜	26⅜	
Hayes D	728	$11¾	11⅜	11¾	
HDS o	2000	400	400	400	
Heenan S o	1400	140	135	135	— 5
Hees Intl	139455	$24⅛	23¾	23⅞	— ⅛
Hees D p	500	$25	25	25	
Hees E p	1100	$24½	24¼	24½	+ ¼
Hees Intl w	3800	$13⅝	13½	13⅝	+ ⅜
Helix	1050	325	325	325	+ 5
Hemlo Gld	77941	$22½	22⅛	22⅜	— ¼
Highld o	6722	$7⅞	7⅝	7¾	— ⅛
Highrdg A o	4700	160	155	155	—10
Highwod o	2000	$5¾	5¾	5¾	
Hollingr I	3800	$10	10	10	
Home B of	8200	209	205	205	— 2
Hope Brok	3200	$7¾	7½	7½	— ⅜
Hope B w	2300	360	355	355	+10
Howdn DH	200	$53½	53½	53½	— ¼
HBay Mn s	1413	$9½	9¼	9⅜	+ ⅛
H Bay Co	39827	$23¼	22⅞	23¼	+ ½
HBC A p	4700	$19½	19⅜	19½	+ ⅛
HBC Hp	11900	$22⅝	22½	22⅝	+ ¼
Hydro Ex o	3016	170	165	165	+ 5

I J

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ISG Tec o	7000	325	320	320	— 5
ITL Ind	1000	490	490	490	—10
ITL 775 p	1300	$8	7¾	8	
ITT Can 1p	1400	$27⅛	26⅜	27⅛	+ ⅛
IU Intl	116	$25½	25½	25½	— ¼
Ican o	32400	130	125	125	— 5
Icor o	4500	85	85	85	
Imasco	146262	$35⅜	34¼	35⅛	+ 1
Imasco C p	7000	$25⅜	25⅜	25⅜	— ⅛
Imp Oil A	12458	$70⅜	70	70¼	— ¼
Inca o	500	200	200	200	
Inco	27237	$23⅝	23¼	23¼	— ¼
Inco 7.85	100	$21⅛	21⅛	21⅛	+ ⅛
Inco 10	1800	$27⅜	27⅜	27⅜	— ½
Indal	6550	$13⅞	13⅝	13⅝	+ ⅛
Inglis	3000	$21	21	21	+ 1
Inland Gas	1800	$14⅜	14⅜	14⅜	— ⅛
Inland G p	500	$12¼	12¼	12¼	— ⅜
Inlnd G 10p	200	$26	26	26	— ⅜
Innopac	1100	$9¾	9⅝	9⅝	— ⅛
Intensity o	12900	157	150	155	— 4
Inter-City	12214	$19¼	18⅞	19¼	+ ⅜
Inter C C p	2950	$34½	34¼	34¼	
Intrmetco	410	$9⅞	9⅞	9⅞	+ ⅛
IBM	1034	$223	222¾	222¾	+1¼
I Corona o	6400	$39	38¾	38¾	— ¼
I Cr 1996 w	500	$38½	38½	38½	— ½
Intl Lardr	6688	65	60	60	
I Pagurian	78000	264	256	256	— 7
I Platinm o	6500	345	330	340	+10
Intl Pottr	2067	150	150	150	
Intl Thom	263520	$13⅞	13¾	13⅞	
I Verifac o	7600	110	102	110	
Intpr Pipe	6580	$50¼	50½	50¼	+ ⅜
Inverness	3000	$5⅛	5⅛	5⅛	+ ⅛
Inverns 875	1300	$13¼	13¼	13¼	
Inv Grp	13250	$22¾	22½	22¾	+ ¼
Iona o	4300	240	235	235	—10
Ipsco	1411	$10¾	10½	10⅝	+ ⅛
Iron Bay T	11000	25	20	25	
Irwin Toy	z40	$8⅜	8⅜	8⅜	
Irwin Toy f	1060	$6½	6½	6½	— ⅛
Ivaco A f	40200	$15	14¾	14¾	— ⅛
Ivaco B	1400	$15¼	15¼	15¼	+ ⅛
Ivaco E p	100	$25¼	25¼	25¼	
Ivaco 2nd 1	850	$23⅜	23¼	23¼	— ⅛
Ivaco 2nd 2	4700	$23½	23¼	23¼	— ⅛
Ivaco 2nd 3	100	$26	26	26	— ¼
Ivaco 2nd 4	1100	$32¾	32½	32½	— ½
Ivaco w	3550	330	325	325	—25
JQ Res o	164200	130	115	125	+12
Jamie o	9000	45½	45½	45½	
Jannock	42200	$20½	19⅞	20⅜	+ ⅛
Jannock w	650	$66	66	66	+3¼
Jean Cout f	2475	$9⅜	9¼	9¼	+ ⅛
Jonpol	14300	285	260	270	—10
Journey f	1900	$9⅛	9⅛	9⅛	+ ⅛
Joutel o f	10000	46	44	44	— 2

K L

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Kam Kotia	18812	320	300	300	—20
Koufel G A	3500	$10¼	9⅞	9⅞	— ⅜
Koufel GB f	5100	$9¾	9⅝	9⅝	— ⅛
Koufel G w	400	160	160	160	
Keg Rest	650	325	325	325	+25
Keg A f	23649	145	135	145	+ 5
Kelsey H	970	$19	18¾	18¾	+ ⅜
Kerr Add	400	$22¾	22¾	22¾	+ ¼
K Anacon o	z266	75	75	75	
LSI Logic	4700	$5¼	5⅛	5⅛	
Labatt	55264	$25¾	25½	25¾	
Lac Mnrls	28000	$39⅝	39⅜	39⅝	— ⅛
Lacana	11000	$16½	16½	16½	— ½
Lacana dr	500	$14¾	14¾	14¾	— ¼
Laidlaw A	399750	$20½	20	20⅜	+ ⅜
Laidlw B f	434245	$19⅜	18⅞	19⅜	+ ⅜
Laidlaw F	1650	$57¾	57	57¾	— ½
Laidlaw G	54850	$26½	25¾	26¼	+ ½
Laidlaw w	37500	$20⅞	19¾	20¾	+ 1
Laidlw B w	246600	$5⅞	5⅜	5⅞	+ ½
Lambda o	8800	115	110	115	+ 5
Landmrk f	17400	138	135	135	— 1
Lanpar	200	320	320	320	— 5
Lariat OG	1000	140	140	140	+ 2
Laurasia o	2000	40	40	40	— 3
Laur Gr B	3600	$13⅞	13½	13¾	+ ¼
Laur Gr w	1000	475	465	465	—15
Laur Mutl p	1270	$27	26¾	26¾	
Lava Cap o	2500	33	32	33	+ 1
Lavalin	800	$11⅝	11½	11½	— ⅛
Lasn M Af	135250	$16⅜	15⅞	16¼	+ ¼
Leigh Inst	4340	$5⅝	5½	5⅝	+ ⅛
Leigh I p	3100	$28	28	28	
Lencourt o	3600	150	140	150	+10
Lenora o	1300	145	139	145	+ 7
Leons Frn	400	$25½	25½	25½	+ ¾
Levsque A f	1000	$7	7	7	— ¼
Levon o	14300	380	380	380	
Linamar	1920	$14	14	14	
Linear T	2100	$10¼	10⅛	10¼	+ ¼
Loblaw Co	17324	$15⅛	15	15⅛	+ ⅛
Lob Co pr	365	$30	29⅞	29⅞	— ⅜
Lob Co 3	3900	$25½	25½	25½	
Loewn Gr	67335	$7	6¾	7	+ ¼
Lwen Ondi	1500	$10¼	10¼	10¼	+ ¼
Lonvest	88450	$22½	21⅞	22	
Lonvest A	3400	$24¾	24⅝	24⅝	— ⅛
Lonvest w	4810	305	290	290	—20
Lumonics	4300	$11¼	10¾	11¼	+ ¼

M N

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
MDI Mobl	2034	$13¼	13	13	
MDS H A	500	$24½	24½	24½	
MDS B f	3500	$23½	23½	23½	+ ¼
MFC o	4025	$5½	5⅛	5½	+ ¼
MICC	2400	$16⅞	16¾	16⅞	+ ⅜
MICC A	2000	$25⅞	24⅞	24⅞	—⅝
MICC 8⅝	z800				
MVP Cap o	24620	223	212	223	+ 8
MVP C w	1600	130	130	130	— 7
Mackenzie	9000	$16	15¾	16	+ ¼
Mclan H X	63016	$19⅝	19⅜	19½	
Mcln HY f	900	$17⅞	17⅞	17⅞	
Macmilan	98073	$26¼	25¾	26	+ ¼
Mcmiln 221	400	$25½	25½	25½	+ ¼
Mcmiln 8 p	1250	$25¼	25¼	25¼	+ ⅜
Madelin o	32355	$11½	11⅛	11½	
Magna A f	6450	$24¾	24½	24⅝	— ¼
Magnetcs	7150	$8⅝	8¼	8⅝	+ ⅜
Manitoba p	17945	$26⅞	26¾	26¾	— ¼
Manville	2000	310	310	310	—10
Manridg o	4100	70	69	69	— 6
Mtg Life A	5000	$25½	25⅜	25½	
M Lf Gord	126	$34⅞	34⅞	34⅞	— ⅛
Mrtme Lf p	300	$25¼	25¼	25¼	+ ¼
Maritime f	3228	$15¾	15½	15¾	+ ¼
Martim A p	550	$8¾	8¾	8¾	
Mark Res	500	$13½	13½	13½	
Mark Rs w	8500	180	170	170	— 5
Mark Wrk f	3700	190	189	189	— 1
Mascot G o	23020	$14½	14	14½	+ ⅜
Mascot II w	2900	$12½	12¼	12½	+ ⅜
McAdam o	10500	175	171	171	— 4
McChip	1000	175	175	175	+ 9
McDonld	z15	$72⅞	72⅞	72⅞	
McFinley o	460	$7⅛	7⅛	7⅛	— ⅛
Melcor	925	$9	9	9	— ¼
Memotec o	10022	$30⅛	29⅞	30	+ ½
Memotc w	1050	$20¾	20¾	20¾	— ¼
Meridian	9600	405	390	390	—15
Meston o f	1500	$5½	5½	5½	+ ⅛
Meta C o	11000	85	80	85	+ 9
Metalore	600	$28¾	28¾	28¾	+ ¼
Mdind Dty	400	$13⅞	13⅞	13⅞	— ⅛
Minrl Res	3425	410	405	405	
Minorco p	300	$62	62	62	+ ¼
Minnova	1200	$23¼	23¼	23¼	— ¼
Mirtone	1500	140	130	140	+10
Mirtone A f	6300	129	115	115	—10
Mr Jax	3100	$14⅞	14⅜	14⅞	
Mitel Corp	13225	$6¼	6⅛	6⅛	— ⅛
Mitel 200 p	1600	$20¾	20½	20¾	
Moli o	3000	430	425	425	— 5
Moli A w	12300	155	146	155	+ 8
Molson A f	3701	$24⅜	24⅛	24⅛	— ¼
Molson B	1400	$24¾	24¾	24¾	— ¼
Monaco	900	475	470	470	—20
Moneta o	1000	335	335	335	
M City Bk	200	$17¾	17¾	17¾	— ⅜
M Trusco	13324	$14¼	14⅛	14⅛	— ⅛
M Trsco B	4000	$25⅛	25⅛	25⅛	— ⅛
Moore	170825	$34½	33⅞	34¼	+ ½
Morden H f	1800	$9	9	9	
Morgan F	1500	$14⅞	14⅞	14⅞	— ¼
Morgan	6000	315	305	305	
Morisn	300	$9⅜	9⅜	9⅜	
Mitibn F p	500	$17¼	17¼	17¼	+ ¼
Mitibn Nt	1000	$10⅜	10⅜	10⅜	
Mun Fin Af	7100	$9½	9¼	9½	+ ¼
Mun Fin p	700	$10½	10½	10½	
MF A w	700	216	215	215	— 1
Murphy	17000	$31	30½	30½	— ½
Muscocho	91550	490	475	485	— 5
Musto o	11700	265	260	260	—14
NSR Res o	3000	50	50	50	
Nabisco L	13100	$38	37¾	37¾	— ¼
Nat Bk Can	72378	$14⅜	14¼	14¼	— ⅛
Nat Bk 7	900	$26⅜	26	26⅜	+ ⅛
Nat Bk 8	700	$24¾	24¾	24¾	— ¼
Nat Bsns	6250	$19	18⅞	19	
Nat Pete o	5500	19	19	19	— 1
Nat Res	5800	75	75	75	— 3
Nat Sea	300	$21½	21¼	21½	+ ½
NSea Eau f	1200	$21	21	21	
Nt Vg Trco	6000	$24½	24	24½	+ ½
Nearctic o	3100	145	137	137	— 8
Nelson H o	5800	350	325	350	+15
Nelson H p	2500	380	380	380	
Neomar	1000	51	51	51	— 2
Nesbitt f	1100	$14⅛	14	14	— ¼
Nevada o	600	$10	10	10	— ⅜
NGld Scpt	o17550	85	81	85	
N Goliath o	6050	90	85	90	+ 5
N Hrding f	362	$9	9	9	— ⅛
N Kelor o	27000	60	57	59	— 1
N Provid o	2000	35	35	35	
N QRagin o	400	205	205	205	
Nfl CapA f	250	$12	12	12	
Nfld LP A	3400	$20¾	20½	20¾	
Nfld Tel 725	300	$18	18	18	
Newscop	16600	130	126	130	+ 2
Newtel Ent	2000	$17¾	17⅝	17⅝	
Noble M o	z200	48	48	48	
Noma A f	10680	$16⅞	16½	16⅝	— ⅛
Nor Acme o	6900	175	160	170	+10
Noramco o	6600	$9¾	9⅝	9¾	— ¼
Noramco w	2550	395	385	385	—15
Noranda	139080	$28¼	27½	28¼	+ ⅜
Nor 9½	286	$99	99	99	+ 1
Nornda B p	3150	$29	28½	28¾	+ ⅛
Nornda C p	21300	$35⅜	34¾	35¼	+ 1
Norcen	4700	$26½	26¼	26⅜	— ⅛
Norcn ord f	1001	$23⅞	23⅜	23⅜	
Norcn 7¾	3750	$30⅜	30⅛	30¼	
Norcn 8.12	600	$26⅛	26	26⅛	+ ⅛
Normic A f	500	$6⅛	6	6⅛	
NC Oils	1360	$17¼	17	17¼	
NCO 3 p	z1	$25⅞	25⅞	25⅞	
NCO 6 p	1700	$21⅛	21	21⅛	
NCO 7p	2000	$22	22	22	
Northair o	12700	265	260	265	+10
NCan M o	500	195	195	195	
NDynsty o	10000	140	135	135	— 2
Nor Tel	29566	$28⅜	28⅛	28½	+ ½
Northgat	11500	$9⅞	9⅝	9¾	— ¼
Nthgat w	3350	325	320	320	—10
Nthlnd O o	4500	21	21	21	
Nthmber o	12033	163	150	163	+13
Nva AltA f	439177	$9	8¾	8¾	— ¼
Nova H p	200	$24¼	24¼	24¼	
Nova K p	8000	$26⅜	26⅛	26¼	— ⅛
Nova L p	1400	$27	27	27	
Nova N p	100	$27	27	27	+ ⅜
Nova O p	200	$26	26	26	
N Beauc o	42000	58	55	55	— 2
Novamin w	4550	100	100	100	
Noverco	6640	$12¼	12⅛	12⅛	— ⅛
Nowsco W	268449	$19¼	19	19⅛	— ¼
Nu-West	20554	38	36	38	
NuWst sp	A17979	34	32	34	+ 1
NuWst sp	B 8050	33	32	32	+ ½
Nufort R o	3500	35	32	32	— 2
Nuinsco o	8800	415	410	415	+ 5
Numac	6900	$10⅞	10⅝	10⅝	— ⅛

O P

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
OE Inc	500	$12½	12½	12½	
Oakwood	1025	315	305	305	+15
Oakwd A f	4500	175	170	170	
Oakwd A p	300	$6	6	6	— ¼
Oakwd C p	100	205	205	205	
Oakwd D p	175	330	330	330	—30
Ocelot B f	10000	$5⅜	5⅜	5⅜	+ ¼
Old Canada	800	206	206	206	
Omega Hyd	2150	$8⅛	7¾	8	— ⅛
Onex C f	53700	$16½	16⅛	16⅜	+ ⅜
ONP f	3455	$10¾	10⅝	10⅝	— ¼
Onitap o	13000	55	53	53	+ 3
Onyx Pete	500	345	345	345	+10
Opawica o	4500	240	235	240	+10
Orbit	109186	155	140	150	
Orbit 2 p	3600	$11	10¾	11	+ ¼
Orca o	23700	26	24	26	+ 2
Orofino o	39122	120	115	116	— 2
Oshawa A f	11811	$22¼	21¼	22	+ ⅜
Osisko o	20000	43	41½	41½	— ½
Oxf Prop	2700	193	192	192	— 3
PCL Indust	4300	$8¼	8⅛	8¼	+ ⅛
Pac Aqua o	27300	260	250	258	— 7
Pac Nat A f	1500	295	295	295	+ 7
Pac Nat A w	500	55	55	55	— 3
Pac NthA f	930	$23	22¾	23	+ ¼
Pac TrOc o	113800	425	390	410	+25
Pac W Airln	54385	$25¼	24½	25¼	+ ½
PWstrn A p	200	$26⅜	26⅜	26⅜	— ⅛
Patco Fin	2800	$9¾	9¾	9¾	
Pagcorp A f	3248	$5½	5½	5½	— ¼
Pgurin A f	43400	$14½	14⅛	14½	+ ¼
Paloma P	2600	435	425	425	
Pamorex o	1700	175	165	165	— 5
Pamorex w	3500	55	55	55	
Pamour	30000	$14	14	14	
Pan Amr o	6200	190	184	190	+10
PanCan P	6500	$33¼	33	33	— ¼
Pancontl	10601	$6⅛	6	6	
Panforma	100	440	440	440	—10
Paperbd	2000	$14¾	14½	14¾	+ ⅜
Parmt FA f	8300	495	495	495	
Parkland	3300	$10¼	9⅞	9⅞	— ¼
Parquet o	1111	27	27	27	— 1
Pe Ben O	z300	95	95	95	
Peerless	4750	$8¾	8¼	8¾	+ ¾
Pega Cap o	2000	70	68	70	+ 4
Pegasus	39800	$22⅜	22⅛	22⅜	— ¼
Pegasus w	35000	305	295	305	+ 5
Pmbrtn A f	18300	$10	9⅞	10	+ ¼
Penn Wst o	3000	100	100	100	—10
Pennant o	17133	33	33	33	— 1
Penningtn	3000	$24	23	24	+ 1
PJewl A f	28800	$13⅞	13¾	13⅞	+ ⅜
P Jewl w	5900	480	460	480	+10
Peter Mlr o	5000	165	165	165	— 5
Petromet o	39400	310	310	310	+ 5
Petro Sun p	100	285	285	285	
Phoni Oil	750	465	455	455	—10
Photo Eng	100	$34½	34½	34½	
Pine Point	22110	$13	13	13	+ ¼
Pioner M o	36428	$11½	10⅞	11⅛	+ ⅜
Place Res	A12400	135	130	135	+10
Placer	133670	$19¼	19	19¼	
Placer 88	w36877	$11¼	10¾	11¼	
Plsti Fab	200	$5	5	5	+10
Plexus o	9600	430	420	420	—10
Poco Pete	6475	$16	15⅞	15⅞	— ⅛
Poco D p	3250	$19	19	19	+ ¼
Poco Pet w	5700	$8½	8⅜	8⅜	
Potash Co p	5600	$12	12	12	
Powr Cor f	48004	$16¾	16⅜	16⅝	— ⅛
Pow C 2.375	200	$45½	45½	45½	— ½
Powr C 1p	6000	$50	49¾	50	
Pwr Ex o	113900	137	130	135	+ 5
Pwr Ex w	87500	35	33	35	+ 2
Pwr Ex B	w15500	40	33	40	+ 6
Powr Fin	2700	$20⅜	20	20¼	+ ⅛
Praxis Tec	74225	435	350	375	—40
Precamb	2000	355	355	355	
Premdor f	10300	$7⅞	7¼	7⅞	+ ⅛
Princpl A f	1550	145	140	140	
Pronto E o	15400	410	410	410	
Provigo	2700	$12	11⅞	12	
Pure Gld o	6000	73	70	70	— 5

Q R

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Que Sturg o	3700	$6	5⅞	6	+ ⅛
Que Tel	500	$14⅜	14⅜	14⅜	+ ⅜
Quebecor A	3000	$18¾	18¾	18¾	— ¼
Q Street	200	$7⅜	7⅜	7⅜	— ⅛
Queenstak	2000	167	167	167	+ 3
Quenstn o	7000	215	210	210	— 5
Qintra B o	4000	130	125	125	— 6
RY Fin p	1000	$26	25⅞	26	+ ¼
Rnchm A f	1160	$8¾	8¾	8¾	+ ⅛
Rnchmn p	900	$26¾	26⅜	26½	— ⅜
Ranger	27500	$7½	7¼	7¼	— ⅛
Rayrock f	10190	$12⅛	11⅞	12	+ ⅛
Rea Gld o	114925	$5¼	485	5	— ⅛
Redpath	5800	$13¼	13⅛	13¼	+ ⅛
Redstone o	2000	53	52	53	+3½
ReedSt 1 Sp	1954	$33¾	33	33½	+ ½
Regional o	2700	330	330	330	
Renisanc	3058	$22½	21⅞	22	— ⅜
Repap f	27250	$14½	14⅜	14⅜	— ¼
Res Captl	62000	$15	14½	15	
Res Captl	w19300	$7⅛	6¾	7⅛	+ ¼
Revlstk A f	500	445	445	445	
Revn Prp A	1082	365	365	365	+20
Revnu B f	6543	310	310	310	—10
Rio Algom	2947	$21	20¾	20¾	
Rio Alto o	6500	110	110	110	
Robin Int	600	475	460	465	—10
Roddy f	3200	420	415	420	
Rogers B f	23060	$21⅞	21⅛	21⅛	— ¾
Rogers p	2200	$34⅝	34¼	34¼	— ½
Roman	1040	$15¾	15½	15½	— ⅜
Rothman	350	$79¾	79¼	79¼	
Rouyn R o	9974	420	405	410	—15
Roxmark o	24500	28	28	28	
Royal Bnk	79608	$33½	33⅛	33¼	+ ⅜
Ry Bk 1.88	2300	$24⅛	24⅛	24⅛	
Ry Bk 2.75	5300	$31⅝	31¼	31½	+ ¼
Ry Bk 1.45	7700	$18½	18¼	18¼	
Ry Bk w	23300	245	225	235	+10
Ryl Gld o	9000	78	78	78	
RyTrco A	136790	$17¼	16⅞	17⅛	— ⅛
Ry Trco B p	200	$96	96	96	+ 3
RyTrco C p	175	$27	27	27	+ ⅛
RyTrco F p	1100	$100	100	100	
RyTrco G p	600	$25½	25⅜	25½	
RyTrco M p	150	$24¾	24¾	24¾	
Rovex	95425	$5⅛	5	5⅛	
Rovex A	900	$8	8	8	+ ¼
Rovex B p	60000	$18	18	18	— ¼
Rovex C p	2300	$20	20	20	+ ½
Rovex w	4900	325	325	325	+ 5

S T

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
SM Photo o	200	135	135	135	
SDC Svd o	4975	110	105	105	— 5
SHL Systm	4692	$28¼	26½	26½	—1½
SNC A f	1000	$13¼	13¼	13¼	+ ¼
St Andrw o	7300	$6⅛	6	6⅛	+ ⅛
St Clair Af	9500	$9½	9½	9½	
STL CemA f	2250	$26¾	26⅝	26⅝	+ ⅛
Samuel M T	700	$15	15	15	
Sandwell A	200	$6	6	6	
Santa M o	5500	26	26	26	— 1
Saskoil	1650	$7⅜	7¼	7¼	
Saskoil A p	1920	$10⅛	10	10	— ⅛
Savnor Var	2900	190	185	190	+ 5
Scarboro o	17000	14	14	14	
Sce Inv Af	300	$16⅛	16⅛	16⅛	
Sceptre R	2630	470	465	470	— 5
Scptr R 7	1000	$17¼	17¼	17¼	— ¼
Scintilor o	266050	390	275	365	+90
Scintrex	1600	$8⅜	8¼	8¼	— ¼
Scot Paper	400	$19⅞	19⅞	19⅞	+ ¼
Scot York	700	425	410	410	—15
Scotts f	1560	$11½	11⅜	11½	+ ⅛
Scotts C	2600	$12	11⅞	12	+ ⅜
Sebrght E o	3550	360	355	355	—15
Seabrt E w	2250	225	221	221	— 4
Sebrt R Ao	17614	$9⅜	9⅜	9⅜	— ⅛
Sebrt R w	1000	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅛
Seagram	58179	$104¼	102¾	104	+ 1
Sears Can	12100	$11⅜	11⅛	11⅛	
Selkirk A f	5200	$19¼	19	19	— ¼
Selkirk w	7400	320	310	310	—25
Semi Tec o	29000	68	66	68	+ 1
Semi Tec	w24000	16	15½	15½	— ½
ShowC B f	1200	$24	24	24	
Show Ind	1900	$11¾	11¾	11¾	+ ¼
Shell Can	38971	$46¾	46⅛	46¾	+ ¾
Sheperd P	200	$14⅛	14	14	— ¼
Sherrgold	5501	$6⅛	5⅞	5⅞	— ⅛
Sherrgold w	500	400	400	400	
Sherritt	6100	$5¾	5½	5¾	+ ¼
Sienna o	1000	40	40	40	
Sigma	100	$18¾	18¾	18¾	— ⅛
Signtech	1990	$10⅛	10	10	— ¼
Sikaman o	17000	$7	6¾	6¾	— ⅛
Silcorp A f	100	$18⅜	18⅜	18⅜	
Silversid o	13000	190	185	190	
Silverton	4000	200	195	200	
Simco Eri	2200	$12½	12½	12½	
Slocan F	1400	$11¾	11¾	11¾	— ¼
Socnav A f	1050	$7	7	7	
Socanav w	1000	315	315	315	—10
S Louvem o	2500	190	190	190	
Sonora o	6100	$9	8¾	9	+ ⅛
Southam	163758	$22⅜	21⅞	21⅞	— ¼
Spar Aero f	6300	$19½	19¼	19¼	— ⅜
Sparton o	14000	21	21	21	
Std Trstco	500	$37⅝	37⅝	37⅝	— ⅛
S Trstco p	100	$20⅞	20⅞	20⅞	
Starrex o	4050	380	370	380	+ 5
States Ex	o18000	42	35	42	+ 2
Steep R	420	315	315	315	+15
Stinbg 5¼	z30	$79¾	79¾	79¾	
Stelco A	40697	$24¼	24	24⅛	— ⅛
Stelco C p	1750	$24⅞	24¼	24¾	
Stelco D p	3500	$26	25¾	25¾	— ⅜
Stelco E p	500	$27½	27½	27½	— ⅞
Sterivet	600	410	410	410	—15
Stewart lk	o14200	270	260	260	— 5
Stewart w	18300	230	220	220	+ 5
Strhcona	600	56	56	56	— 4
Strathfld p	1400	$10⅞	10⅞	10⅞	— ⅛
Strathn A f	9000	115	110	115	+ 5
Stroud o	4000	70	70	70	
Stroud r	2000	½	½	½	
Sud Cont o	1000	265	265	265	+20
Sulivan	7280	$6½	6½	6½	
Summit R	100	$13	13	13	
Sun Ice Ltd	2300	$7¼	6¾	7¼	+ ½
Sunburst o	2000	22	22	22	
Suncor pr	625	$25	25	25	
Synex Intl o	1000	450	450	450	
Syngold o	4600	385	380	385	— 5
T H Res	4000	68	68	68	+ 1
TIETel	500	410	410	410	
Toro Ind	6000	125	125	125	
Torxien o	11400	250	230	235	—30
Teck Cor A	1580	$29⅜	29	29⅜	
Teck B f	57962	$30¼	29¾	30¼	+ ½
Teck E p	300	$26½	26½	26½	
Tecsyn f	54000	$7⅜	7⅜	7⅜	— ⅛
Tee Comm o	3200	$6⅛	6⅛	6⅛	— ⅛
TelMet B f	400	$29¾	29⅜	29⅜	— ⅛
Tmedia A f	650	$6⅜	6¼	6⅜	+ ¼
Temagmi	10000	20	20	20	
Tembec A	1170	$7½	7⅜	7⅜	— ⅜
Terato o	5000	14	13	14	+ 2
Terra Mn o	17951	245	240	245	+10
Terramar o	4500	101	101	101	
Teratech o	10000	34	33	34	
Tex Can	9334	$36	35⅞	36	+ ⅛
Thom N A	23700	$33½	33⅛	33⅛	— ⅜
Thom N pr	100	$46¾	46¾	46¾	
Tiber	500	375	375	375	+10
Time Air	300	$10¼	10¼	10¼	
Timinco	2000	445	430	430	—20
Tiverton o	11500	38	38	38	— 2
Tombill A	1350	255	250	250	+10
Tor Cal o	4000	44	44	44	+ 1
Toromont	3000	$8½	8¼	8½	+ ⅛
Tor Dm Bk	70157	$29½	29	29½	+ ½
TD Bk 1.835	100	$24¼	24¼	24¼	+ ⅛
TD Bk 2.375	200	$25¾	25¾	25¾	+ ⅛
Tor Sun	1840	$20¼	19¾	20¼	+ ⅛
Torstar B f	19674	$31⅛	30¾	31	+ ¼
Torstar 170	7900	$62	62	62	
Totl Eriksn	200	480	480	480	—10
Total Pet	3200	$27½	27	27	— ⅜
Total PA p	350	$44⅞	44¾	44⅞	— ⅜
Trader R o	7700	280	270	270	
Traders A	152537	$66½	63½	66½	+2½
Trade 4½ p	800	$54¼	53⅛	54¼	+2⅛
Trade 7½ p	z5	$44⅞	44⅞	44⅞	
TrC Glas w	600	35	35	35	— 3
Trans Dom	5000	145	145	145	+10
Trns Mt	400	$16⅛	16	16⅛	— ¼
TrAlt R pB	12500	$25⅛	25	25	— ⅛
TrnAlta UA	17063	$29⅝	29⅜	29⅝	+ ¼
TrAlt 14.25	1000	$26¾	26¾	26¾	+ ⅛
TrAlt 9	1775	$26¾	26¾	26¾	
TrAlt 8.40	1100	$26⅜	26⅜	26⅜	
TrAlta 7.20	900	$25⅝	25½	25½	+ ¼
TrAlta 7.08	500	$25⅜	25⅜	25⅜	+ ⅛
TrAlt w	500	$7½	7⅜	7⅜	
TrCan PL	127183	$17⅝	17¼	17¼	— ⅛
TrP 2.80 p	625	$36¼	36¼	36¼	+ ½
TrP 1st E	100	$52½	52½	52½	— ⅜
TrP 1st I	300	$50¼	50¼	50¼	— ¼
TrP 1st J	200	$50½	50½	50½	— ½
TrP w	4850	345	335	335	— 5
Transit Fin	700	$10⅛	10	10	— ⅛
Trpac Res	o48500	31	28	31	+ 7
Treats o	1000	125	119	119	
Tree Island	200	$12	12	12	+ ⅛
Tri Line	1000	$6¼	6¼	6¼	
Tri Line w	500	13	13	13	
Tri Pwr o	6000	22	20	20	
Tridel Ent	760	$13⅜	13⅜	13⅜	
Trident f	250	$10½	10¼	10½	+ ¼
Trillium o	500	350	350	350	
Trilogy	3650	115	114	115	+ 5
Trilon A	32550	$20	19⅜	20	
Trilon Fin I	198	$24¼	24¼	24¼	— ⅛
Trlon Fin II	3975	$24¾	24½	24¾	+ ½
Trilon A w	1200	$14⅜	14⅛	14⅛	— ⅛
Trimac	7955	480	470	480	+ 5
Trinity Res	7000	85	81	85	+ 4
Triton I	1000	305	305	305	
Trizec A f	2700	$33¼	32¾	33	+ ¼
Trizec 3 p	300020	$10	10	10	
Trizec 4 p	600	$25⅝	25⅝	25⅝	
Trizec 6 p	2600	$25	24¾	24⅞	
Tru-Wall	200	$13½	13½	13½	+ ½
Tudor o	4000	400	365	400	+40
Turbo	36500	99	98	99	+ 2
Twin RB f	z9	165	165	165	

U V

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
UAP A f	z50	$16¼	16¼	16¼	
Ulster P o	11715	270	265	266	— 5
Ultmr C 1p	400	$26½	26½	26½	— ¼
Ultmar plc	1750	$5¾	5⅝	5¾	+ ½
Unican A	100	$12½	12½	12½	
Unican B f	100	$11⅛	11⅛	11⅛	— ⅛
Unicorp A	f61149	$9	8¾	8⅞	
Unicorp 117	1850	$12¾	12⅜	12¾	+ ⅜
Unigsco B f	400	$5¼	5¼	5¼	
Unigsco 2 p	300	$10	10	10	
Un Carbid	610	$17⅞	17⅞	17⅞	+ ⅛
U Entprise	1729	$12⅛	12	12	
UGas 5½	100	$36	36	36	— ¼
UGas 6 pr	z28	$35½	35½	35½	
U Gas 1438	300	$21¼	21	21	
U Canso	z28	116	116	116	
U Keno	2830	$14	13¾	13⅞	
Un Reef o	19250	276	270	270	—10
U Siscoe	7365	$7¼	7	7	— ⅛
US Prc Mo	3300	285	270	270	
US Steel 1p	5250	$25⅜	25¼	25¼	— ¼
Un Tri Star	468	270	270	270	— 1
VS Serv	300	$18	17¾	17¾	
Value Inv	2300	$10⅜	10	10⅜	+ ⅛
Value p	200	$26¼	26¼	26¼	— ¼
Value w	3800	230	225	225	
Varity C	7588	290	290	290	— 1
Varity w	792	71	71	71	+ 1
Vedron o	16098	350	340	350	
Verstl A f	12700	77	75	75	— 2
Verstl Cl B	9000	67	67	67	
Verstl 2625	105	425	425	425	+ 5
Verstl w	3500	17	17	17	— 1
V Hom Af	1450	$8¾	8¾	8¾	— ⅛
Vicery R o	49200	$20⅛	19¾	20⅛	+ ⅜
Videotrn f	400	$16	16	16	+ ¼
Viner A f	10500	$5	495	5	+ 5
Vior Minr	o15100	265	255	255	— 7
Visway	200	$6	6	6	

W X

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Waddy o	200	195	195	195	
Wafrbord f	5527	$17⅜	17¼	17¼	— ⅛
Wajax A	2600	$14¾	14¾	14¾	— ¼
Walwyn	200	$7⅛	7⅛	7⅛	— ⅛
Wrdair A f	2350	$15¼	15	15¼	+ ¼
Wrdair B	z50	$16⅜	16⅜	16⅜	
Wardair	250	$34¾	34¼	34¼	—1¼
Warren o	5100	65	65	65	
Warington	6000	60	58	58	— 4
Weldwod	8314	$18½	17¾	18⅜	+1⅜
Werner D	1900	405	400	405	
Wst Frasr	25350	$29	29	29	
Westar A p	650	$10⅛	9¾	9¾	— ¼
Wcoast T	14371	$18½	18¼	18⅜	+ ⅛
Wstrn Gld o	300	$9¼	9¼	9¼	+ ¼
Westfield	2222	290	275	285	+20
Westfort o	76600	32	30	32	+ 2
Westley o	13300	70	55	70	+10
Westmin	2600	$11⅝	11⅜	11⅝	+ ⅜
Westmin p	5550	$24⅛	24	24	— ¼
Weston	4130	$42	40¾	42	+1½
Wstn p	200	$25⅜	25¾	25¾	— ⅛
Wharf	55400	$5½	5⅜	5½	+ ⅛
Wharf p	4000	$25	25	25	
Wharf w	3800	340	325	325	—10
Whim Crk o	1200	$8⅜	8⅜	8⅜	+ ⅜
Whonok A f	25588	$8	7⅝	7¾	+ ⅛
Whonok 1 p	2400	$8⅜	8	8⅜	+ ⅛
Wilco o	4000	52	50	50	— 2
Winpak	3000	$14⅜	14⅛	14⅜	+ ¼
Woodwd A	5575	$6¼	6⅛	6¼	+ ⅛
WEqite A f	1500	$9⅞	9⅞	9⅞	— ⅛
WEqu II w	3000	200	195	200	+10
X Col o	13500	58	55	58	+ 4
Xerox Can	385	$25¼	25¼	25¼	
Ykshire 185	500	$20	20	20	
Zavitz	5000	75	70	75	+10

Traded With Acc. Int.

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Oxf Prop d	53000	$83¾	83½	83¾	
Sceptre R u	190	$292	292	292	+ 2
Wstrn Cor u	230	$170	170	170	

Partially Paid Shares

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A Barik r	600	$19	17½	19	+1¾
B Corp r	19250	$12½	12	12⅜	+ ⅜
British G r	8585	$38	37¾	37¾	— ½
Brit Air r	1865	$33	32½	32½	— ½
Ficnbr def	16200	385	380	385	+ 5
Flet CCan	r28700	$11⅜	11½	11⅜	
Privatzn r	23850	$7⅜	7¼	7¼	
Privatzn w	34300	70	64	66	+ 2
RY Fin r	2700	$11¾	11½	11¾	+ ¼

Partnership Units

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Lehndorff	23000	$5¾	5¾	5¾	— ¼
Ry Lepag u	1100	$25	24½	24½	— ½
Ry Lepag w	4900	103	100	100	— 8

Resale Restricted Trust Units

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
C Income u	6300	$9¾	9½	9¾	— ¼
Cincm 86 u	14718	$9¾	9½	9½	— ⅛
Cincm 87 u	4643	$9⅞	9⅞	9⅞	— ⅛
C Trust un	665	$8¾	8¾	8¾	
Enrpls Fd u	1600	$11⅝	11½	11½	+ ¼
FirstPr Tr u	4800	$20¼	20	20¼	+ ¼
Gord Int u	1260	$9	8¾	8¾	— ¼
Rnb Gold	U11000	48	48	48	+ 4
RT Enrgy u	6650	$10⅞	10⅝	10⅝	— ⅛

Traded In US Funds

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
BCE	3500	$31¾	31¾	31¾	+ ½
Bow Vly 200	2400	$23	22¾	22¾	— ¼
C Bath 525	1500	$52¼	52	52	
Inter City	1700	$14¼	14¼	14¼	+ ¼
IBM	500	$168¼	168¼	168¼	+1⅜
Nat Bk 6	400	$29¼	29¼	29¼	+ ¼
Osbn Chap	o13000	$5¼	475	5¼	+ ¼
PBech B of	225	450	450	450	
Ranger p	430	$26¼	26¼	26¼	— ¼
RyTrco D p	1600	$26½	26½	26½	— ¼
Tex Can	900	$27⅛	27⅛	27⅛	+ ⅛

FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS

MEMBERS
AGF Group
Amer Grth 8.99
Cdn Gs Enr 10.62
Cdn SecGth 10.02
Cdn Trustd 4.83
Corp Inv 12.79
Crp Inv Stk 9.96
Global 10.05
GreenL (Cdn) 6.53
GreenL (US) 6.19
Grth Eqty 11.71
HiTech 14.85
Japan 5.93
nMMF 8.00 10.00
Optn Eqty 4.59
Pfd Inc 10.32
Special 5.38
Advantage 11.50
ALL-CANADIAN
Compound 17.06
Dividend 13.43
Natural Res 6.45
Revenue Gth 3.65
Univest 7.09
Allied Captl Mgmt.
nCanadian 6.12
nDividend 4.98
nIncome 5.69
nInternt'l Cdn 7.77
nInternt'l U.S. 5.84
nMMF (7.03) 5.00
A.M.D
Am Bl Chip 12.30
CD Bl Chip 12.00
Dividend 9.95
Fix Inc. 10.01
MMF 7.63 10.00
US MMF 6.13 1.00
Resc Can. 13.14
nAssoc. Inv. 7.45
Bolton Tremblay
Cda Cum 16.89
Intern't 8.82
vMny Fd 7.54 1.00
Pfd. Income 10.97
Pld. Rsces 13.11
Taurus 6.19
Calvin Bullock
CIF 7.74
American 9.38
Dividend 10.56
Growth 2.60
Income 7.87
Canada Trust
vnCTNAF 30.69
vnEquity 59.69
vnIncome 9.76
CGF Group
Internatn'l 10.15
Fund 4000 6.76
Venture Fnd 4.32
Chou Assoc Mgt
vAssociates 26.82
vRRSP 11.44
Confed Group
Dolph Eqty 9.83
vDolph Mtge 5.10
CT Invest Counsel
Everest Bn 10.19
Ev Spec Eq 13.25
nE-S Trm 7.82 10.05
Cundill Group
Security 15.25
Value 13.53
Desjardins Group
vnActions 19.70
vnHypo 4.41
vnIntern'l 20.77
vnOblig 4.59
vnEquilibre 10.27
Dynamic Group
vnAll Dyn IV 4.81
vnDynAmCn 10.11
vnDynAm US 7.54
vnDyCdn 15.12
vnDy D. Div 5.26
vnDyn Income 5.65
vnDy Global 5.81
vnDynPrec Met 1.41
vMgd P'folio 6.75
vnSav'gs (7.25) 10.00
Eaton Group
Viking Cdn 16.73
Viking Com 14.90
Viking Div 7.84
Viking Gth 19.04
Viking Inc 4.23
Viking Int 19.46
V MMF 7.09 10.00
E-P Mon 7.88 1.00
nFirst CdnM 11.34
First City Funds
Growth 5.30
Income 4.94
vReal 5.51
Fonds SNF
vQuebecoise 11.10
vEquilibree 11.36
Future Fund Shares
nFood Fund 6.90
nGolden Fund 8.50
nLife Fund 6.62
nSilver Fund 5.59
nTechno Fund 5.06
nValue Fund 6.20
Galcor Group
vMortgage 10.14
vRealty Gwth 11.34
Global Strategy
Corp Shares 19.57
Fund Units 18.31
Amercas Cdn 11.21
Europe Cdn 10.48
Fr Est Cdn 11.43
Guaranty Trust Gr
vnInv Equity 6.59
vnInv Income 4.72
vnMortgage 10.47
vnProp Fnd 92.10
Guardian Group
vCanada 6.91
vEnterprise 1.43
vGrth Fund 21.25
vNorth Amer 6.23
vPfd. Div.(7.77) 9.53
St Mny (7.60) 10.15
vStrat Inc 10.04
vWorld Eqty 5.02
Gdn AmerSec USF
Cash (6.21) 9.73
vElectronic 11.21
Fully Mgd 10.39
vLifestyle 11.06
HUME GR.
vnHume Fnd 14.05
vnHume RRSP 13.42
Investors Group
vBond 4.34
vCdn Equity 6.78
vDividend 9.21
vGlobal 6.13
vGrowth 10.47
vIntern'l 15.42
vJapn 15.71
vMMF (6.85) 1.00
vMtge 5.04
vMutual 9.04
vProv Stk 12.93
vReal Prop 5.25
vRetiremnt 24.11
vSumma 5.25
Heward Gr.
v JH FdLtd 9.00
v JH JHAmer Cdn 8.74
v JH Amer US 6.55
vnLotus Fund 12.90
MER Group
vEquity 16.49
vGrowth 13.63
vnMMF (5.55) 10.00
Montreal Trust Gr.
vnDividend 9.99
vnEqty 29.91
vnIncome 8.45
vnInternatl 32.33
vnMtge 10.09
Morgan Trust
vDividend 5.95
vGrowth 12.98
vIncome 11.83
vResource 8.29
vWorldwide 16.74
vMult. Opp. Fd. 3.76
Mutual Group
Amerifund 13.01
Diversifd 25 12.56
Diversifd 40 13.62
Diversifd 55 13.91
Dividend 10.26
Equifund 15.00
nMMF (6.79) 1.00
MYW Inv Funds
Cdn Growth 10.27
Cdn Balanc 10.13
N Am Grth 10.35
yNoram Conv 13.01
vOne DecisnFd 11.54
Ont. Teachers Gr.
vnAggressive 12.63
vnBalanced 11.52
vnDiversifd 12.45
vnFixVal 7.10 10.00
vnMtge 11.50
vOptiml Cdn 7.55
Pagebrook RF 9.20
Principal Group
vBond 3.23
vCdn Mutl 6.93
vCollective 21.14
vEquity 7.62
vGrowth 8.86
vSpeci. 8.06
vVenture 12.52
vWorld Inc 10.00
Prudential Group
Dividend 5.32
Growth 9.93
Income 5.31
nMMF 7.62 10.00
vPtnm Hlth Sci 16.76
Robin Budden Gr.
vnCapital Fd 8.39
vnIncome Fd 5.79
Realgrowth Fds
vActive Inc. 9.07
vA.Trend (US) 6.91
vCdn Equity 17.74
vRen Can B+B 5.05
Royal Trust Gr.
vnAmerican 25.63
vnBonds 9.22
vnCanadian 35.97
vnEnergy 8.56
vGovt Bond In 9.33
vnJapanese 24.72
vnMortgage 10.52
vnPreferred 9.90
vnAdv.-Inc 10.00
vnAdv.-Bal 10.52
vnAdv.-Gwth 10.99
Royfund Group
nEquity 22.38
nBond Fund 5.28
nMMF (6.87) 10.00
Saxon Group
nBalanced 11.41
nSmall Cap 12.51
nStock 11.04
nWorld Gwth 13.74
Sceptre Funds
vnBalanced 11.91
vnCap Protect 11.01
vnEquity 12.36
vnInt'l 13.18
Scotia Funds
Income 9.91
Stock Bond 10.23
Sentinel
Cda Bond 9.69
Cda Equity 11.56
vGlobal 11.09
nMMF (7.51) 10.00
vSterling Mtge 5.14
vTD GrnL Mtge 10.46
Templeton Grp
Temp Gr Cdn 19.82
Temp Gr USF 14.90
Temp Cdn 6.48
Trimark Group
Trimark 13.98
Trimark Cdn 11.94
Interest 7.15 10.00
20-20 Group Fin
vCdn ConvDeb 10.07
vCdn ConvPfd 10.60
vSunset 13.02
vUnivAve Gth 14.59
Waltaine Funds
xdvnBalanc 10.59
nPfd. Inc. 9.62
nConv. Ped. 10.03
Walwyn Group
nBond 10.29
nCdn Equity 11.51
nInterntl US 9.43
nInternatl Cd 12.58
nMMF (–) 10.00
nPreferred 10.71
nOption 10.21
nVenture 12.21
NON-MEMBERS
vnAltamira 6.40
vnC-Anaes 11.32
Can Nat Res 6.23
Capital Gwth 9.67
nCapstone 7.06
Co-op Trust Group
vnGrowth 15.05
vnIncome 9.58
CSA MGMT Gr.
vGoldfund 7.02
vGoldtrust 8.77
vDisc RRSP 88.06
Dixon, Krog Gr.
D K Ent. 17.33
D K Amn 24.77
Heritage 4.68
vDomequity 12.56
vEthical Gwth 5.61
vFiscon Fd 9.95
vGyro Equity 14.75
vHall Bond 10.73
Harvard 10.97
Industrial Gr.
CS Mgt (7.23) 10.00
Indust Am 9.00
Indus Div 11.67
Indust Eq 22.53
Indust Global 6.72
Indust Gwth 15.22
Indust Hor 5.06
Indust Inc 10.05
Indust Pens 6.31
Mack Eq 2.72
Mack Mtge 1.19
vMar Equity 6.17
vMarlboro 9.12
Md Mgmt Fd
vnCMAIF 28.10
vnMD Grth 18.25
vnPerpetl Gr. 11.18
vnPerp G. II 8.89
nNatrusco 8.41
NW Group
vCanadn 10.45
vEquity 14.68
NW Trust Eq 21.47
Pacific Group
Growth 7.89
Ret Bal. 5.15
US Growth 5.67
PHN Group
vBond 9.03
vCanadian 20.20
vDiv Inc 14.86
vFund 29.95
vPooled 47.28
vRRSP 57.34
vVintage Fd 12.82
vMMF 7.40 10.00
PMF Mgt. Ltd.
nPension 8.08
nXanadu Fd 6.98
Pret et Revenu Gr
vAmerican 32.82
vCanadian 11.59
vFonds H 5.24
vRetraite 20.69
Sagit Group
vCam. Gth 8.14
vCam. Res. 3.40
vCam. Bal. 6.35
vTns. Can. Eq. 7.93
vTrans B 86.40
vTrans C 14.99
vSynchrovest 8.04
Timvest Funds
vAmerican 6.19
vBond 10.33
vDiversfd 5.75
vGrowth 9.84
vIncome 10.67
vMMF 6.55 10.00
vTradex 8.56
Trust General
vnAction 27.25
vnAction Am. 17.65
vnHypo 10.74
vnOblig 9.65
United Group
Accum 12.35
Accum R. 11.85
American 7.61
Mortgage 5.15
Security 4.51
Venture 11.49
Venture Ret 14.03
Universal Group
American 11.17
Equity 11.32
Global 6.00
Income 5.16
Japan 12.50
Resource 7.72
vWestrn Grth 4.38

OPTIONS

A B

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Abx	Ja	20	$4	$4¼		
Abx	Ja	20 P	205	230		
Abx	Ja	21¼	345	365		
Abx	Ja	22½	295	315		
Abx	Ja	22½P	330	355		4
Abx	Ja	23¾	245	265		
Abx	Ja	23¾P	405	430		
Abx	Ja	25	$2	$2¼		10
Abx	Ja	25 P	485	$5⅛		
Abx	Ja	26¼	175	195		4
Abx	Ja	26¼P	$5⅝	$6		
Abx	Ja	27½	145	165		12
Abx	Ja	27½P	$6⅞	$7¼		22
Abx	Ja	28¾	115	140		102
Abx	Ja	28¾P	$8	$8½		
Abx	Jy	13¾	$7¼	$7⅝		84
Abx	Jy	13¾P	1	15		398
Abx	Jy	15	$6	$6⅜		8
Abx	Jy	15 P	1	20		108
Abx	Jy	16¼	485	$5⅛		8
Abx	Jy	16¼P	1	25		38
Abx	Jy	17½	365	390		22
Abx	Jy	17½P	5	30		56
Abx	Jy	18¾	$2½	$2¾		22
Abx	Jy	18¾P	10	35		10
Abx	Jy	20	160	185		180
Abx	Jy	21¼	90	115	125	172
Abx	Jy	21¼P	110	135		74
Abx	Jy	22½	45	70		106
Abx	Jy	22½P	185	210	90	78
Abx	Jy	23¾	25	50		244
Abx	Jy	25	10	30		202
Abx	Jy	25 P	390	415		66
Abx	Jy	26¼	5	25		262
Abx	Jy	26¼P	$5⅛	$5½		20
Abx	Jy	27½	$14¼	$14¾	$13	80
Abx	Jy	27½P	5	25	70	8
Abx	Jy	28¾	1	15		40
Abx	Jy	28¾P	$7⅝	$8		
Abx	Oc	16¼	$5⅜	$5¾		130
Abx	Oc	16¼P	35	60		30
Abx	Oc	17½	465	490		22
Abx	Oc	17½P	65	90		100
Abx	Oc	18¾	380	405		
Abx	Oc	18¾P	105	130	100	52
Abx	Oc	20	305	330		20
Abx	Oc	20 P	155	180		70
Abx	Oc	21¼	240	265		22
Abx	Oc	22½P	285	310		164
Abx	Oc	23¾	160	170	150	120
Abx	Oc	23¾P	365	390		34
Abx	Oc	25	120	140	150	130
Abx	Oc	25 P	$4½	$4¾		40
Abx	Oc	26¼	95	110	100	122
Abx	Oc	26¼P	$5⅜	$5¾		
Abx	Oc	27½	70	90		62
Abx	Oc	27½P	$6⅜	$7		
Abx	Oc	28¾	50	70		60
Abx	Oc	28¾P	$7¾	$8¼		
Altenr	Mr	17½	$4¼	$4½		
Altenr	Mr	17½P	80	105		
Altenr	Mr	20	295	320		
Altenr	Mr	20 P	175	210		
Altenr	Mr	22½	185	210	$2	10
Altenr	Mr	22½P	315	340		
Altenr	Sp	12½	$7⅞	$8⅛	$8¾	1
Altenr	Sp	12½P	15	25	60	20
Altenr	Sp	15	$5⅜	$5⅝	$5¼	30
Altenr	Sp	15 P	1	25	35	85
Altenr	Sp	17½	315	340	480	228
Altenr	Sp	17½P	25	50	90	12
Altenr	Sp	20	145	170	160	576
Altenr	Sp	20 P	105	130	100	36
Altenr	Sp	22½	50	65	55	402
Altenr	Sp	22½P	260	285	$2¼	5
Altenr	Dc	17½	$3¼	$4		
Altenr	Dc	17½P	55	80	90	6
Altenr	Dc	20	235	260		
Altenr	Dc	22½	135	145	150	49
Altenr	Dc	22½P	295	320	305	20
Agnico	Fb	32½	295	$3¼		
Agnico	Fb	32½P	415	445		
Agnico	Fb	35	210	240		
Agnico	Fb	35 P	$5½	$6		
Agnico	Fb	37½	150	180	335	3
Agnico	Fb	37½P	$7½	$8		
Agnico	Fb	40	100	130		
Agnico	Fb	40 P	$10	$10½		
Agnico	Fb	42½	70	100		
Agnico	Fb	42½P	$12½	$13		
Agnico	Ag	25	$5⅜	$5⅞	$7⅜	
Agnico	Ag	25 P	20	50	35	10
Agnico	Ag	27½P	80	90	110	20
Agnico	Ag	30	175	205	$3½	60
Agnico	Ag	32½	80	90	95	60
Agnico	Ag	37½	10	25	85	52
Agnico	Ag	37½P	$7½	$8	$7	12
Agnico	Ag	40 P	$10	$10½	$6¾	35
Agnico	Ag	42½	15	15	70	201
Agnico	Ag	42½P	$12½	$13	$8⅛	
Agnico	Ag	45	10	15	115	70
Agnico	Ag	45 P	$15	$15½	$6	
Agnico	Nv	27½	440	470		
Agnico	Nv	27½P	125	155	100	75
Agnico	Nv	30	$3	330	405	1
Agnico	Nv	30 P	$2¼	255		
Agnico	Nv	32½	$2	205	235	55
Agnico	Nv	32½P	360	390	$3	10
Agnico	Nv	35 P	$5¼	$5¾	130	
Agnico	Nv	37½	75	80	135	20
Agnico	Nv	37½P	$7½	$8		
Agnico	Nv	40	45	50	190	81
Agnico	Nv	40 P	$10	$10½		
Agnico	Nv	42½	25	30	$4	43
Agnico	Nv	42½P	$12½	$13		
Agnico	Nv	45	15	20	155	30
Agnico	Nv	45 P	$15	$15½		
Alcan	Fb	37½	$6½	$6⅞		
Alcan	Fb	37½P	255	280		
Alcan	Fb	40	$5¼	$5⅝	$5⅛	15
Alcan	Fb	40 P	365	390	410	20
Alcan	Fb	42½	420	445	410	20
Alcan	Fb	42½P	495	$5⅛		
Alcan	Jy	35	$5	$5¼	$6¼	45
Alcan	Jy	35 P	5	30	100	5
Alcan	Jy	37½	285	$3	$3	694
Alcan	Jy	37½P	35	60	75	60
Alcan	Jy	42½P	$3	$3¼	320	45
Alcan	Ag	35	$5½	$5⅞	$6⅛	800
Alcan	Ag	35 P	45	65	45	437
Alcan	Ag	37½	365	390	370	1887
Alcan	Ag	42½P	365	390	310	50
Alcan	Nv	35	$6⅞	$7¼	$7⅞	35
Alcan	Nv	35 P	120	145	125	47
Alcan	Nv	37½	$5¼	$5⅝	$5⅜	87
Alcan	Nv	37½P	$2	$2¼	$2	176
Alcan	Nv	40	$4	$4¼	410	97
Alcan	Nv	40 P	310	335	270	177
Alcan	Nv	42½	295	315	335	78
Alcan	Nv	42½P	445	470	$4	
Alcan	Ag	25	$14¾	$15⅛	$10⅜	17
Alcan	Ag	25 P	1	10	20	22
Alcan	Ag	26⅜	$13⅛	$13⅝	$11⅛	5
Alcan	Ag	26⅜P	1	10	70	42
Alcan	Ag	28⅜	$11⅜	$11⅞	$14	103
Alcan	Ag	28⅜P	1	20	100	15
Alcan	Ag	30	$10⅛	$10¼	$11⅛	1230
Alcan	Ag	31⅝	$8⅝	$8¾	$10¾	688
Alcan	Ag	31⅝P	5	25	125	72
Alcan	Ag	33⅜	$6¾	$7⅛	$7⅝	394
Alcan	Ag	33⅜P	10	35	15	78
Alcan	Ag	35	$5½	$5⅞	$6	626
Alcan	Ag	35 P	45	70	100	108
Alcan	Ag	36⅜	430	455	$5¾	579
Alcan	Ag	36⅜P	80	105	80	21
Alcan	Ag	38⅜	320	345	335	29
Alcan	Ag	38⅜P	150	175		
Alcan	Nv	31⅝	$9¼	$9⅝	$10¼	11
Alcan	Nv	31⅝P	45	70	$3	50
Alcan	Nv	33⅜	$8	$8⅜	$8⅞	15
Alcan	Nv	33⅜P	80	105	125	17
Alcan	Nv	35	$6¾	$7⅛	$8⅜	25
Alcan	Nv	35 P	125	150	380	42
Alcan	Nv	36⅜	$5¾	$6⅛	$6⅛	17
Alcan	Nv	36⅜P	170	195	180	10
Alcan	Nv	38⅜	$4¾	$5	395	10
Alcan	Nv	38⅜P	$2½	$2¾	305	15
Asamo	Ja	10	340	$3¾	380	15
Asamo	Ja	10 P	15	30		
Asamo	Ja	12½	175	$2	205	10
Asamo	Ja	12½P	95	110	75	20
Asamo	Ja	15	75	95	115	29
Asamo	Ja	15 P	240	$2¾		
Asamo	Ja	17½	40	60	55	10
Asamo	Ja	17½P	$4¾	$5¼		
Asamo	Jy	8	465	$5	415	6
Asamo	Jy	8 P	1	10	50	20
Asamo	Jy	9	370	405	$6¼	5
Asamo	Jy	9 P	1	15	10	160
Asamo	Jy	10	295	310	$3¼	181
Asamo	Jy	10 P	1	20	15	102
Asamo	Jy	12½P	20	40	30	140
Asamo	Jy	15 P	215	240	150	140
Asamo	Jy	17½	1	15	10	155
Asamo	Jy	17½P	$4½	$5		
Asamo	Oc	9	$4	435	330	9
Asamo	Oc	9 P	10	20	30	20
Asamo	Oc	10	310	$3½	$5½	96
Asamo	Oc	10 P	15	25	20	95
Asamo	Oc	12½P	75	95	45	152
Asamo	Oc	15	55	65	55	725
Asamo	Oc	15 P	230	265	240	18
Asamo	Oc	17½	15	30	30	12
Asamo	Oc	17½P	465	$5⅛		
BCE	Fb	40	$3¾	$4	365	120
BCE	Fb	40 P	65	90	90	18
BCE	Fb	42½P	135	160	160	18
BCE	Fb	45 P	$3	335	$3½	12
BCE	Ag	35	$7½	$7⅞	$7¼	3
BCE	Ag	35 P	1	15		
BCE	Ag	37½	$5	$5⅜	$5	53
BCE	Ag	37½P	1	20	15	74
BCE	Ag	45 P	260	290	$3	350
BCE	Nv	40 P	40	60	60	257
BCE	Nv	42½P	100	125	150	140
BCE	Nv	45	50	70	50	1056
BCE	Nv	45 P	$2¼	310	$3	153
Bomb.	Ja	22½P	140	165		
Bomb.	Ja	27½P	$4½	$4¾	$4	13
Bomb.	Jy	16	$7¼	$7¾	$10½	89
Bomb.	Jy	16 P	10	15	10	70
Bomb.	Jy	17	$6¼	$6¾	$7	116
Bomb.	Jy	17 P	5	25	15	82
Bomb.	Jy	18	$5¼	$5¾	$6	174
Bomb.	Jy	18 P	10	20	25	221
Bomb.	Jy	19	435	$4½	$5⅛	114
Bomb.	Jy	19 P	5	15	10	60
Bomb.	Jy	20 P	5	30	30	215
Bomb.	Jy	27½P	415	440	315	148
Bomb.	Jy	30	5	5	8	714
Bomb.	Jy	30 P	$6⅜	$7⅛	370	4
Bomb.	Oc	17	$6¾	$7	$8¼	246
Bomb.	Oc	17 P	15	25	25	85
Bomb.	Oc	18	$5¾	$6	$7	38
Bomb.	Oc	18 P	20	25	20	6
Bomb.	Oc	19	$4¾	$5	$6	135
Bomb.	Oc	19 P	25	50	85	49
Bomb.	Oc	20	$4¼	430	$5	379
Bomb.	Oc	20 P	35	60	65	76
Bomb.	Oc	22½P	100	125	105	348
Bomb.	Oc	30	15	25	50	573
Bomb.	Oc	30 P	$6¾	$7¼	$6¼	38
BcFor	Mr	19	380	405	415	100
BcFor	Mr	19 P	95	120		
BcFor	Mr	20	340	365	335	50
BcFor	Mr	20 P	120	145		
BcFor	Mr	22½	195	220	$2¼	10
BcFor	Sp	10	235	260	330	
BcFor	Sp	10 P	5	10		
BcFor	Sp	14	$7	$7¼		
BcFor	Sp	14 P	1	25		
BcFor	Sp	15	$6	$6¼	360	5
BcFor	Sp	15 P	1	25		
BcFor	Sp	16	$5	$5¼		
BcFor	Sp	16 P	1	25	50	10
BcFor	Sp	17	415	440	$3	50
BcFor	Sp	17 P	5	30	40	8
BcFor	Sp	18	$3¼	$3½	345	81
BcFor	Sp	18 P	20	45	60	50
BcFor	Sp	19	265	290	155	123
BcFor	Sp	19 P	35	60	95	30
BcFor	Sp	20 P	55	80	155	15
BcFor	Sp	22½	80	90	110	77
BcFor	Sp	22½P	185	210	170	5
BcFor	Sp	25	20	45		
BcFor	Sp	25 P	395	420		
BcFor	Dc	19 P	70	95	80	70
BcFor	Dc	22½	160	175	180	230
BcFor	Dc	22½P	215	240		
BcFor	Dc	25	60	85		
BcFor	Dc	25 P	$4	$4¼		
BC Tel	Ja	27½	160	185	170	1113
BC Tel	Ja	27½P	65	90	65	15
BC Tel	Ja	30	55	80	50	15
BC Tel	Ja	30 P	210	235		
BC Tel	Jy	25	315	340		
BC Tel	Jy	25 P	1	25		
BC Tel	Jy	27½	80	105	140	42
BC Tel	Jy	27½P	10	35	20	60
BC Tel	Jy	30	5	20	25	563
BC Tel	Jy	30 P	170	195	140	
BC Tel	Oc	27½	125	150	130	1260
BC Tel	Oc	27½P	45	70	60	2
BC Tel	Oc	30	25	50	30	290
BC Tel	Oc	30 P	$2	$2¼	220	200
Mcd	Mr	19	150	175		
Mcd	Mr	19 P	$2¼	$2½		
Mcd	Mr	20	115	140		
Mcd	Mr	20 P	285	320		
Mcd	Sp	15 P	$3	$3¼		20
Mcd	Sp	15 P	20	45		
Mcd	Sp	16¼	205	230	205	30
Mcd	Sp	16¼P	40	65		
Mcd	Sp	17½	130	155	180	75
Mcd	Sp	17½P	85	110		
Mcd	Sp	19	60	85	90	5
Mcd	Sp	19 P	170	195	145	10
Mcd	Sp	20	25	50	40	18
Mcd	Sp	20 P	240	265	210	6
Mcd	Sp	22½	15	40		
Mcd	Sp	22½P	$4¾	$5¼		
Mcd	Sp	25	5	30		
Mcd	Sp	25 P	$7¼	$7¾		
Mcd	Dc	19	115	140	220	10
Mcd	Dc	19 P	$2	$2¼		
Mcd	Dc	20	85	110		
Mcd	Dc	20 P	270	295		
Mcd	Dc	22½	35	60		
Mcd	Dc	22½P	$5	$5⅛		
Mcd	Dc	25	10	35		
Mcd	Dc	25 P	$7¼	$7¾		
Brscn A	Ja	35	285	290	$3¼	76
Brscn A	Ja	35 P	245	270	140	10
Brscn A	Ja	37½	180	205	310	53
Brscn A	Ja	37½P	385	410	$4½	
Brscn A	Ja	40	110	145	125	31
Brscn A	Ja	40 P	$5½	$6	$6⅜	3
Brscn A	Jy	25	$9½	$10	$8¼	
Brscn A	Jy	25 P	130	155	55	39
Brscn A	Jy	27½	$7	$7½	$6⅜	17
Brscn A	Jy	27½	5	25	25	15
Brscn A	Jy	30	460	485	$5½	14
Brscn A	Jy	30 P	5	30	10	3
Brscn A	Jy	32½	230	240	$3	34
Brscn A	Jy	32½P	20	45	10	44
Brscn A	Jy	35	70	75	90	270
Brscn A	Jy	35 P	140	145	65	208
Brscn A	Jy	37½	10	15	25	307
Brscn A	Jy	37½P	310	335	255	25
Brscn A	Jy	40	5	10	20	198
Brscn A	Jy	40 P	$5½	$6	$5	35
Brscn A	Oc	30	$5¼	$5¾	$5	15
Brscn A	Oc	30 P	40	65	45	26
Brscn A	Oc	32½	320	330	$4	295
Brscn A	Oc	32½P	95	120	70	45
Brscn A	Oc	35	180	190	230	231
Brscn A	Oc	35 P	$2	$2¼	185	46
Brscn A	Oc	37½	100	105	165	247
Brscn A	Oc	37½P	$3½	$3¾	155	24
Brscn A	Oc	40	50	55	30	128
Brscn A	Oc	40 P	$5½	$6	$5¾	
Bmg.A	Ja	37½	$7¼	$7¾		
Bmg.A	Ja	37½P	$4	435		
Bmg.A	Ja	40	$6⅛	$6⅜		
Bmg.A	Ja	40 P	$5⅜	$5¾		
Bmg.A	Ja	42½	$5⅛	$5½		
Bmg.A	Ja	42½P	$6¾	$7¼		
Bmg.A	Ja	45	430	470		
Bmg.A	Ja	45 P	$8¼	$8¾		
Bmg.A	Ja	47½	355	380		
Bmg.A	Ja	47½P	$9⅞	$10⅜		
Bmg.A	Ja	50	290	320		
Bmg.A	Ja	50 P	$11⅝	$12⅛		
Bmg.A	Jy	37½	$3	340		
Bmg.A	Jy	37½P	110	130	135	5
Bmg.A	Jy	40	170	190	205	10
Bmg.A	Jy	40 P	210	230		
Bmg.A	Jy	42½	85	95		
Bmg.A	Jy	42½P	365	$4		
Bmg.A	Jy	45	40	60	330	10
Bmg.A	Jy	45 P	$5⅝	$6⅛	345	10
Bmg.A	Jy	47½	20	35	205	5
Bmg.A	Jy	47½P	$7¾	$8¼		
Bmg.A	Jy	50	5	20	130	20
Bmg.A	Jy	50 P	$10½	$11		
Bmg.A	Oc	37½	$5½	$5⅞		
Bmg.A	Oc	37½P	290	320		
Bmg.A	Oc	40	430	465		
Bmg.A	Oc	40 P	435	445		
Bmg.A	Oc	42½	330	360		
Bmg.A	Oc	42½P	$5⅜	$6⅛		
Bmg.A	Oc	45	$2½	$2¾		
Bmg.A	Oc	45 P	$7¼	$7¾		
Bmg.A	Oc	47½	195	215		
Bmg.A	Oc	47½P	$9	$9½		
Bmg.A	Oc	50	145	170		
Bmg.A	Oc	50 P	$10⅞	$11⅜		
Bk Mtl	Ja	32½	$2¾	$3	280	29
Bk Mtl	Ja	32½P	120	145	135	65
Bk Mtl	Ja	35	155	180	140	52
Bk Mtl	Ja	35 P	240	265	285	10
Bk Mtl	Ag	35 P	205	215	215	255
Bk Mtl	Ag	37½P	410	$4¼	415	50
Bk Mtl	Ag	40	1	5	5	1390
Bk Mtl	Ag	40 P	$6¼	$6⅜	$6⅝	96
Bk Mtl	Oc	32½	230	240	220	1648
Bk Mtl	Oc	32½P	85	110	100	370
Bk Mtl	Oc	35 P	210	235	230	124
Bk Mtl	Oc	37½	40	60	55	436
Bk Mtl	Oc	37½P	$4	$4¼	455	31
Bk NS	Mr	15	$3	340		
Bk NS	Mr	17½	175	$2		
Bk NS	Mr	17½P	85	95		
Bk NS	Mr	20	75	100	85	4
Bk NS	Mr	20 P	260	310		
Bk NS	Sp	15	$2¾	290	335	170
Bk NS	Sp	15 P	5	20	30	30
Bk NS	Sp	17½	95	115	100	7338
Bk NS	Sp	17½P	35	60	40	677
Bk NS	Sp	20	25	35	30	2567
Bk NS	Sp	22½	1	10	5	239
Bk NS	Sp	22½P	$4¾	$5¼	335	20
Bk NS	Dc	15	$2¾	310	$3½	40
Bk NS	Dc	15 P	15	40		
Bk NS	Dc	17½	135	160	140	167
Bk NS	Dc	17½P	70	90	75	51
Bk NS	Dc	20	65	70	60	173
Bk NS	Dc	20 P	$2½	$3	240	100
Bk NS	Dc	22½	5	30	55	30
Bk NS	Dc	22½P	490	$5⅜	340	10
Bowvy	Ja	15	$5¼	$5¾		
Bowvy	Ja	15 P	10	35		
Bowvy	Ja	17½	310	345	240	1
Bowvy	Ja	17½P	45	70		
Bowvy	Ja	20 P	140	165	$2	25
Bowvy	Ja	22½	80	105	95	49
Bowvy	Ja	22½P	$3¼	$3¾		
Bowvy	Jy	10	$9½	$10	$7⅞	4
Bowvy	Jy	10 P	1	10	25	70
Bowvy	Jy	12½	$7	$7½	$6	12
Bowvy	Jy	12½P	1	15	45	22
Bowvy	Jy	15	$4½	$5	$5⅜	205
Bowvy	Jy	15 P	1	25	45	85
Bowvy	Jy	17½P	5	30	60	256
Bowvy	Jy	20 P	85	110	150	96
Bowvy	Jy	22½	1	25	65	148
Bowvy	Jy	22½P	$3	$3½	$2¾	20
Bowvy	Oc	15	490	$5⅜	$6	78
Bowvy	Oc	15 P	5	25	20	40
Bowvy	Oc	17½	265	$3	$2½	270
Bowvy	Oc	17½P	30	55	70	150
Bowvy	Oc	20 P	110	135	215	27
Bowvy	Oc	22½P	310	360	$2½	10

C D

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Cae	Mr	9	210	235		
Cae	Mr	9 P	35	60		
Cae	Mr	10	150	165	165	735
Cae	Mr	10 P	65	70	70	32
Cae	Mr	11	90	115	105	10
Cae	Mr	11 P	105	130		
Cae	Sp	9	150	165	230	37
Cae	Sp	9 P	10	35	35	15
Cae	Sp	10 P	20	45	40	113
Cae	Sp	11 P	75	100	85	281
Cae	Sp	12	20	25	25	1459
Cae	Sp	12 P	175	195	165	177
Cae	Sp	13	5	30	40	85
Cae	Sp	13 P	$2¾	295	$2½	62
Cae	Sp	14	5	30		
Cae	Sp	14 P	$3¾	390	240	13
Cae	Dc	9	180	205		
Cae	Dc	9 P	25	50		
Cae	Dc	10	115	140	135	38
Cae	Dc	10 P	40	50	50	90
Cae	Dc	11 P	90	95	115	76
Cae	Dc	12	40	65	45	350
Cae	Dc	12 P	180	205	190	167
Cae	Dc	13	20	45	40	105
Cae	Dc	13 P	$2¾	$3	240	10
Cae	Dc	14	10	35	50	44
Cae	Dc	14 P	$3¾	$4	205	10
Cascod	Mr	12	$2	$2¼	$2	32
Cascod	Sp	11	155	170	190	529
Cascod	Sp	14 P	205	215	$2	531
Cascod	Sp	15	15	25	25	1342
Cascod	Sp	15 P	285	310	320	450
Cascod	Dc	13 P	140	165	155	418
Cascod	Dc	14	65	80	75	651
Cascod	Dc	14 P	$2	$2¼	$2¼	474
Cascod	Dc	15 P	$3	$3¼	315	108
Comb.	Fb	22½	$5⅝	$6		
Comb.	Fb	22½P	190	215		
Comb.	Fb	25	435	460	420	30
Comb.	Fb	25 P	295	320	355	5
Comb.	Fb	27½	330	355	$4	53
Comb.	Fb	27½P	430	455	480	5
Comb.	Fb	30	255	280	$3¼	3
Comb.	Fb	30 P	$5¾	$6⅛		
Comb.	Fb	32½	180	205	$2¼	79
Comb.	Fb	32½P	$7½	$7⅞		
Comb.	Ag	22½	370	395		
Comb.	Ag	25	215	240	230	28
Comb.	Ag	27½	115	140	125	196
Comb.	Ag	27½P	310	335	370	27
Comb.	Ag	30	60	85	80	294
Comb.	Ag	30 P	490	$5¼		
Comb.	Ag	32½	25	50	75	201
Comb.	Ag	32½P	$7⅛	$7½		
Comb.	Nv	22½	480	$5⅛		
Comb.	Nv	22½P	140	165		
Comb.	Nv	25	$3½	365	415	3
Comb.	Nv	27½P	380	405	355	14
Comb.	Nv	30	165	190	235	65
Comb.	Nv	30 P	$5⅜	$5¾	$5⅞	20
Comb.	Nv	32½	105	130	205	113
Comb.	Nv	32½P	$7⅜	$7¾	$6¼	2
Cominco	Mr	15	$3	$3¼		
Cominco	Mr	15 P	60	80		
Cominco	Mr	17½P	165	190		
Cominco	Sp	12½	$4½	$4¾	$6	36
Cominco	Sp	12½P	6	15		
Cominco	Sp	15	220	245	$2½	38
Cominco	Sp	20	25	45	45	258
Cominco	Dc	15	265	290	$3¼	113
Cominco	Dc	15 P	40	65	60	10
Cominco	Dc	20 P	$3½	$3¾	$3	50
CIBC	Mr	20	$3	320		
CIBC	Mr	20 P	65	90		
CIBC	Mr	22½P	185	210		
CIBC	Sp	19	285	310	315	693
CIBC	Sp	19 P	10	35		
CIBC	Sp	20	210	235	205	1644
CIBC	Sp	20 P	25	50	55	415
CIBC	Sp	22½P	135	160	190	96
CIBC	Sp	25	10	35	15	135
CIBC	Sp	25 P	355	380	$3½	1
CIBC	Dc	20	255	280	265	745
CIBC	Dc	20 P	50	60	55	65
CIBC	Dc	25	30	50	35	75
CIBC	Dc	25 P	370	395		
Camp	Ja	32½	$7¼	$7¾		
Camp	Ja	32½P	115	140	$2	3
Camp	Ja	35	$6	$6½		
Camp	Ja	35 P	180	205		
Camp	Ja	37½	465	$5⅛		
Camp	Ja	37½P	$2½	280	$4¾	20
Camp	Ja	40	$3½	$4	$3¼	5
Camp	Ja	40 P	$4¼	$4¾		
Camp	Jy	32½	$4½	$5		
Camp	Jy	32½P	25	50		
Camp	Jy	35	$2½	$3		
Camp	Jy	35 P	65	90	140	2
Camp	Jy	37½	150	175	150	120
Camp	Jy	37½P	155	180		
Camp	Jy	40	55	80	90	50
Camp	Jy	40 P	$3½	$4		
Camp	Ag	35	$3	$3½		
Camp	Ag	35 P	85	110		
Camp	Ag	37½	215	245		
Camp	Ag	37½P	185	210		
Camp	Oc	32½	$6	$6½		
Camp	Oc	32½P	100	125		
Camp	Oc	35	440	490		
Camp	Oc	35 P	165	190		
Camp	Oc	37½	335	385		
Camp	Oc	37½P	220	260		
Camp	Oc	40	235	260	$2½	65
Camp	Oc	40 P	390	440		
CMarc	Fb	19	285	310	$3¼	13
CMarc	Fb	19 P	105	130		
CMarc	Fb	20 P	155	180		
CMarc	Ag	18	215	240	$2¼	5
CMarc	Ag	18 P	15	40	45	20
CMarc	Ag	19	145	170		
CMarc	Ag	19 P	45	70	100	43
CMarc	Ag	20	85	110	100	242
CMarc	Ag	20 P	90	115	140	38
CMarc	Ag	22½	15	40	50	267
CMarc	Ag	22½P	260	285	290	62
CMarc	Ag	25	1	25	50	142
CMarc	Ag	25 P	$5	$5⅜	$5	5
CMarc	Nv	19	215	240		
CMarc	Nv	19 P	80	100	140	20
CMarc	Nv	20	155	180	175	30
CMarc	Nv	22½	70	90	90	71
CMarc	Nv	22½P	280	305	265	10
CMarc	Nv	25	25	50	125	11
CMarc	Nv	25 P	$5	$5⅜		
CP Ltd	Fb	24	$2½	$3		
CP Ltd	Fb	24 P	155	180		
CP Ltd	Fb	25	220	260	$2	10
CP Ltd	Fb	25 P	$2	$2½		
CP Ltd	Jy	22	260	$3		
CP Ltd	Jy	22 P	5	25		
CP Ltd	Jy	25 P	70	95	195	7
CP Ltd	Ag	16 P	1	15		
CP Ltd	Ag	17	$7⅝	$8	$8	5
CP Ltd	Ag	17 P	1	15		
CP Ltd	Ag	18 P	1	20		
CP Ltd	Ag	19	$5⅝	$6	420	117
CP Ltd	Ag	19 P	1	10	45	88
CP Ltd	Ag	20 P	1	15	5	329
CP Ltd	Ag	21	365	410	$4¼	282
CP Ltd	Ag	21 P	5	20	5	50
CP Ltd	Ag	22½P	25	50	75	1102
CP Ltd	Ag	24 P	55	80	90	57
CP Ltd	Ag	25 P	100	125	140	301
CP Ltd	Ag	27½P	$2¾	$3¼	$3	2
CP Ltd	Nv	21	435	485	370	20
CP Ltd	Nv	21 P	40	65	50	15
CP Ltd	Nv	22	355	405	380	22
CP Ltd	Nv	22 P	50	75	60	15
CP Ltd	Nv	23	285	320	285	109
CP Ltd	Nv	23 P	85	110	95	350
CP Ltd	Nv	24	220	260	180	90
CP Ltd	Nv	24 P	125	150	130	125
CP Ltd	Nv	25 P	150	175	$2¼	28
CP Ltd	Nv	27½	75	100	60	265
CP Ltd	Nv	27½P	320	360	390	8
Cineod	Jy	18	85	110	135	20
Cineod	Jy	18 P	10	30	60	15
Cineod	Jy	19	55	65	75	209
Cineod	Jy	19 P	65	90		
Cineod	Jy	20	10	30	60	51
Cineod	Jy	20 P	150	175		
Cineod	Ag	18	150	175		
Cineod	Ag	18 P	55	80		
Cineod	Ag	19	90	115		
Cineod	Ag	19 P	100	125	75	5
Cineod	Ag	20 P	160	185		
Cineod	Sp	16	310	$3½	445	65
Cineod	Sp	16 P	10	30	40	31
Cineod	Sp	17	240	285	260	47
Cineod	Sp	17 P	20	45	40	25
Cineod	Sp	18	175	$2	$2	1092
Cineod	Sp	19	125	150	165	206
Cineod	Sp	19 P	150	175	180	35
Cineod	Sp	20 P	185	210	$2¼	225
Cineod	Sp	21	65	90	65	442
Cineod	Sp	21 P	235	$2¼	$2¾	35
Cineod	Sp	22	30	50	50	462
Cineod	Sp	22 P	335	385	210	10
Cineod	Sp	23	15	35	50	200
Cineod	Sp	23 P	435	485		
Cineod	Dc	18	280	330	$3	10
Cineod	Dc	18 P	135	160		
Cineod	Dc	19	$2¼	270		
Cineod	Dc	19 P	180	205		
Cineod	Dc	20 P	230	255		
Cineod	Dc	21	140	165	160	8
Cineod	Dc	21 P	$2¾	$3¼		
CRL	Sp	27½	$5⅜	$5⅞		
CRL	Sp	27½P	20	45	80	44
CRL	Sp	30	360	410	$3¼	52
CRL	Sp	37½P	$5¼	$5¾	$6	55
CRL	Sp	40	15	30	90	101
CRL	Sp	42½	5	25	40	158
CRL	Sp	42½P	$10	$10½	$8	4
CRL	Sp	45	1	15	70	162
CRL	Sp	45 P	$12½	$13	$6¼	10
CRL	Dc	30	465	$5⅛		
CRL	Dc	30 P	160	185	175	30
CRL	Dc	32½	$3¼	$3¾		
CRL	Dc	32½P	$2½	$3	285	31
CRL	Dc	35	230	$2¾	215	18
CRL	Dc	35 P	385	435	440	50
CRL	Dc	37½	175	$2	175	61
CRL	Dc	37½P	$5½	$6	390	28
CRL	Dc	40	115	140	120	84
CRL	Dc	40 P	$7¾	$8¼	$6½	17
CRL	Dc	42½	75	100	55	39
CRL	Dc	42½P	$10¼	$10¾	440	27
CRL	Dc	45 P	$12¾	$13¼	$7	2
CTr A	Mr	15	230	255		
CTr A	Mr	15 P	210	235		
CTr A	Mr	16	175	$2		
CTr A	Mr	16 P	150	175		
CTr A	Jy	15 P	25	40	25	158
CTr A	Jy	16	15	35	50	799
CTr A	Jy	16 P	85	110	150	100
CTr A	Jy	17	1	25	35	107
CTr A	Jy	17 P	165	190	170	3
CTr A	Ag	15	100	125	125	109
CTr A	Ag	16	55	65	55	1803
CTr A	Ag	16 P	95	120	95	50
CTr A	Ag	17	20	45	45	65
CTr A	Ag	17 P	175	$2		
CTr A	Sp	12	$3½	$3¾	385	263
CTr A	Sp	12 P	1	25		
CTr A	Sp	13	$2¾	290	$3	308
CTr A	Sp	13 P	10	35	45	70
CTr A	Sp	14	185	210	$2	783
CTr A	Sp	14 P	25	45	30	234
CTr A	Sp	15 P	60	75	60	135
CTr A	Sp	16 P	105	130	110	131
CTr A	Sp	17	50	60	60	1769
CTr A	Sp	17 P	185	$2	190	10
CTr A	Dc	15	$2	210	215	83
CTr A	Dc	15 P	90	100	120	164
CTr A	Dc	16 P	130	155	135	60
CTr A	Dc	17	90	115	95	109
CTr A	Dc	17 P	$2	$2¼		
C Ocid	Fb	35	$7	$8		
C Ocid	Fb	35 P	115	215		
C Ocid	Fb	37½	$5½	$6½		
C Ocid	Fb	37½P	$2¼	$3¼		
C Ocid	Fb	40	385	485	310	20
C Ocid	Fb	40 P	$3¾	$4¾		
C Ocid	Fb	42½	285	385	320	17
C Ocid	Fb	42½P	$4½	$5½		
C Ocid	Fb	45	185	285		
C Ocid	Fb	45 P	$5¾	$6¾		
C Ocid	Ag	22½	$17¼	$18¼	$2½	40
C Ocid	Ag	22½P	1	20	115	10
C Ocid	Ag	25	$14¾	$15¾	$18	
C Ocid	Ag	25 P	1	35		
C Ocid	Ag	27½	$12¼	$13¼	$10	18
C Ocid	Ag	27½P	1	25	120	8
C Ocid	Ag	30	$9¾	$10¾	$7½	12
C Ocid	Ag	30 P	5	60	30	5
C Ocid	Ag	32½	$7¼	$8¼	$4¼	10
C Ocid	Ag	32½P	10	80		
C Ocid	Ag	35	$5	$6	150	10
C Ocid	Ag	35 P	30	100	60	10
C Ocid	Ag	37½	$3	$4	$2½	1012
C Ocid	Ag	37½P	90	190		
C Ocid	Ag	40 P	175	$2¾		
C Ocid	Ag	42½	60	100		
C Ocid	Ag	42½P	$3½	$4½		
C Ocid	Ag	45	20	90		
C Ocid	Ag	45 P	$5	$6		
C Ocid	Nv	25	$15	$16	$13⅞	5
C Ocid	Nv	25 P	1	40		
C Ocid	Nv	27½	$12½	$13½	$10	
C Ocid	Nv	27½P	5	50	35	5
C Ocid	Nv	30	$10	$11	$10½	17
C Ocid	Nv	30 P	15	80	35	20
C Ocid	Nv	32½	$8	$9	$2½	15
C Ocid	Nv	32½P	30	120	50	20
C Ocid	Nv	35	$6¼	$7¼	$2½	5
C Ocid	Nv	35 P	90	190		
C Ocid	Nv	37½	$4½	$5½	$7	17
C Ocid	Nv	37½P	175	$2¾	$2	13
C Ocid	Nv	40	$3	$4	$2¾	10
C Ocid	Nv	40 P	$3	$4		
C Ocid	Nv	42½	190	290		
C Ocid	Nv	42½P	$4	$5		
C Ocid	Nv	45	70	170		
C Ocid	Nv	45 P	$5½	$6½		
Dfs	Mr	22½	360	385		
Dfs	Mr	22½P	50	75		
Dfs	Mr	25	215	240		
Dfs	Mr	25 P	145	170	155	5

Suite à la page 20

OPTIONS SUR L'OR

(Prix en devises américaines)

Series	Vol.	Int. en cours	Haut	Bas	Ferm.
aug 400	60	1430	43.00	43.00	43.00
Aug 400p	3	994	1.70	1.70	1.70
Aug 420	10	2623	28.00	28.00	28.00
Aug 420p	23	1853	5.50	4.00	4.40
Aug 440	160	4400	18.00	16.50	18.00
Aug 440p	126	3165	13.00	11.00	11.00
Aug 460	85	3791	8.50	7.10	8.00
Aug 460p	567	1309	25.00	21.00	21.00
Aug 480	34	4652	5.50	4.00	4.00
Aug 480p	119	421	45.00	40.00	42.50
Aug 500	40	2001	2.00	2.00	2.00
Aug 520	30	1903	1.00	1.00	1.00
Feb 400p	20	0	8.00	8.00	8.00
Feb 420p	5	72	11.00	11.00	11.00
Feb 460	20	193	30.00	30.00	30.00
Feb 460p	15	32	28.50	28.50	28.50
Feb 520	5	583	12.80	12.80	12.80
Nov 370p	20	2177	1.20	1.20	1.20
Nov 400p	2	691	4.50	4.50	4.50
Nov 440p	165	1526	17.50	16.50	16.50
Nov 460	21	1673	20.00	19.00	19.00
Nov 460p	497	1032	28.00	26.50	28.00
Nov 480	56	1958	13.50	13.00	13.50
Total	market:			2,083	

Non transigées

Series	Int. en cours	Offre	Dem.
aug 360	52	82.00	87.00
Aug 360p	749	.20	.50
Aug 370	53	72.00	77.00
Aug 370p	257	.10	.80
Aug 380	227	62.00	68.00
Aug 380p	448	.20	.90
Aug 390	141	52.00	57.00
Aug 390p	738	.80	1.80
Aug 500p	50	58.00	63.00
Aug 520p	0	78.00	83.00
Feb 400	0	61.00	66.00
Feb 420	37	50.00	55.00
Feb 440	70	38.00	42.00
Feb 440p	65	19.00	21.00
Feb 480	181	20.00	23.00
Feb 480p	8	41.00	45.00
Feb 500	701	15.00	18.00
Feb 500p	3	58.00	63.00
Feb 520p	0	78.00	83.00
Nov 370	12	79.00	84.00
Nov 380	14	69.00	74.00
Nov 380p	440	2.00	3.00
Nov 390	10	59.00	64.00
Nov 390p	410	3.00	4.50
Nov 400	278	52.00	57.00
Nov 420	863	40.00	42.00
Nov 420p	686	9.00	10.00
Nov 440	894	28.00	30.00
Nov 480p	178	40.00	44.00
Nov 500	1077	8.50	10.00
Nov 500p	75	58.00	63.00
Nov 520	3262	5.00	7.00
Nov 520p	0	78.00	83.00
open	interest:	50,458	

LE DOLLAR CANADIEN

TORONTO (PC) — Le dollar américain a clôturé hier en baisse de 20-100 et cotait $1.3308 contre la devise canadienne. La livre sterling a cédé 2 13-100 à $2.1465.

Par rapport à la devise US, le dollar canadien a gagné 11-100 à $0.7514 mais le sterling a perdu 1 35-100 à $1.6130.

L'OR

PARIS (AP) — Voici les cours de clôture de l'or hier sur les principales places, en dollars US l'once Troy avec, entre parenthèses, les cours de la précédente clôture:

Londres $440.50 ($441.50)
Paris $438.42 ($441.77)
Francfort ... $440.23 ($443.51)
Zurich $440.50 ($441.50)
Hong Kong. $441.47 ($442.60)

L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

OPTIONS

Suite de la page 19

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Dfs	Mr	27½	115	140		
Dfs	Mr	27½ P	270	295		
Dfs	Sp	20	5	55/16	55/16	1
Dfs	Sp	20 P	5	30		
Dfs	Sp	22½	285	310	33/16	17
Dfs	Sp	22½ P	15	40	50	64
Dfs	Sp	25 P	85	100	110	63
Dfs	Sp	27½ P	240	265	52½	21
Dfs	Sp	30	10	30	35	65
Dfs	Sp	30 P	54¾	55½		
Dfs	Oc	22½	33/16	43½		
Dfs	Oc	22½ P	35	60	50	20
Dfs	Oc	25	170	195	195	7
Dfs	Oc	25 P	120	145	115	45
Dfs	Oc	27½	80	105	60	522
Dfs	Oc	27½ P	255	280	52¾	5
Dfs	Oc	30	35	60	65	100
Dfs	Oc	30 P	485	55½		
Dome	Ja	15	290	310	335	44
Dome	Ja	15 P	120	140		
Dome	Ja	20 P	395	415	445	849
Dome	Ja	22½	75	80	55	418
Dome	Ja	22½ P	56¼	56½	56¼	20
Dome	Ja	25	45	60	50	399
Dome	Ja	25 P	58¾	59	57	80
Dome	Jv	8	58¼	58½	59⅞	11
Dome	Jv	8 P	1	15	30	110
Dome	Jv	9	57¼	57½	56¾	47
Dome	Jv	9 P	1	15	10	94
Dome	Jv	10 P	1	15	15	351
Dome	Jy	12½	390	410	365	527
Dome	Jy	12½ P	5	15	15	636
Dome	Jy	15	170	180	195	740
Dome	Jy	15 P	30	45	40	767
Dome	Jy	20 P	365	385	54	597
Dome	Jy	25	1	15	15	1440
Dome	Jy	25 P	58½	58¾	58¾	35
Dome	Oc	10	56⅜	56¾	57½	162
Dome	Oc	10 P	5	20	20	210
Dome	Oc	12½	440	460	435	335
Dome	Oc	12½ P	30	45	30	204
Dome	Oc	20	75	85	90	1778
Dome	Oc	20 P	385	405	405	717
Dome	Oc	22½	40	50	55	763
Dome	Oc	22½ P	56⅛	56⅜	58⅛	78
Dome	Oc	25	20	30	30	1325
Dome	Oc	25 P	58¾	59	56⅜	11
Dome	Oc	25 P	58¾	59	56⅜	11
Dome	Oc	25 P	58¾	59	56⅜	11
Dome	Fb	10	260	310		
Dicken	Fb	10 P	40	65		
Dicken	Fb	11	210	260		
Dicken	Fb	11 P	65	90		
Dicken	Fb	12	175	52		
Dicken	Fb	12 P	105	130		
Dicken	Fb	13	140	165		
Dicken	Fb	13 P	175	52¼		
Dicken	Fb	14	105	130		
Dicken	Fb	14 P	265	315		
Dicken	Fb	15	75	100		
Dicken	Fb	15 P	355	405		
Dicken	Fb	16	45	70		
Dicken	Fb	16 P	54½	55		
Dicken	Fb	17	20	45		
Dicken	Fb	17 P	55½	56		
Dicken	Ag	10	185	210		
Dicken	Ag	10 P	5	30		
Dicken	Ag	11	120	145		
Dicken	Ag	11 P	15	40		
Dicken	Ag	12	70	95	100	116
Dicken	Ag	12 P	70	95	60	50
Dicken	Ag	13	35	60		
Dicken	Ag	13 P	150	175		
Dicken	Ag	14	15	40	115	20
Dicken	Ag	14 P	230	280		
Dicken	Ag	15	5	30	30	140
Dicken	Ag	15 P	330	380		
Dicken	Ag	16	1	15	15	100
Dicken	Ag	16 P	430	480	380	
Dicken	Ag	17	1	10		
Dicken	Ag	17 P	55¼	55¾		
Dicken	Nv	10	52¼	52¾		
Dicken	Nv	10 P	15	40		
Dicken	Nv	11	175	52		
Dicken	Nv	11 P	35	60		
Dicken	Nv	12	130	155		
Dicken	Nv	12 P	90	115		
Dicken	Nv	13	100	125	110	25
Dicken	Nv	13 P	155	180		
Dicken	Nv	14	60	85		
Dicken	Nv	14 P	235	285		
Dicken	Nv	15	30	55	160	5
Dicken	Nv	15 P	335	385	110	5
Dicken	Nv	16	15	40		
Dicken	Nv	16 P	54¼	54¾		
Dicken	Nv	17	5	30		
Dicken	Nv	17 P	55¼	55¾		
Dmtar	Fb	17½	285	310	340	40
Dmtar	Fb	17½ P	85	100	100	13
Dmtar	Fb	20	175	185	52¼	175
Dmtar	Fb	20 P	52	215		
Dmtar	Ag	16¼	305	330	385	23
Dmtar	Ag	16¼ P	10	35	10	50
Dmtar	Ag	17½	205	230	255	85
Dmtar	Ag	17½ P	20	45	30	40
Dmtar	Ag	18¾	120	145	165	84
Dmtar	Ag	18¾ P	60	70	80	35
Dmtar	Ag	20	80	90	80	600
Dmtar	Ag	20 P	125	150	160	196
Dmtar	Ag	21¼	50	55	65	930
Dmtar	Ag	21¼ P	210	235	52	46
Dmtar	Ag	22½	30	40	30	1594
Dmtar	Ag	22½ P	320	345	290	122
Dmtar	Ag	23¾	1	25	25	806
Dmtar	Ag	23¾ P	435	460	405	10
Dmtar	Ag	25	2	10	1	110
Dmtar	Ag	25 P	55⅜	56	55½	2
Dmtar	Nv	17½	52½	52¾	285	31
Dmtar	Nv	17½ P	60	85	65	19
Dmtar	Nv	20	125	135	165	307
Dmtar	Nv	20 P	170	195	165	47
Dmtar	Nv	21¼	80	105	110	93
Dmtar	Nv	21¼ P	245	270	240	10
Dmtar	Nv	22½	55	80	80	180
Dmtar	Nv	22½ P	340	365	320	8
Dmtar	Nv	23¾	35	60	75	74
Dmtar	Nv	23¾ P	440	465		
Dmtar	Nv	25	20	45	45	182
Dmtar	Nv	25 P	55⅜	56		

E F

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Echo	Ja	47½	56¼	56¾	56⅜	4
Echo	Ja	47½ P	56¼	56⅜	56⅜	23
Echo	Ja	50	55⅜	55⅞	55¼	10
Echo	Ja	50 P	57⅜	57⅞	55½	12
Echo	Ja	52½	54½	55	56¼	50
Echo	Ja	55	385	435	56	40
Echo	Ja	55 P	510⅝	511⅛		
Echo	Ja	57½	335	385	55⅞	10
Echo	Ja	57½ P	512½	513		
Echo	Ja	60	280	330	55¼	15
Echo	Ja	60 P	5147⅛	5153⅛		
Echo	Jv	27½ P	1	50	50	95
Echo	Jv	30	515¾	516¼	518	20
Echo	Jv	30 P	1	50	50	35
Echo	Jv	32½	513⅜	513¾	5223½	120
Echo	Jv	32½ P	1	50	30	60
Echo	Jv	35	5107⅛	5113⅜	5213⅜	100
Echo	Jv	35 P	5	55	25	48
Echo	Jv	37½	583⅜	587⅜	571⅛	163
Echo	Jv	37½ P	5	55	15	36
Echo	Jv	40	561⅛	565⅜	599⅛	89
Echo	Jv	40 P	25	70	50	74
Echo	Jv	42½	54	544½	561¼	44
Echo	Jv	42½ P	100	145	100	37
Echo	Jv	45	545	595	544¼	46
Echo	Jv	45 P	150	52	52¼	163
Echo	Jv	47½	130	180	561⅜	169
Echo	Jv	47½ P	270	320	390	182
Echo	Jv	50	80	130	52¼	137
Echo	Jv	52½	70	80	140	93
Echo	Jv	55	30	80	230	91
Echo	Jv	55 P	59	591⅜	510	20
Echo	Jv	57½	20	45	95	356
Echo	Jv	57½ P	5111⅜	512	5129⅜	73
Echo	Jv	60	15	50	75	274
Echo	Jv	60 P	514	5141½	5141½	10
Echo	Oc	32½	5141⅛	5142¼	5167⅜	3
Echo	Oc	32½ P	25	75	55	112
Echo	Oc	35	512	5121½	5225¼	10
Echo	Oc	35 P	50	100	35	50
Echo	Oc	37½	510	5101½	5223¼	17
Echo	Oc	37½ P	100	150	175	22
Echo	Oc	40	581⅛	583⅛	5271¼	6
Echo	Oc	40 P	210	240	255	69
Echo	Oc	42½	569⅜	571⅜	56	10
Echo	Oc	45	553⅜	557⅜	440	33
Echo	Oc	45 P	415	465	415	43
Echo	Oc	47½ P	551⅜	555⅜	533¼	153
Echo	Oc	50	53½	54	551¼	33
Echo	Oc	50 P	56⅜	56⅞	55	13
Echo	Oc	52½	290	340	541¼	73
Echo	Oc	52½ P	581⅜	589⅜	55	40
Echo	Oc	55 P	5101⅛	5105⅜	5103¼	12
Echo	Oc	57½	185	235	260	41
Echo	Oc	57½ P	512	5121⅛	5121¼	30
Echo	Oc	60	140	190	185	56
Echo	Oc	60 P	5141½	515	5109⅜	20
Falbrg	Fb	20	385	410	410	13
Falbrg	Fb	20 P	100	120	100	5
Falbrg	Fb	22½	220	245	305	37
Falbrg	Fb	22½ P	205	230	265	20
Falbrg	Fb	25	125	145	170	20
Falbrg	Fb	25 P	330	355		
Falbrg	Ag	15	56⅜	57	57⅛	137
Falbrg	Ag	15 P	1	15	10	44
Falbrg	Ag	17½	435	470	55⅛	276
Falbrg	Ag	17½ P	2	20	15	58
Falbrg	Ag	20 P	35	50	35	207
Falbrg	Ag	22½ P	125	150	130	166
Falbrg	Ag	25 P	310	345	315	20
Falbrg	Nv	17½	490	551¼	455	565
Falbrg	Nv	17½ P	15	35	60	60
Falbrg	Nv	20	310	330	53½	3148
Falbrg	Nv	20 P	80	100	90	90
Falbrg	Nv	22½ P	170	190	150	177
Falbrg	Nv	25	75	90	100	104
Falbrg	Nv	25 P	320	355	360	10

G H

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Gulf C	Fb	30	365	415		
Gulf C	Fb	30 P	52¾	53¼		
Gulf C	Fb	32½	260	310		
Gulf C	Fb	32½ P	54	54½		
Gulf C	Ag	13	517½	518½	5101⅜	
Gulf C	Ag	13 P	1	25		23
Gulf C	Ag	14	516½	517½	5163⅜	
Gulf C	Ag	14 P	5	25		89
Gulf C	Ag	15	515½	516½	515¼	
Gulf C	Ag	15 P	15	25		14
Gulf C	Ag	16	513	514	512⅛	20
Gulf C	Ag	16 P	45	25		6
Gulf C	Ag	17	512	513	58¼	
Gulf C	Ag	17 P	70	25		22
Gulf C	Ag	18	511	512	59½	7
Gulf C	Ag	18 P	125	25		3
Gulf C	Ag	20	59⅜	59⅞	59¼	40
Gulf C	Ag	20 P	1	25		2
Gulf C	Ag	22½	56	56½	56⅜	
Gulf C	Ag	22½ P	1	25		
Gulf C	Ag	25	54½	55	440	47
Gulf C	Ag	25 P	25	50	35	24
Gulf C	Ag	27½ P	40	90	100	10
Gulf C	Ag	30	80	115	100	295
Gulf C	Ag	30 P	100	150	52	15
Gulf C	Ag	32½	50	75	75	180
Gulf C	Ag	32½ P	531⅜	54		
Gulf C	Nv	22½	56⅛	56⅝		
Gulf C	Nv	22½ P	1	35		
Gulf C	Nv	25	54½	55	55	23
Gulf C	Nv	25 P	25	75	105	30
Gulf C	Nv	27½	52¾	53¼	53¼	270
Gulf C	Nv	27½ P	50	100	140	15
Gulf C	Nv	30	125	175	150	62
Gulf C	Nv	30 P	150	52	260	15
Gulf C	Nv	32½	90	120	100	51
Gulf C	Nv	32½ P	54	54½		

I J

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
I-City	Mr	18	240	290		
I-City	Mr	18 P	75	100		
I-City	Mr	19	180	205		
I-City	Mr	19 P	115	140		
I-City	Mr	20	115	140		
I-City	Mr	20 P	160	185		
I-City	Sp	14	55⅛	55⅝	480	
I-City	Sp	14 P	1	20		
I-City	Sp	15	54¼	54¾	54¼	19
I-City	Sp	15 P	1	25		
I-City	Sp	16	330	380	52¾	15
I-City	Sp	16 P	5	30	55	5
I-City	Sp	17	240	290	52½	79
I-City	Sp	17 P	10	35	45	25
I-City	Sp	18	170	195	165	81
I-City	Sp	18 P	20	45	35	25
I-City	Sp	19	115	140	120	13
I-City	Mr	18	240	58⅛		
I-City	Mr	18 P	75	56⅜		
I-City	Mr	19	180	57⅛		
I-City	Mr	19 P	115	57⅜		
I-City	Mr	20	115	57⅝		
I-City	Mr	20 P	160	58		
I-City	Sp	14	55⅛	55⅝	480	
I-City	Sp	14 P	1	20		
I-City	Sp	15	54¼	54¾	54¼	19
I-City	Sp	15 P	1	25		
I-City	Sp	16	330	380	52¾	15
I-City	Sp	16 P	5	30	55	5
I-City	Sp	17	240	290	52½	79
I-City	Sp	17 P	10	35	45	25
I-City	Sp	18	170	195	165	81
I-City	Sp	18 P	20	45	35	25
I-City	Sp	19	115	140	120	13
Intcor	Fb	35	5111⅛	5113⅛		
Intcor	Fb	35 P	55⅝	56⅛		
Intcor	Fb	37½	5101⅛	5109⅛	59	2
Intcor	Fb	37½ P	56⅞	57⅜		
Intcor	Fb	40	58⅜	58⅞		
Intcor	Fb	42½	58⅛	58⅜	5121⅛	5
Intcor	Fb	42½ P	59¼	5104⅛		
Intcor	Fb	45	57⅜	57⅝	56¾	28
Intcor	Fb	45 P	5113⅜	5115⅛	59⅛	10
Intcor	Ag	27½	512	5121½	5184⅜	65
Intcor	Ag	27½ P	30	90	90	42
Intcor	Ag	30	59¼	5104⅛	510	192
Intcor	Ag	30 P	75	125	90	39
Intcor	Ag	32½	58	581⅜	581½	42
Intcor	Ag	32½ P	120	170	130	49
Intcor	Ag	35	185	235	53	38
Intcor	Ag	37½	54¾	55¼	55½	64
Intcor	Ag	37½ P	290	340	280	37
Intcor	Ag	40	54¼	54¾	53½	79
Intcor	Ag	40 P	55	55¼	55⅛	39
Intcor	Ag	42½	315	365	55	373
Intcor	Ag	42½ P	56¼	56¾	56⅝	43
Intcor	Ag	45	58⅜	58⅞	59⅛	60
Intcor	Ag	47½	255	305	53½	50
Intcor	Ag	47½ P	5101½	511	5101½	25
Intcor	Ag	50	175	52¼	52½	111
Intcor	Ag	50 P	5121¼	5123¼	5111¼	10
Intcor	Ag	52½	95	145	235	4
Intcor	Ag	52½ P	514¼	5141¾	57½	2
Intcor	Ag	55	5	15	15	
Intcor	Ag	55 P	516⅜	517⅛		
Intcor	Nv	35	599⅜	5107⅜	599⅛	40
Intcor	Nv	35 P	5171½	518	5167⅛	10
Intcor	Nv	37½	58¼	58⅝	58	59
Intcor	Nv	37½ P	551⅜	56	370	3
Intcor	Nv	40	57⅛	57⅜	575⅛	128
Intcor	Nv	40 P	57¼	57¾	57¾	5
Intcor	Nv	42½	56⅛	56⅜	5101½	62
Intcor	Nv	42½ P	581⅜	59		
Intcor	Nv	45	510	5101½	58¾	17
Intcor	Nv	47½	54¼	55¼		
Intcor	Nv	47½ P	5117½	5123⅜	58⅞	4
Intcor	Nv	50	54	54½	55¼	130
Intcor	Nv	50 P	5139⅜	5141⅜	5133⅜	5
Intcor	Nv	52½	53½	54	5111½	20
Intcor	Nv	52½ P	5151½	516		
Intcor	Nv	55	53	53½	56⅜	10
Intcor	Nv	55 P	5171½	518	5167⅜	10
IOil	A	Fb	65	59⅛	59⅜	
IOil	A	Fb	65 P	215	255	
IOil	A	Fb	70	56½	56⅝	57¼	10
IOil	A	Fb	70 P	360	410	53¾	5
IOil	A	Fb	75	395	445	54½	30
IOil	A	Fb	75 P	56⅛	56⅝	56⅛	15
IOil	A	Ag	45	525⅛	5257⅛	525¼	22
IOil	A	Ag	45 P	1	5	60	30
IOil	A	Ag	47½	523⅛	5235⅜	525¼	81
IOil	A	Ag	47½ P	1	5	15	220
IOil	A	Ag	50	5209⅜	5211⅛	5157⅜	344
IOil	A	Ag	50 P	1	20	65	414
IOil	A	Ag	52½	5181⅛	5183⅛	5173¼	29
IOil	A	Ag	52½ P	20	10	30	81
IOil	A	Ag	55	5154⅜	5156½	5162½	98
IOil	A	Ag	55 P	5	25	45	170
IOil	A	Ag	57½	5131⅛	5133⅜	5133½	509
IOil	A	Ag	57½ P	5	30	90	150
IOil	A	Ag	60	5107⅜	5113⅜	5108⅜	139
IOil	A	Ag	60 P	10	30	15	190
IOil	A	Ag	62½	581	59	5143⅜	92
IOil	A	Ag	62½ P	30	55	65	120
IOil	A	Ag	65	563⅜	567⅜	565½	83
IOil	A	Ag	65 P	75	100	80	291
IOil	A	Ag	70	310	360	54	338
IOil	A	Ag	80 P	599⅛	5101⅛	597⅜	10
IOil	A	Nv	52½	5183⅛	5191¼	5211⅛	18
IOil	A	Nv	52½ P	5	20	80	37
IOil	A	Nv	55	5163⅛	5167⅛	515	4
IOil	A	Nv	55 P	5	30	105	23
IOil	A	Nv	57½	5141⅛	5149⅜	591¼	3
IOil	A	Nv	57½ P	15	40	15	35
IOil	A	Nv	60	5119⅜	5123⅜		
IOil	A	Nv	62½	599⅛	5101¼	5137⅜	10
IOil	A	Nv	62½ P	85	110	180	35
IOil	A	Nv	65	577⅛	583⅜	5101⅛	246
IOil	A	Nv	65 P	155	180	52	200
IOil	A	Nv	70	490	553⅜	559⅜	281
IOil	A	Nv	70 P	53	53½	270	76
IOil	A	Nv	75	265	315	330	282
IOil	A	Nv	75 P	559⅜	561⅜	564¼	45
IOil	A	Nv	80	155	180	180	66
IOil	A	Nv	80 P	594⅜	5101¼	5131⅜	7
Imsco		Ja	37½	180	190	170	209
Imsco		Ja	37½ P	340	365	553⅜	
Imsco		Ja	40	100	125	120	110
Imsco		Ja	40 P	55	55½	56	25
Imsco		Jv	30	55	55½	460	25
Imsco		Jv	30 P	5	25		
Imsco		Jy	37½	30	40	30	2756
Imsco		Jy	37½ P	235	52½	405	99
Imsco		Jy	40	485	55¼	55	13
Imsco		Oc	32½ P	80	85	80	568
Imsco		Oc	37½ P	305	330	460	
Imsco		Oc	40	490	553⅜	56	12
Imsco		Oc	40 P	490	553⅜	56	10
Janak		Mr	19	185	210	215	12
Janak		Mr	20	335	385	290	5
Janak		Mr	20	52¼	52½		
Janak		Mr	21	270	320		
Janak		Mr	21	52¾	53		
Janak		Sp	15	15	40		30
Janak		Sp	16	52¼	50	50	30
Janak		Sp	17½	320	340	310	126
Janak		Sp	18¾	240	255	230	169
Janak		Sp	18¾ P	75	100	105	66
Janak		Sp	20	120	150	165	127
Janak		Sp	22½ P	52¾	53	53½	56
Janak		Dc	19	140	160		
Janak		Dc	20	185	210	210	46
Janak		Dc	22½	185	205	125	54
Janak		Dc	22½ P	315	340	380	60

K L

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
LacMin	Mr	40	58⅛	58⅜		
LacMin	Mr	40 P	56⅛	56⅜		
LacMin	Mr	42½	57⅛	57¾		
LacMin	Mr	42½ P	57⅜	57⅞		
LacMin	Mr	45	55⅜	56⅛	55⅜	12
LacMin	Mr	45 P	59	59½	58⅞	1
LacMin	Sp	25	515⅛	5155⅜	5153¼	42
LacMin	Sp	25 P	15	40	90	86
LacMin	Sp	27½	512⅞	5133⅜	5197⅛	56
LacMin	Sp	27½ P	30	50	50	56
LacMin	Sp	30	5104⅜	5111¼	5121⅛	118
LacMin	Sp	30 P	65	90	70	114
LacMin	Sp	32½	58¾	59¼	58½	89
LacMin	Sp	32½ P	120	145	110	90
LacMin	Sp	35	57	57½	57⅜	1810
LacMin	Sp	37½	55¾	56¼	56	179
LacMin	Sp	37½ P	53	330	53	53
LacMin	Sp	45	57¼	57¾	57½	66
LacMin	Sp	47½ P	59⅛	59½	59½	20
LacMin	Sp	50	5111⅜	5119⅜	59	2
LacMin	Sp	52½ P	5131⅛	5135⅜	5127⅜	
LacMin	Oc	35	585⅛	59⅜	511	60
LacMin	Oc	37½	57½	58⅛	513	70
LacMin	Oc	37½ P	54	541½	533	53
LacMin	Oc	40	56½	57	56¾	83
LacMin	Oc	40 P	55¼	55¾	544	64
LacMin	Oc	42½ P	563¾	57¼		
LacMin	Oc	45	54½	55	54¾	97
LacMin	Oc	45 P	58⅛	58⅜	58¼	10
LacMin	Oc	47½ P	593¾	5101¼	57⅜	14
LacMin	Oc	50	53¼	53¾	310	197
LacMin	Oc	50 P	5119⅜	5121⅜		
LacMin	Oc	52½	270	320	56⅛	26
LacMin	Oc	52½ P	5131½	514	5101½	5
Laidlw	Mr	20	P 52¼	52½		
Laidlw	Mr	21	P 280	305		
Laidlw	Sp	21	P 215	240	180	85
Laidlw	Dc	19	P 140	165	140	119
Laidlw	Dc	20	P 190	215	52	121
Laidlw	Dc	21	P 52½	52¾	260	20
Laidlw	Sp	11¾	P 57⅛	58⅜	59⅛	65
Laidlw	Sp	11¾	P	5	25	
Laidlw	Sp	12	P 57⅛	57¾	59¼	30
Laidlw	Sp	12	P 10	25	60	20
Laidlw	Sp	12⅝	56⅜	57⅛	56⅞	128
Laidlw	Sp	12⅝	P 5	25	70	7
Laidlw	Sp	13⅜	55⅞	56⅜	56⅛	174
Laidlw	Sp	13⅜	P 1	25	25	23
Laidlw	Sp	15	P 5	30	100	69
Laidlw	Sp	16⅝	P 10	35	30	106
Laidlw	Sp	20	140	165	170	535
Laidlw	Sp	20	P 160	185	160	81
Laidlw	Dc	16⅝	410	435	485	134
Laidlw	Dc	16⅝	P 40	65	155	51
Laidlw	Dc	18⅜	53	320	385	127
Laidlw	Dc	18⅜	P 130	155	125	139
Laidlw	Dc	20	235	260	215	134
Laidlw	Dc	20	P 52	52¼	160	24

M N

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
M Blo	Ja	22½ P	75	100	90	6
M Blo	Ja	25 P	150	175	165	6
M Blo	Ja	27½ P	52¾	53		
M Blo	Jv	22½ P	5	30		
M Blo	Jv	25 P	35	60		
M Blo	Oc	22½ P	50	75		
M Blo	Oc	25 P	100	110		
M Blo	Oc	27½ P	230	255		
Mbo 96	Jv	96	140	165		
Mbo 96	Jv	96 P	170	195		
Mbo 96	Jv	98	70	95		
Mbo 96	Jv	98 P	295	320		
Mbo 96	Jv	99	20	45	40	40
Mbo 96	Jv	99 P	370	395		
Mbo 96	Jv	100	25	50		
Mbo 96	Jv	100 P	54½	54¾		
Mbo 96	Sp	96	195	220		
Mbo 96	Sp	96 P	235	260		
Mbo 96	Sp	97

AVIS PUBLICS

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE
NO: 700-05-000543-870

COUR SUPÉRIEURE

JOSEPH RAYLE,
partie demanderesse
vs
ROBERT HAYNES
partie défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR
A: ROBERT HAYNES
Vous êtes par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la présente publication.
Une copie du présent bref d'assignation, déclaration et avis (art. 119.1 C.P.C.), a été déposée au Greffe de cette Cour à votre intention.
St-JÉRÔME, ce 9 juin 1987
B. LANDRY
Protonotaire-adjoint
MES BERNARD, CIMONÉ & ASS., avocats
1085 boul. Ste-Foy
Suite 200
Longueuil, P.Q.
J4K 1W7

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-162081-875

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
Protonotaire-Adjoint
SALEH SHAHABI,
Partie demanderesse
c.
ARAJUNNISA MOSSAREZA,
Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE EST donné à ARAJUNNISA MOSSAREZA de comparaître au greffe de cette cour siuté au 1 Notre-Dame est, Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie de ladite demande en divorce a été remise au greffe à l'intention de ARAJUNNISA MOSSAREZA.
Lieu: Montréal
Date: 17 juin 1987
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-017892-873

COUR PROVINCIALE

PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
LES HUILES NORCO LTÉE.
Partie demanderesse
c.
ALEXANDER KISH,
Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE EST donné à ALEXANDER KISH de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est Notre-Dame, Montréal dit district, dans les 30 (trente) jours de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie de cette déclaration a été remise au greffe à l'intention de ALEXANDER KISH.
Lieu: Montréal
Date: 4 juillet.
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

PRENEZ AVIS que la compagnie MARCHÉ VENDETTE INC. demandera à l'Inspecteur général des Institutions Financières la permission de se dissoudre.
MONTRÉAL, ce 22 juin 1987.
HARRIS, ALLAIN, THOMAS, MASON
Procureurs de la Compagnie.

Prenez avis que la compagnie PLACEMENTS TRENT LTÉE/TRENT INVESTMENTS LTD. demandera à l'Inspecteur général des Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.
Montréal, le 17 juin 1987
MENDELSOHN
ROSENTZVEIG SHACTER
Les procureurs de la compagnie

PRENEZ AVIS que, DE HAAN CARTAGE CO. LTD., 2700 Léger, LaSalle, Qc., détentrice du permis M-306645 l'autorisant à travailler à contrat pour le compte de APEX FORWARDING INC. entre la frontière Québec/Ontario et les points de destination de Hull, Gatineau, Aylmer et retour, permis relié à l'exploitation conjointe du permis X-3283 de l'Ontario demande à la Commission des Transports du Québec à pouvoir transférer son système de transport à DE HAAN CARTAGE INC. laquelle sera contrôlée à 100% par Apex Transport Ltd., laquelle est elle-même contrôlée à 100% par Transfirst Inc. laquelle est contrôlée à 86% par Quantum Inc. et 14% par Canadian Corporate Funding Ltd. une compagnie publique transigée sur les bourses et quant à Quantum Canada Inc. elle est contrôlée par René Brandon au moyen de 134 actions communes, Abke Brandon au moyen de 40 actions communes, Robyn Brandon au moyen de 26 actions communes.
Les parties invoquent l'article 85 des règles de pratique.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième parution dudit avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, Québec, H2L 1K2.
1ère publication: Le 25 juin 1987
2ième publication: Le 26 juin 1987.
PAQUETTE, PERREAULT, RIVET, TRUDEAU & ASSOCIÉS.
ADRIEN R. PAQUETTE,
Procureur.

PRENEZ AVIS que JOS PAQUETTE & FILS INC., détentrice du permis numéro Q-000535, s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de transférer à 2420-0297 QUÉBEC INC. tous les services autorisés à son permis de transport par autobus.
Toute personne intéressée peut produire une opposition ou une intervention à la présente demande en s'adressant à la C.T.Q., 585, boul. Charest Est, Québec (Québec), G1K 7W5, dans les cinq (5) jours de la deuxième publication de cet avis.
1ère publication: 25 juin 1987.
2ème publication: 26 juin 1987.
Guy Poliquin, avocat
Procureur des demanderesses
225, boul. Charest Est, bureau 107.
Québec, (Québec)
G1K 3G9.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
Prenez avis est par les présentes donné que **2154-0182 QUEBEC INC.** demandera à l'inspecteur général des institutions financières de la Province de Québec, la permission de se dissoudre.
DATÉ à Montréal, ce 8ième jour de mai 1987.
LAZARUS, HEFT, CHARBONNEAU
Procureurs des requérants

AVIS EST donné que, PAUL FORAND, célibataire domicilié et résidant au 1050, Arthur-Sauvé, Laval-Ouest, district de Montréal, s'adressera au Ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de PAUL ST-AUBIN.
LAVAL, ce 11 juin 1987
SASEVILLE BÉLISLE & CENTOMO.

Monselet Constr. & Equip. Ltée, 1905 Ch. St-François, Dorval, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à Construction G.M. Brunet Ltée, 1905 Ch. St-François, Dorval, le permis M-506361-3 qu'elle détient pour faire du transport en vrac dans la région 10.
Ils demandent l'application de l'art 85 des règles de pratique. Tout intéressé peut s'objecter à cette demande en s'adressant à la Commission dans les 5 jours suivant la déuxième parution de cet avis.
1ère parution: 26 juin 1987
2ème parution: 27 juin 1987

Paul Emile Lalonger, 305 Carré Gaby, St-Louis Terrebonne, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à Constructions Anor Inc, 5116 Jeanne Mance, Montréal le permis M-511228-1 qu'il détient pour faire du transport en vrac dans la région 10.
Ils demandent l'application de l'art 85 des règles de pratique. Tout intéressé peut s'objecter à cette demande en s'adressant à la Commission dans les 5 jours suivant la deuxième parution de cet avis.
1ère parution: 26 juin 1987
2ème parution: 27 juin 1987

PRENEZ AVIS que TRANSPORT J. JULIEN INC., détentrice du permis Q-301,933, s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir un permis supplétif l'autorisant à fournir des services de transport pour le compte de TRANSOL INC., détentrice du permis Q-300,682, le tout conformément aux dispositions de l'article 25.2.b de l'Ordonnance générale sur le camionnage.
La requérante demande également que la décision à intervenir soit exécutoire dès que rendue, conformément aux dispositions de l'article 85 des R.P.R.I.C.T.Q.
Tout intéressé peut s'opposer ou intervenir à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec dans les cinq jours de la deuxième publication du présent avis dans ce journal.
Première publication: 25 juin 1987.
Deuxième publication: 26 juin 1987.
Me GUY SIROIS,
GAGNÉ, LETARTE, SIROIS, BEAUDET & ASSOCIÉS.
Procureurs de la requérante.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-162935-872

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
CAROLE DUPERRON,
Partie demanderesse
c.
ABDERRAHIM BENKIRANE,
Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE EST donné à ABDERRAHIM BENKIRANE de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie de la déclaration et demande en divorce a été remise au greffe à l'intention de ABDERRAHIM BENKIRANE.
Lieu: Greenfield Park
Date: 10 juin 1987
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-162743-870

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
PROTO-ADJOINT
GEORGETTE BRIÈRE, demeurant et domiciliée au 7148-A, 1ère Avenue à Montréal, district de Montréal,
Partie demanderesse
c.
ALEXIS DANIS,
adresse inconnue,
Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à ALEXIS DANIS de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 est, rue St-Antoine, à Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie de la demande en divorce a été remise au greffe à l'intention de ALEXIS DANIS.
Lieu: Montréal
Date: 16 juin 1987
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-04-000849-878

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
ANAIRA LOUIS,
Partie demanderesse
c.
ABEL METTELUS,
Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE EST donné à ABEL METTELUS de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 est, St-Antoine à Montréal, salle 1.100 dans les 40 jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie de la déclaration en séparation a été remise au greffe à l'intention de ABEL METTELUS.
Lieu: Montréal
Date: 2 avril 1987
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

Avis est donné que: Léo Guillemette, 175, Boul. Fiset, Sorel, Qué. demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis M-509263-001, région 06, à; Daniel Cool, 5160, Baillargeon, St.-Hubert, Qué. conformément aux article 30 et 85 des règles de pratique de la CTQ.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la deuxième parution.
1ère parution: le 25 juin 1987
2ème parution: le 26 juin 1987
S.P.T.Q. LTÉE.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-162178-879

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
Preotonotaire-Adjoint
DAME NGOC DUNG CHAU, Travailleuse de fureurs, résidant à 7487 Chateaubriand, dans la Cité et District de Montréal,
Partie demanderesse
c.
HUYNH VAN CHIEM,
de place inconnue
Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE EST donné à HUYNH VAN CHIEM de comparaître au greffe de cette cour situé au 10, rue St-Antoine Est, Montréal, Québec, chambre 1.100 dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de HUYNH VAN CHIEM.
Lieu: Montréal
Date: juin 1987.
RONALD CHASSE.

AVIS PUBLIC
Avis est, par les présentes, donné que la ville de Saint-Laurent, s'adressera au Parlement du Québec au cours de la présente session ou de toute session ultérieure pour lui demander l'autorisation de présenter un projet de loi d'intérêt privé ayant pour objet de modifier les dispositions de sa charte, relativement aux matières suivantes:
1- la définition de la notion de réserve foncière et d'habitation;
2- l'augmentation du nombre de membres au comité exécutif;
3- la création de la fonction d'adjoint au comité exécutif;
4- le pouvoir d'établir une taxe spéciale sur chaque appareil d'amusement;
5- la détermination de l'étendue des pouvoirs de la ville en matière de fixation de la taxe d'eau;
6- le pouvoir de la Ville de participer à la réalisation et à la gestion du Complexe Santé - Hébergement;
7- la modification des délais d'enregistrement des fonds de pension des membres du Conseil;
8- le pouvoir de la Ville en ce qui concerne la conservation et la destruction des documents.
9- la ratification de certaines ententes conclues entre la ville et certains de ses contribuables.
Montréal, le 18 juin 1987.
CHAPADOS, CHEVALIER, GAUL ET VALLÉE
procureurs Ville St-Laurent
Par: Irving Gaul

LOI SUR LE CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL
Avis est donné que Jean-Claude Goupil, journalier, résidant et étant domicilié au 3081, rue Racicot, app. 5 à Longueuil, district de Montréal, s'adressera au Ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de JEAN-CLAUDE LACASSE. Il est la seule personne qui bénéficiera de ce changement de nom.
Signé à Montréal, le 12 juin 1987
Me PIERRE TREMBLAY
Procureur du requérant.

PRENEZ AVIS que AUTOCAR LE CANADIEN INC., détentrice du permis numéro Q-000808, s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin que celle-ci statue sur le maintien de son permis, suite au changement de contrôle survenu au sein de l'entreprise.
Ancienne répartition d'action:
M. Hugues Lemay:
20 actions catégorie « A »
Autobus Victoriaville Ltée:
980 actions catégorie « A »
Nouvelle répartition d'actions:
Limocar Inc.:
1,000 actions catégorie « A » (100%)
Le détail de la répartition et de la détention des actions de Limocar Inc, est disponible au dossier de la Commission des Transports du Québec.
Toute personne intéressée peut produire une opposition ou une intervention à la présente demande, en s'adressant à la C.T.Q., 585, boul. Charest Est, Québec (Québec), G1K 7W5, dans les cinq (5) jours de la deuxième publication de cet avis.
1ère publication: 25 juin 1987.
2ème publication: 26 juin 1987.
Guy Poliquin, avocat
Procureur de la demanderesse
225, boul. Charest Est, bureau 107.
Québec, (Québec)
G1K 3G9.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-162935-879

COUR SUPÉRIEURE

DIANE ST-JEAN,
Demanderesse
VS
YVES MONGRAIN,
Défendeur

ASSIGNATION
ORDRE EST donné à YVES MONGRAIN, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, à Montréal, en salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie de l'action en divorce a été remise au greffe à l'intention de YVES MONGRAIN.
MONTRÉAL, le 17 juin 1987
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.
Protonotaire-Adjoint
MES LORD, LEFEBVRE, PÉPIN & MARCHAND
Avocats
1010 est, Ste-Catherine,
Suite 210
MONTRÉAL, P.Q.
Me Jean-François Pépin
Procureur de la demanderesse.

Avis est donné que: LES PAYSAGISTES G.M.D.R. INC., 1763, Notre-Dame, St-Rémi, Qué. demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis M-511221-001A, région 06, à; Marcel Lachapelle, 1763, Notre-Dame, St.-Rémi, Qué. conformément aux article 30 et 85 des règles de pratique de la CTQ.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la deuxième parution.
1ère parution: le 25 juin 1987
2ème parution: le 26 juin 1987
S.P.T.Q. LTÉE.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-163112-877

COUR SUPÉRIEURE

PRESENT
Protonotaire-adjoint
GISELE MERVEILLE
Partie demanderesse
c.
MARC JONA ESTIME
Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à MARC JONA ESTIME de comparaitre au greffe de cette cour situé au 1 est, rue Notre-dame, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie de la déclaration et d'une requête pour mesures provisoires présentables le 29 juillet 1987, en salle 2.18, à 9:15 heures de l'avant-midi a été remise au greffe à l'intention de MARC JONA ESTIME.
Lieu: Montréal
date: 9 juin 1987
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-156247-862

COUR SUPÉRIEURE

LUCIE LEBEAU,
Demanderesse
VS
IOANNIS TAOUSANIS,
Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR
À: IOANNIS TAOUSANIS
Vous êtes par les présentes requis de comparaître dans un délai de quarante (40) jours à compter de la date de publication du présent avis.
Une copie de la présente déclaration en divorce, affidavit, déclaration de l'avocat, avis, certificat du protonotaire, ont été déposé au greffe de cette cour à votre intention.
MONTRÉAL, le 16 juillet
DOMINIQUE DIBERNARDO,
Protonotaire-Adjoint
MES DUBOIS, DESLANDES & ASS., avocats
ME BRIGITTE DESLANDES
5100, Boul. Cousineau, app. 300
St-Hubert, P.Q.
J3Y 7G5.

Un bon conseil ♥

Faites vérifier votre tension artérielle
♥ LA FONDATION DU QUÉBEC DES MALADIES DU COEUR

Voir aussi en pages 6-8

Avis est donné que: Gérard Cloutier, 30, De Metz, Lorraine, Qué. demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis M-508860-001A région 06, à; Yves Dulude, 43, Chapais, St.-Constant, Qué. conformément aux article 30 et 85 des règles de pratique de la CTQ.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la deuxième parution.
1ère parution: le 25 juin 1987
2ème parution: le 26 juin 1987
S.P.T.Q. LTÉE.

PRENEZ AVIS que 2420-0297 QUÉBEC INC., détentrice du permis numéro Q-000833, s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin que celle-ci statue sur le maintien de son permis, suite au changement de contrôle survenu au sein de l'entreprise.
Ancienne répartition d'actions:
Jos Paquette & Fils Inc.:
1,100 actions (100%)
Nouvelle répartition d'actions:
Limocar Inc.:
561 actions (51%)
Michel Paquette:
539 actions (49%)
Le détail de la répartion et de la détention des actions de Limocar Inc. est disponible au dossier de la Commission des Transports du Québec.
Toute personne intéressée peut produire une opposition ou une intervention à la présente demande, en s'adressant à la C.T.Q., 585, boul. Charest Est, Québec, (Québec), G1K 7W5, dans les cinq (5) jours de la deuxième publication de cet avis.
1ère publication: 25 juin 1987.
2ème publication: 26 juin 1987.
Guy Poliquin, avocat
Procureur de al demanderesse
225, boul. Charest Est, bureau 107
Québec (Québec)
G1K 3G9.

Avis est donné que: Georges Malo, 154, Grand Rang, St.-Thomas, d'Aquin, Qué. demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis M-502415-001A, région 06, à; TRANSPORT R.G. CHAYER, 469, St.-Pierre, Terrebonne, Qué. conformément aux article 30 et 85 des règles de pratique de la CTQ.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la deuxième parution.
1ère parution: le 25 juin 1987
2ème parution: le 26 juin 1987
S.P.T.Q. LTÉE.

PRENEZ AVIS que AUTOBUS DE L'ESTRIE INC., détentrice du permis numéro M-000592, s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin que celle-ci statue sur le maintien de son permis, suite au changement de contrôle survenu au sein de l'entreprise
Liste des actionnaires avant le changement de contrôle:
89386 Canada Ltée
-et-
92975 Canada Ltée
Liste des actionnaires après le changement de contrôle:
Limocar Inc.: 100% des actions
Le détail de la répartition et de la détention des actions de Limocar Inc, est disponible au dossier de la Commission des Transports du Québec.
Toute personne intéressée peut produire une opposition ou une intervention à la présente demande, en s'adressant à la C.T.Q., 505, rue Sherbrooke Est, Québec (Québec), H2L 1K2, dans les cinq (5) jours de la deuxième publication de cet avis.
1ère publication: 25 juin 1987.
2ème publication: 26 juin 1987.
Guy Poliquin, avocat
Procureur de la demanderesse
225, boul. Charest Est, bureau 107.
Québec, (Québec)
G1K 3G9.

Faut
LE DEVOIR
pour
le croire!

appel d'offres

Gouvernement du Québec

Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche
PROMOTEURS

Projet: Octroi d'un bail de droits exclusifs de chasse, de pêche et de piégeage pour l'implantation d'une pourvoirie dans le secteur du Lac Maxime
Le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche sollicite auprès des promoteurs répondant aux exigences décrites ci-dessous des propositions en vue de l'octroi d'un bail de droits exclusifs de chasse, de pêche et de piégeage pour l'implantation et le développement d'une pourvoirie sur un territoire d'une superficie approximative de 56,6 km² dans le secteur du Lac Maxime situé dans la M.R.C. d'Antoine-Labelle.
Dans sa proposition, le promoteur devra présenter un plan d'exploitation, de protection, de développement, de mise en marché, d'embauche et les prévisions financières relatives à son projet. De plus, il devra mettre en évidence son expérience et sa capacité financière pour la réalisation du projet présenté.

Qualifications requises
Sont invités à présenter des propositions dans le cadre de la présente démarche, les promoteurs ayant leur principale place d'affaires au Québec et ayant obtenu les documents nécessaires en leur nom.

Conditions particulières
Seules seront considérées, aux fins de l'octroi du bail de droits exclusifs, les propositions répondant à toutes et chacune des exigences du Ministre énumérées dans les documents d'appel d'offres. Elles devront notamment comprendre:
— une entente ou un projet d'entente avec les villégiateurs présents à l'intérieur des limites du territoire visé;
— une entente de services ou d'acquisition des bâtiments et infrastructures du pourvoyeur permissionnaire exploitant présentement une pourvoirie sur le territoire.

Consultation et achat des documents
La consultation ou l'achat des documents sera fait aux adresses suivantes du lundi au vendredi inclusivement entre 08h30 et 16h00 à compter de vendredi le 10 juillet
Direction des communications (Accueil et renseignements)
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche
150, boul. St-Cyrille Est, R.C.
Québec (Québec)
G1R 4Y1
ou
Direction régionale de l'Outaouais
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche
13, rue Buteau
Hull (Québec)
J8Z 1V4
Un montant non remboursable de cinquante dollars (50.00 $) (comptant, chèque visé ou mandat-poste fait à l'ordre du ministre des Finances) est requis pour l'obtention des documents nécessaires à la préparation d'une proposition.

Durée de la validité des propositions
Les propositions devront être valides pour une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de la réception des propositions.

Garantie de proposition exigée
Le promoteur devra fournir avec sa proposition une garantie de proposition d'un montant de dix mille dollars (10 000 $).

Réception des propositions
Pour être considérées, les propositions devront être reçues le ou avant le 1er octobre 1987 à 15h00 à l'adresse suivante:
Direction des communications (Accueil et renseignements)
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche
150, boul. St-Cyrille Est, R.C.
Québec (Québec)
G1R 4Y1
Le Ministre ne s'engage pas à accepter la proposition la plus avantageuse ni toute autre proposition.

Le sous-ministre
Pierre Bernier

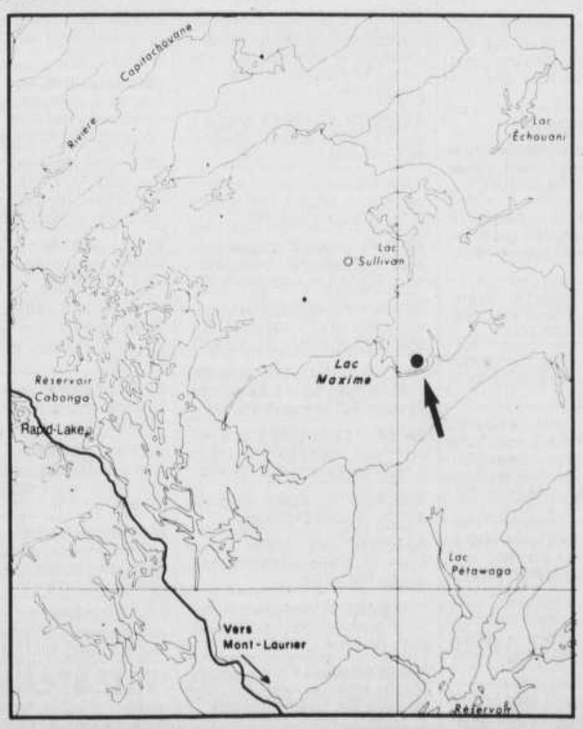

Québec

Transports Québec

Québec

APPELS D'OFFRES

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des Entreprises de Construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont:

Service des Contrats
Ministère des Transports
700 est, boul. St-Cyrille (20e)
Québec, Qué. G1R 4Y9
Téléphone: (418) 644-8848

ou

Service des Contrats
Ministère des Transports
255 est, Crémazie (1er)
Montréal, Qué. H2M 1L5
Téléphone: (514) 873-6061

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre soumission.

Le sous-ministre,
Pierre Michaud, ing.

■ **Projet: 293-2656-7** — Réfection d'un pont sur le chemin du Carreau-Gervais, dans la municipalité de Taché, M.R.C. du Lac St-Jean Est, circonscription électorale de Lac St-Jean.
Un versement de 5,00 $ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 7 000,00 $ ou chèque visé: 3 500,00 $.
La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est, boulevard St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9.
Clôture de la réception des soumissions à: **15:00 heures le mardi, 21 juillet 1987.**

■ **Projet: 320-0923-7** — Construction d'un ponceau, terrassement, structure de la chaussée et revêtement souple sur la route 175 dans la réserve faunique des Laurentides Sd, M.R.C. la Côte de Beaupré, circonscription électorale de Chauveau. Longueur de 52 mètres.
Un versement de 5,00 $ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 19 000,00 $ ou chèque visé: 9 500,00 $.
La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est, boulevard St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9.
Clôture de la réception des soumissions à: **15:00 heures le mardi, 14 juillet 1987.**

■ **Projet: 320-1114-7** — Planage et pose d'une couche d'usure à l'enrobé bitumineux sur la route 138 (boulevard Ste-Anne) dans les municipalités de Château Richer et l'Ange Gardien, M.R.C. La Côte de Beaupré, circonscription électorale de Montmorency. Longueur de 14,6 km.
Un versement de 5,00 $ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 90 000,00 $ ou chèque visé: 45 000,00 $.
La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est, boulevard St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9.
Clôture de la réception des soumissions à: **15:00 heures le mardi, 21 juillet 1987.**

■ **Projet: 323-0922-7** — Terrassement, structure de chaussée, revêtement souple, ponts, aménagement d'espaces verts, éclairage routier et supersignalisation sur l'autoroute 73, dans les municipalités de Sainte-Marie, ville, Saints-Anges, par., l'Enfant-Jésus, par. et St-Joseph-de-Beauce, par., M.R.C. de la Nouvelle-Beauce et Robert-Cliche, circonscription électorale de Beauce-Nord. Longueur de 9,592 km.
Un versement de 50,00 $ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 880 000,00 $ ou chèque visé: 440 000,00 $.
La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est, boulevard St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9.
Clôture de la réception des soumissions à: **15:00 heures le mardi, 4 août 1987.**

■ **Projet: 432-0103-7** — Terrassement, structure de chaussée et enrobé bitumineux préparé et posé à chaud sur la route 361 dans les municipalités de Batiscan s.d., et Ste-Geneviève de Batiscan par., M.R.C. de Francheville, circonscription électorale de Champlain. Longueur de 3,6 km.
Un versement de 20,00 $ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 81 000,00 $ ou chèque visé: 40 500,00 $.
La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est, boulevard St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9.
Clôture de la réception des soumissions à: **15:00 heures le mardi, 21 juillet 1987.**

■ **Projet: 433-0901-7** — Terrassement, structure de chaussée, revêtement souple aux intersections de l'autoroute 30 et du boul. Alphonse Deshaies, de l'autoroute 30 et du boul. Arthur Sicard, sur le chemin de service Sud et sur le chemin Louis Riel dans la municipalité de Bécancour ville, M.R.C. de Bécancour, circonscription électorale de Nicolet. Longueur de 4,36 km.
Un versement de 30,00 $ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 165 000,00 $ ou chèque visé: 82 500,00 $.
La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est, boulevard St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9.
Clôture de la réception des soumissions à: **15:00 heures le mardi, 28 juillet 1987.**

■ **Projet: 662-2605-7** — Réparation de la dalle de béton sur l'île Bourdon, planage de la surface de béton bitumineux et pose d'une couche d'usure à l'enrobé bitumineux sur l'ensemble du pont Le Gardeur, dans la municipalité de Repentigny, M.R.C. de l'Assomption, circonscription électorale de l'Assomption. Longueur de 1,777 km.
Un versement de 5,00 $ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 36 000,00 $ ou chèque visé: 18 000,00 $.
La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 255 est, Crémazie (1er), Montréal, Qué., H2M 1L5.
Clôture de la réception des soumissions à: **15:00 heures le mercredi, 22 juillet 1987.**

■ **Projet: 665-1105-7** — Planage de la surface existante et la pose d'une couche d'usure sur l'autoroute 15 dans les municipalités de Montréal et Laval, M.R.C. C.U.M., circonscriptions électorales de l'Acadie, Chomedey et Fabre. Longueur de 12,78 km.
Un versement de 5,00 $ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 62 000,00 $ ou chèque visé: 31 000,00 $.
La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 255 est, Crémazie (1er), Montréal, Qué., H2M 1L5.
Clôture de la réception des soumissions à: **15:00 heures le mercredi, 22 juillet 1987.**

■ **Projet: 778-2611-7** — Reconstruction d'un pont acier-bois situé au-dessus de la rivière du Moulin, dans la municipalité de Clarendon, M.R.C. de Pontiac, circonscription électorale de Pontiac.
Un versement de 5,00 $ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 3 000,00 $ ou chèque visé: 1 500,00 $.
La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 255 est, Crémazie (1er), Montréal, Qué., H2M 1L5.
Clôture de la réception des soumissions à: **15:00 heures le mercredi, 22 juillet 1987.**

■ **Projet: 885-0106-7** — Terrassement et structure de chaussée sur la route 391, dans la municipalité de Cloutier s.d., M.R.C. de Rouyn-Noranda, circonscription électorale de Rouyn-Noranda-Témiscamingue. Longueur de 0,62 km.
Un versement de 10,00 $ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 21 000,00 $ ou chèque visé: 10 500,00 $.
La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est, boulevard St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9.
Clôture de la réception des soumissions à: **15:00 heures le mardi, 21 juillet 1987.**

APPEL D'OFFRES SPECIFIQUE

■ **Projet: 1140-86-310** — Concession pour commerce de location de véhicules automobiles à l'aéroport de Bonaventure, circonscription électorale de Bonaventure, pour les années 1987-88, 1988-89, 1989-90, 1990-91 et 1991-92.
Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec et qui auront réquisitionné les documents à leur nom.
Garantie de soumission exigée:
Tel que requis aux documents de soumission.
Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, ministère des Transports, 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, G1R 4Y9, ou 255 est Crémazie (1er), Montréal, H2M 1L5
La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est, boulevard St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9.
Clôture de la réception des soumissions à: **15:00 heures le mardi, 21 juillet 1987.**
Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Le sous-ministre,
Pierre Michaud, ing.

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

100-199 *Immobilier — Résidentiel*

200-299 *Immobilier — Commercial*

300-399 *Marchandises diverses*

400-499 *Offres d'emploi*

500-599 *Services*

600-699 *Véhicules automobiles*

900-999 *Avis*

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

VISA MasterCard

PAR TÉLÉPHONE

286-1200

■ Propriétés à vendre 101

COMPLEXE DOMICILIAIRE À MAGOG

À prix avantageux. Maison de ville à proximité du Lac Memphrémagog et des services connexes (marina, tennis, centre de ski et centre d'art du Mont Orford), avec piscine privée, disponible automne 87.
Pour plus de renseignements, appeler L'IMMOBILIÈRE HABITAT 87 au (819) 847-1187, fin de semaine pour rendez-vous (819) 843-7445.

29-06-87

■ Propriétés à vendre 101

À AHUNTSIC Triplex + bachelor, neuf. détaché, luxueux, 2 garages, foyer, chambre froide. 383-4989, 381-3156.

À BAIE ST-PAUL Charlevoix, vue panoramique fleuve, plan architecte, 43 X 29 pi. pierre et cèdre, chauffage électrique, foyer/salon, 3 c.c., s-sol fini, terrain 80,200 pi.ca., aussi terrain adjacent 234,235 pi.ca., zoné résidentiel et commercial. 12 min. ski, massifs, petite rivière St-François. Prix à discuter. Agents s'abstenir. 1-418-435-5526, 1-418-435-2618 entre 17h. et 21h.

A MONTRÉAL-NORD.
Bungalow 8½ pièces, $125,000. Particulier. Sans agent. 322-3930

A ST-FABIEN. Professionnel. Résidence moderne, bordure de la mer, site panoramique unique. 327-9695, 1-418-869-2704

BORD DE LAC. 130 pi. de plage sablonneuse. Maison 3 c.c., terrain 46,000 pi.ca. sur le Lac Cameron, près St-Jovite, 79,000. 1(514)227-2503

BROMPTON 3 milles des limites de Sherbrooke, maison 10 pièces, site idéal pour entreprise, vaste entrepôt et grand terrain. 819-846-3690.

CANTONS DE L'EST Richmond/Melbourne. Domaine rural de 98 acres. Grande résidence, 10 pièces, rénovée, meublée, foyer, site splendide. 1h. de Montréal, 20 minutes de Sherbrooke ou Drummondville. Prix: $75,000. De plus at-tenant à ce Domaine, riche boisé 49 acres. Prix: $20,000. Tél: (514) 353-2702 ou 679-4026. Sam./Dim.: (819) 826-3037.

CANTONS DE L'EST Richmond/Melbourne - Domaine rural de 98 acres, grande résidence, 10 pièces, rénovée, meublée, foyer, site splendide - 1 h. de Montréal, 20 min. de Sherbrooke ou Drummondville - Prix $75,000. De plus attenant à ce domaine, riche boisé 49 acres - prix $20,000. Tél.: (514) 353-2702 ou 679-4026 sam./dim. (819) 826-3037.

DEUX MAISONS et chalet à vendre à Cap Desrosiers, Gaspésie (Parc Forillon), sur terrain 160 pi. de largeur X ½ mille de longueur. Maison de 7 ans semi-meublée et l'autre de 100 ans avec mobilier de salon et de cuisine originals de 100 ans. $50,000. pour le tout. 1-418-269-3132.

DIRECTEMENT DU PROPRIÉTAIRE
FAUT VENDRE SINON???
Triplex 4 étages. 524-6860, 681-7427. $135,000. négociable.

LE PLUS BEAU 200 pieds de frontage sur le Richelieu. St-Charles. Faut voir. Prix: $200,000. 584-3510

LE SANCTUAIRE phase 1V, neuf, 2 c.c., 2 s/bain, garage. $245,000.00 occupation immédiate, propriétaire: 731-0975.

MERCIER Près métro L'Assomption, duplex attaché 2 X 5½, très propre, $148,000. 256-0483.

OUTREMONT Cottage semi-détaché, 4 c.c., garage, joli jardin, prix raisonnable. Johanne Lévy 495-1558, 253-4227 Re/Max Olympique Crtr.

P.A.T. Duplex 4½, électrique, sous-sol fini, garage, près centre d'achat et transport. 645-4993.

REPENTIGNY, bungalow 85, 3 chambres, entrée laveuse/sécheuse, même niveau, près écoles et transports. Taxes $900. Prix $79,900. Négociable, cause transfert. 585-5421

REPENTIGNY Split 4 niveaux, bord de l'eau, naviguable. $200,000. 381-3075, 323-2214.

RIVE-SUD: Domaine. Maison 9 pièces, 2 salles de bain, 1 salle d'eau, 1 garage, terrain 72,000 pi.ca., plus 4 terrains de 35,000 pi.ca. et plus, borné par érablière, cadastré. Prêt à bâtir. Le tout ou en partie. 460-4549

ST-CALIXTE Mansarde, 1840, 8 pièces, rénovée, terrain 86 X 100 pi. $85,000. Mario: 1-222-2443.

VILLE LEMOYNE. 2 X 3½, 2 X 2½, logement propriétaire occupant, 7½, libre 1er. juillet. 364-4709, 365-2968

■ Propriétés à louer 105

À LOUER par professionnel. Rue résidentiel, 3 chambres fermées, céramique, sous-sol fini, garage, grand jardin, poêle/réfrigérateur inclus. Libre 1er juillet. $900./mois. 325-3018.

DUVERNAY bungalow près Pont Papineau, sur Concorde, 6½, porte patio et garage. $750.00.
739-8331

LE SANCTUAIRE super luxueux, 2 chambres, 2 s/bain, avec bain tourbillon, cuisine avec salle à manger et électro-ménagers, grande terrasse, belle vue, sécurité, 1,341 pi.ca. Tel.: 737-5065, 934-4438.

PIERREFONDS, bungalow semi-meublé, frigo, cuisinière, lave-vaisselle, laveuse, sécheuse, meubles, foyer, système de sécurité, 3 chambres. 1er. août, $750./mois. 620-4994

ST-SAUVEUR à 2 pas de l'église. Rue Léonard. Bungalow, 3 ch., foyer, saison ou année. Références. (514)589-5402.

■ Propriétés à revenus à vendre 113

ADJ. V.M.R. Duplex semi-détaché, impeccable. 2420-2422 Lockhart. 2 minutes du C.N. Loué: $725.-haut, $1,000.-bas. chauffé. Vente privée. $278,000. ferme. Mme Bellier, 19h30 à 21h30 seulement: 735-8587.

■ Propriétés à revenus à vendre 113

AUX LIGNES CHAMPLAIN
Près Parc Safari, 15 arpents en gazon, 15 arpents boisés, 4 chalets d'été, 2 maisons de résidence à l'année, 15 sites pour roulottes, petit lac naturel privé, garage. 136 Montée Glass. ½ mille à l'ouest de la route 15, sortie 1. 246-2704. Prix $180,000. après 5h00 pm.

CAP-DE-LA-MADELEINE 2 X 9 logements (1985). Revenus $78,000. Prix $545,000. 1-819-374-2527.

FAUT VENDRE: CINQPLEX, 30 X 40'. 1 X 6½, 4 X 3½, rénovés. $230,000. Faut voir. Pas d'agent. 255-0550

MONT-ROYAL. Fullum, 5 logements, 2 commerces. Excellente construction. Revenus: $47,568. Prix: $385,000. 386-7892, 598-5617

NORD DE LAVAL
3 X 12 logements, construction 1986. Revenus: $176,160. Prix: $1,550,000. 1-438-0455, 1-227-6532.

PLATEAU quadruplex, tout rénové, 2 6½, 2 4 pièces, revenus $25,000.00, 6½, libre pour acheteur. $275,000.00 s.v.p. pas d'agent. Jour: 661-5022, soir: 521-7237 ou 525-6776.

ST-HUBERT, 6 logements. Revenus $27,300. stationnement et transport. Particulier. $266,000. 462-1699

■ Condos à louer 121

CENTRE-VILLE Panorama splendide, condo 3½, foyer, air climatisé, insonorisé, dernier étage, parquetterie, stationnement privé, occ. imm., $650., 689-0772.

D.D.O. condo luxueux, spacieux, 2 chambres à coucher, foyer, garage chauffé, sortie pour air climatisé, 1er août. Après 6h. 694-3214.

LAVAL condo neuf, 4½, air, ascenseur, piscine, près centre Laval et Carrefour. $575.00. 687-8766.

LONGUEUIL, luxueux condo, 4½, air climatisé, accès directement métro. 465-2969, 372-2363

MÉTRO VIAU Stade Olympique, 4½, 2 c.c., stationnement, luxueux, unique. Idéal pour professionnels. $700.00-/mois. Visite libre, sam. et dim. de 13h. à 17h. 325-1936.

RADIO-CANADA
Condo luxueux, 4½, nouvelle construction, 489-0111, 488-0349.

STE-ADÈLE près Chantecler, luxueux condo entièrement meublé, conçu pour 2 couples, spécial saison $3,500. 682-3775.

VIEUX-MONTRÉAL 1 et 2 chambres à coucher, avec garage et foyer, piscine intérieur et jardin aménagé, 843-8319.

■ Condos à vendre 122

« LE RELAIS »
Tout près de Laval-sur-le-Lac. Condos à vendre à partir de **$55,900.** Finance-ment disponible. Inf: 689-7132, 681-6451, de 9h. à 5h. Visites sur rendez-vous.

AHUNTSIC condo 4½, split level, bain romain, système d'alarme, garage chauffé, autres extras, 331-1757.

CENTRE-VILLE Superbe 5½, face Radio-Canada. Stationnement, construction 86. Près du métro Beaudry.
LOUISE LA BRANCHE
737-7298, 340-9311
CENTURY 21
IMPÉRIAL INC. CRTR.

CENTRE-VILLE, adj.
Laissez le guetto et venez découvrir: secteur en évolution. Pas de boîtes, mais des maisons. Conçu pour vous et par vous. Choix 1 ou 2 c.c., FAITES VITE!! Giovanna baistrocchi, 937-4440, Century 21 Impérial Inc. Crtr. 934-1212

CONDO Ahuntsic, luxueux, 5½, 2 niveaux, 1½ s. de bain, jardin privé à l'arrière, garage, 288-9322, 387-6568.

CONDO DE LUXE Sherbrooke est. Vue sur parc Lafontaine. 5½, a./c., piscine, sauna, bain tourbillon. Privé. 627-6481.

HONDA Accord LX, 1984, a/s, charcoal métallique, complètement équipé, 64,000 km, 288-9322, 387-6568.

OUTREMONT Près Parc Beaubien, 5½ et 7½, en condo, dans maison détachée. Agent s'abstenir. 279-3153.

RUE NOTRE-DAME 2 c.c., foyer, grande mezzanine, 1450 pi.ca., garage chauffé inclus. $149,800. Tél. après 18h.: 935-3201.

ST-LAMBERT Bois St-Lambert, 2 chambres avec mezzanine, toit terrasse, très éclairé, vue sur Montréal, garage privé avec porte télécommandée, libre immédiatement, vente sans intermédiaire, $99,625., 671-8919.

■ Chalets à louer 125

À SAINT-SAUVEUR maison mobile près Mont Habitant, 3 chambres, lav-/séch., Jour: 1-429-7788, soir: 1-429-4471.

CHALET BOIS ROND Lac Quenouilles, foyer, plage privée, chaloupe, canot, près auberge P'tit Bonheur. À la semaine ou au mois. 819-425-2489.

DOMAINE L'Oiseau Bleu, 4 pièces meublées, tout fourni, golf, terrain jeux, chaloupe, sem., saison, 10 Lac Écho, St-Hippolyte. 224-2517.

LAC DES PLAGES 20 chalets, chaloupe, tennis, pêche, plage privée devant chacun. Familles seulement. Chalets Pilon: 819-426-2266.

MONT-TREMBLANT Bord du lac, condo 1 ou 2 chambres à coucher, toutes commodités incluant plage, près golf et tennis. Location saisonnière. 747-7519 de 9h. a.m. à 21h. lundi au vendredi.

VACANCES FAMILIALES Chalets, chaloupes, plages... Un vrai paradis!!! 3 heures au nord de Laval. (819) 438-2067.

VAL DAVID Chalets meublés, 6 c.c.: $500./mois. 3 c.c.: $400./mois. 376-9536 ou 270-8094.

■ Chalets à vendre 129

À LOUER OU VENDRE accès au lac, 25 X 29 pi. meublé, à St-Gabriel-de-Brandon, face lac Maskinongé. $32,500.00. 321-9910, bur.: 324-9311.

LAC AYLMER 1 mi. Disraéli, ch. Sherbrooke. Chalet équipé, paisible, sans mousitque, paysager, entouré haie de cèdre, bord de l'eau, plage sécuritaire. Par le propriétaire. Tél: 1-418-449-4096.

■ Chalets à vendre 129

DOMAINE MONTAUBOIS St-Hippolyte, accès lac, plage privée, tennis, 2 étages, foyer pierre, paysager, électrique. 255-5049, 1-563-5998.

LAC ROSE chalet bord de l'eau, 4 chambres, 2 s/bain, foyer, $55,000.00. 677-3183.

LAC SIMON Duhamel. Chalet luxueux, bord de l'eau, construction et ameublement résidentiels, 3 chambres, 2 salles de bain, foyer, entièrement meublé, terrasse sur le lac. $95,000. 819-771-7573, 819-568-7930 après 18h.

NOTRE-DAME DU BON CONSEIL Cté Drummond, 1659 Rang De La Rivière. Chalet hiver/été, 34 X 34, meublé, $28,000. Terrain 300 X 90. (819) 336-2890.

ST-DAMIEN DE BRANDON Lac Corbeau. Domaine 85 arpents, boisé, étang à truites, piscine, accès au lac, maison meublée, 3 chambres. Peut être vendu au complet ou séparément. 1-835-7419.

■ Maisons de campagne à louer 137

MONT-GABRIEL versant sud, 3 c.c., 1½ s/bain, paisible, près Auberge Mont-Gabriel, à la saison ou à l'année. 514-436-8022 ou 229-2268.

■ Maisons de campagne à vendre 141

1 Mille de BÉCANCOUR Maison de campagne, garage 25 X 36, grand terrain. Prix avantageux. 819-285-2989 ou 819-478-8744

A RIPON. 15 min. Lac Simon. Bungalow 5½, système électrique, terrain 5 âcres. 1-819-983-2623

A ST-PIE. Magnifique emplacement. Maison de campagne avec beau garage ou sans bâtiments. Petite maternité. 1-772-5438

ATTENTION PROFESSIONNELS!
Charmant cottage de style, 11 pièces, planchers bois franc, terrain paysager de 53,000 pi., près des transports. Faut voir, Jean-Paul Graveline, Re/Max Crtr, 464-1000.

LAC ÉCHO. 45 min. de Mtl. Bungalow 5½, 500 pi. du lac. $40,000. 1-224-5919

MAISON DE CAMPAGNE CENTENAIRE, avec foyer, garage, terrain 30,174 pi.ca. proximité de Montréal. $46,500. 848-9037, 1-787-2469

PERCÉ
Propriété exclusive, sur la mer, à Percé. ½ mille du fameux Rocher Percé. Maison style Normand, en bonne condition. Date de plus de 150 ans. La maison historique a tous les services modernes, sans avoir à changer le charme original. Chauffage électrique, avec service 200-ampères. Sous-sol béton. Approximativement 80 pi. de front sur la mer. La maison a plus de 2,000 pi.ca. d'habitation.
1 (416)860-0555, de 11h. à 19h.

ST-LAZARRE maison de campagne, superbe domaine privé, style normand, 3 foyers, 10 arpents, lac, écuries pour 5 chevaux. $325,000.00. 458-7526.

ST-NORBERT, cottage ensoleillé, 40 X 28, rénové 76. Cuisine 18 X 18 avec garde-manger, 3 chambres, cave à la grandeur, chambre froide, sortie extérieure, 2 salles de bain complètes, revêtement et fenêtres aluminium, chauffage électrique, égoûts, puits artésien, terrain 153 X 67. $38,000. 1-836-6355

ST-NORBERT comté de Berthier, maison de rêve, 11 pièces, rénovée, avec bâtiments de ferme. 254-0855.

SUPERBE AUBAINE
Ancienne maison en pierre des champs sur 288 acres - verger 1,500 pommiers, tout équipé, bergerie, etc.. On demande seulement $165,000... Quelle chance!
NOELLA FRANCIS
(514) 263-1852
LES IMMEUBLES BROMIS
(514) 263-4455

SUPERBE DOMAINE 75 arpents, boisé, rivière, maison 9 pièces, garage, co. Champlain, près Trois-Rivières. $43,000. 1-418-328-3323.

■ Terres, fermes à vendre 145

LANORAIE 160 arpents boisés, terrain arpenté, chalet non fini. Aubaine! $59,000.00. 1-586-1028.

■ Terrains à vendre 149

À LESAGE près de St-Jérôme, terrain boisé, montagne environ 70,000 pi.ca., $12,000.00 négociable. 352-4882.

À PRIX INCROYABLE! Terrain au bord d'un lac privé, région Rawdon, 20,000 pi.ca., à 10 min. d'un centre de ski. Tranquille, prêt à construire. 526-0034 jour ou 524-2028 soir.

A STE-SOPHIE. 8 mi. de St-Jérôme. Plusieurs terrains à vendre. Chemin asphalté. Terme facile, électricité. 478-1692, 478-2618

ACRES (200), avec chalet, territoire de chasse, Macaza, tout près parc Mont Tremblant, 1-819-686-2419.

ENTRE MIRABEL et St-Sauveur. 2 terrains boisés de 36,000 pi.ca. pour $5,000. 725-6200

LAC DES DEUX-MONTAGNES. Bord de l'eau, boisé, 37,000 pi.ca. et +. Après 18h. 663-6064

RÉGION MONTRÉALAISE plusieurs terrains industriels, résidentiels, commerciaux, pour construction de centre d'achat. Maria Anna: 328-1030, 325-0777.

URGENT URGENT
terrain à vendre avant le 25 juin, chemin des Alouettes, St-Nicolas, vue sur fleuve. 418-831-5165, 839-0541.

■ App. et log. à louer 160

À 3 MAISONS du métro Pie-IX, 4½, chauffé, entrées laveuse/sécheuse (minis seul.), $435./mois, 254-1345.

À 5 MINUTES COMPLEXE DESJARDINS 5½, 2 c.c., entièrement rénové, foyer, terrasse, lave-vaisselle, $925.00. Possibilité semi-meublé. 625-6228.

À AHUNTSIC haut triplex, 7½, non-chauffé, inst. lav./séch., très éclairé, parc-métro proximité, $575., 336-4781.

A LONGUEUIL 5½, 1er, triplex 86, électr. loc., entrée lav./séch., lave vais., près tous serv. et Palais Just. $570., rue Brodeur, 468-2991 ou 677-1717.

■ App. et log. à louer 160

2525 BOUL. CAVENDISH

1½ à 5½

- Appartements modernes et spacieux
- Piscine olympique intérieure
- Sauna
- Électricité et chauffage inclus

481-2818

29-06-87

■ App. et log. à louer 160

À LAVAL 5½, duplex, genre condo, tout compris. $795.00 cour, piscine, stationnement. Références. 629-0692.

3½, Complexe Guy Favreau. Ss.-loc. Repr. bail 1er. nov. Clair, balcon, face palais des Congrès. $520. 1er. juill, ou août. Bur: 861-8471, soir: 845-0016

4½, PRÈS PARC LAFONTAINE rénové, équipé. 341-4039, 1-532-2455.

5½ PRÈS ST-DENIS et de Maisonneuve, $475./mois, 849-4335.

616 CLARENCE-GAGNON 1 rue à l'est de Cadillac. Nouveau secteur. Grand 3½, chauffage et électricité inclus, disponible 1er juillet. $385./mois. 282-1420 ou 374-5315.

A LACHINE, 6½, neuf. 3 c.c., cour arrière, garage. 10 min. Centre-Ville. $800. chauffage électr. 637-1693

A LONGUEUIL, 3½. Rue Cartier, près métro, tout rénové, bien situés, 1 mois gratuit. Petit 3½ - $250., grand 3½ - $325., après 6h. Danny. 849-8058

A SNOWDON. Bas duplex, 5½ rénové, semi-meublé, près métro. $650./mois. 483-1841

A ST-LAURENT. Grand 4½, chauffé, garage, piscine int., près Centre Côte-Vertu. 1er. août. Bas prix. 336-8488

A VERDUN, Boul. Lasalle. 2ème, 6½, près métro, très éclairé. Adultes. 766-9301

A1 - CARRÉ ST-LOUIS
Studio, 800 p.c., 5 fenêtres sur parc, chambre fermée, poêle, frigo, laveuse-sécheuse, tout compris, $750. 843-6126.

ACCEDER au niveau de vie confortable et luxueux. Grand app. près métro Beaubien, entrée ind., terrasse, p. patio, jardin, syst. alarme, 2 toilettes, etc... demandons personnes tranquilles. Doit être vue. $595. 337-7855, 337-2050.

ADAM À l'est de Chambly, grand 5½, chauffé, 2ième, salle de lavage, de rangement. $530. Références. 273-2916, 524-5727.

ADAM PIE IX 2 x 6½, 1er et deuxième étage, entrées lav./séch., chauffage électrique, $450-$425. 645-5757.

ADRESSE COMMERCIALE rue St-Denis près du métro Crémazie, rez-de-chaussée, 6½ grandes pièces, tapis fourni, éclairage 4 côtés, libre immédiatement. Idéal pour professionnel. 387-0745.

AHUNTSIC 1698 Sauriol est, grand 5½, 2e étage, stationnement, entrée lav./séch., hydro. $525.00. 387-8502.

AHUNTSIC 10261 Rancourt, 4½, construction neuve, de luxe, chauffage électrique, 1er juillet, $485., 388-2401.

AHUNTSIC 4½, rénové, rez-de-chaussée, avec cour, chauffage électrique, $510.00/mois. 337-2359.

AHUNTSIC 5½, rénové, tranquille, ménage fait, chauffage électrique, entrées lav./séch., 389-0443 ou 388-4766.

AHUNTSIC 5½, haut de duplex, libre 1er juillet, secteur paisible. Jusqu'à 17h: 382-6315, après 18h: 384-1107.

AHUNTSIC 8½, 2e étage, $700., électrique, 1 mois gratuit. Visite 13h à 21h, 10769 d'Auteuil, 384-8388/384-4946.

AHUNTSIC bas de duplex, $525./mois, stationnement arrière. Situé au 10,206 St-Charles, 382-3355.

AHUNTSIC Condo luxueux, béton, Centre Claude-Robillard, grand 4½, garage, tapis, ascenseur, 6e, $620. 388-7728.

AHUNTSIC domaine St-Sulpice, luxueux 7½, marquetterie, foyer, garage double, 388-8064, 388-8213.

AHUNTSIC Luxueux 7½, situé près du Collège Ahuntsic et en face du Centre Claude Robillars. Rénové. Frais peint. 388-3665.

AHUNTSIC rue Foucher, près métro Crémazie, grand 5½, rez-de-chaussée, $550.00 non chauffé, disponible 1er juillet. 384-5512.

AHUNTSIC rue Péloquin, près métro Henri-Bourassa, 4½, électrique, stationnement, 1er étage, cour. $475.00-/mois. juillet gratuit. 621-8538.

AHUNTSIC St-Sulpice, près Centre Claude-Robillard et Cégep Ahuntsic. Luxueux 4½, foyer. $570. 387-0600.

AHUNTSIC Secteur résidentiel. Laverdure et Fleury. Haut de triplex, 4½ chauffé. 381-0289.

AHUNTSIC, r-d-c-, de triplex, 6 pièces, garage, s/sol fini, non-chauffé, $650. Libre 1er. juill. Après 19h. 464-0269

AHUNTSIC, 10,205 ST-LAURENT, 2½ fermé, meublé, bâtisse récente, paisible. $360. 387-5420

ANGUS Condo, grand 3½, 914 pi.ca., éclairé, face parc, cuisinière, réfrigérateur, lave-vaisselle. $625. 521-0336.

ANJOU 5½, haut duplex, près Galeries d'Anjou, tranquille, très propre, 351-2901, (soir) 255-5690.

ANJOU bas, 6½ spacieux, garage double, $600. 4½, haut duplex, $325. Jour seulement. 326-1262.

ANJOU Luxueux 6½, près métro, place Versailles. Poêle/frigo, 2 s./bain, foyer, $675. 1er sept.352-3498, 256-6703.

ANJOU, très beau, spacieux 3½, demi-s/sol, non-chauffé, grandes fenêtres, cuisinière/frigo si désiré. 352-6547

APPARTEMENT complètement rénové, 6½, 3 chambres fermées, jardin, grande s./bain, près métro. 486-6587, 937-5870.

■ App. et log. à louer 160

AUBERGE-RÉSIDENCE au bord du Lac des Sables pour personnes autonomes de 55 ans et plus, chambres et pensions, location au mois ou à l'année, site exceptionnel à Ste-Agathe des-Monts. Ouvert le 1er juillet. Réservations et Info.: (819) 326-8264.

AVENUE VERDUN et 3ième Avenue. 4½ non-chauffé, occupation 1er juillet. $340./mois. 766-1949.

BEAU 4½, R.D.P. neuf, éclairé, tapis, entrée lav./séch.,chauffage électrique. Après 18h. 648-9682

BOUCHERVILLE spacieux 4½ neuf avec 1 ch./coucher, verrière, insonorisé, alarme. 641-3406, soir 462-0249.

BOUCHERVILLE 4½ neuf moderne, insonorisé, alarme, lave-vaisselle, puits lumière, toit cathédrale, 641-3406, soir 462-0249.

BOUCHERVILLE spacieux 4½ neuf, site calme, insonorisé, alarme, lave-vaisselle, 641-3406, soir 462-0249.

BOUL. ST-JOSEPH, grand 7½. Planchers bois franc, chauffé. Libre imm. Contactez: L. Hébert au 522-4535.

BOUL. ST-JOSEPH 7 pièces, luxueux, chauffé, 1½ salle de bain. 274-4438.

BRÉBEUF, 4220, coin Rachel, 2½ meublé, récent, paisible, près Parc Lafontaine, $365. 521-1871

BREBEUF 4220, coin Rachel, 3½, chauffé, près parc Lafontaine, immeuble récent, paisible. Références. $355.00, 521-1871.

BREBOEUF (200 pi. du Parc Lafontaine) 6½, r.-de-ch., électrique, cour, garage. $615. 1er juillet. 842-3656.

BROSSARD "P". Luxueux condo, 3½, garage, piscine intérieure. 1 mois gratuit. Tout inclus $520./mois. 1-469-2397

BROSSARD, 6 pièces. Haut duplex, complètement meublé, tapis mur/mur, foyer-cheminée, air climatisé, etc... $950./mois. Communiquez avec Mme. Risch, 598-8179

BROSSARD
DOMAINE NAPOLÉON
Hauts duplex et triplex avec mezzanine. Grands 5½ — 6½, avec garage. Nouvelles constructions de qualité. Tapis mur à mur, entrée lav./séch., autobus à la porte, prêt de tout. Juillet. PERRY HOLDINGS INC. Bureau de location: 8190, Naples, coin Napoléon.
656-1759, 676-2685

C.D.N. 4030 Linton, App. 2, 4½, 5½, 343-5073 ou 735-3813.

C.D.N. 7½, chauffé, eau chaude, cuisinière, réfigérateur inclus, terrasse, près métro. Libre immédiatement. Jour: 667-6220, soir: 735-0726, Mme. Bérubé.

C.D.N. Bas duplex, face parc, bien situé, 6½ spacieux, 2 salles de bain, jardin, confort, $1,000./mois, 733-8723.

C.D.N. TRANS-ISLAND. Haut duplex, 7 pièces, Métro Snowdon, puits de lumière, boiseries, chauffé, $725. Garage à discuter. 489-6967

CANDIAC luxueux cottage, 7 pièces, neuf, bain tourbillon, sous-sol fini, grand terrain. $800.00. 327-8195.

CANDIAC
Grands 4½ — 5½, $415, $475. Info: 32 Mercier. 632-1824, 382-7448

CARRÉ ST-LOUIS. 3½, 4½, rénovés, ensoleillés, électriques. $450, $550. Cuisinière/frigo inclus. 849-0755

CARTIERVILLE Superbe bas duplex, 6½, paisible, jardin, garage, transport, près de tout, 747-0409.

CENTRE-VILLE, rue Colonial. Entre Sherbrooke/Prince-Arthur. 5½ bas, ch. électr. cuisinière/frigo, stationnement. 1er. juill. $550. 471-3782, répondeur.

CENTRE-VILLE Maison victorienne, luxueusement rénovée, 2 étages, 860 p.c. ch., stationnement, élect. Réf. 340-9282.

CENTRE-VILLE 3½, rue Tupper, juillet. Eau chaude, poêle et réfrigérateur fournis, service de buanderie. 931-1910.

CENTRE-VILLE. Condo neuf. 3½ climatisé, foyer, garage intérieur. 933-3772

CHARMANT 3 pièces dans le Vieux St-Eustache, au bord de l'eau, avec accès à un magnifique jardin privé, cuisinière et frigo, $285. Pas d'animaux. 473-0149.

CHOMEDEY Promenade des Iles, grand 4½, NEUF, tapis, cuisine moderne, stat. avec prise, 2 balcons, 682-2168.

DE MAISONNEUVE O. 3½, portier, a./c., piscine, sauna, magnifique vue, équipé, garage. Possibilité imm. 871-0125.

DE NORMANVILLE 3½, chauffé, eau chaude, références. 271-0540.

DEAUVILLE apps. neufs, 4½, 5½, bord eau, ascenseur, sorties lav/séc., stationnement ext. Jour: 1-819-864-4748, soir: 569-3684. Aussi Place Windsor 3½, 4½, 845-5883.

DELORIMIER, près Sherbrooke. Grand 7½, rénové, 3 ch. à coucher, entrée lav./séch. $780. 527-3777

DICKSON 3043. Bas 5½, four encastré, plaque chauffante, lave-vaisselle, cour. $450. 355-2699

DORCHESTER EST 315, app. 600. 3½, cuisinière, réfrigérateur, électricité et éclairage compris. Libre 1er juillet. $455. 282-6329, 873-6016.

DORVAL 385 avenue Martin, 1er étage, 6½, $600. chauffage électrique, 274-7213, 636-5786.

DROLET, coin Duluth. 4½ rénové, $410./mois, stationnement. Références, Tel: entre 18h. et 21h. pour visite. 677-2924

EDOUARD-MONTPETIT près UdeM, 2½, cuisinette, salon, chambre fermée, $350.00/mois. 739-9309 ou 374-9348.

ENSOLEILLEMENT exceptionnel, condo neuf, 4½, bain romain, balcon niche, Rosemont-Angus, $800. 288-7022, 321-5738.

EXCLUSIF! Logement 2 étages, 1,700 pi.ca., rénovation privée, entièrement équipé, toit-terrasse, jardin soigné, très tranquille. $1,100. non-chauffé. Après 18h.: 935-2327.

FABREVILLE 4½, luxueux, tapis m.m., taxe d'eau incluse, stationnement, concierge. 1 mois gratuit. 625-6659 et 667-7126.

FACE PARC WESTMOUNT. 7½, triplex, peut être meublé. $950. Août. Près Centre-ville. 931-8751

FLORIDE, SARASOGA. Luxueux app. Lido Beach, 2 c.c., 2s/bain, lav./séch., lav./vaiss., piscine, b/mer, près C.Comm., rest. Location à l'année. Non-meublé. $850./m. U.S. 341-3876

FRONTENAC, 5½. Idéal pour bureau professionnel, + garage ou entrepôt. 844-9366 ou 849-4335

FRONTENAC, 5½ + atelier. Idéal pour artiste — musicien. 844-9366 ou 849-4335

FULLUM et STE-CATHERINE 8 pièces, rénové au complet, stationnement arrière, libre imm., 621-3125. M. Prévost.

GRAND 3½ Métro Langelier, chauffé, demi s./sol, rénové, poêle-réfri. inclus, libre imm., $380., 253-1923, 259-8173.

GRAND 4½ neuf. luxueux, insonorisé, détect. fumée électr., intercom. 60, Laurendeau, Mtl-Est. J: 645-6519, s: 645-4827

■ App. et log. à louer 160

GRAND 4½ rénové, boiseries, foyer, système d'alarme, patio, jardin, 3924 Henri-Julien, soir: 733-6655.

GRAND 5½ haut duplex, rénové, électrique, ensoleillé, tranquille, balcon terrasse. $550.00/mois. 8e ave et St-Zotique. 728-0807.

GRAND 6½ La Gauchetière est, planchers bois francs, frais peint, poêle et frigo, juillet, $600., 845-9874.

GRAND 7½ au 8201 Lajeunesse. $750. par mois. 279-4533.

GREENFIELD PARK 5½ moderne, 2 c.c., rdc triplex + garage, secteur boisé/près tous services, $545., 465-7070.

Hogan-Sherbrooke 7½, 4 c.c., meublé, tapis, draperies, idéal famille accueuil, groupe, non-chauffé $995., 521-5454.

ILE SAINT-JEAN 10 min. de Montréal, logement à louer, neuf, four micro-ondes, tapis. 665-0112.

JARRY ET FABRE 4½ fermées, chauffage électrique, entrées lav./séch., 3e étage, $375., 728-8449.

L.D.R 4½, stat. avec prise, insonorisé, 1 mois gratuit, près services, porte patio, eau payée, ménage fait, 621-3865

L.D.R. Boul. Laval, 3½, 4½ meublé ou non, entrées laveuse/sécheuse.
688-8747

L.D.R. grand 5½, tapis neufs, entrée lav./séch., stat., chauf. électrique locataires, $475., soir/fin sem. 388-7743.

L.D.R. grand 4½, insonorisé, moderne, $525.00/mois. Libre dès maintenant. Jour: 394-4000 ext. 2066, soir: 668-7042.

LAPRAIRIE
LOGEMENTS NEUFS.
4½ ET 5½ INSONORISÉS. FOUR MICRO-ONDE EN PRIME. MURS ET PLANCHERS DE BÉTON. INF: 659-2721 OU 658-3824.

LASALLE 5½, près du fleuve, 2 s./bain, garage, cour. $575. Références. 762-0095.

LASALLE Grand 5½, haut duplex, près autoroute, 20 min. du métro. Prix: $465. 363-7010.

LASALLE, rue Lafleur. Grand 5½ moderne, non-chauffé, $475. Près autobus. Libre 1er. juillet. 363-9000

LAVAL 2 minutes Pont Lachapelle. 2 c.c., 5 électroménagers, stationnement avec prise. $500. 336-4305.

LAVAL Haut de duplex, 6 pièces, entrée lav./séch., bel environnement, tranquille. 669-2721.

LINCOLN Continental Mark 5, 1977, bourgogne, très propre, 97,000 mi., 2 portes, toute équipée. jr: 638-1555, sr: 632-9527.

LONGUEUIL 1165 Roland Therrien. 5 pièces, chauffé, eau chaude, propre, autobus. 646-1739, 656-0535.

LONGUEUIL grand 5½, haut duplex, entrées lav./séc., chauffé, stat., $535., 1er juillet, 641-0887, soir/fin de sem. 670-2935.

LONGUEUIL 4½ non-chauffé, tapis, entrée laveuse/sécheuse. Près tous le services. 670-9774.

LONGUEUIL Bas duplex, 4½, système huile. Marquette près Curé-Poirier. $320. 677-8355.

LONGUEUIL condo 7½, garage, 2 s/bain, foyer, construction récente, entrée lav./séch., près nouveau Palais de Justice. $695.00. 646-3316, 676-1904.

LONGUEUIL Collectivité Nouvelle, adj. base de plein air, luxueux, 5½ sur 2 étages dans triplex, idéal pour gens recherchant tranquilité, heureux mélange de ville et campagne, 679-3959.

LONGUEUIL 5½, $495./mois, chauffage électrique, 2485-87 Villiers, 647-4880 ou 655-1803.

LONGUEUIL très beau 6½, luxueux, avec sous-sol, foyer, bar et garage, cour. 651-1632.

LONGUEUIL Condo de luxe, neuf, 4½, relié au métro, face au fleuve, garage, gymnase, piscine. $770. 646-1265.

LONGUEUIL, 190 Rouville. 5½ neuf, tapis. Face métro, très éclairés, $420. à $520. Libre juill. 524-4386

LONGUEUIL, rdc. de triplex, 6½. Lave-vaisselle, foyer, tapis mur à mur, stationnement inclus. Rue marquette. Libre 1er. juillet. 656-1548

LONGUEUIL. Luxueux condo. 4½, 1987. vue fleuve, passerelle privée au métro, garage int. Où à vendre. 679-2138

LUXUEUX 5½, Villeray sur Faillon, très grand, éclairé, lave-vaisselle, près métro J.-Talon ou Castelneau. $550. 274-2927, 388-4206.

MÉTRO ATWATER, 5½, avec cheminée, cuisinière, réfrigérateur, install. lav./séch. Libre, $750./mois. 273-0198, 935-0951

MÉTRO CADILLAC. Immense 9½, sur 2 étages, terrain, garage, foyer.
1-773-8500, 256-2946

MÉTRO CRÉMAZIE grand 7½, bas, cour, appareils ménagers, stationnement, $900.00 non chauffé. 389-1201, 1-228-2308.

MÉTRO JOLICOEUR 6½, planchers bois franc, boiseries naturelles, s./sol fini 5 pièces, salle de lavage, place de stat., $625. Claude: 285-3996 sem. ou fin de sem. et après 19h: 467-2842.

MÉTRO LAURIER 7½, complètement rénové, entrée lav./séch., pièces fermées. $895. 526-2117.

MÉTRO Lionel-Groulx. Luxueux 4½, rénové, 2 étages, stationnement, 1½ s./bain. $495. 937-1601.

MÉTRO Pie IX, condo 4½ neuf, stationnement. $675. 252-1798.

MÉTRO PIE IX Luxueux 4½, $650. 1 mois gratuit. 254-9786, Jacques.

MÉTRO PRÉFONTAINE
3457 St-Germain, 3½ non-chauffé.
642-4742

MÉTRO PRÉFONTAINE. Grand 6½, rénové, $575./mois. Libre 1er. septembre. Références. 524-2533

MÉTRO SAUVÉ grand 5½, avec sous-sol fini, pouvant être loué, 2 grands balcons. $700.00. 327-8195.

MÉTRO SNOWDON 6½, haut duplex, $600. non-chauffé. 484-3368.

MEUBLÉS Superbes appartements et maisons, tout inclus. De 3 à 12 mois. **TROC-VACANCES, 288-4194.**

MONTCALM 6½ rénové, entrées lav./séch., ensoleillé, près de métro, 1er août, $600., chauffé, 521-7847.

MONTRÉAL-NORD, 6900, Boul. Gouin. Grand 4½ avec garage, piscine, etc... 325-6470, 648-8181

MONTRÉAL-NORD beau 5½, chauffé, 2 chambres, Jen Air, four encastré, cour. $595.00/mois. 625-3977 ou 354-8415.

MONTRÉAL-NORD bas duplex, 5½, sous-sol, entrée lav./séch., garage, cour et grand patio. $675.00. 325-1090.

MONTRÉAL-NORD grand 4½, style condo, chauffage électrique, près de tout, $500., 389-1458 ou 327-5781.

MONTRÉAL-NORD 4½ neuf, électrique, 1er août. 1 mois gratuit. 11665 L'Archevesque. 322-6988.

N.D.G. 6½, foyer, jardin, lav./séch., poêle, réfrig., lave-vais., non chauffé, $775./mois. Juillet ou + tard. 488-9068 après 18h.

■ App. et log. à louer 160 ■ App. et log. à louer 160 ■ App. et log. à louer 160

À COÛT SÛR!

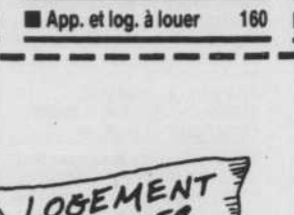

39,95$

Votre annonce paraîtra tous les jeudis, vendredis et samedis jusqu'à ce que votre appartement soit loué.

LE DEVOIR
TÉLÉPHONEZ AU
286-1200

Notre personnel se fera un plaisir de vous aider à rédiger votre message.

NOTEZ BIEN

- Ce prix spécial n'est offert qu'aux particuliers, pas de sociétés ou compagnies s.v.p.
- Un seul app. ou logement par annonce.
- Toutes les annonces doivent comporter un no. de tél.
- À ce prix exceptionnel aucun changement ou remboursement ne peut être effectué.

Si, après trois semaines votre appartement n'est pas loué, vous devez téléphoner dans les cinq jours suivants la dernière parution de votre annonce, afin de la renouveler sans frais. Sinon elle sera annulée définitivement.

LOUEZ

LOUEZ VOTRE APPARTEMENT POUR 39,95$

MESSAGE 3 lignes: 39,95$ 4 lignes: 49,95$ 5 lignes: 59,95$

NOM: ....
SIGNATURE: ....
TÉL. RÉS. .... BUR. ....
ADRESSE ....

PAIEMENT: VISA ☐ MASTER CARD ☐ AM. EXPRESS ☐ CHÈQUE ☐ NO. CARTE .... DATE D'EXPIRATION ....

Le Devoir, 211 rue St-Sacrement, Montréal H2Y 1X1

■ App. et log. à louer 160

MTL-NORD 5½ dans condo, 1½ s./b., tapis m./m., piscine int., terrasse 40 X 20 privée, vue sur rivière. 683-7925.

N.D.G. 6½,avec foyer, Station Villa-Maria, $650./mois, non-chauffé. Libre 1er. luillet. Soir: 483-6343

N.D.G. 7½, haut duplex, sud Sherbrooke, métro Vendôme, cuisinière et réfrigérateur. $550.00 non chauffé. 1er juillet. 276-2296.

N.D.G. 7½. Grand haut duplex, 4 c.c., foyer, boiseries, équipé, très clair. 489-1717, 481-8288

N.D.G. grand 4½, très clair, chauffé, équipé, piscines + extras, $514. garage optionnel $40. Après 18h00, 489-6029.

N.D.G. Près métro Vendôme, luxueux 5½, neuf, + sous-sol, foyer, aspirateur central, alarme. 489-6606.

N.D.G. rue Grey, luxueux 7½, boiseries en chêne, foyer, 2 balcons, chauffé, eau chaude incluse. $975.00/mois. 489-8915 ou 1-227-1392.

N.D.G. Sous-louer. 4½, chauffé, piscines, sauna, garage, $660. non-meublé, $790. tout meublé. 481-4626.

N.D.G. Wilson. Très grand et luxueux 4½, neuf, chauffage électrique, 2 mois gratuits. $550., avec références. 527-0284, 254-7710.

NOUVEAU-ROSEMONT près Galeries d'Anjou, 4½, haut triplex, chauffage électrique, entrée lave-vaisselle, propre, libre. 254-9565.

NOUVEAU-ROSEMONT 5½, haut de duplex, électrique, frais peint, près métro. $475. 254-6544.

OUTREMONT adj. Bas duplex, 7½, 2,000p.c., entièrement rénové, chauffé, 2 s.b., extra. Réf. $1,500. 731-1324.

OUTREMONT Près métro, sous-loc., 5½, chauf., $595./mois, taxe d'eau payée, redécoré. 274-6254, 748-5828.

OUTREMONT 9½ chauffé, Querbes, près de Laurier, haut duplex, libre 15 juillet. $1,100. 465-3694, 876-1725.

OUTREMONT 7½, chauffé, 3 chambres, garage, terrasse, $875./mois, lundi au vendredi, 273-2654, 527-0578.

OUTREMONT Woodbury. Grand 5½, $790., grand 7½, $860., garage $40., chauffés, ascenseur, concierge, juillet 87. 843-3731.

OUTREMONT bas de duplex, rue Antonine Maillet, grand 6½, clair, incluant une pièce au sous/sol, $850., non-chauffé, garage, buanderie, libre 1er juillet, 485-6525.

OUTREMONT Avenue Willowdale. Beau 4½, tous services. 1er sept. ou avant. 738-2028 et 733-0632.

OUTREMONT 5½ À SOUS-LOUER $540., non-chauffé, $540.00.
277-1005

OUTREMONT 4, Beloeil. Appartement de prestige, 3 c.c., grand living, cuisine moderne. $1,250. Juillet. 672-2548.

OUTREMONT, 825, de l'Épée. Demi sous-sol, $400. chauffé. (1 mois gratuit). 737-9721, 272-7103

OUTREMONT, grand 5½ bas duplex, très éclairé, tout rénové, garage et stationnement 3 autos. Près métro, chauffage électrique, tapis mur à mur neufs. Libre $1,350./mois. 255-7843, 285-7916, 274-4172.

OUTREMONT, magnifique 5½, chauffé, frais peint, cuisinière fournie, dans immeuble de classe. $850. 733-0474, après 5h.

OUTREMONT
4½, spacieux, secteur de choix, près de tout, entièrement rénové, garage chauffé, $750.00/mois. 276-7052.

P.A.T. 13ème Ave. 4½, haut duplex, rénové, tapis, stationnement, grande terrasse. Libre immédiatement. $500. 642-8271

P.A.T. beau 4½, électrique, très propre, stationnement inclus. $385., références, 325-8014 — 325-3944

P.A.T. Triplex, 7½, foyer, bain tourbillon, garage, luxueux. $750. 325-5450 ou 353-4630.

PARC ANGUS 6½ neuf, sur deux niveaux, 3 chambres, bain romain, fenestré sur trois côtés, face au parc, près d'un métro. Possibilité de garage et d'option d'achat. $900./mois. 521-5812.

PARC LAFONTAINE 3½, tout rénové, poêle, réfrigérateur, chauffé, 1 mois gratuit. Libre immédiatement $450.00. Danny: 849-8050.

PIERREFONDS, résidentiel. Grand 5½, haut duplex. De préférence adultes. 1er. juillet. $475. non-chauffé. 684-9838

PLATEAU 5½ rénové, bien éclairé, grande cour, stationnement. $650. Juillet. Jour: 725-8742, soir: 523-2673.

PLATEAU 5120 DeLorimier. 5½, en rénovation complète. Laveuse, sécheuse, lave-vaisselle. $675./mois. 1er juillet. 521-5110.

■ App. et log. à louer 160

PLATEAU Adjacent. Entièrement rénové. Superbe 4½, puits de lumière, foyer, grand balcon. Secteur recherché. Près tout. Métro. 747-0409.

PLATEAU DeLorimier. 6½, propre, bas, chauffage élec., entrée lav./séch., stationnement. $635. 524-7825, 524-4228.

PLATEAU Fabre, 5076, 4½, spacieux, luxueux, rénové, ménage fait. Libre. $450. 522-5127.

PLATEAU grand 5½, bas triplex, cour arrière, 2 min. métro Mont-Royal, $500.00/mois. 526-0754 ou 522-1281.

PLATEAU Henri-Julien. Grand 6½, stationnement 1 auto, grand terrain, sous-sol. $700. 382-0988.

PLATEAU MONT-ROYAL. Grand standing, 8 pièces, sur 2 étages, 4 c.c., s./séjour, tapis mur à mur, lav./séch. $850./mois. 845-9011 de 9h. à 11h. A.M., 288-5903 de midi à 5h. Sauf lundi et mardi.

PLATEAU MONT-ROYAL, De Bullion. 4½, 2ème étage, non-chauffé, $400. 849-8959

PLATEAU MONT-ROYAL 4 pièces, une chambre, remis à neuf, entrées laveuse/sécheuse/lave-vaisselle, électrique, libre 1er juillet, $425., jour: 661-5022; soir: 525-6776, 521-7237.

PLATEAU MONT-ROYAL 6½ pièces, 2 grandes chambres, remis à neuf, entrées laveuse/sécheuse/lave-vaisselle, électrique, libre juillet, $650., jour: 661-5022; soir: 525-6776, 521-7237.

PLATEAU MONT-ROYAL. Grand 2½ semi-meublé, $330./mois. Bail année. 3978, St-André. Lun. au ven. 524-9524

PLATEAU Mont-Royal. rue De Lanaudière, 5½, haut de duplex, boiseries, vitraux. $615. chauffé. 677-5977, 527-3275.

PLATEAU MONT-ROYAL grand 9 pièces, rdc, boiseries, ensoleillé, stat., 4621 Christophe-Colomb, près métro, juillet, $884 non-chauffé, 523-3638, 524-1980.

PLATEAU Mt-Royal 3½, salon double, chauffe-eau et cuisinière au gaz, frigo fourni, $300. Après 18h: 272-8366.

PLATEAU Rue Laval, métro Sherbrooke. 6½, aire ouverte, non-chauffé, r.d.c., cour privée. $690. 286-1688/632-4718.

PLATEAU St-André près Roy, grand 5 pi., rénové à neuf, 1 chambre fermée, lav./séch. fournie, $625., 525-1932.

PLATEAU Triplex ensoleillé, très bien situé, cuisine et s./bain modernes, grande cour ombragée, 1er et 3e libres 522-5515.

PLATEAU, grand 7½, style Victorien, cuisine et salle de bain modernes, 3 chambres, $775. 527-3777

PRÈS BEAUGRAND 5½, rez-de-chaussée, tapis, sous-sol, grand jardin, $700. chauffé. 251-0903 ou 845-6149.

PRÈS MÉTRO PIE IX. Grand 7½, cuisine moderne, cuisinière Jenn-Air. $650. 381-8775, 256-3398

PRÈS métro Beaugrand, 3½ moderne, très propre, $295. Après 18h.: 683-9836.

PRÈS RADIO-CANADA, 6½. Restauration luxueuse, cachet, face parc, $675. non-chauffé. Juillet, garage dispo. soir: 489-0604

QUÉBEC, AVE. LAURIER. Luxueux 8 pièces, rénové, tout équipé. Semi-meublé si désiré. $1,200. 418-649-1311, 418-623-5108

QUARTIER VILLERAY grand 5, chauffé, cuisine rénovée, frais peint, $475., 276-3406.

R.D.P. 4½, haut de duplex, moderne, portes patio, balcons. 1 mois gratuit. $410. non-chauffé. 648-3450.

R.D.P. 4½. Sous-sol. Nouvelle construction, chauff. électr., tapis, stationnement. $350. 1 mois gratuit. 326-2808

RÉGION TROIS-RIVIÈRES St-Narcisse, village, 5½, chauffage élect. + bois, poss. jardin, 332-0983, (819) 374-2094.

RIVE-SUD Ste-Catherine d'Alexandrie (Près Candiac), 5½ chauffé, 1722 rue Centrale, $440. libre juillet, 435-1882.

RIVIÈRE-DES-PRAIRIES neuf, 4½, haut triplex, vue sur la rivière, grande terrasse. $425.00 1er juillet. 727-8048.

ROSEMONT 6½, 3e étage, électrique, $475.00. 729-0505 ou 722-3888.

ROSEMONT rue DeLorimier, haut de triplex, 4½, rénové, $290.00/mois non chauffé. 849-3354.

ROSEMONT, 3½ fermé. Haut duplex. Idéal 1 personne, travaillant, tranquille. $325., électrique. 374-5654

RUE DE CHAMBLY 4 pièces, rénové, $320.00, entrée lav./séch., chauffage électrique, libre 1er juillet. 521-3644.

RUE PLESSIS 4½, rénové, près hôpital Notre-Dame, $435.00/mois. 355-3482.

RUE SHERBROOKE près parc Olympique, 6½ chauffé, pièces fermées, entrées lav./séch., 255-8181, 525-3654.

■ App. et log. à louer 160

RUE ST-ANTOINE. Face Carré-Viger, près métro. 6½, entièrement rénové, 2 c.c., foyer, électrique locataire. $740. 526-4148

SAINT-LÉONARD grand 5½, très luxueux, refait à neuf, bain tourbillon. 1er juillet. 324-8319.

SECTEUR C.D.N. grands 3½, 4½, complètement rénovés, porte-patios, entrées lav./séch., tapis, près métro, centre d'achats, 340-9357.

SECTEUR HISTORIQUE. Pointe St-Charles. Près piste cyclable, 4½ rénové. Occupation immédiate, près métro. 14h. à 20h. 937-7808

SNOWDON, McLinn. 5½, 6½, chauffé, non-chauffé, sous-sol fini. Plusieurs app. haut et bas. 273-6071

ST-EUSTACHE grand 4½ à louerM 1 mois gratuit, 465 Beauséjour, 491-6070, 325-0648.

ST-LÉONARD 4½, luxueux, propre, insonorisé, piscine intérieur, foyer, ascenceur, 321-2157 ou 321-4491.

ST-LÉONARD, 5½, non-chauffé. Beau haut duplex, près Lacordaire, remise, peinture fournie. 728-0650

ST-LÉONARD, 5½ non-chauffé. Libre le 1er. juillet. À proximité de tout. 323-1651

ST-LÉONARD grand 4½ (triplex), nouvelle construction, luxueux, près de services, 256-9273.

ST-LÉONARD 5½, chauffé, haut duplex, 6439 Rameau, angle Louis-Sicard. 325-4228.

ST-LAMBERT, maison de ville. 4 c.c. + 1, salles: jeux/lavage, foyer, garage, piscine communautaire. $850. 273-6378

ST-LAMBERT (Vieux) Bas duplex, 5½, rénové, cour, jardin, grande cave, près écoles, bibliothèque, transports, $595. 671-3545, 465-3090.

ST-LAMBERT: Spacieux, luxueux 4½, foyer, garage intérieur, chauffage électrique, 671-4277.

ST-LAMBERT Joli bas de duplex, (split level), 5½, 2 salles de bain, grand patio, chauffé. 672-5568.

ST-LAMBERT 4½, spacieux, neuf, électro-ménagers, foyer, garage, $700./mois. 672-9809, 465-1805, 254-9901.

ST-SAUVEUR vue magnifique, complètement équipé, 3 c.c., saison d'été, juin au 15 oct., $3,200., 227-4705.

ST-ZOTIQUE et Marquette. 4½, 2ème étage, meublé, chauffage électr. locataire. $450./mois. 681-7314

STE-JULIE, 4½, neuf. Style condo, 2 balcons, insonorisé. Site résidentiel. 676-5238

V.M.R. 4½ rénové, non-chauffé, 2 balcons, stationnement, près transport. 1 mois gratuit. Bail de 2 ans au même prix: $525. 1er juillet. 739-3826, 935-3509.

VERDUN Boul. Lasalle, face au fleuve, 2e étage. Duplex moderne, 6 pièces, s./lavage, climatiseur, chauffage électrique à charge du locataire, occupation 1er juillet. Loyer: $550. Références. Sur rendez-vous: 768-6210 et 766-5853.

VIEUX MONTRÉAL Luxueux loft app. à particulier. Env. 1,700 pi.ca., nombreuses fenêtres, entier. meublé et équipé. $1,500. 875-6849.

VIEUX-LONGUEUIL Neuf, 1500 pi.ca., foyer, serre, toit-terrasse, garage, électro-ménagers, bail 2 ans. $950. Entre 19h. et 21h.: 679-5605 ou 651-8132.

VIEUX-LONGUEUIL Neuf, 1500 pi.ca., foyer, serre, toit-terrasse, garage, électro-ménagers, bail 2 ans. $850. Entre 19h. et 21h.: 679-5605 ou 651-8132.

VILLE LEMOYNE 1er étage, 7½, chauffé, foyer, piscine. $750./mois. 364-4709, 365-2968.

VILLE SAINT-LAURENT 4½, bas, chauffé, entrée laveuse/sécheuse, garage, jardin. Près parc, écoles, $495.00 332-2770.

VILLE ST-LAURENT Haut duplex, 4½, électrique, garage, $550. Après 18h.: 332-9529.

VILLE ST-LAURENT Près métro, app. condo, 4½, semi-meublé, chauffé, piscine, sauna, juillet, $700. 748-5101, 527-2865.

VILLE ST-LAURENT, 5½, ensoleillé, 2 balcons, rue avec arbres, ent. lav-/séch., chauffé, $540. juillet après 6h. 334-4181, 482-9278.

VILLE ST-LAURENT 3½, neuf/duplex. Meublé ou non. Tout inclus même lav-/séch. 323-9082. 747-4742

VILLE ST-LAURENT
Luxueux 2½, 3½, 4½. Penthouses près centre d'achat Côte Vertu, tout équipés, chauffés, piscine intérieure, sauna. 336-8308, 334-9358.

VILLE ST-LAURENT spacieux condo 4½, décoré, libre, air, piscine, etc.. stat. int. et ext., $750., 332-1783.

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

■ **À louer hors frontières 167**

MONTPARNASSE, Paris France
Grand appartement, luxueux, meublé, équipé au complet. 1er. au 31 août 1987. Paris: 011-33-14-331-2126. Vancouver: 604-228-4856

■ **Maisons repos/retraite 173**

CENTRE D'ACCUEIL pour personnes âgées. Chambre privée, semi-privée, bonne nourriture, médecin, salle de jeux, cinéma.
354-5964 — 355-3165

■ **Bureaux à louer 251**

LA PRAIRIE
À 10 minutes du Palais de Justice de Longueuil, ancien bureau d'avocats libre le 1er juin. 4 grands bureaux avec réception, salle de conférence, 1 550 pi.ca. Prix: $ 1 300/mois.
Tél.: (514) 659-9762 ou (514) 659-9212
demander, Monsieur Ryan

25-6-87

■ **Bureaux à louer 251**

BUREAUX À LOUER
Au centre prof. et médical Notre-Dame, à Chomedey, 4415 boul. Notre-Dame. 4000 p.c., réaménagement complet et paysager.
Nouvelle adm.
489-6700

29-06-87

■ **Bureaux à louer 251**

A1 - CARRÉ ST-LOUIS
Métro Sherbrooke, 200 à 1,000 p.c. sur Carré St-Louis disponibles, loyer raisonnable, 843-6126.

AHUNTSIC Espace commercial 2,500 pi.ca., 10772 Lajeunesse, face ter-minus Laval. 382-1410.

AVEC VUE SUR FLEUVE. Vieux-Montréal, bureaux jumelés avec appartements. Rénovés. Demandez dépliants. 341-4039, 1-532-2455

BOUL. ST-JOSEPH EST 1139, bureau, excellent pour professionnel, grand 5½, $523./mois, 622-5530.

BUREAUX ET ESPACES à louer, libres, 9,500 ouest Henri-Bourassa. 745-1133.

CENTRE-VILLE, 6,000 pi.ca. Pour occupation immédiate. Peut être subdivisé. 878-3062, 875-0404

IDÉAL pour psychologue, possibilité d'un local approximatif 24 X 28, actuellement divisé en 2 bureaux, chauffé, éclairé, situé au 127A du Prince, en haut du R.C. Fleuriste. Inf: René Camirand, jour: 1-743-6556, soir:1-743-0579.

LES COURS ST-DENIS
St-Denis et de Mont-Royal, à louer, magasins, bureaux et salle de montre, édifice prestigieux, stationnement, ascenceur, jusqu'à 70,000 pi. ca. Pour Info: M. Saraga au 737-8535.

MASCOUCHE
Centre de Santé
Bureaux climatisés à louer pour professionnels de la santé. Jusqu'à 2300 pi.ca. (514) 471-1703.

MONTRÉAL 5199 est Sherbrooke, 1400 pi.ca., chauffé, éclairé, climatisé. 252-1767.

OUTREMONT, rue Bernard, coin Champagneur. 4,800 pi.ca. bien aménagé. $10./pi.ca. 273-8683

OUTREMONT
831 Ave. Rockland. Bureaux prestigieux pour professionnels, 150 à 350 pi.ca. Possibilité de stationnement et de secrétariat. Location immédiate ou en septembre. Informations: 270-2032 poste: 831.

PRÈS MÉTRO MONT-ROYAL chauffé, $500.00, 650 pi.ca., 2e étage. Rendez-vous: 645-0421.

SAINT-DENIS ET JARRY idéal professionnels, services ou boutique, rez-de-chaussée, avec sous-sol, 747-0409.

ST-DENIS — DULUTH
Bureaux: 1,000 pi.ca. rénovés et aménagés. À partir de $750. 277-5729

ST-DENIS. Près Hôpital Chinois. Tout rénové, 1,250 pi.ca. Renseignements: 273-9614. Situé au 7468 Drolet.

■ **Espaces commerciaux à louer 259**

ST-EUSTACHE
Espace 7,000 pi car. vide ou équipé pour atelier manufacture. 5,50$ pi. car.
Aussi 900 pi car. et 1,000 pi car.
445-6128

29-06-87

■ **Espaces commerciaux à louer 259**

LOCAL commercial neuf pour bureau ou professionnel. 2,475 pi.ca. Lachenaie, Terrebonne.
471-8741 ou 581-7140.

★★★★★★★★★★
PLACE LAFONTAINE
2120 EST SHERBROOKE
Au carrefour des rues Sherbrooke et Delorimier. Édifice moderne, fenêtres panoramiques, 4 ascenseurs rapides, stationnements intérieur et extérieur disponibles, 500 à 1,000 pi.ca., $13.50 pi.ca., incluant notamment: climatisation centrale, chauffage, consommation d'électricité, nettoyage de nuit, stores verticaux, aménagement et subdivision selon vos besoins, finition (tapis, peinture, etc.)
521-3071
★★★★★★★★★★

LOCAL COMMERCIAL sur Bélanger à Rosemont, env. 612 pi.ca., chauffé, 483-2444, 489-9993, 722-8181 M. Loiselle.

LOGEMENT commercial, 7½, rue St-Denis, à sous-louer (s.location 11 mois), demandez Yvette. 389-6775.

OU À VENDRE 3 planchers: 3,700 pi ca. chacun. Fronteanc près autoroute Ville-Marie. Excellent pour bureaux professionnels, 388-1533, 691-8112.

■ **Espaces commerciaux à vendre 263**

À VENDRE VIEUX-MONTRÉAL. Immeuble commercial 5 étages, entièrement loué. Revenu annuel: $115,000. net net. Prix: demandé: $1,350,000. 876-1897.

■ **Espaces industriels à louer 268**

ST-LAURENT
Entre Côte-de-Liesse et Côte-Vertu
BUREAUX SUR MESURES
2,300 à 55,000 pi. car.
Hauteur libre de 18 et 22 pi.
878-4367 KESMAT

■ **Locaux à louer 275**

ÉDIFICE DE PRESTIGE
2 étages, Agence de Voyages existante. Pignon sur rue St-Denis, 4473. Côté soleil, coin Mont-Royal. Locaux commerciaux. Idéal professionnel. Prix abordable. Disponible 1er. juillet. 845-9595

LOCAL COMMERCIAL neuf, 840 pi.ca. situé 5975 Marie-Victorin, Tracy, grand stationnement, bien situé. Michel: 1-742-2671.

SALLES DE MONTRE ou bureaux professionnels au 105 St-Paul ouest. Entièrement rénovés à 20 mètres du Centre du Design. 876-1897.

ST-HUBERT, près Berri-Demontigny. condo, environ 700 pi.ca. Idéal pour professionnel ou petit commerce. 324-6374

■ **Commerces à vendre 283**

À 10 KM. de l'aéroport de Mirabel. Restaurant 96, bar 64, salle réception 175 places. Logement 5 pièces, terrain 142,000 pi.ca., 475 pi. de façade sur la route 148 est. Raison: maladie. 1-258-3738. M. Massé.

ÉPICERIE V.M.R., Complète. 750 m. volume. Prix: $135,000. plus inventaire. Bail ouvert. 336-3364 p.m. 682-3792.

BAR À 1 HEURE DE MONTRÉAL
Permis 168. Orchestre, etc...
727-8763.

BAR LAITIER en opération dans Marché aux puces, région Magog. 1-819-569-1684.

DÉPANNEUR avec équipement complet, excellent chiffre d'affaires, avec loyer. Prix réduit. Sorel. 1-514-742-7044.

DANS LES LAURENTIDES restaurant, très bon chiffre d'affaires, cause santé, 819-274-2714.

GARAGE À VENDRE
38 X 80 avec mécanique, station-service et débosselage à Bréboeuf, 819-425-7164.

GARAGE 30 X 40 pi. porte 12 pi. hauteur, avec maison style cathédrale, terrain 200 X 300 pi., commercial, face au lac de Stooke, 15 min. du centre-ville de Sherbrooke. 1-819-878-3468.

GROS COMMERCE DE MEUBLES ET LINGE USAGÉ, À VENDRE. Peut doubler le potentiel. 522-3217

MAGASIN DE CHAUSSURES sans inventaire, bon potentiel. Ste-Catherine est. Appeler Michael, 270-7424.

PLATEAU superbe affaire, dépanneur plus duplex, très bon potentiel, Johanne Tremblay: 735-2761, 289-9726. Le Permanent crtr.

RESTAURANT. Spécialité Italienne. 40 places, bonne rentabilité. À VENDRE. 525-0623, après 17h.

SALON D'ESTHÉTIQUE à St-Léonard avec clientèle. Demandez France Cherrier, 321-0501 ou 689-7086.

SERRE D'INTÉRIEUR 12 X 30, située au Centre Laval. Doit être déménagée. Toute bonne offre raisonnable sera acceptée. 326-0120 ou après 6h00: 373-3302.

■ **Magasins à louer 299**

OUTREMONT, Le Square Bernard, 1217 Bernard ouest, coin Bloomfield.
271-4250, 935-3103.

■ **Machineries agricoles 330**

TRACTEURS Inter 684 avec loader M.F. 50 (2) Ford 9N, Ford Jubilé, Inter 274 avec sarcleur, Inter 574 avec loader, Ford Dextra diesel Massey 265, Ford 6600, Ford 4000.
MACHINERIE: Faucheuse-conditionneuse 1269 J.D., 3 « Haybines » N.H. 479, 477, 489, Hesston 10-10 hydroswing, 2 faneurs à foin 16', sarcleur à maïs Inter 4 rangs, 2 chiesel plow Inter. BATTEUSES: Inter 915 hydrostatique, Inter 715, Inter 1440. Ces batteuses sont avec table à grain. J.-G. BRUNET: (514) 246-2845.

■ **Matériaux de construction 340**

ARMOIRES cuisine sur mesures, chêne, pin, mélamine, direct. Manufacturier. **Gilles Richard Enr. 525-9585/259-7815**

■ **Ameublements 351**

BUREAU PRÉSIDENTIEL en orme, avec fauteuil sur roulettes, valeur $1,400.00 pour $600.00. 674-7796.

MOBILIER de bureau neuf et usagé. Meilleur prix en ville. **Ameublement Raymond Jasmin limitée. 337-1314.**

SALLES À DINER contemporaine, 16 morceaux en chêne, $2,500. Jour: 341-4406, soir: 695-6581

STÉRÉO SANYO $300.00, TV/Vidéo, $600.00, lave-vaisselle, prix à discuter. 727-8948 entre 9h. et 12h.

■ **Mobiliers de bureau, accessoires 363**

XEROX 640 dactylo à mémoire, excellente condition. Très bon prix, DICTAPHONE professionnel Lanier, ½ prix 255-5597 après 5 hres.

■ **Ordinateurs 371**

SPÉCIAL D'OUVERTURE
— "Genius Mouse" GM 3 $69.95
— Modem Smarteam externe $249.00
— Joystick High Quality $39.95
— Boîte de rangement 100-D $14.95
— Disque dur 32 - MEG $599.00
Autres spéciaux en magasin jusqu'au 30 juin 1987.
H. & L. SOULARD ORDINATEUR INC.
6467 BEAUBIEN EST
252-7964

02-07-87

■ **Ordinateurs 371**

ACHAT — VENTE, échange d'ordinateurs. Toutes marques. 10 disquettes D.D.S. $4.49 **MARCHÉ INTERNATIONAL DE L'ORDINATEUR. Tel: 521-2625**

AMIGA
Logiciels $6., 351-4327.

MACINTOSH usagés à vendre.
484-6431

MACINTOSH PLUS avec lecteur externe et imprimante laserwriter. 735-8879.

■ **Antiquités 391**

AMEUBLEMENT chambre à coucher, 5 pièces. 3 commodes-miroir. Date de 1925. 677-2014, 283-6429.

CIRCA 1890, buffet 2 corps, panneaux relief, support de corniche, unique! $3,000. 287-9417, soir.

■ **Antiquités 391**

ANTIQUITÉS MICHÈLE PARENT ET MARIELLE MOQUIN
autrefois Aux Trouvailles St-Denis, maintenant au 1650 Notre-Dame ouest. Sofa victorien, chaises longues, fauteuils à oreilles. Ouvert de 11h à 6h. Visa et Master.

DÉCAPAGE artisanal, finition soignée, restauration de meubles anciens. Pierre, 12h. à 17h. 525-2835.

HORLOGE « Twist ». Lit en cuivre authentique 2 places. Prix sacrifié, cause départ. 277-4415.

L'ATELIER
Restauration, décapage, meubles et boiseries. Spécialité finition meubles anciens, expérience 10 ans, 522-7123.

MOBILIER CHAMBRE à coucher Georgien, acajou. $1,400. Chaises Victoriennes, $250. ch. (Chateau de beauce). Inf: 733-4657

MOBILIER SALLE À DINER, 9 morceaux, bois noyer, année 1927. $2,800., discutable. 654-0042, 585-5870

PIANO MÉCANIQUE en très bonne condition, avec plus de 100 rouleaux. $4,000. 1-819-[illegible]-3464.

■ **Astrologie/Ésotérisme 393**

BONJOUR Je suis Luzmary-Sol. Je fais le tarot et j'explique vos rêves. Pour consultation: 463-3418.

■ **Oeuvres d'art 395**

AQUARELLE Maurice Domingue. 15 X 22. Ville LeGardeur. Prix à discuter. 388-5912.

■ **Animaux 397**

Association Le Cheval Percheron de l'Outaouais enr.

• Service d'étalon
• Choix de 3 superbes étalons
• Test de sang obligatoire
• Camion à votre service
Bienvenue à tous
Ontario, Ferme-Neuve
Maniwaki
Contacter:
Philippe Mallette
R.R. 2 Rang 7 ouest
Thurson (Québec) J0X 3B0
(819) 985-2400-3197

27-6-87

■ **Animaux 397**

CHIOT PITT BULL 2 mois, pure race, excellent gardien, très doux avec les enfants. 648-3751, 494-1427.

CHIOTS chesapeake, bay retreiver, pure race, enregistrés, couleur foin brûlé ou chocolat au lait. 1-819-532-2461.

CHIOTS Irish Wolfhounds, enregistrés, lignée champion, garantie D.H. de l'éleveur. 1-819-826-5570.

ST-BERNARD chiots femelles, sept semaines, enregistrées (M.Card), 621-4746.

■ **Divers 399**

ENCAN
De Mme. Jeanine Labrecque. Qui aura lieu à la salle d'encan au 247 rue Granby, à Bromont, Sortie 74, de l'Autoroute des Cantons de l'Est. Dimanche 28 juin, à 11h. a.m.
LIQUIDATION de meubles, vaisselle antique. Lampes avec figurines et autres. Vaisselle Repression, Carnaval et autres. Lampe Tiffany, beaucoup de vaisselle assortie, causeuse et chaise, Victorien. Mobilier de salle à manger. Vaisselier, tables et chaises assorties, armoires et coffre en pin. Meuble vitré à bijoux etc... Pour Inf: J.G. Gélineau, Encanteur Bromont. 1-534-2414

SET DE SALLE À MANGER laqué gris, 6 chaises, bahu, $2,500.00. 683-5633.

TÉLÉPHONE CELLULAIRE NEC 2B FIXE, valeur $2,800., demande $1,800. Soir 471-7402.

TAPIS IRANIEN, fait main (Kashan) 9 X 12', $500. Mobilier cuisine $150. Electrolux $50. Table-miroir, service vaisselle antique, garde-robe, rideaux, lit simple, etc... Prix négociable. Immédiatement. 738-1858

■ **Offres d'emploi 407**

RECHERCHONS CHAUFFEUR
Compagnie de messagerie établie depuis 1980. Requierrons des gens possédant auto 4 cyl. et connaissant bien Montréal. Veuillez nous contacter aujourd'hui même au 364-5914.

■ **Personnel de bureau 471**

COMPAGNIE TRANSPORT recherche: UN(E) commis des taux, bilingue, expérience transport, tarification préférable. Cottrell Transport, Sheila, 932-4422

■ **Services domestiques 487**

ADORABLE GARÇON de 18 mois, de Lachine, recherche une personne mature qui se fera un plaisir de s'amuser avec lui. Annie ou Luc: 634-1023.

DAME DE 68 ANS recherche personne pour travaille ménager et cuisine. Devra demeurer sur place du lundi au vendredi. Expérience et références requises. 739-0585.

■ **Offres de service 499**

POUR TOUT PROBLÈME D'IMMIGRATION, incorporation, investissement au Québec, traduction, services légaux, 844-0544.

RÉDACTION — TRADUCTION
Service complet de traitement de texte, rapport,thèse, scénario, correction d'épreuves.
BON PRIX. 342-0424

■ **Cours 510**

ANGLAIS COURS PRIVÉ
Choisissez le jour et l'heure selon votre horaire (lundi au dimanche inclusivement). Méthode exclusive, rapide et efficace.
989-2086
(2h p.m. à 21h.)

COURS PROTHÈSE D'ONGLES
Entreprise Renée Lachance
327-6990

MAQUILLAGE Centre d'enseignement en maquillage: Formation par des professionnels en maquillage de base, perfectionnement, transformation, T.V., cinéma, photo, théâtre. 521-3270.
MAQUI-PRO

■ **Déménagement 551**

A BAS PRIX, appelez PIERRE. Déménagement en tous genres. Estimation gratuite. 937-9491.

AA BAS PRIX
estimation gratuite, place pour 1er juillet, 252-7973.

CONSEILLIER EN DÉMÉNAGEMENT
Service rapide. Courtoisie, bon prix.
Jean-Paul 725-4285

DÉMÉNAGEMENT
À prix modique, + assurance. Très bonne expérience. 253-5218

DÉMÉNAGEMENT à bas PRIX
Estimation gratuite, Ass. 24/24hrs.
7 jours/semaine. 525-5651

■ **Offres d'emploi 407**

■ **Offres d'emploi 407**

LE DEVOIR
a un urgent besoin
de camelots et camelots motorisés
pour le secteur de:
• OUTREMONT
CONTACTEZ:
LISE VERDY
277-8295

29-06-87

■ **Déménagement 551**

DÉMÉNAGEMENT local et longue distance. Vendons, achetons, acceptons, dons de tout. Ramassons immédiatement. Reçus pour fins d'impôt. Caroline et Georges, 525-5010.

DÉMÉNAGEMENT Entreposage, local, longue distance, 525-2092 si occupé 596-0160.

DÉMÉNAGEURS M.A.
Assurances — Entrepôt
383-1535

DEMANDEZ LUI N'IMPORTE QUOI OU PRESQUE. Ne partez pas sans lui. Fournissons boîtes. Estimé gratuit. 766-5314.

GILLES JODOIN TRANSPORT INC
déménagement de tous genres, spécialité: appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

■ **Entretien, réparations, rénovations 559**

MR FIXIT
SERVICE CENTER REG.
NOUS RÉPARONS TOUT SAUF LES COEURS BRISÉS!
PROFESSIONNELS EN RÉPARATION
NOUS RÉPARONS:
Parasols
et
meubles de jardin
Cueillette et livraison au choix.
Service agréé après vente.
PROCTOR SILEX, CUISINART, BIOTECH
4662 Décarie Boul.
Stationnement gratuit
484-8332

29-06-87

LES FABRICATIONS JEAN-PIERRE
Armoires de cuisine, comptoirs.
Réparation - Décapage - Rénovation
Par des spécialistes.
Estimation gratuite.
(819) 561-0731

29-6-87

■ **Entretien, réparations, rénovations 559**

A A A BON PRIX. Vous cherchez: Personne pour vos travaux? Il me fera plaisir de vous aider. 525-9128

ATTENTION
Nous sommes spécialisés en toitures de bardeaux d'asphalte. Aussi, faisons tous genres de rénovations: intérieur, extérieur. Un spécialiste va chez-vous, faire une estimation gratuite.
271-9431, 376-6397

AVANTAGEUX réparation, rénovation et ouvrage général intérieur et extérieur. 325-7548.

CANADA FLOORING
Sablage fini plastique: $80./pièce., Cristal $100.. Aussi pose et peinture. 453-8457, 931-2456 poste 0086.

J-F COUVREUR réparation d'urgence, toiture-asphalte-gravier-bardeau-ferblantier. Estimation gratuite 270-5888, 270-2313.

LES CONSTRUCTIONS H. du long Ltée. Contracteur général en rénovation. Commercial et résidentiel. Estimation gratuite. Jour: 628-4673.

PAYETTE Transport, déménagement, entreposage. Spécialité: Piano. Tél: 252-0216.

PETIT DÉMÉNAGEMENT
LONGUE DISTANCE
256-9367

PLÂTRIER PROFESSIONNEL
Joints, gyproc, teinture,
725-3840 ou 725-1104.

RÉNOVATION GÉNÉRALE Peinture, sablage, finition de sous-sol, estimation gratuite. 593-5232.

S O S MAINTENANCE ENR. Peinture, nettoyage tapis. Entretien général et ménager. **353-4548**

SABLAGE de plancher, remis à neuf. Spécialité bois mou. Finition cristal. Ouvrage garanti. 387-7795, 329-0186.

TOUT NOUVEAU, Toit de 5 ans et prévention s'impose avant qu'il coule. Estimation gratuite, 477-0898.

VIEUX MAÇON d'expérience pour réparer maison, joints, brique et pierre. 523-8211.

■ **Sociétés, sports, loisirs 565**

VACANCE!
Pour vacances originales, venez à la Maison de la Rivière- Ville de La Baie au Saguenay! Redécouvrez la nature, l'authenticité, la chaleur humaine. Des activités stimulantes sont organisées chaque jour! Spécial! Semaine: $279. tout compris. 1-418-544-2912.

■ **Lavage, nettoyage 567**

LAVAGE: MURS, PLAFONDS
2 chambres: $15. ch. Vitres, tapis, peinture. Fait par des pro. (7 jours). 766-0713, 585-2779

SPÉCIALISTE
en lavage de vitres, lavage de murs, de plafonds, ainsi que peinture. Estimation gratuite. 465-2592.

■ **Santé 570**

HYPNOSE
Arrêt de fumer, phobies, manque de confiance, etc... 523-1005.

■ **Peintres, peinture 571**

A A A BON PRIX. Vous cherchez: Personne pour vos travaux? Il me fera plaisir de vous aider. 525-9128

A VENDRE Chalet à St-Calixte, avec terrain 125 x 125, près d'un lac, demande $5,000. 525-9128

PEINTURE intérieure, sablage de planchers, bon prix, 15 ans d'expérience. Ouvrage garanti. 325-8898.

■ **Peintres, peinture 571**

ATTENTION
Prendrais contrat de peinture intérieure, extérieure, petites réparations de tous genres. 15 ans d'expérience. Prendrais aussi contrat de maintenance. Lavage murs, tapis, etc... 651-3477.

■ **Garderies, gardiennes 575**

GARDERAIS ENFANTS. Personne responsable, appels sérieux. 849-8422

■ **Terrassement, paysagiste 583**

EXCAVATEUR KELLY

Bâti comme les gros
4 modèles disponibles
Profondeur de creusage
6'6" - 8'6" 10'6" - 12'6"
Benne de 9" à 36" disponible
Aussi
Fourche pour chargement du fumier, pouvant s'installer sur hydraulique, 3 points.
Pour informations:
Les Distributions
Payeur
5379 est, rue King
Ascot Corner
(Sherbrooke) Québec J0B 1A0
Tél.: 819/821-2015

29-6-87

■ **Terrassement, paysagiste 583**

PARTERRE DE VILLE
Aménagement paysager et entretien.
271-2239

PAYSAGISTE DU QUÉBEC
Pavé uni, ciment, asphalte
324-5856

PAYSAGISTE ENVIROTECH
Aménagement, pavé, etc...
762-0748.

■ **Occasions d'affaires 591**

ENFIN!!
Vivre avec précaution! Machines distributrices à condoms et Étalage de publicité Communautaire. Franchise-opération immédiate. Revenu illimité. Investissement minime $12,500. Financement disponible. Sandiac Referral Network. **1-613-232-4370. 301 Laurier ouest, bureau 202, Ottawa, K1P 5J2.**

25-06-87

■ **Occasions d'affaires 591**

AFFAIRE EXCEPTIONNELLE Franchise, vêtements unisex. Disponibles à la grandeur du Québec. Déjà 12 en opération. (418)652-0873.

SUPERBE AUBAINE; MOTEL 16 unités. Situé à St-Pierre de Sorel. Log. attenant. Grand terrain, plusieurs possibilités à ce commerce. Prendrais échange. 1-743-5257

■ **Hypothèques 594**

ACCEPTONS en 7 jours 1ère et 2ième hypothèque. Caisse Populaire St-René de Goupil. 321-2610.

■ **Tenue de livre, déclarations d'impot 599**

Les grillages anti-vol de l'Estrie
Posage de grille & fenêtres. Résidentiel, commercial, industriel. Serrure anti-vol, 514-293-6206. 514-293-7908.

■ **Bateaux, moteurs, yachts, voiliers 675**

BATEAU À VENDRE
CHRIS CRAFT 35, "tricabin", décoration 86, beaucoup d'extras, 560 heures, état neuf.
LE PATRICK II
Informations:
(514) 479-6394

27-06-87

■ **Bateaux, moteurs, yachts, voiliers 675**

BAYLINER 1980, explorer 2650, volvo 120, bonne condition. Bur: 496-1455, soir: 461-1246.

CATAMARAN Prindle 16, 1984, tout équipé, remorque avec boîte, etc... doit vendre. 374-1592.

CHRISCRAFT 283, 1981, 2 moteurs V6, 400 heures seulement, entièrement équipé, $62,000. 625-1337, 628-0211.

TANZER 7.5m. Lac Champlain, 1983, comme neuf! Moteur Honda 10 c.v., VHF, profondimètre, 4 voiles. Bur: 9h. à 21h., 866-7011 ou 866-3145, rés: 1-349-3570 après 21h. Demandez Louis Lasnier.

TEMPEST 20 pi., 1985, toit campeur, mercruiser, parfaite condition, 40 heures. $19,700.00. 352-8855.

TRAWLER CHEERMEN, Sedan 1984, 41' diésel, tout équipé. $225,000. Jour: 514-759-4747, soir: 514-889-2540

■ **Automobiles à vendre 695**

ALLIANCE 86, 1.7 l., ent. équipée, radio-stéréo cassette Alpine, 6 haut-parleurs, finition luxe, anti-vol, 586-1591.

AUDI 5000 CD turbo, juillet 86, 15,000 km, alarme, radio, antivol, etc. A-1, cause départ, 521-4283 soir.

AUDI 5000 S 84, 49,000 km., bleue, système alarme, toute équipée, $12,900. Particulier. 468-2000.

AUDI 84, 5000 S, 11,900 km., très propre, $11,900. Jour: 522-2612, soir: 646-6068.

BESOIN URGENT
AUTOS-CAMIONS
De 82 à 87, Michel Trudeau Auto, 5555 Iberville, 526-0408.

BMW 528i, 1979, 125,000 km, automatique, en parfaite condition, $9,000. Serge 524-7533, le jour 336-8418.

BMW 535 I 1985, 60,000 km., intérieur et extérieur noir, $31,500.00 entre 9h. et 10h. AM: 273-4362.

■ **Automobiles à vendre 695**

BMW 78
Modèle 3.20, condition A-1, prendrais échange 1-759-7137.

BMW. 318 I. couleur champagne, excellente condition, 70,000km. 1984. 5 vit., toit ouvrant, vitres électr. $13,000. 483-4230

BUICK Le Sabre Ltd., 85, Collectors Edition, toute équipée, 94,000 km., $10,300. nég. Guy: 674-9743.

BUICK PARK AVENUE 85
17,000 km., doit vendre, décès homme retraité. Toute équipée. Payée: $24,870., laisserais à $17,500. 674-7203.

BUICK RIVIERA RS 1972, 65,000 milles, toute équipée, a./c., parfaite condition. $2,600. Faut voir! 661-1491.

BUICK SKYHAWK Sport 86, 5 vit., équipée, 5 ans, kilométrage illimité. Prix à discuter. 651-2684

CADILLAC Eldorado or, 1979, toute équipée, très propre, excellent état, Pirelli. Négociable. 645-2953, après 17h.

CADILLAC Séville 1985, bourgogne, équipée, toit ouvrant, excellent état, 75,000km., négoc. 662-3733, 694-7382

CADILLAC Sedan de Ville d'élégance 1979, comme neuve, conduite par une femme. $9,950. 676-3260.

CAMARO 1985, rouge, volant ajustable, vitres serrures, valise, exc. état, 55,000 km, $9,500. ferme, 437-5140.

CAMARO 86, garantie 60,000 km., 21,000 km., V6, injection, 5 vit., T-Top, « Cruise », toute équipée. $12,800. 674-8559.

CARAVELLE 85
2.6 GL. De luxe, 4 p., $9,500, 430-2753.

CAVALIER Type 10, 85, hatchback, 15,500 km, équipée, rouge, $9,000., négociable, après 18h/477-6420.

CHEVROLET IMPALA 1977, familiale, 43,000 km., A-1, $1,900.00. 276-1310.

CHRYSLER Daytona 85, 37,000 km., équipée, rouge métal., vitres élect., alarme. Plan d'or. nég. 932-4311, p:66.

CHRYSLER Laser Turbo 1986, noire, trans. manuelle, vitre + miroir, électrique, volant ajust., 5 vit., T-top, 45,000 km, 482-1577, après 5h, 674-7904.

CHRYSLER Newport 1979, bonne condition, propre, équipée, $800. après 4h00: 620-1032.

CITROËN DS Spécial 1972, 39,000 milles, état neuf, voiture de collection. Après 6h: 279-4623 ou 1-538-7380.

CORVETTE 1978, 25e anniversaire, L 82, équipée, 47,000km. condition A-1. $13,000. 826-3186

DATSUN Nissan 200 SX, 85, pneus neufs, garantie 4 mois sur moteur, prix négociable, Mme Trépanier, Bur.: 581-6411 ext 311, 495-1062 ou 1-883-6774.

ESCORT DIESEL L 1984, 93,000 km., mécanique A-1, moteur 2 litres, prix à discuter. 384-6370.

FIAT Spider 2000, 1983, 25,000 km., décapotable. Jamais sortie l'hiver, $14,000 . Sr: 397-3253, jr: 342-5165.

FIERO GT 1986, "gold", manuelle, 10,000km. toit ouvrant, toute équipée. Dame prop. $15,500., nég. 387-7889

FIERO GT 1985, bas millage, équipée, rouge métallique, $11,000., négociable. 341-6780 ext. 2606, 631-5972

FIREBIRD 1985. Blanche + int. velours rouge. T-Top, a./c., toute équipée, garantie. $13,000. négociable. 695-2131.

FIREBIRD 1986, V-6, 5 vitesses, 20,000 km., T-top, mags, stéréo cassette, intérieur de luxe, $13,200.00. 627-1305.

FIREBIRD 86. 23,000km. noire, 5 vit., "fuel injection", équipée, + T-Top, pas d'air, $13,000. Jour: 861-5602, soir: 668-7290

FIREBIRD rouge, 35,000 km., manuelle, 5 vitesses, vitres électriques, mags. 467-5409.

FORD ESCORT Hatchbach 86, toute équipée, 53,000km. garantie transférable 3 ans, km. illimités. $6,000. 491-5608

FORD Escort 85½, 20,000 km. seulement. Toute équipée. 582-1830 après 17h.

FORD EXP 86, 35,000km. état neuf, Edition de Luxe, toit ouvrant, vitesse-/croisière, 5 vit., $10,390. 668-4743

FORD Mustang GT 1985, 55,000km. bleue 2 tons, toit ouvrant, AM/FM cass./stéréo, $11,500., nég. Peter, 457-5440

GMC Vandura 30, boite réfrigérée, 12 pi., blanc, excel. état, pneus neufs, autom. congél. neuf plus thermo routier. $5,850. nég. 521-5565, 672-9431.

GRAND AM SE 1986, noire, toute équipée, $15,500.00. 661-4166 de 9h. à 5h.

HONDA ACCORD, 87, 6,000km. Doit vendre! véhicule fourni. $12,500. 331-8833 ou 682-4400

HONDA Civic familiale 81, manuelle, mécanique A-1, peint. neuve, $2,900, 641-0887, soir/fin sem. 670-2935.

HONDA PRELUDE 1986, Édition Spéciale, 14,000 km., man., toit ouvrant, a/c, vitres électriques. $16,500. 253-9851.

HONDA prelude, 85, 65,000km. 5 vit. en bon état. François, Bur: 332-1118. Soir: 620-9707

HONDA Prélude 85, charcoal, aut., Pirelli, freins neufs, $11,000., balance de gar., négociable, 861-7231, 632-4806.

JAGUAR XJ6 1984, extérieur blanc crème, intérieur tan, 69,000 km., conduite par exécutif. $31,000.00 soir et f/sem. 634-8867.

JEEP GRAND WAGONEER LIMITED 1983, tout équipé, 4 Michelin, 69,000 km., comme neuf. 353-7707.

JETTA 86 GL, bourgogne, velours beige, toit ouvrant, AM/FM/stéréo cassette retour aut., 30,000km. $10,500. Nabil, 522-7017

JETTA 86, Diesel, 5 vit., 37,000km. toit ouvrant, siège chauffant. $10,900. Maurice, 461-1536

JETTA Carat 1986, 46,000 km, autoroute, rétro. + vitres élec., antilope métal., bal. gar. 88, négo., 694-6656.

JETTA GL 85, 5 vitesses, 58,000 km, 8 roues, $8,900 à essence, après 17h, 437-4459

JETTA GLI 86, 28,000 km, tout équipée, sauf air, 8 pneus, doit vendre, prix à discuter, 747-4540.

JETTA TURBO diésel, 1985, très propre, équipée, directement du propriétaire. 418-458-2062.

LANCER ES 85. 26,000km. excellente condition. Garantie 80,000km. transf. $7,900. ferme. 845-0055, sr: 343-4367

LANCIA ZAGATO 81
noire décapotable, 33,000 km., $13,500. 819-821-4509, 819-562-1117.

LASER XE Turbo 1986, 26,000km. blanche, toute, toute équipée. Garantie 100%. 1-337-2485

LINCOLN CONTINENTAL Tonker, Signature, série 1985, 38,000 km, $22,000. Aucun échange, 649-4194.

LINCOLN Town Car 86, Signature Série, beaucoup d'équipement extra, garantie 26 mois, 1,600 mi., balance, location ou vente. Échange accepté. 672-2193.

LYNX 85, marine, automatique, antirouille, radio, pneus neufs. $4,300. 663-1025.

■ **Automobiles à vendre 695**

MAZDA 626 LX, 1984, Impeccable: intérieur/extérieur, 82,000km. $7,800. Matin, soir: 747-2673. Jour: 866-0724

MAZDA 626 LX, année 85, 5 vitesses, condition exceptionnelle, $11,200. 652-9222, 649-7976.

MAZDA 626, 1985, 50,000km. blanche, int. bleu-marine, 5 vit., garantie prolongée, bon état, négociable. 697-5597

MAZDA 84, B 2000, couvert, bte Marvac, 7 pi., suspension spéciale, 4 mags avec radial + 4 roues avec Pirelli, peinture neuve. 684-8550.

MAZDA RX7, GLS, 84, 56,500 km., aut., équipée, air, cuir, $11,300. Jour: 658-4561, soir: 1-348-8796.

MAZDA RX7, 83, 58,000 km., tout ouvrant, mags, très bonne condition. $8,900. 472-2910, 473-3943.

MERCEDES 1974, très propre, moteur refait. $3,500. 676-2026

MERCEDES 1929. Réplique Gazelle, décapotable, mécanique Volkswagen. Vrai bijou. $12,500. 366-1796

MERCEDES 240 Diésel 1976, excellente condition, mécanique + carosserie. $4,800. 472-8133.

MERCEDES 230, 68, excellent état mécanique, peinture récente, 288-2572 ou 523-3559.

MERCEDES 230 SL 1985. Sport, collection. État exceptionnel. Doit vendre. Évaluée $30,000. Demande: $28,000. 1-819-827-1523, 1-613-749-6241

MERCEDES 240, 78, Diesel, bleue, entretien, 1ère qualité, $8,000., négociable. Après 17h. 466-1128

MERCEDES 300E, 1986, blanche, intérieur cuir marine, 5 vitesses. 30,000 km. $49,500. 467-9062.

MERCEDES 380 SL. 1984, 24,000km. ext. blanc, int. marine. Jamais sortie l'hiver. $55,000. 819-477-4603, 1-14-243-6684.

MERCEDES 300 SD 84
Couleur grise anthracite, condition exceptionnelle. 1-819-566-5508.

MERCEDES 84, rouge, excellente condition. À vendre ou échanger. 1-227-5757 ou 1-270-5880

MERCEDES Benz 300 Turbo Diesel 87, neuve 2 sem., non-utilisée, aqua métal., sièges chauffés, négo. 488-4567, soir: 485-6329.

MERCEDES BENZ 300 SD. 1983, 109,000km. pneus d'hiver neufs. Comme neuve. Après 5h. 388-5260

MERCEDES BENZ 450 SEL 1976, 90,000m. originale, gris argent, int. bleu, équipée, négociable. 336-2809

MERCEDEZ 300 SD 1980, voiture d'exécutif, bourgogne métallique, maintenance suivie, négociable. 683-3267.

MERKUR 1986, 5 vitesses, garantie juin 89. $17,500. 665-1429, après 5.30h. P.M.

MGB MARK 1977, 51,500m., original-/jaune pâle avec rayures noires, $4,500., nég. Décary, J: 769-4476, 656-9508, 5.30 PM.

MUSTANG LX 1985, 30,000km. excellent état, partiellement équipée, système de son 50 watts, nég. 735-4029

NISSAN 300 ZX, GL, 1984, 2 places, 2 tons gris, 73,000 km., $13,900. négocialbe. 663-3823.

NISSAN 300 ZX 1985, rouge, 5 vit., T-Top, a/c, stéréo/cass., 83,000km, aut., $16,500. nég. 365-3798, s: 620-7866

NISSAN MAXIMA SE, 1985, 35,000km. noire, stéréo/cassette, 5 vit., toit ouvrant, électrique, 4 pneus Goodyear neufs, excellente condition. $14,200. Jour: 871-8122 Ext. 210. Soir: 766-4123

OLDSMOBILE Bleue, Cutlass Sierra Brougham 1983, a.c., vitres électriques, 2 pneus d'hiver, propriétaire unique. 50,000 km., $8,000. 331-0569.

OLDSMOBILE Firenza 84, « Hatch back », automatique, $5,200. discutalbe. 498-1854.

OLDSMOBILE FIRENZA 1985, 69,000 km, 4 portes, standard, $6,900. négociable, 866-6391 demander Luc.

OLDSMOBILE CIERRA Brougham 86, 38,000km. toute équipée. $15,200. négociable. 682-5555, de 9h. à 5h. 430-1468

PANTERA DE TOMASSO GTS 1973, 39,000 mi., excellent condition. Jamais sortie l'hiver. $35,000. 524-7825, 524-4228.

PATHFINDER 4 X 4, 1987. Noir, équipement sport de luxe. Seulement $20,500. 844-9224

PEUGEOT 504 diésel 1979 ou Peugeot 505 SR, 1981. 323-6690 après 16h.

PLYMOUTH RELIANT K, 1981,
en bonne condition, $2,000.
645-5486.

PONTIAC 6000 LE. 86, air climatisé, toute équipée, 60,000km. $11,500. 662-0952

PONTIAC SUNBIRD 1986, noir-gris, 4 cyl., aut., servodirection-freins, pneus Radiaux, AM/FM, contrôle vitesse, air climat. Mme. Lapointe, 337-5007

PONY GLS 1985, 32,000km. 1,600 cc., 5 vitesses, équipée. $4,800. 721-2648

PORSCHE 924
Edition anniversaire, « sunroof », toute équipée, condition A-1. $14,500. 251-1693.

PORSCHE 924, 1979, gris charcoal, moteur 2 litres, 5 vit., toit ouvrant, vitres et miroir électrique, air climatisé, peinture et pneus neufs, pas d'hivers, $12,700. discutalbe. 1-263-7370.

PORSCHE 928-S, 85, 5 vitesses, 45,000 km., pneus neufs, frais reconditionnée, intérieur cuir. $58,000. Jour: Herman, 418-692-1262, soir: 418-652-0598.

■ **Automobiles à vendre 695**

PORSCHE 944 1983, toute équipée, voiture d'exécutif, étain métallique, alarmes, extras, 4 pneus P6, pas d'hiver. $27,800.00 ferme. 521-5565, 672-9431.

PORSCHE 944, 1984, excellente condition, $29,000. Jour: 639-1262., soir: 482-1097.

RAISON PRIVÉE, VEND. TOYOTA Landcruiser 4X4, 1987, neuve. 7,000km. gar. compl. 5 ans, aut., gris arg. Payée: $27,000. pour $23,000. 935-2315, 659-7747

RENAULT 5, GTL, 1985, garantie prolongée, 61,000 km., très très propre. $4,000. 353-2563.

RENAULT ALLIANCE DL 1984, automatique, carosserie et mécanique A-1, bas millage. $4,250.00. 581-8198.

RENAULT ALLIANCE DL. 85, 1.7 litre, 4 portes, $4,500. 277-1683, 1-538-3553

SUBARU 84, Station-Wagon, très bon état, 39,000 km., 5 vitesses, solution-rally. $8,000. 367-4419.

TALBOT MATRA MURENA 1982, or métallique, toute équipée, vitres électriques, excellent état. $15,000.00 négociable. 649-4787.

TOYOTA 1983 pick-up, ¾ tonne, très bon état, radio Am-Fm/cassette, boîte longue, pneus mags. 521-5565, 672-9431.

TOYOTA Corolla SR-5. 1984, rouge, 5 vit., servos freins/direct., AM/FM, cass/stéréo, vitres élec. 620-8557, 381-7241

TOYOTA SUPRA 85, toute équipée, 47,000km. vit. manuelles, toit ouvrant. $16,000. Gérald, 471-1237

TOYOTA SUPRA turbo, 1987, 5 vitesses, cuir, air, peinture spéciale, antivol, 9,000 km., garantie prolongée. Laisserais à $33,800.00 cause départ. 689-2600 et 682-7218.

TOYOTA VAN LE. 85, 80,000km. 5 vit., manuelle, très bonne condit., garantie prolong. transférable. $9,500. 464-6109

■ **Automobiles à vendre 695**

TRANS AM 84, manuelle, 5 vitesses, 39,000 km, tout équipée, sauf air climatisée, $11,800., 651-1775.

VOLKSWAGON GTI, 86, rouge, 5 vit., toit ouvrant, AM/FM, cassette, $900. d'équipement. $12,650. Soir: 694-7861

VOLVO 1965, B-144, 75,000 milles, $4,900. 731-6202.

VOLVO DL, 1977, automatique, radio, bonne condition. $1,350. 663-3555.

VOLVO GL 84, autom., a/c, am/fm cass., 77,000 km, $11,350., R. Doucet Bur.: 819-336-2666, rés. 819-477-5431

VOLVO GL turbo, 1984, 4 portes, toit ouvrant, 65,000 km., $12,500.00. 748-6584.

VOLVO P 1800, 1967, évaluation professionnelle. Prix: $10,000. Excellente condition. 1-293-3971.

DÉCÈS

HURTUBISE, Jacques Edouard
À Montréal, le 24 juin 1987, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Jacques Édouard Hurtubise, F.E.I.C., époux de Margaret Ching. Outre son épouse, il laisse dans le deuil, sa fille Amanda (Donald Cameron) de Toronto, son fils Jacques Claude (Odile Marcotte), ses petits-enfants Julia et Fraser Cameron. Funérailles privées. Un service commémoratif aura lieu ultérieurement. Exposé le vendredi 26 au salon Urgel Bourgie Ltée. et J.R. Deslauriers, 5650, Côte-des-Neiges, de 2h. à 5h. et de 7h. à 9h. Plutôt que les fleurs, des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS

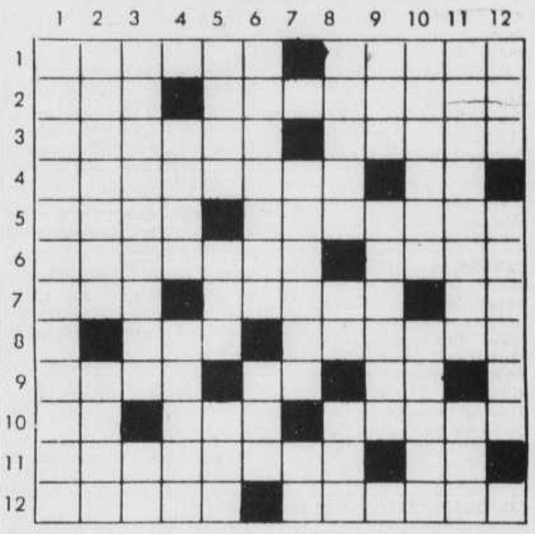

Horizontalement

1—Qui manque d'éducation. — Canapé sans bras ni dossier.
2—Recueil de bons mots. — Une des cavités du vestibule de l'oreille interne.
3—Effectuer des vibrations. — Tricot ouvert devant et à manches longues.
4—Syn. de eburnéen. — Plutonium.
5—Extrémité supérieure du corps de l'homme. — Annoncer ce qui doit arriver.
6—Téguments qui entourent la graine de l'if. — Petit de l'âne.
7—Baie des côtes d'Honshu. — Détériorent par l'usage. — Venu au monde.
8—Émission par la bouche. — Vérifier et arrêter définitivement.
9—Poisson de l'Océan et de la Manche voisin du merlan. — Parcouru des yeux. — Ruisselet.
10—Obtenu. — Action de trier. — Pied de vers composé d'une brève.
11—Vibration de même nature que le son. — Avalé.
12—Met de nouveau. — Terme désignant habituellement une composition de musique.

Verticalement

1—Avion porteur de ravitaillement.
2—Le monde entier, l'ensemble de ce qui existe. — Myriapode.
3—Artisane qui fabrique et vend des sabots. — Thulium.
4—Métis canadien, né à Saint-Boniface (1844-1885). — Offence.
5—Jetter en l'air, avec force, les pieds de derrière. — Ciment utilisé pour faire des joints hermétiques. — Rongeur.
6—Retires les tripes de. — Fleur.
7—Petite erse servant à fixer l'aviron sur son tolet. — Charpente du corps humain.
8—Qui mérite, soit en bien ou en mal. — Neptunium. — Fille de Cadmus.
9—Pas ailleurs. — Genre de plantes de la famille des solanacées.
10—Plante de prairies. — Danse cubaine d'origine africaine.
11—Substance protéique de réserve, qui forme des grains microscopiques dans les graines de certaines plantes. — Point que l'on vise.
12—Propre. — Agacé, irrité.

Solution d'hier

MESSE À L'OCCASION DU DOUZIÈME ANNIVERSAIRE DU DÉCÈS DE MONSEIGNEUR JOSEMARIA ESCRIVA, FONDATEUR DE LA PRÉLATURE OPUS DEI

Monseigneur Josemaria Escriva

Une messe pour le repos éternel de l'âme de Mgr. Josemaria Escriva, Fondateur de la Prélature Opus Dei, sera concélébrée par Monsieur l'abbé Gregory Haddock, Vicaire régional de l'Opus Dei au Canada, en l'église de la Visitation-de-la-Bienheureuse-Vierge Marie, 1847 est, boulevard Gouin, le samedi 27 juin à dix heures trente, à l'occasion du douzième anniversaire du décès de Mgr. Escriva. Les coopérateurs et amis de la prélature, ainsi que tous ceux qui sont intéressés sont les bienvenus.

Des prêtres seront disponibles pour des confessions à partir de neuf heures trente.

SPORTS

Traversée du lac Saint-Jean

Cossette de retour et en pleine forme

(PC) — « On ne retire pas un Cossette deux fois des eaux du lac Saint-Jean ».

Christine Cossette, de Chicoutimi, revient à la nage de longue distance après avoir pris une année sabbatique en 1986. Premier être humain à effectuer la traversée aller-retour du Piékouagami (64 kilomètres), et ce en 1984, elle devait, un an plus tard, être retirée des eaux froides de l'imprévisible lac Saint-Jean, après 10 heures et 25 minutes d'efforts. Et c'est là une contre-performance qu'elle désire faire oublier, lors de la troisième reprise de la traversée aller-retour du lac Saint-Jean, au programme les 25 et 26 juillet.

« Je suis en pleine forme actuellement, sauf peut-être un mal qui persiste toujours aux épaules, mais ce n'est pas un problème qui m'empêchera de réaliser l'aller-retour cette année », confiait-elle hier sur un ton décidé, au cours d'une rencontre avec la presse à Montréal.

Une chose demeure néanmoins certaine, la nageuse professionnelle de 26 ans mettra l'accent sur une préparation adéquate, ce qui n'était pas nécessairement le cas en 1985.

« J'ai eu ma leçon il y a deux ans alors que le fait de m'exposer trop longtemps au soleil, dans les jours qui ont précédé la traversée, ne m'a certes pas aidée lorsqu'est venu le moment d'affronter les eaux froides. Cette année, mon plan est tracé et je vais faire ce que j'ai à faire. Je ne serai certainement pas à Roberval pour faire plaisir à tout le monde », ajoutait-elle.

Photo CP

Christine Cossette (à gauche) entend bien faire oublier, cette année, sa contre-performance de 1985 alors qu'elle avait dû être retirée des eaux froides après 10 h 25 minutes d'efforts. Lors d'une conférence de presse, hier, elle a présenté, en compagnie de Nathalie Patenaude, le drapeau représentant la 3e reprise de la traversée aller-retour du lac Saint-Jean.

Et Nathalie Patenaude ?

Questionnée à savoir si la présence de Nathalie Patenaude, de Shawinigan, était susceptible de la motiver encore davantage, Cossette s'est montrée quelque peu évasive.

« Je sais que Nathalie est rapide, mais je ne m'arrête pas sur ce sujet. Elle constitue simplement pour moi une autre nageuse que je devrai devancer avant de toucher le quai de Roberval ».

Puis en conclusion, Christine Cossette devait noter ceci: « Voilà deux mois que j'ai commencé l'entraînement de façon très sérieuse. Et ce qui est différent des années antérieures, c'est que cet entraînement est axé d'abord et avant tout sur l'endurance et non sur la vitesse. Je pense que pour moi, c'est la recette de la réussite et je suis très confiante à l'approche de cette 33e traversée du lac Saint-Jean ».

Plit aura la vie dure

Au total donc, cette 33e traversée internationale du lac Saint-Jean regroupera six nageurs et nageuses à la ligne de départ, le soir du 25 juillet, au quai de Roberval. Et à nouveau cette année, il faudra prévoir une lutte à finir entre l'Argentin Claudio Plit, deux fois vainqueur de la double traversée, et le Néo-Zélandais Philip Rush, qui, l'an dernier, n'accusait qu'un retard d'à peine une minute sur Plit.

À ces deux nageurs, viendront se joindre la Hollandaise Irene Van Der Laan, troisième l'an dernier, avec un temps de 19 heures, 5 minutes, 42 secondes, Cossette bien sûr, et Patenaude qui, l'an dernier, lors de la traversée en solo de 32 kilomètres entre Péribonka et Roberval, avait pulvérisé tous les records avec un temps de 7 heures et 52 minutes.

L'Égyptien Mohamed Aly Yassen viendra compléter la liste chez les hommes. « Selon les informations obtenues, Yassen, qui est âgé de 23 ans, constitue le meilleur espoir égyptien actuellement, et son palmarès nous porte à penser qu'il sera à la hauteur du défi qui l'attend chez-nous », a précisé le président aux compétitions, Jocelyn Bouchard, en faisant part des inscriptions officielles de la 33e traversée.

Tournoi de Wimbledon

L'optimisme de rigueur malgré la pluie

■ Navratilova passe au 3e tour; Lendl peine

LONDRES (AFP) — Le tournoi de Wimbledon 1987 doit officiellement s'achever le dimanche 5 juillet. Mais le retard accumulé depuis l'ouverture de l'épreuve à cause de la pluie a rendu désormais cette échéance très hypothétique.

Après avoir connu la veille une troisième journée sans pluie et pu faire jouer 76 matches (un record), les organisateurs ont été encore confrontés, hier, aux caprices du ciel qui avait déjà provoqué l'annulation de la journée d'ouverture et perturbé la deuxième. Une pluie fine n'a pratiquement pas cessé de tomber, au grand désappointement du public, des joueurs et des journalistes, pour lesquels les sujets d'article se font de plus en plus rares faute de combattants sur le court.

Seuls deux matches avaient pu commencer hier sur les deux courts principaux. L'Américaine Martina Navratilova, tenante du titre, a trouvé le temps, entre deux averses, de se qualifier, sur le « numéro un », pour le troisième tour du simple dames en battant en deux sets (6-1, 6-2) la Japonaise Etsuko Inoue, 43e mondiale. Mais sur le « central », le Tchécoslovaque Ivan Lendl (no 2) et le surprenant Italien Paolo Cane, 40e à l'ATP, étaient encore en train d'en découdre 5-5 dans le deuxième set lorsque la pluie a interrompu les débats. Cane avait alors en poche le premier set (6-3) et, à 5-4 dans le deuxième, il avait repoussé deux balles de set.

Jusqu'à présent, 107 matches de simple ont été joués, ce qui représente un retard de 140 parties environ par rapport au programme prévu initialement. Cette situation pourrait paraître catastrophique. Or, elle n'inquiète pas outre mesure le juge-arbitre du tournoi, Alain Mills qui, en bon Britannique, conserve un stoïcisme impressionnant.

Prévisions incertaines

« En 1982, la dernière année où nous avions subi un mauvais temps, 152 matches seulement avaient été joués après la première semaine au lieu des 400 prévus, et le tournoi, malgré une deuxième semaine également pluvieuse, avait pu se terminer le dimanche », a rappelé hier M. Mills, qui a ajouté: « Avec un peu de chance, si le temps le permet, nous pourrions atteindre samedi le chiffre de 152 matches joués comme en 1982 ».

Mais compte tenu des prévisions météo qui restent incertaines, il paraît utopique que M. Mills puisse atteindre cet objectif samedi. « Si la situation empirait, il n'est pas exclu que nous demandions aux joueurs de disputer deux matches par jour », a-t-il indiqué.

En tout cas, il n'est pas question d'envisager cette année de jouer dimanche prochain, le repos dominical au milieu du tournoi étant une tradition. Trop d'obstacles s'opposent à cette éventualité qui permettrait de combler une partie du retard : le Conseil municipal de Wimbledon n'a pas été saisi, les riverains sont opposés depuis toujours à une telle mesure et techniquement rien n'a été prévu pour imprimer et vendre des billets ce jour-là.

Toutefois, M. Mills a admis qu'une concession aux habitudes séculaires du tournoi pouvait être envisagée. Il s'agirait de faire commencer les matches à 11 h 30 locales au lieu de 12 h, comme cela s'est déjà produit par le passé. Il n'est pas possible de commencer plus tôt car le gazon doit sécher le matin après une nuit d'humidité...

Matthew Hilton hanté par son combat contre Drayton

■ « Je serai heureux quand le match sera terminé », dit-il

(PC) — Matthew Hilton passe ses « nuits blanches » à l'aube du combat de boxe le plus important de sa jeune carrière, samedi, contre Buster Drayton. Âgé de 21 ans, Hilton montera ainsi das l'arène pour enlever le titre des poids moyens juniors de la Fédération internationale de boxe (IBF).

« Je connais beaucoup de problèmes à trouver le sommeil, particulièrement ces quelques derniers jours, a admis Hilton. Parfois, il est 3 h 30 du matin avant que je ferme l'oeil pour vrai ».

« Je songe beaucoup à ce qui va ou pourrait se passer au cours de ce combat ».

Sur un des murs de la chambre de Hilton est épinglé un poster de Drayton, le boxeur originaire de Philadelphie, qui mettra sa couronne de la IBF en jeu pour la cinquième fois. Mais Hilton prétend que le boxeur de 33 ans ne fait pas partie de ses rêves à partir du moment où il est tombé dans les bras de Morphée.

« Ma stratégie sur la façon dont je vais venir à bout de Drayton ne cesse de me venir à l'esprit. Un combat de championnat, c'est un pas de géant pour moi et je serai très heureux quand le match sera terminé ».

Puisque Hilton est également l'aspirant numéro à la couronne de Mike McCallum (154 livres, WBA) et qu'il est le deuxième aspirant au titre de Duane Thomas (WBC), Hilton faisait face à une situation de rêve quand est venu le temps de choisir son adversaire.

« S'il avait combattu Thomas ou McCallum, ses chances de l'emporter auraient été meilleures, admet de son côté Drayton. Contre moi, ses possibilités de victoire sont aussi grandes que s'il avait décidé de danser de la claquette sur une bombe atomique ».

« Il est le genre de boxeur que vous devez respecter, a déclaré Dave Hilton le père, à propos de l'adversaire de son fils en fin de semaine. C'est un très bon cogneur, peut-être le meilleur qui soit monté dans l'arène contre Matthew ».

« Mais mon fils a également beaucoup de puissance sur ses coups et il a surtout la jeunesse de son côté ».

Hilton n'a toujours pas connu la défaite en 26 combats professionnels, dont 20 ont été gagnés pas mises hors de combat. Mais il n'a jamais combattu sur plus de 10 rondes et certains observateurs estiment que Matthew ne pourra pas se rendre à la limite de 15 assauts face à Drayton.

Quant à Drayton, il n'a dépassé la limite de 10 assauts qu'une seule fois en carrière, quand il a vaincu Carlos Santos pour le titre de l'IBF au mois de juin l'an dernier.

« J'aimerais commencer le combat en force, a conclu Hilton, mais je sais que Drayton voudra que le combat dure le plus longtemps possible. C'est un boxeur expérimenté et il conservera certainement ses forces pour les rondes médianes, pensant que je vais être fatigué après cinq ou six assauts ».

« Quand il sera prêt à livrer un véritable combat de boxe, je serai prêt aussi ».

BASEBALL

Ligue nationale

Mercredi

Cincinnati 5, S.Francisco 4
New York 2, Chicago 1
Pittsburgh 9, **Montréal 6**
St. Louis 5, Philadelphie 3
Houston 12, San Diego 7
Los Angeles 5, Atlanta 4

Hier

New York 8, Chicago 2
San Diego 4, Houston 1
Montréal à Pittsburgh
Philadelphie à St. Louis
Atlanta à Los Angeles
Cincinnati à S.Francisco

Aujourd'hui

St. Louis, Magrane (5-0) à Montréal, Sebra (3-8), 19 h 35
New York, Fernandez (9-3) à Philadelphie, K.Gross (4-7), 19 h 35
Chicago, Maddux (4-6) à Pittsburgh, Drabek (1-6), 19 h 35
Atlanta, Mahler (4-7) à San Diego, Hawkins (3-7), 22 h 05
Cincinnati, Power (5-3) à Los Angeles, Leary (1-3), 22 h 35
Houston, Knepper (2-8) à San Francisco, La-Coss (6-3), 22 h 35

Ligue américaine

Mercredi

Oakland 4, Kansas City 2
Baltimore 4, New York 0
Boston 8, Milwaukee 7
Toronto 5, Detroit 3
Seattle 10, Chicago 7
Cleveland 14, Minnesota 8
Californie 4, Texas 1

Hier

Minnesota 4, Cleveland 3

Aujourd'hui

Boston, Clemens (6-6) à New York, John (7-3), 19 h 30
Oakland, Stewart (8-7) à Cleveland, Carlton (5-4), 19 h 35
Baltimore, Griffin (0-0) à Detroit, Terrell (5-7), 19 h 35
Californie, Reuss (1-0) à Chicago, DeLeon (5-6), 20 h
Seattle, Morgan (5-8) à Kansas City, Leibrandt (8-4), 20 h 35
Toronto, Key (8-5) à Milwaukee, Wegman (6-7), 20 h 35
Minnesota, Viola (6-5) au Texas, Witt (2-3), 20 h 35

Les frappeurs

(Partie d'hier non comprise)

	pb	cs	pp	cc	moy.
Brooks	93	27	20	5	.290
Candaele	255	75	11	0	.294
Engle	54	12	7	1	.222
Fitz'ald	124	28	16	3	.226
Foley	96	22	10	2	.229
Galarraga	236	79	47	7	.335
Johnson	42	10	3	1	.238
Law	220	63	29	6	.286
Nichols	69	19	14	3	.275
Raines	187	69	30	6	.369
Reed	70	10	6	0	.143
Wallach	256	82	63	11	.320
Webster	254	70	25	4	.276
Win'gham	126	37	22	3	.294

Buts volés: Raines 22; Webster 15; Winningham 11; Galarraga, Law, Wallach 5; Foley 4; Candaele 3; Fitzgerald, Johnson 2; Brooks Engle, Nichols, 1.

Les lanceurs

	g-p	mi	pm	rab	mpm
Brown	0-1	7.1	6	6	7.40
Burke	0-0	37.0	9	14	2.19
Fischer	0-1	7.1	8	2	9.86
Heaton	10-3	103.0	47	57	4.10
Martinez	1-0	21.0	7	12	3.00
McClure	4-1	26.2	13	14	4.40
McGaffigan	0-1	48.2	14	43	2.59
Parrett	1-1	7.2	2	10	2.37
Sebra	3-8	72.2	39	66	4.83
Smith	5-2	57.1	31	44	4.87
Sorensen	3-3	45.1	19	19	3.77
St.Claire	2-3	33.2	19	21	5.08
Youmans	4-3	51.1	29	51	5.09

Victoires préservées: Burke 7; McGaffigan, St. Claire 6, Parrett, Sorensen 1.

LIGUE NATIONALE

Section Est	g	p	moy.	diff.
ST. LOUIS	42	26	.618	—
NEW YORK	38	32	.543	5
CHICAGO	39	33	.542	5
MONTRÉAL	**37**	**32**	**.536**	**5 ½**
PITTSBURGH	31	38	.449	11 ½
PHILADELPHIE	30	37	.448	11 ½
Section Ouest				
CINCINNATI	40	31	.563	—
HOUSTON	38	33	.535	2
SAN FRANCISCO	35	35	.500	4 ½
ATLANTA	34	36	.486	5 ½
LOS ANGELES	32	38	.457	7 ½
SAN DIEGO	24	49	.329	17

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est	g	p	moy.	diff.
TORONTO	44	26	.629	—
NEW YORK	44	28	.611	1
DETROIT	37	31	.544	6
MILWAUKEE	35	33	.515	8
BOSTON	34	37	.479	10 ½
BALTIMORE	30	42	.417	15
CLEVELAND	25	45	.357	19
Section Ouest				
MINNESOTA	42	29	.592	—
OAKLAND	37	33	.529	4 ½
KANSAS CITY	36	33	.522	5
SEATTLE	37	34	.521	5
CALIFORNIE	34	38	.472	8
TEXAS	30	38	.441	10 ½
CHICAGO	25	43	.368	15 ½

FOOTBALL

LIGUE CANADIENNE

Dimanche

Calgary 29, Regina 28

Hier

Winnipeg à Toronto

Ce soir

Hamilton à Ottawa

Samedi

Calgary à Edmonton

Dimanche

Regina à Vancouver

CLASSEMENT

Section Est	pj	g	p	n	pp	pc	pts
HAMILTON	0	0	0	0	0	0	0
OTTAWA	0	0	0	0	0	0	0
TORONTO	0	0	0	0	0	0	0
WINNIPEG	0	0	0	0	0	0	0
Section Ouest							
CALGARY	1	1	0	0	29	28	2
VANCOUVER	0	0	0	0	0	0	0
EDMONTON	0	0	0	0	0	0	0
REGINA	1	0	1	0	28	29	0

Classique du Maurier*

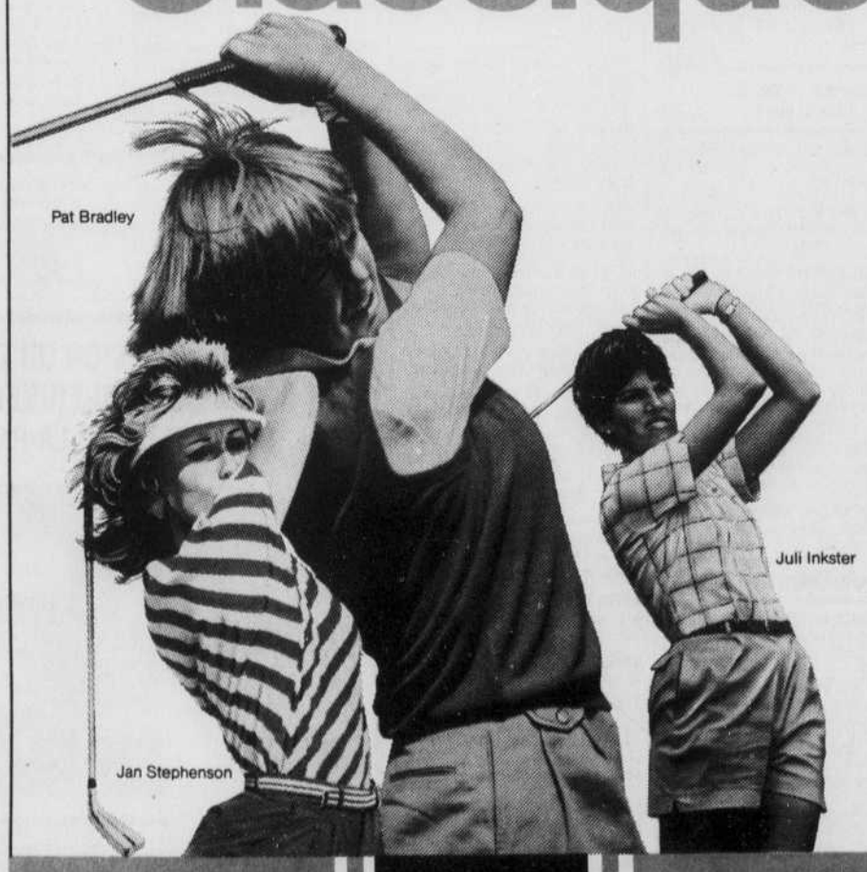

du 6 au 12 juillet
Le Club de golf Islesmere
Laval

Suivez les plus grandes étoiles du golf international!
L'un des quatre tournois majeurs du circuit de la LPGA, la Classique du Maurier met en vedette Pat Bradley, trois fois gagnante de cette grande compétition internationale, qui défendra son titre contre les meilleures golfeuses du monde. Suivez l'action alors que les Hollis Stacy, Patti Sheehan, Jan Stephenson, Juli Inkster et autres étoiles de la LPGA rivaliseront pour le prestigieux trophée du Maurier et la bourse totale de 550,000$!

Billets quotidiens
En vente à l'entrée et aux comptoirs Ticketron. Information: (514) 288-3651.

Pour s'y rendre:
En voiture: autoroute 13, sortie boul. Samson ouest. Suivre les panneaux indicateurs jusqu'au Club.
En autobus-métro: métro Henri-Bourassa; autobus 44 «A» de la Société de Transport de Laval. Service continuel aux 15 minutes pendant la semaine du tournoi.

En train: départ de la gare centrale (centre-ville); descendre à la station Sainte-Dorothée. Autobus 44 «A» jusqu'à l'entrée.

Sanctionné par LPGA

Si vous ne pouvez y assister, suivez l'action en direct au réseau CTV. Consultez votre horaire-télé local.

*Marques de commerce—Imperial Tobacco Limitée.

GOLF du MAURIER